Melvan

La Revue des deux îles

n° 15 — 2018

patrimoine historique et naturel des îles d'Hoedic et de Houat

« And that, whilst this planet has gone cycling on
according to the fixed law of gravity,
from so simple a beginning
endless forms most beautiful and most wonderful
have been, and are being, evolved. »

« Or, tandis que cette planète, continue à tourner
selon la loi fixe de la gravité,
à partir d'un commencement si simple,
les formes les plus belles et admirables
n'ont pas cessé d'évoluer et se développent encore. »

Charles Darwin
On the origin of species, 1859

MELVAN
melvan@melvan.org
www.melvan.org
56 170 Île d'Hoedic

La Revue des deux îles est une revue associative à laquelle auteurs, éditeurs, graphistes et correcteurs apportent un concours entièrement bénévole.

Elle s'adresse à un public recherchant informations et analyses sur tout sujet concernant les îles d'Hoedic et de Houat et leur environnement : archéologie, histoire, géographie, naturalisme, sociologie, art et littérature.

Remerciements pour leur soutien
Municipalité de Houat
Municipalité d'Hoedic

En couverture

Louis Le Fur, dit **Lili Bouich**

Hoedic *circa* 1975 — Jean-Jacques Drecker, collection Cap Vrai

Melvan

La Revue des deux îles

n° 15

2018

patrimoine historique et naturel
des îles d'Hoedic et de Houat

La Revue des deux îles

Dans ce quinzième numéro de *La Revue des deux îles*, nous vous proposons un sommaire particulièrement riche, comprenant 12 articles et 8 notes. Avec l'évolution de la *Lettre de Melvan* vers une diffusion électronique, il a paru utile de maintenir une place dans nos publications pour de courtes communications ne pouvant faire la matière d'un article, mais méritant d'être pérennisées. C'est l'objectif de la nouvelle rubrique *« Notes »* que vous découvrirez en fin de volume. Nous renouvelons nos remerciements chaleureux pour le travail des nombreux auteurs qui, depuis la création de Melvan, ont apporté leur contribution sous de multiples facettes.

La connaissance et la compréhension globale des deux îles continuent à s'améliorer à travers les analyses que nous publions. Une étude fouillée sur l'activité goémonière apporte avec cette parution un nouvel éclairage sur les divergences de prospérité constatées entre les deux îles pendant les quelques 80 années à cheval entre le XIX^{e} et le XX^{e} siècle[1].

La production de soude, issue du brûlage du goémon, a été pratiquée à Hoedic principalement entre 1860 et 1931. Ces années se sont révélées plus dynamiques sur le plan démographique pour cette île que pour l'île de Houat où l'industrie de la soude ne s'est pas développée. Seules les femmes y étaient actives, bénéficiant là d'une source de revenus non négligeable, indépendamment de ce que les hommes rapportaient avec la pêche. Ces nouvelles ressources étaient investies dans les maisons, l'ameublement, l'habillement, l'église sans doute aussi, comme le suggèrent divers témoignages des archives de l'île. Puis, dans les années 1930, qui suivent l'arrêt de cette activité, Hoedic entre dans une période de crise économique sévère entraînant une émigration massive... que n'a pas connu l'île sœur. Les gains permis par la soude, leur arrêt brutal, propre à l'île d'Hoedic, ont probablement contribué aux différences de destin observées entre les deux îles pendant cette période.

Notons par ailleurs trois articles résultant d'une contribution d'étudiants. Deux avec une aide financière de Melvan, un inventaire des abeilles sauvages de l'archipel et une reconstitution 3D du fort, l'autre de la municipalité d'Hoedic, une étude du potentiel agropastoral de l'île d'Hoedic. Il s'agit de travaux de qualité, aux résultats probants, encourageant à poursuivre dans cette voie.

Notons enfin l'article reçu d'un voyageur allemand, entre nostalgie à l'évocation de sa découverte de l'Hoedic des années 1960 et coup de gueule quand il la redécouvre 50 ans après, au cœur de la saison... Un autre aspect, bien réel, des deux îles.

Melvan contribue à la vie locale, à la préservation de sa mémoire, à la perception de valeurs patrimoniales souvent insoupçonnées. Puisse cette contribution permettre à tous de mieux comprendre les deux îles, d'en analyser les défis et, peut-être, d'en imaginer l'avenir.

La Revue des deux îles est votre revue. Faites-nous part de vos propositions et suggestions. Partageons notre passion !

Pierre Buttin

1. *Cf.* p. 13 et 14 de *La Revue des deux îles,* n° 14.

Graphies d'« Hoedic » et de « Houat »

Pour l'ensemble de ses écrits et publications, hormis les citations de textes anciens où la graphie d'origine est respectée, Melvan a retenu les graphies « Hoedic » sans tréma, avec un « h » muet et « Houat » avec un « h » aspiré. Melvan écrit donc « les îles d'Hoedic et de Houat ».

Sommaire

page

◆ Le brûlage du goémon à Hoedic et à Houat 9
Marie-Claude Le Nevé

◆ Les monuments aux morts de Houat et d'Hoedic 35
Viviane van Voorhees

◆ Réalité virtuelle, le fort d'Hoedic révélé 53
Jeanne Simon

◆ Quand on n'a que la bouse… 61
François de Beaulieu

◆ Jean-Pierre, la force de la nature 71
Matthieu Noli

◆ Deux pièces du patrimoine chanté en breton des îles de Houat et Hoedic 79
Antoine Châtelier, Glenn Gouthe

◆ Avec la modernité, un corps de sapeurs-pompiers à Hoedic 89
Anne Frichet

◆ Abeilles sauvages de l'archipel Houat-Hoedic 111
Violette Le Féon, Anthony Stoquert, David Genoud

◆ Ma découverte de l'île d'Hoedic 135
Reinhard A. Krause

◆ Étude du potentiel agropastoral de l'île d'Hoedic 143
Marion Bernard

◆ Zacharie Le Rouzic à Houat et à Hoedic 155
Jean-Marc Large, Emmanuelle Vigier

◆ L'affaire de Bar… la vie est un combat! 173
Jean-Stéphane Betton

Notes de Melvan 185

◆ L'homme le plus fort d'Hoedic, Emmanuel Normand
◆ 1963 projet de lotissement à Hoedic : quel « avenir » pour les îles ? Pierre Buttin
◆ Le suffixe *-iz* dans la toponymie houataise et hoedicaise, Antoine Châtelier
◆ Le Kadouer pour les filles, Roger Allanic
◆ Docteur Hoedic & Mister Gadu, Julien Roussel
◆ Le trois-mâts *Providence* coulé en 1917 par un U-Boot dans le sud d'Hoedic, Alain Le Blévec
◆ Quand l'océan envahit le Grand étang d'Hoedic, Pierre Buttin
◆ L'avenir de la pêche à Houat, Alain Le Sann

Le brûlage du goémon à Hoedic et à Houat

Les algues ont tenu une place importante dans l'économie de subsistance de Houat et d'Hoedic comme combustible et comme engrais. À partir de la deuxième partie du XIX[e] siècle et jusqu'aux années 1930, le brûlage du goémon pour la fabrication de « pains de soude » à destination des industriels du continent apporte aussi un complément de ressources aux insulaires. Les vestiges des fours à goémon sont les derniers témoins d'une activité laborieuse et à ce titre méritent tout notre intérêt.

Marie-Claude Le Nevé

Le visiteur qui emprunte le sentier longeant la côte ouest de l'île d'Hoedic, du côté de Port Louit ou vers la pointe sud-est de l'île de Houat, s'attardera peut-être autour d'une cavité rectangulaire à moitié ensablée, bordée de pierres de granit plates rosies et noircies par le feu, se demandant de quel vestige il peut s'agir…[1].

Il en est de même sur tout le littoral breton. Parfois ces structures sont précédées d'un panneau explicatif, annonçant des fours à goémon.[2]

Le recensement des vestiges des fours à goémon des deux îles, va nous donner l'occasion d'évoquer l'importance du passé goémonier des deux îles en le resituant dans son contexte historique.

Précisons tout d'abord que le nom de « goémon » (emprunté au bas breton gwemon) ne désigne pas une espèce de plante marine, mais désigne la généralité des algues poussant sur les rivages, qu'elles soient brunes, rouges ou vertes. On les désigne aussi sous le nom de « varech », terme dont l'origine est normande, « warec » signifiant épave.

Le droit d'usage concernant la coupe et le ramassage des goémons

De tout temps, les populations vivant au voisinage de la mer ont cherché à utiliser ces plantes comme combustible, comme engrais agricole, ou comme aliment pour leur bétail et parfois pour eux-mêmes.

> *« Quant aux vaches, on les rencontre souvent sur le bord du rivage, occupées à manger le goémon frais qu'elles ne dédaignent pas… »*[3]

Ces usages domestiques permettaient d'équilibrer une économie souvent très pauvre. Les habitants en arrivaient parfois à se disputer le ramassage à

1. Lire le récit d'Aristide Lévi, en encart page suivante.
2. La région Bretagne, du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017, a lancé une campagne de recensement des fours à goémon du littoral breton coordonnée par Alain Mercier pour l'AMARAI (Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles), à laquelle Melvan s'associe à travers ce travail.
3. Le Cam 1932, p. 148.

coups de fourche. Compte tenu de son littoral exposé à des marnages importants, la Bretagne s'est naturellement inscrite dans ces traditions.

La collecte des algues est réglementée pour la première fois par Colbert dans son *« Ordonnance de la marine »* d'août 1681. Pour la Bretagne une nouvelle rédaction est enregistrée par son parlement le 18 janvier 1685, sous le titre *« Ordonnance de la marine sur les côtes de Bretagne »*. Cette ordonnance substitue un droit uniforme à diverses coutumes locales. Favorisant les populations littorales, elle est très sévère à l'encontre des seigneurs qui en maints endroits des côtes françaises s'attribuaient le droit de la récolte du goémon.

Le texte distingue, le *« goémon vif »* dont l'usage et la coupe sont réservés aux habitants riverains selon un calendrier établi par chaque paroisse le premier dimanche de l'année, du *« goémon jeté par les flots »* à la disposition de toute personne, en tout temps et en tous lieux.[4]

L'évolution ultérieure de la réglementation est mouvementée selon que le roi veut favoriser les pêcheurs en limitant le calendrier de la coupe pour protéger le frai des poissons (déclaration royale de 1731) ou protéger les petits cultivateurs du littoral, en raison du manque d'engrais pour fumer leurs terres (nouvelles mesures en 1739). Ces ordonnances et décrets sont assez mal appliqués et donnent lieu à de nombreuses contestations entre les différentes paroisses et entre les habitants eux-mêmes. Sous la Révolution, avec la suppression des privilèges, les goémons sont déclarés bien public et accessibles à tous. Mais, sous le Consulat, devant la fronde des communes riveraines, ils sont à nouveau rendus aux seules populations littorales[5].

4. Desouches 1972, p. 349-371.
5. Arrêté du 18 thermidor, an X (6 août 1802).

Découverte de la sépulture de l'*Homo hoedicus* ?

Au milieu des années soixante, une dizaine d'étudiants parisiens en villégiature studieuse, et néanmoins joyeuse, au légendaire palace hoedicais – l'hôtel du Sémaphore – flânent sur la côte ouest de l'île, vers Port Louit. Un étrange affleurement de pierres attire leur attention. Au milieu du sable parsemé d'herbes rases apparaît un rectangle d'environ 5 mètres de long et 1 mètre de large que dessine un ensemble de pierres d'égale épaisseur et d'égale longueur (cf. fig. 3). La perplexité s'empare de la bande de copains. La décision est prise : *« On va creuser ! »*. Amusé, Émile Carcanagues, notre charmant hôtelier, nous prête volontiers pioches et pelles. Les fouilles commencent. Elles dureront plusieurs jours… Les archéologues débutants ne sont pas coutumiers de tels travaux de force. Dès les premiers coups de pioche, assénés avec ardeur et fébrilité, l'hypothèse jaillit. *« Probablement les vestiges d'une sépulture préhistorique ! »… « Mais quid de la dimension de cette sépulture ? »… « Un Homo hoedicus géant ? Assurément de très grande taille ! »… « Ou les restes de plusieurs individus reposant alignés dans la longueur de la tombe ? »* Les amas de terre sableuse s'accumulent. Les fouilleurs atteignent le fond de la « sépulture », formé de grandes pierres plates. Pas le moindre ossement d'un quelconque *Homo hoedicus* ! Pour seuls trophées, quelques maillons d'une chaîne rouillée et un morceau de mâchoire d'un supposé bovidé… Le bel enthousiasme du début fait place à la déception. Mais la curiosité reste de mise. *« Pourquoi cette tombe vide ? »* Monsieur Carcanagues, un peu goguenard, conseille de consulter l'homme savant de l'île, « qui saura vous expliquer ». Un personnage très digne dans sa soutane noire, le recteur Thomas, se déplace et nous révèle en souriant que nos efforts ont mis au jour un four à goémon. Le soir même, le four sera converti en barbecue, où les découvreurs feront griller un chapelet de chipolatas acheté chez Alfreda. De là à penser que l'archéologie mène parfois à la charcuterie…

Rappelons tout de même que l'on ne peut se servir de pioches ou de tout autre instrument afin de creuser la terre dans le but d'une recherche archéologique, même faite par des étudiants goguenards, sans demander une autorisation *ad hoc* auprès du service régional de l'archéologie, à la DRAC de Rennes. C'est la loi ! Même l'autorisation du propriétaire, du maire ne suffit pas, précise Jean-Marc Large.

Aristide Lévi

Sous le Second Empire, par décret du 4 juillet 1853, le législateur affine la classification. Le règlement distingue alors : a) les *« goémons tenant à la rive »*, (découverts aux marées d'équinoxes) dont la coupe est le privilège des communes riveraines, selon un calendrier établi en début d'année par le conseil municipal ; b) les *« goémons venant épaves à la côte »*, les seuls non règlementés, mais appartenant à celui qui s'en empare le premier… ; c) les *« goémons poussant en mer »* (tenant aux fonds et aux rochers, non découverts aux marées d'équinoxes), dont la récolte ne peut être faite que par des inscrits maritimes pourvus d'un rôle d'équipage.[6]

Dans leur isolement insulaire, Hoedic et Houat n'entendirent peut-être jamais parler de ces règlements du continent. On ne trouve aucun article dédié aux algues dans le *« Règlement d'Hoedic »*, manuscrit rédigé à partir de 1822 par le recteur Glajan et certains de ses successeurs, qui y codifièrent les coutumes et usages de l'île. Le règlement du ramassage du goémon épave sur les deux îles a pourtant fait l'objet d'un étonnant échange de courrier, remontant jusqu'au ministre de la Marine[7] ! Le 12 mars 1859, le sous-préfet de Lorient envoie pour approbation au préfet de Vannes un projet d'arrêté daté du 10 mars, soumis par M. Michon, maire de Le Palais. Il s'agit *« de réglementer la récolte des goémons épaves jetés par les flots sur la grève des îles d'Houat et d'Hoedic. Ce règlement qui était réclamé avec instances par M.M. les adjoints spéciaux des deux îles*[8] *ne me paraît renfermer aucune disposition contraire à la législation actuelle »*[9] :

> *« Le Maire de la Commune du Palais, (…) Vu le Règlement du 4 juillet 1853 sur la police de la pêche côtière. Dans le 3e Arrondissement maritime. Considérant qu'il importe pour l'ordre et dans l'intérêt de l'agriculture de fixer les jours et heures auxquels la récolte des gouémons épaves doit se faire dans les îles de Houat et de Hoedic, sections de cette commune du Palais, arrête :*
>
> *Art. 1er - La récolte des gouémons épaves jetés par les flots sur la grève est permise toute l'année pendant le jour seulement, excepté toutefois les dimanches et les jours de fêtes gardées.*
>
> *Art 2 - Tous les gouémons trouvés sur la grève les lundis et le lendemain des jours de fêtes seront partagés par égale portion entre les personnes présentes sur les lieux au lever du soleil.*
>
> *Art 3 - Les gouémons récoltés sur le rivage de la mer ne pourront être déposés sur le terrain d'autrui, qu'avec l'assentiment de son propriétaire et sur celui commun aux habitants de ces îles, qu'avec l'autorisation de Mr l'adjoint spécial.*
>
> *Art 4 - Afin de ne porter aucun préjudice aux récoltes de céréales et autres pendant qu'elles seront en terre, les fosses pour la fabrication de la soute* [sic] *ne pourront être établies qu'à cinquante mètres au moins de distance des terres ensemencées.*
>
> *Art 5 - Les contraventions aux dispositions du présent règlement seront constatées par des procès-verbaux et les prévenus poursuivis par devant le tribunal de simple police.*
>
> *En mairie du Palais, le 10 mars 1859, le maire Michon »*

6. Décret du 4 juillet 1853 *« Règlement sur la police de la pêche maritime côtière dans l'arrondissement de Lorient »*, gallica.bnf.fr.
7. Archives départementales du Morbihan 4 S 249.
8. En l'occurrence les recteurs L. M. Raoul d'Hoedic et F. M. Le Goff de Houat. Hoedic et Houat sont alors une annexe de la commune de Le Palais et les recteurs les adjoints spéciaux du maire de cette commune.
9. Décret de 1853 *« Règlements sur la police de la pêche maritime côtière dans l'arrondissement de Lorient »*, gallica.bnf.fr.

Dès le 18 mars, le préfet renvoie au sous-préfet un exemplaire revêtu de son approbation… Cependant, le 22 mars suivant, l'amiral Ferdinand Alphonse Hamelin, ministre de la Marine, envoie de Paris, un courrier au préfet de Vannes contestant cet arrêté :

> *« Je suis informé que M. l'abbé Raoul, syndic des gens de mer, desservant, et en même temps adjoint spécial du maire de Le Palais à l'île d'Hoedic, a, récemment, en cette dernière qualité, soumis à votre approbation un projet de règlement ayant pour but principal d'empêcher la récolte de toute espèce de goémon* [sic]*, le Dimanche. »*

Il ne mentionne pas *« et les jours de fêtes gardées »*. Le ministre rappelle au préfet que, dans l'article 117 du décret du 4 juillet 1853, *« il est permis à toute personne de recueillir en tout temps et en tous lieux, les pêcheries exceptées, les goémons jetés par les flots sur les grèves et de les transporter où bon lui semble »* et que seule la coupe du goémon de rive est réglementée par l'autorité municipale sous la surveillance de l'autorité préfectorale. Il demande donc au préfet de modifier l'acte en conséquence, *« si vous jugez qu'il y a lieu d'y donner cours »*. Le ministre justifie son intervention en avançant les aléas de la récolte des plantes marines, récolte importante pour les populations :

> *« Cette disposition est destinée à favoriser les populations riveraines en leur accordant la faculté de récolter, au moment opportun, le varech que la mer dépose sur les grèves et qui serait souvent enlevé dans l'intervalle d'une marée à l'autre, sans profit pour personne, s'il n'était promptement mis à l'abri de l'action des flots ».*

Notons que le projet en question est soutenu par le recteur Raoul d'Hoedic, plus que par celui de Houat où l'activité goémonière ne semble pas s'être développée de manière significative, *cf infra*.

Le 28 mars, le préfet de Vannes écrit au sous-préfet de Lorient afin d'inviter le maire de Le Palais à ne pas user de son approbation. Puis, le 18 juillet, le préfet maritime de Lorient écrit au préfet pour connaître les mesures prises au sujet de cet arrêté afin d'en informer le ministre de la Marine… Il ajoute que Monsieur l'abbé Raoul se serait inspiré pour son projet d'un arrêté analogue établi par le maire de Ploemeur le 8 septembre 1858[10].

L'intervention du ministre de la Marine en personne touchant ces deux petites îles est assez inattendue. L'amiral Hamelin était cependant très au fait de la réglementation. Le nouveau code de justice maritime est promulgué le 4 juin 1858, sous son ministère. Au niveau préfectoral, l'ignorance de la réglementation en vigueur peut étonner de la part du préfet et du sous-préfet, représentants de l'État chargés de la faire respecter. Au niveau local, la requête de l'abbé Raoul est significative de l'autorité des recteurs d'Hoedic et de Houat et des conflits d'intérêts que leurs différentes fonctions pouvaient susciter. Elle illustre aussi les rapports que les recteurs, en tant qu'adjoints spéciaux, entretenaient avec les édiles du continent. Elle relativise enfin l'autonomie supposée des deux îles vis-à-vis de la nation française.

10. En 1872, le curé doyen de Quiberon fera, pour le dimanche, la même demande au préfet de Vannes et recevra aussi une réponse négative.

Récolte et premiers usages du « goémon » à Hoedic et Houat

« Lorsqu'à l'île d'Hoedic aborda sans malheur
Avec ses étrangers la barque de pêcheurs,
Le premier qui les vit accourut sur la côte,
Disant avec douceur : "Prenez-moi pour votre hôte ! "
Un autre, survenant, ajouta : "Demain soir,
À mon feu de varech, vous viendrez vous asseoir" ».
Auguste Brizeux[11]

Le témoignage le plus ancien que nous connaissons sur l'usage du goémon dans les deux îles est celui de Monsieur Detaille en 1778 :

« Cette isle ne produit point de bois ; les habitants tirent du continent celui dont ils ont besoin pour leur cabane (...) Les femmes s'occupent à (...) ramasser du goémon et des bouses de vache pour brûler après les avoir pétries et fait sécher au soleil, comme cela se pratique dans toutes les autres isles sur les côtes de Bretagne. »[12]

En 1825, Jean-Marie Bachelot de la Pylaie, lors de son voyage à l'île de Houat, décrit la même pratique[13].

« Le bois manque totalement dans l'île. Il a fallu recourir pour le chauffage et la préparation des aliments aux productions du sol, qui sont l'ajonc comme dans toute la Basse-Bretagne, sous le nom de « Lande », au gouesmon fourni par la côte et aux galettes de bouses de vache pétries avec de la paille. Le gouesmon ne se récolte guère ici qu'en été et s'entasse bien sec dans les greniers : c'est le chauffage le plus insupportable dont l'homme puisse faire l'usage par l'extrême quantité de fumée qu'il dégage en brûlant. C'est elle qui par son poids, pouvant à peine monter par la cheminée, retombe dans l'intérieur des maisons qu'elle remplit d'une manière insoutenable pour quiconque n'est pas houatais... »

Le goémon sert aussi à chauffer le four à pain. Pour remédier au mauvais goût qu'il donne aux aliments, la fin de la cuisson se fait avec de l'ajonc. Bachelot de la Pylaie précise que le goémon sert aussi à fumer la terre :

« L'on donne 3 labours avant de semer le blé (qu'ils appellent froment), ayant eu le soin d'engraisser préalablement le sol avec du fumier et du gouesmon qui a été mis sous le bétail dans les étables ».

En 1850, l'abbé Delalande[14] fait le même constat concernant le four d'Hoedic chauffé surtout grâce au goémon et dont la dernière flambée est obtenue par l'ajonc. Il distingue par ailleurs le goémon jeté à la côte par le gros temps qui sert d'engrais, du goémon tenant à la rive, employé comme combustible :

« La mer dans son inépuisable richesse fournit au sol insulaire la presque totalité des engrais que le cultivateur du continent obtient de ses bestiaux. La zostère (curse), les algues du genre Laminaria *(cornail) et les plus petits varechs (...), sont jetés à la côte dans le gros temps (...) Ils sont employés sous les bestiaux comme litière après avoir été parfaitement séchés ; c'est ici la base de l'agriculture et sans le goémon la culture serait presque nulle (...) La cendre de goémon sert aussi à amender les terres. »*

« Les Fucus serratus *(chubulen, balai),* vesiculus *(tharec, qui craque dans le feu) et* nodosus[15] *(huilet, sifflet), ont une autre destination. Les femmes vont les couper sur les rochers découverts à marée basse, les étendent ensuite sur la côte pour les faire*

11. *In* Hartemann 2006.
12. *In* Betton 2015.
13. *In* Bachelot de la Pylaie 2004.
14. Delalande 1850, p. 74-75, 99.
15. *Ascophyllum nodosum* aujourd'hui.

sécher. Débarrassés par les eaux pluviales des sels qui apparaissent à leur surface, ils sont entassés dans les greniers et devront servir de bois de chauffage et plus rarement de litière aux bestiaux. »

« Cette provision, qui offre de si grandes difficultés à Houat, où les femmes ordinairement obligées de la faire doivent souvent gravir, la tête chargée de varechs, une côte abrupte de 10 à 20 mètres d'élévation, devient facile à Hoedic : la mer l'y entasse près de la chaussée de Porh Bras, et principalement à Porh Louid et à Porh Parnac. »

Cette différence dans le relief des deux îles explique, comme nous allons le voir, la présence plus importante de fours à goémon à Hoedic qu'à Houat.

En 1894, visitant Houat et Hoedic, Ardouin-Dumazet[16] note que l'on n'y connaît guère pour engrais que le varech, la bouse de vache étant trop précieuse comme combustible. Il précise cependant que, deux fois par an, avant l'hiver, les îliens vont à Auray faire des emplettes, dont des vivres et du bois de chauffage.

« (…) malgré le soin avec lequel on recueille les ajoncs et les algues, malgré les bouses de vaches séchées comme à Yeu et à Noirmoutier, on ne pourrait faire cuire le pain et les autres aliments sans le bois acheté sur le continent. La récolte des produits que l'île peut donner sans culture, ajoncs ou varechs est soigneusement réglementée… »

Cependant, les algues marines ne servaient pas que de combustible et d'engrais. Le projet d'arrêté de l'abbé Raoul de 1859 évoque aussi des « *fosses pour la fabrication de la soute* [sic][17] ». Il existait donc déjà en 1859 à Hoedic, des fours dans lesquels étaient incinérés les goémons pour la fabrication de la soude.

Exploitation des fours à goémon

Le brûlage du goémon se faisait dans des fours primitifs construits en pierres sèches sur le littoral. Ce processus s'est développé à la fin du XVII^{e} siècle pour la fabrication du verre, avant la découverte d'autres procédés pour obtenir de la soude. Il connait un nouvel élan plus tard, au XIX^{e}, pour l'extraction de l'iode.

Le mot « soude » peut prêter à confusion et nécessite quelques précisions. Ce terme vient d'une plante appartenant à la famille des salicornes qui, au XVII^{e} siècle, était récoltée puis brûlée à Alicante en Espagne pour donner la « pierre de soude » entrant dans la fabrication du verre. Importée en France, mais très chère, elle fut remplacée par les cendres de varech qui, par analogie, prirent le nom de soude. La « soude brute de varech » ou « soude » est en fait un mélange de plusieurs éléments chimiques dont les principaux sont le sodium (Na) et le potassium (K). Précisons enfin que le sodium est présent dans ces cendres sous forme de carbonate (Na_2CO_3), un sel neutre qualifié de « soude douce », n'ayant rien à voir avec la « soude caustique » (NaOH) qui est une base forte…

16. *In* Hartemann 2013, p. 150- 151.
17. Ce même terme « soute » pour « soude » était utilisé à Hoedic, témoignage de Marie-Hélène Chapel, à propos de son arrière-grand-mère Marie Longane. Août 2017.

Fig. 1 - Activité goémonière à Hoedic vers 1910, travail pénible et fatigant pratiqué par les femmes à Hoedic, illustré en trois cartes postales A. B. Éditeur intitulées : a) *« Un jeune touriste apporte du goémon à la fournée »* (DLN) ; b) [copie de carte sans titre] (MLV); c) *« Une fournée de soude »* (DLN)

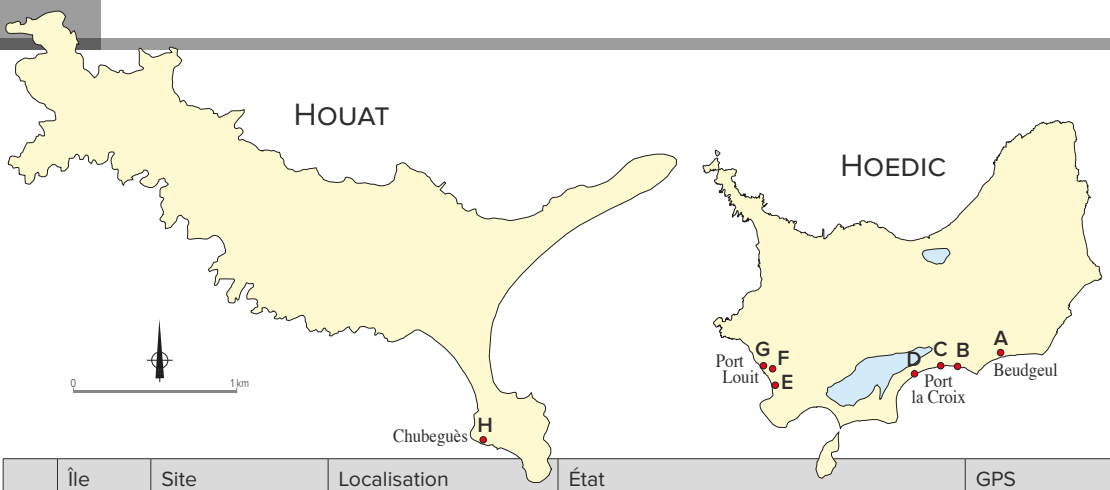

	Île	Site	Localisation	État	GPS
A	HOEDIC	Beudgeul	haut de dune parallèle	bon état, très ensablé, apparaît en surface, zone d'accumulation de sable	N 47,337049 E -2,867871
B		Port la Croix, Est	haut de dune perpendiculaire	très ensablé sous 50 cm de sable, en cours de destruction, en front de falaise d'érosion	N 47,336063 E -2,862261
C		Port la Croix, Centre	haut de dune perpendiculaire	très ensablé sous 50 cm sable, en cours destruction en front de falaise d'érosion	N 47,336013 E -2,873028
D		Port la Croix, Ouest	haut de dune perpendiculaire	très ensablé sous 50 cm sable, en cours destruction en front de falaise d'érosion	N 47,335385 E -2,875280
E		Port Louit	rivage bas caillouteux en limite d'estran	un peu ensablé,	N 47,334568 E -2,885840
F		Port Louit	pelouse un peu en arrière limite estran	ensablé, apparaît tout de même	N 47,334979 E -2,885804
G		Port Louit	sur le chemin côtier en terrain caillouteux	enterré, partiellement détruit, un bord entier apparaît	N 47,335142 E -2,886185
H	HOUAT	Chubeguès	Pelouse en haut de falaise	Matérialisé par deux longrines en béton	N 47,377813 E -2,954855

Fig. 2 - Localisation et état des fours inventoriés à Hoedic et à Houat. Il y avait sans doute d'autres fours à Hoedic, comme en témoignent çà et là des pierres rosies par le feu, mais sans que subsistent d'empreintes au sol.

La structure des fours n'évoluera pas, contrairement à ce qui y était brulé. La « soude » nécessaire pour la fabrication du verre pouvait résulter d'un mélange quelconque d'algues. Des algues spécifiques étaient par contre nécessaires pour la production d'engrais ou l'extraction de l'iode (*cf infra*)[18].

La majorité des vestiges de fours à goémon se trouve à Hoedic sur le littoral sud et sud-ouest, là où se situent les principales zones d'échouage d'algues (fig. 2). Les mieux préservés se trouvent l'un au Beudgeul et l'autre à Port Louit (fig. 3). Les deux montrent une structure en pierre très caractéristique des fosses à soude. Celui du Beudgeul a été nettoyé durant l'été 2011[19] mais il est de nouveau ensablé. Les autres fours sont davantage dégradés. Ceux de Port La Croix apparaissent en coupe dans la dune bordant la plage, en orientation nord-sud, avec des pierres noircies et rosies, disposées en auge. Leur couleur

18. *Une industrie chimique des algues en Bretagne*, seaus.free.fr.
19. Rogard 2011, p. 6.

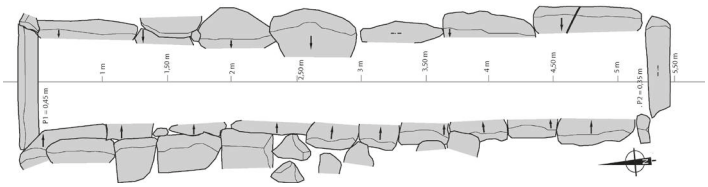

Fig. 3 - Vestiges de fours à goémons à Hoedic : a) Port Louit (PB), en dessous relevé de J.-M. Large (2001) ; b) Beudgel en 2011, four nettoyé par E. Rogard (ER); c) Port La Croix, coupe en front de falaise dunaire (PB).

rose s'explique par la réaction sous l'effet de la chaleur du feldspath, un des composants du granite. Entre Port Parnec et le Kasperakis, on peut encore voir çà et là des pierres rosies et noircies, sans doute issues de la destruction d'anciens fours, mais sans qu'il subsiste d'empreintes de four au sol.

Au nord d'Hoedic, vers l'Argol, il ne reste aujourd'hui aucune trace d'activité goémonière, ni au sol ni dans la mémoire des Hoedicais. La zone a aussi été très bouleversée avec la construction et l'activité du port. Nous en avons pourtant deux témoignages anciens. Celui d'une carte postale éditée en 1910, intitulée *« Hoedic : une fournée de soude »* où l'on voit un four à soude en activité avec, en arrière-plan, la pointe de Beg Lagat (fig. 1c), et celui d'Ardouin-Dumazet en 1894 :

> *« Les bords de la plaine* [de l'Argol] *servent parfois d'entrepôt au varech arraché à la lame ou recueilli sur la plage et transformé en engrais lorsqu'il n'est pas incinéré pour la préparation des cendres destinées aux usines de produits chimiques du continent. La récolte des algues se fait d'ailleurs sur tout le pourtour de l'île ».*[20]

En janvier 1909, Raoul Anthony témoignant de la vie à Hoedic devant la société d'Anthropologie de Paris, situe *« les fours en pierre sèche, bâtis au ras de terre tout le long de la côte (...) »*[21].

20. *In* Hartemann 2013, p. 150-151.
21. Anthony *in* Collectif 1909.

Fig. 4 - Seul vestige de four à goémon à Houat, face au Chubegues, datant probablement du début des années 1940. (JNL)

À Houat, nous l'avons vu, les conditions sont moins favorables, l'estran est moins important qu'à Hoedic et les falaises abruptes. Un seul four est connu aujourd'hui, dans le sud-est de l'île, en haut de la falaise, entre la plage du Salus et la plage de Toul Abrir, juste en face du « pont » de Chubègues[22] (fig. 4).

Jean Perron, un ancien de l'île, se souvient de ce four en activité, jusqu'en 1944, tant qu'il y a eu des Allemands sur l'île[23]. Le brûlage du goémon a, en effet, été réactivé pendant la guerre de 1939-45 par le recteur Lorec à Houat et le recteur Conan à Hoedic pour donner une activité alibi aux jeunes îliens, les soustrayant ainsi au service du travail obligatoire (STO)[24]. Les 15 tonnes de soude produites à Hoedic à cette époque ont été stockées dans les cabanes à cochon des maisons des gardiens de phare, dans l'ouest du village. Mais il n'y avait déjà plus de débouché à Quiberon. Jamais utilisés, les pains de soude sont retournés à la mer en 1960, lors de l'aménagement ultérieur des cabanes[25].

Cet unique four connu à Houat a-t-il été construit à cette occasion ? Constituée de deux longrines de béton, sa structure bien différente de celle en granit des fours d'Hoedic laisse supposer une construction sans l'expérience historique de l'île sœur. Les témoignages plus anciens d'une activité de fabrication de soude sont quasiment inexistants sur cette île. Le projet d'arrêté de mars 1859 concernait pourtant les deux îles, mais il semble avoir été plus porté par l'abbé Raoul d'Hoedic. En 1903, Marcel Neveu rapporte que :

> *« Les Hoedicais tirent encore un profit important de la "pêche au goëmon", qu'ils incinèrent pour en extraire la soude. À Houat, cette industrie est presque nulle. »*[26]

Et en 1932, l'abbé Le Cam écrit : *« À Houat, cette industrie est nulle. »*[27] il n'y avait donc plus de fabrication de soude à Houat à cette date, si tant est qu'il y en ait eu auparavant. L'essentiel de ce qui suit concernera donc l'activité du goémon à Hoedic.

Fonctionnement des fours à goémon

En juillet 1881, F. Escard, décrit son arrivée au Port La Croix à Hoedic, à la nuit tombante :

22. Remerciements à Monsieur le recteur Jean-Noël Lanoë pour avoir confirmé cette information.
23. Buttin 2012 et témoignage recueilli par J.-N. Lanoé.
24. Buttin 2003, p. 130-131.
25. Témoignage de Georges Allanic (Josué).
26. Neveu 1903, p. 68.
27. Le Cam 1932, édition 2004, p. 149.

« À travers une forte odeur de salpêtre portée par cette fumée que nous avions aperçue, et qui s'élève des fosses à soude où de vieilles femmes brûlent le varech et les algues, on monte du port au village… »[28]

Quelques années plus tard, en 1909, Raoul Anthony est aussi marqué par le spectacle de ces fumées qu'il qualifie de *« mélancolique majesté »* :

« C'est aussi aux femmes qu'incombe la fabrication de la soude… Dans les fours en pierre sèche, bâtis au ras de terre tout le long de la côte, des femmes au teint bruni par le feu du brasier brûlent sans cesse les algues brunes que la mer laisse en se retirant et que d'autres femmes vont chercher par charretées. Et je garderai longtemps le souvenir de ces landes d'Hoedik mornes et silencieuses d'où s'élevaient de loin en loin, par un tiède soir de septembre, de lourdes colonnes de fumée épaisse et blanche qui toutes droites montaient lentement dans un ciel sans nuage, dominant une mer calme comme un lac. »[29]

Une fumée blanche et âcre s'échappait des fours à goémon, piquant les yeux et la gorge, envahissant tout l'espace. Cette fumée était l'objet de maintes critiques. On la suspectait de vicier l'air, de porter préjudice aux cultures comme le suggère le projet d'arrêté de 1859 de l'abbé Raoul. Elle signalait un travail pénible et fatigant pratiqué surtout par les femmes à Hoedic, les hommes étant occupés à la pêche (fig. 1).

Lors de son séjour sur l'îlot de Téviec (1928-1930) au nord de la presqu'île de Quiberon, Saint-Just Péquart a tourné un court film documentaire sur le brûlage du goémon. Il reflète bien la pénibilité de ce travail, ici pratiqué par les hommes, et les différentes étapes de la transformation des algues en pains de soude (fig. 5).

Un four se présentait sous la forme d'une tranchée de 40 cm de profondeur sur 5 à 8 mètres de long pour 0,60 à 0,80 m de large, de section trapézoïdale. Les parois et le fond étaient tapissés de pierres plates assemblées avec de la glaise. Ces pierres étaient isolées de la terre, souvent sablonneuse, par une couche de galets afin d'aménager une circulation d'air.

Dans son étude sur l'activité goémonière dans le Finistère, Pierre Arzel explique que la fosse était divisée en compartiments par des pierres transversales permettant un démoulage plus aisé des pains de soude. Nous verrons plus loin qu'à Hoedic les fours ne semblent pas avoir été compartimentés.

Les fours étaient généralement construits en travers des vents dominants. C'est ce que l'on constate à Hoedic pour les trois fours de Port La Croix orientés nord-sud, alors qu'à Port Louit et au Beudgeul, l'orientation est est-ouest.

Alphonse Daudet évoque le ramassage du goémon lors de son séjour à Quiberon en 1875 ; une description poétique digne d'un impressionniste :

« Pendant ce temps-là une autre moisson se fait aussi, mais au bas des roches, dans cet espace neutre que la marée envahit et découvre tour à tour. C'est la récolte du goémon. Chaque lame, en déferlant sur le rivage, laisse sa trace en une ligne ondulée de végétations marines, goémon ou varech. Lorsque le vent souffle, les algues courent en bruissant le long de la plage, et aussi loin que la mer se retire

28. Escard 1882, édition 2004, p. 22, 40.
29. Anthony *in* Collectif 1909.

Fig. 5

Récolte et brûlage des algues à Téviec

Extraits du documentaire tourné par Saint-Just Péquart sur l'îlot de Téviec (Saint-Pierre-Quiberon), vers 1929

La récolte et l'incinération du goémon sont une industrie des plus pénibles qui occupe tous les ans de mars à septembre une main-d'œuvre abondante sur les côtes et les îles de Bretagne.

La tempête a rejeté sur la côte une grande quantité de goémon. Toutes les espèces ne sont pas utilisables, on les trie.

On brule de préférence deux espèces d'algues, la Laminaria cloustonii *à droite et la* Laminaria saccharina *à gauche.*

Après avoir mis le goémon en tas, on l'étale pour le faire sécher.

Construction du four, fosse de 12 m de long, divisé en compartiments destinés à la confection des pains de cendres.

Allumage du four avec quelques branches d'ajonc et brûlage du goémon. Le feu est entretenu pendant dix heures.

Le brûlage terminé, on brasse énergiquement les cendres pour en assurer l'homogénéité.

Après refroidissement, on décolle les pains de cendres à la barre à mine.

On les sort du four pour les mettre en tas, avant d'être envoyés à l'usine pour en extraire l'iode.

sur les rochers, ces longues chevelures mouillées se plaquent et s'étalent. On les recueille par lourdes gerbes et on les amoncelle sur la côte en meules sombres, violacées, gardant toutes les teintes du flot, avec des irisements bizarres de poisson qui meurt ou de plante qui se fane. Quand la meule est sèche, on la brûle et on en tire de la soude. »[30]

En 1881, F. Escard observe cette collecte sur l'île d'Hoedic :

« Sous le menhir, en contre bas d'une arrête rocheuse (…) quelques femmes déterrent déjà les tubercules dont la verdure faiblissante alterne çà et là avec les grêles sillons de froment ; d'autres, au bas de la seconde enceinte de pierres (…) suivent, par files noires comme des fourmis, le bord même du rivage pour aller de poste en poste recueillir les algues que la mer y a jetées dans la nuit. » [31]

La récolte se fait parfois dans l'eau jusqu'aux épaules, avant que les algues ne s'échouent ainsi que le rapporte Marcel Neveu en 1903 :

« Ce sont les femmes qui font ce travail fatiguant et dangereux : dès le mois de mai, elles commencent à "pêcher ", et, pour cela, entrent dans l'eau jusqu'aux épaules… »[32]

Les algues sont triées, explique P. Arzel, les unes pour l'agriculture dont *Laminaria saccharina*, les autres pour leur richesse en iode *Laminaria hyperborea* ou *cloustonii*, et *Laminaria flexicaulis*. Ces dernières forment l'essentiel de la récolte pour le brûlage. En hiver, les coups de vent s'accompagnent d'échouages massifs d'algues diverses à la côte. Au printemps, le cycle biologique des *Laminaria hyperborea* provoque aussi d'importants échouages de *« goémon d'avril »*, sous la poussée du renouvellement des jeunes frondes rejetant les anciennes sur les grèves[33].

À Hoedic et Houat, seul le goémon épave est récolté pour être incinéré. Par contre, le goémon noir (*Fucus sp., Ascophylum nodosum*), est coupé sur les rochers à basse mer pour servir de combustible ou d'engrais, car riche en potasse.

Le partage entre les îliens est évoqué dans le projet d'arrêté de mars 1859. Mais uniquement pour *« les lundis et les lendemains de jours de fêtes gardées »*, où l'article 2 stipule que « *Tous les goémons récoltés sur la grève (…) seront partagés par égale portion entre les personnes présentes sur les lieux au lever du soleil. »* En dehors de ces jours, se faisait-il de la même façon ou chacun disposait-il de l'intégralité de sa récolte ? Sur le continent, les règlements prévoyaient que le goémon épave était la propriété de *« celui qui s'en empare en premier lieu »*. Le goémon rassemblé en tas était désigné par une marque distinctive.

Une fois ramassées sur la grève, à la main ou à l'aide du croc à goémon, les algues sont chargées sur des civières, des brouettes, dans des sacs portés sur les épaules[34] ou dans des charrettes à cheval, puis remontées vers le rivage pour y être séchées (fig 5.)

30. Daudet 1880.
31. Escard 1882, édition 2004, p. 26.
32. Neveu 1903, p. 68.
33. Arzel 1987.
34. Témoignage de Marcelle le Gurun dans le montage Melvan du film des Péquart *Les Goémoniers*.

Fig. 6 - Virginie-Agathe Allanic vers 1910, plage de Port La Croix. Le goémon est ramassé à l'aide d'un croc puis chargé dans une charrette à cheval et remonté sur le rivage pour y être séché. (MA)

Nous n'avons pas de témoignages sur la façon dont on procédait au séchage des algues récoltées sur les deux îles, sinon le projet d'arrêté de 1859 qui précise que *« les gouémons ne pourront être déposés sur le terrain d'autrui »* ni sur les terres communes sans un assentiment préalable. La pratique devait cependant être la même que sur le continent[35]. Le matin, une fois la rosée évaporée et la dune sèche, les algues sont éparpillées à la fourche ou à mains nues sur la dune ; quand le soleil brille, elles sont retournées plusieurs fois dans la journée puis, le soir, réunies en petits tas. L'opération se renouvelle plusieurs jours de suite jusqu'au séchage complet. Par beau temps, 2 ou 3 jours suffisent. En cas de fortes pluies, le goémon, devenant impropre à la fabrication de la soude, est réservé à la fumure. Une fois secs, les petits tas sont rassemblés en une meule recouverte de paille ou de bâches pour la protéger de la pluie. Le goémon est prêt à être brulé dans les fours : cinq tonnes de goémon frais donnent une tonne de goémon sec et il faut 5 tonnes de goémons secs pour donner une tonne de pains de soude[36].

35. D'après *« Les Goémoniers »* à Penmarc'h, kbcpenmarch.franceserv.com.
36. Le Gall 1936.

Plusieurs cartes postales illustrent les fours à goémon d'Hoedic au début du XX[e] siècle en phase du brûlage (fig. 1). Le film tourné à Téviec en illustre bien les étapes (fig. 5). Le feu est démarré avec des ajoncs, et le goémon sec y est jeté au fur à mesure. Le brûlage nécessite une douzaine d'heures de travail attentif et continu. Il ne faut pas produire de flammes afin que le mélange garde un maximum de concentration de ses matières minérales essentielles. C'est pourquoi le goémon prêt à brûler contient encore 15 à 25 % d'eau et produit une épaisse fumée. À la fin de l'opération, on obtient une boue en fusion d'une température atteignant 800° qui est homogénéisée avec une tige en fer, travail pénible et dangereux. En 1930, un jeune garçon d'Hoedic de 4 ans, Ange Allanic, tomba dans la fournaise d'un des fours de Port Louit. Gravement brûlé aux jambes, il resta lourdement handicapé[37]. Après le refroidissement qui dure une dizaine d'heures, la masse, matière grisâtre, est débitée en « pains de soude » puis vendue aux industriels de Quiberon.

Dans le film, le four est compartimenté par des pierres plates posées verticalement, ce qui se faisait généralement sur les côtes bretonnes. Sans ce cloisonnage, la fournée de soude était d'un seul morceau, plus difficile à remuer, et les *« pains de cendres »* (terme employé dans le film) moins réguliers. Cependant à Hoedic, il semble que ce compartimentage n'était pas une pratique. D'une part, dans sa monographie de 1903, Marcel Neveu écrit *« On brûle le goémon dans les fosses creusées près du rivage : la soude tombe au fond, et lorsqu'elle est refroidie, on la brise à coups de pioche. »*. Par ailleurs, Georges Allanic (Josué) qui évacua en 1960 les pains de soude fabriqués pendant la seconde guerre confirme que les blocs étaient de toutes tailles.

À qui appartenaient ces fours ? Étaient-ils communautaires, familiaux, en copropriété ? Nous n'avons pas d'information sur ce point. Le projet d'arrêté de 1859, concernant la distance des fours à soude par rapport aux cultures, laisse penser qu'ils étaient établis hors de tout règlement communautaire. Situation que le recteur, principale autorité de l'île, voulait sûrement rectifier…

Les différentes étapes de ce processus se déroulent à la belle saison, d'avril à septembre, s'adaptant au cycle des algues, mais aussi aux températures nécessaires au séchage.

Le brûlage du goémon, premier maillon d'une industrie innovante

En France, vers la fin du XVII[e] siècle, les verriers commencent à utiliser les cendres d'algues pour la fabrication du verre. Nous avons vu que la soude entrant dans la composition du verre provenait des cendres d'une plante importée d'Espagne. Importation coûteuse, mais nécessaire, car la fabrication du verre nécessite la présence de 3 éléments de base : silice (70 %), chaux (15 %), soude ou potasse (15 %).

La première mention de l'utilisation des cendres d'algues dans la fabrication du verre date de 1692, quand Louis XIV accorde à la compagnie

37. Père de Colette Blanchet et Anne-Marie Le Fur, Buttin 2016, p. 31.

manufacture de Saint-Gobain, le privilège pendant 20 ans de cueillir, du 15 mars au 15 septembre, tout le varech le long des côtes de la Hague pour en obtenir des cendres et les transporter à Paris. La coupe et le brûlage du goémon s'organisent alors sur les côtes de Normandie, au grand dam des pêcheurs qui craignent que cette exploitation nuise à la reproduction du poisson[38]. Au cours du XVIII[e] siècle, la soude de Normandie venant à manquer, les verriers envoient des goémoniers vers les petites îles du littoral breton, Glénan, Molène, Chausey. Créée en 1756, la seule verrerie existant alors en Bretagne, à Kernevel, près de Lorient exploite la soude venant de Penmarc'h dans le Finistère puis celle des îles Glénan. Elle arrête de fonctionner au début du XIX[e] siècle.[39] En 1790, la découverte du procédé de fabrication industrielle du carbonate de sodium à partir du sel marin par le chimiste Nicolas Leblanc, met fin à la suprématie de la soude de varech pour la fabrication du verre.

Y avait-il à Hoedic et à Houat, à cette époque, un début d'exploitation de la soude ? Aucun écrit ne le rapporte. L'isolement et l'abandon dans lesquels ont vécu les deux îles sous l'Ancien Régime et la Révolution sont tels qu'on peut en douter.

En 1811, la production de soude de varech prend un nouvel essor sur le littoral breton, pour une toute autre utilisation. Bernard Courtois, un maître salpêtrier parisien, découvre fortuitement la présence d'iode[40] dans les cendres d'algues marines servant à la production du salpêtre (nitrate de potassium) nécessaire pour la fabrication de la poudre noire. L'iode et son dérivé antiseptique, la teinture d'iode, prennent rapidement une grande importance dans la pharmacopée des armées napoléoniennes. On reconnaît aussi, très vite, son efficacité contre le goitre. La production de ce produit précieux s'annonce rémunératrice. La Bretagne avec ses grands estrans et ses importants champs d'algues est rapidement convoitée par ce qu'on appellerait aujourd'hui les *start-up* de la chimie. En 1829, une première usine ouvre au Conquet dans le Finistère, sous l'impulsion du chimiste François-Benoit Tissier, disciple de Bernard Courtois. Le prix étant très attractif, beaucoup d'investisseurs se lancent alors dans cette industrie. Dans l'effervescence scientifique et économique qui se crée autour des algues, de nombreuses usines s'établissent sur le littoral entre 1830 et 1929, de Cherbourg à L'Île-d'Yeu. Ces usines traitent les « soudes » pour en extraire l'iode et accessoirement le brome et la potasse.

1839, début de l'exploitation de la soude à Hoedic et dans la presqu'île de Quiberon

Dans sa monographie publiée en 1850[41], l'abbé Delalande évoque une maison isolée, employée en 1839 à la fabrication de la soude et, depuis, occupée par les ouvriers du fort. Leur comportement licencieux lui fait donner

38. Arzel 1987, p. 33.
39. *larmor-plage.fr.*
40. Le nom « iode » vient du grec « *iodès* », qui veut dire « violet », couleur de sa vapeur.
41. Delalande 1850, édition 1993, p. 15 et 67.

le nom de *Maison perdue* (fig. 7). Une lettre d'Abel Marie Guyot, datée du 28 octobre 1839 à Vannes, s'adressant au préfet du Morbihan, vient confirmer cette activité :

> *« Le 23 courant, je me suis arrangé avec les habitants de l'île d'Hoedic pour aller faire de la soude brute de warech dans leur île. Je vous prie, en conséquence, Monsieur le préfet, de me donner le plus tôt possible les autorisations nécessaires pour cela. Je crois devoir vous faire observer monsieur le préfet, que c'est de la soude brute que je me propose de faire et non de la soude raffinée. La première opération n'est considérée sur les côtes de la Normandie et dans l'île de Noirmoutier où il s'en fait considérablement (et n'est en effet) qu'une simple incinération de warech et n'y est soumise qu'à de simples formalités ; tandis que la deuxième opération est rangée dans la classe des établissements permanents, insalubres, dangereux et incommodes. La fabrique de noir-engrais*[42] *qui était à Hoedic a été abandonnée il y a un an ; ces pauvres insulaires, manquant depuis lors d'emplois, en trouveront tous dans l'industrie que je me propose d'établir chez eux… »*[43]

Monsieur Guyot n'est alors inconnu ni du préfet de Vannes, ni du sous-préfet de Lorient. Plusieurs lettres à l'administration sont conservées aux archives du Morbihan, datant pour la première du 1er février 1838, la dernière concernant Hoedic du 28 octobre 1839. Leur principal motif est d'obtenir une approbation pour faire de la soude de varech. Celle du 3 décembre 1838, concerne Quiberon : *« Je vous prie de m'autoriser à faire de la soude de warech dans la partie du midi du bourg de Quiberon, aux environs du fort de Beg-er-vile, lieu inculte et inhabité… »*. Celle du 1er janvier 1839, la côte depuis le fort Penthièvre, Portivy, Beg-en-Aud jusqu'à Kergroas, *« lieux où les flots jettent du warech considérablement à la côte et qui se perd n'étant pris par personne… »*[44]. En fait, M. Guyot veut établir deux fabriques de soude de goémon à Quiberon, l'une aux environs de la pointe du fort de Beg er Vil[45], l'autre aux environs de Beg en Aud et de Portivy. L'objectif est de produire des engrais à base de sels de potasse par raffinage de la soude brute de varech. L'industrie de l'iode ne démarrera que plus tard sur la presqu'île.

Les arguments mis en avant à chaque demande ne manquent pas. La grande quantité de varech jetée à la côte est perdue n'étant prise par personne ; cette nouvelle industrie fera du bien à la commune, car journellement seront employés pour le ramassage du goémon plusieurs habitants, notamment les plus nécessiteux, ceux qui sont sans emploi ; bien entendu, ne sera pris que le varech jeté à la côte par les flots et non celui attaché aux rochers et qui sert de chauffage aux habitants ; et surtout, l'emplacement des fabriques se situe toujours dans un lieu inculte et inhabité.

Le 10 juillet 1839, la préfecture accepte la création des deux fabriques de soude, en les classant dans la première classe des établissements incommodes, insalubres et dangereux.

42. Sans doute à partir des goémons de rive que sont les goémons noirs ou fucacées, dont le *Fucus vesiculosus* et le *Fucus serratus*. Stratifiés avec de la terre, ils donnent un compost noir semblable aux fumiers des fermes.
43. Archives départementales du Morbihan 5 M 179.
44. Archives départementales du Morbihan 5 M 179, 219.
45. F. Escard parle en 1882 des fabriques de Beg-Ville comme débouché pour la soude d'Hoedic, Escard 1882, édition 2004, p. 40.

Fig. 7 - Ruine d'une maison *« employée en 1839 à la fabrication de la soude, occupée aujourd'hui* [en 1850] *par les nombreux ouvriers du fort. La conduite licencieuse de ces travailleurs a fait donner à leur habitation le nom de Maison perdue »* (Delalande 1850 ; vue *circa* 1968, le pilier est aujourd'hui affaissé). (MB)

Dans les Annales d'Hoedic[46], il est noté pour l'année 1839 : *« fut établie la fabrique de la soude par Mr Guyot ancien capitaine de long cours de Vannes »* ; confirmation que sa demande pour l'île a bien été autorisée, elle aussi.

Dans son courrier du 28 octobre 1839 concernant Hoedic, Monsieur Guyot différencie bien les démarches simples attachées à la fabrication de la soude brute de varech — de troisième classe — des démarches nécessaires pour l'établissement de fabriques de soude raffinée — classé en première classe — comme celles qu'il se propose d'établir à Quiberon. Le premier document législatif régissant les « établissements insalubres, dangereux et incommodes » date du 15 octobre 1810. Complété par l'ordonnance du 14 janvier 1815, il réglemente la création des manufactures et ateliers dont l'exploitation donne lieu à *« des exhalaisons insalubres ou incommodes »*[47]. Les établissements industriels y sont divisés en trois classes selon l'importance de leur danger et doivent être alors plus ou moins éloignés des habitations et plus ou moins soumis à des démarches administratives et enquêtes de voisinage[48].

Ce n'est que l'ordonnance du 27 mai 1838 qui précise les conditions de fabrication des soudes de varech. Elle distingue l'établissement industriel permanent à ranger dans la première classe, ne pouvant être exploité qu'après les formalités propres à cette classe, et le simple four, sans constructions

46. Archives de la paroisse d'Hoedic, archives départementales du Morbihan 30J85/1.
47. Ces textes sont à l'origine de la réglementation française actuelle sur les installations classées.
48. Enquêtes « *commodo et incommodo* », annoncées huit jours à l'avance au son du tambour et par voie d'affiches placardées au lieu principal de réunions publiques…

accessoires, creusé sur la côte, loin des habitations, à ranger dans la troisième classe.

Les autorités préfectorales semblent cependant souvent désemparées par le nombre de demandes d'autorisation de simples fours à goémon, compte tenu de leurs nuisances réelles ou supposées et des réticences des agriculteurs à l'encontre des fumées. C'est d'ailleurs ce qui est retenu dans le projet d'arrêté de 1859. Il préconise une distance de 50 mètres des cultures *« afin de ne porter aucun préjudice aux récoltes de céréales ou autres »*.

Nous savons par J.-M. Delalande que la maison affectée à la fabrique de soude de 1839 (Maison perdue) a trouvé une autre affectation en 1850 ; d'ailleurs, dans son étude, il ne mentionne pas d'activité de soude sur l'île à cette époque… Il faut attendre 1859 et l'abbé Raoul pour apprendre que des fours à soude sont installés sur l'île.

Dans la deuxième partie du XIX^{e} siècle, en effet, le nombre de fours à goémon augmente dans la presqu'île et sur les îles pour alimenter en pains de soude les nouvelles fabriques d'extraction d'iode qui s'installent autour de Quiberon. Cette activité va être une source de revenus non négligeables pour de nombreuses familles.

1857, début de l'industrie de l'iode sur la presqu'île de Quiberon

Deux noms de famille sont célèbres dans la presqu'île en relation avec l'industrie de l'iode : Le Gloahec et Laureau[49].

Célestin Le Gloahec, chimiste et industriel, est connu pour avoir été maire de Saint-Pierre pendant 54 ans, de 1870 à 1925. Il est né le 27 juin 1841 au Port d'Orange à Saint-Pierre qui deviendra Saint-Pierre-Quiberon en 1856. Son père Léonard, boulanger et armateur au Port d'Orange, commence l'exploitation de l'incinération des algues marines sur la presqu'île en juin 1856. L'année suivante, le 6 juin 1857, en tant que négociant, il sollicite auprès du préfet l'autorisation de créer à Saint-Pierre, au Port d'Orange, un établissement de produits chimiques pour l'exploitation de la soude brute de varech[50]. Dans sa lettre, il énumère les produits chimiques qu'il compte fabriquer: *« 1° du muriate de potasse, 2° du sulfate de potasse, 3° du chlorure de sodium, 4° de l'iode, 5° de l'iodure de potassium, 6° du brome. »*[51]. Les résidus de cette transformation seront revendus aux agriculteurs comme engrais[52]. Le préfet autorise la création de l'établissement le 1er septembre 1857, en le classant en deuxième classe des établissements insalubres, incommodes ou dangereux et en stipulant dans l'arrêté :

> *« Les varechs seront déposés dans un lieu écarté des habitations s'ils sont transportés à l'usine en nature, et seront soumis à la dessiccation dans l'établissement. »*

49. *Quiberon-Dépêches océanes*, février 2017, n° 26.
50. En 1853, s'est ouverte à Montsarrac, près de Séné, la première fabrique d'iode du département du Morbihan.
51. Archives départementales du Morbihan 5 M 219, 5 M 222.
52. Sous le nom de « charrées de soude ».

Fig. 8 - L'usine Le Gloahec à Port d'Orange (Saint-Pierre-Quiberon) exploite la soude brute de varech. (JH)

Célestin pour lequel l'usine a été construite, passionné de chimie, intègre l'établissement alors qu'il n'a que 17 ans[53]. L'usine prend vite de l'importance alimentée en pains de soude provenant de la presqu'île et des îles environnantes, mais aussi en algues fraiches fournies par les pêcheurs goémoniers (fig. 8). Ceux-ci arment des bateaux pour aller couper les laminaires[54] riches en iode sur les platures et les ramènent à l'usine. Ils viennent de Belle-Île, de Groix et même de Molène et de l'île d'Yeu[55]. Célestin est aussi armateur. Il retire par voie de mer, des Côtes-du-Nord et du Finistère, une partie des soudes dont il a besoin pour son exploitation.

En juillet 1893, Célestin Le Gloahec achète le fort d'Hoedic qui vient d'être mis en vente par les domaines, à la condition de le démolir dans les trois ans. Son but est d'en faire un entrepôt pour l'activité goémonière qu'il mène avec les Hoedicais. Pour favoriser ce qui constitue un utile complément de revenus pour la population de l'île, il est dispensé de l'obligation de démolition[56].

En 1894, son fils Ludovic, sorti de l'école Centrale de Paris et devenu associé de son père, apporte des perfectionnements techniques au traitement de la soude. L'usine emploie entre 35 et 38 hommes et beaucoup plus en ramassage d'algues et en fabrication de pains de soude. Célestin se considérait à cet égard comme le seul industriel de la presqu'île à subvenir au pain quotidien de la majorité de la population[57].

L'entreprise Gloahec est concurrencée sur la presqu'île en 1894, par la création d'une usine d'iode à Beg-er-Land en Quiberon. Jules Laureau, né en 1840 à Paris, est ingénieur chimiste au laboratoire de la Sorbonne. C'est un chercheur visionnaire qui essaie de tirer parti de tout ce que la mer produit. En 1867, il a déjà créé à Kernevel en Ploemeur, une usine d'engrais à partir de détritus de poissons et de plantes marines[58]. En octobre 1894, il devient chimiste chez Armand de Caillavet[59] qui vient de créer à Quiberon la société française des Goémons. Une usine d'iode est établie à Quiberon à Beg-er-Land

53. Le 20 septembre 1900, âgé de 59 ans, postulant pour la Légion d'honneur, Célestin Le Gloahec envoie ses états de service au grand chancelier. Il écrit entre autres qu'il a passé 42 ans dans l'industrie comme propriétaire d'une fabrique de produits chimiques pour l'extraction de l'iode et des sels de potasse des plantes marines.
54. Les goémons de fonds sont plus riches en éléments chimiques que les goémons épaves séjournant sur les plages.
55. Colas 2010, p. 37-39
56. Buttin 2003, p. 112.
57. Colas 2010, p. 15.
58. www.larmor-plage.fr.
59. A. de Caillavet est séparé de sa femme Léontine de Caillavet. Celle-ci est l'amie et l'égérie d'Anatole France qui passera 4 étés à Quiberon à partir de 1905. C'est à bord du bateau de M de Caillavet, à l'ancre dans le port de Port Haliguen, qu'A. France écrira *L'Île des pingouins*, roman satirique paru en 1908, où il est question d'Hoedic.

en dehors de Port-Maria vers la côte sauvage[60]. En 23 novembre 1894, le sous-préfet de Lorient autorise Georges Laureau (fils de Jules) à installer à Port-Maria un deuxième établissement destiné au lessivage des cendres brutes de varechs dans le but d'en extraire des sels de potasse, avec interdiction de fabriquer de l'iode et du brome et d'y brûler les varechs[61]. Pourtant, le 11 mars 1905, le maire de Quiberon demande au sous-préfet de Lorient de faire intervenir la commission d'hygiène à Port-Maria, car depuis l'installation de l'usine Laureau tous les puits avoisinants, dont celui de Riguidel, sont contaminés par l'iode…

> *« L'eau sent l'iode à plein nez et le pain fabriqué avec cette eau sent aussi… jusqu'à ce jour, malgré que* (sic) *tout le monde dise que le pain fabriqué avec cette eau est indigeste et mauvais, aucun des boulangers n'a voulu porter plainte sous le fallacieux prétexte qu'il fournit du pain aux 8 ou 10 ouvriers qu'emploient ces messieurs »*[62]

Le 22 juillet 1916, Monsieur de Caillavet vend sa société à un industriel et pharmacien parisien, Paul Girard. Le 17 décembre 1919, P. Girard annonce au préfet qu'il va réunir à Beg er Land en un seul établissement, les usines de Port Maria et Beg er Land.

Ces industriels traitent les pains de soude pour en extraire principalement l'iode. L'opération est délicate, car une grande partie des iodures se trouve volatilisée du fait de la température élevée des fours et une autre partie s'allie avec la silice du sable formant des dérivés iodés insolubles[63]. On a tenté d'y remédier avec des fours spéciaux en brique. Mais aucune solution efficace n'ayant abouti, on en est resté à l'incinération dans les fosses creusées sur la côte ayant pour avantages de ne pas exiger l'emploi d'engins coûteux, d'être située à proximité du lieu de séchage du goémon[64], et de donner un revenu d'appoint à de nombreuses familles.

Le brûlage du goémon dans l'économie familiale des Hoedicais

La soude brute est payée par les usines en fonction de sa teneur en iode et du cours moyen de l'iode pendant l'année précédente. Bien qu'extrêmement pénible, ce travail effectué à Hoedic par les femmes apporte un utile complément de revenus. F. Escard relate qu'en 1881 :

> *« l'incinération des algues marines fait apporter dans l'île, année courante, de 8 à 12 000 francs payés par les fabriques de produits iodurés et bromurés de Beg-Ville, en Quiberon »*[65].

En 1903, Marcel Neveu évalue l'apport pour une année à 16 000 francs et ajoute que les industriels de Quiberon achètent la soude à raison de 60 francs

60. Archives départementales du Morbihan 1 Z 111
61. Archives départementales du Morbihan 5 M 218
62. Archives départementales du Morbihan 1 Z 111
63. 5 tonnes de goémon frais donnent 1 tonne de goémon sec qui donne 200 kg de soude brute et 2 à 3 kg d'iode pur. (Le Gall 1936)
64. Le Gall 1936.
65. Escard 1882, édition 2004, p. 40.

la tonne environ[66], soit un revenu de 62 000 euros de 2016 et un prix de la tonne à 233 euros[67] pour environ 267 tonnes.

En 1909, Raoul Anthony témoigne de l'importance que les Hoedicais accordent à cette industrie providentielle, qui *« rapporta ces dernières années aux Hoedikais un peu d'argent sur lequel ils ne comptaient pas ; aussi en parlent-ils avec un enthousiasme un peu comique comme d'une immense source de richesses »*[68]. Il confirme ainsi les propos que le recteur Yvon consigne en 1906 dans le cahier paroissial *« il y a moins de misère sur l'île, l'industrie de la soude aide »*.

La guerre de 1914-18 entraîne une augmentation de la demande d'iode dans tous les pays belligérants. Hoedic ne va pas en profiter. Lors de la déclaration de guerre, presque tous les hommes valides sont mobilisés et quittent l'île. Pour compenser ce départ, l'état décide, en novembre 1914, de verser des allocations aux familles. Les sommes versées sont modestes. Mais les femmes recevant désormais en allocation de quoi se procurer ce dont elles ont besoin, vont abandonner le travail de la soude[69] :

> *« Depuis la guerre, nos gens ont été assez heureux du fait des allocations militaires. Comme partout, le luxe a gagné du terrain et les femmes ont perdu l'amour du travail. Le travail de la soude, assez pénible, mais rémunérateur, laissait quelques ressources dans les familles, d'autant plus que le gain de la pêche, très aléatoire, ne suffisait pas. Les allocations ayant comblé le vide, le travail de la soude fut délaissé pendant la guerre »*[70].

Après la guerre, pour compenser la suppression des allocations, sur une intervention du recteur Pierre-Marie Le Bilboul (1919-1926), l'usine Le Gloahec de Saint-Pierre-Quiberon accepte de doubler le prix de la soude qu'elle achète aux Hoedicaises[71]. Les femmes reprennent alors le travail de la soude. Le recteur écrit dans le cahier de la paroisse :

> *« Le mouvement se déclencha aussitôt. Il n'y eut que 4 ou 5 familles à travailler le premier mois. À la fin de la saison, toutes sauf 2 ou 3, étaient à la côte. »*

En 1932, l'abbé Le Cam, actualisant les données de M. Neveu, rapporte que les Hoedicais tirent encore un profit important de la fabrication de la soude : 72 000 frs pour l'année 1931 ce qui équivaut à 43 200 euros en 2016[72], pour un prix à la tonne de 7 à 800 francs (480 €)... Environ 96 tonnes de soude sont donc produites en 1931 à Hoedic, en baisse sévère depuis les 267 tonnes de 1903.

À partir des années 1930, l'activité goémonière va peu à peu disparaître des rivages bretons. L'arrivée d'iode moins cher du Chili dès 1868, la concurrence du Japon à partir de 1902, puis la dépression économique de 1929, entraînent une grave crise de cette industrie.

66. Neveu 1903, p.68
67. Convertisseur Insee, à partir de 1901.
68. Anthony *in* Collectif 1909.
69. Buttin 2003, p. 115.
70. Péquart St.-J. 2007, p. 158.
71. Buttin 2003, p. 115.
72. Le Cam 1932, éditions 2004, p. 149.

Les usines ferment peu à peu le long du littoral. Dès 1923, l'usine Le Gloahec de Saint-Pierre-Quiberon est vendue pour devenir une conserverie de poissons et de légumes. Une concentration des entreprises s'opère. La société bretonne de Produits Chimiques et Pharmaceutiques[73], basée à l'Aber Wrac'h, résulte ainsi de la fusion, en 1929, de six établissements dont l'usine Girard de Beg er Land en Quiberon[74]. Certains tentent pourtant encore l'aventure. Le 16 août 1929, le préfet de Vannes autorise Jean Lamblardy, artisan à Saint-Pierre-Quiberon, à établir une fabrique de soude et d'iode de première classe à Portivy[75]. Elle fonctionnera jusqu'à l'Occupation, fabriquant à l'occasion de la javel…[76]

J.-P. Hirien a décrit, pour le Léon, les conséquences dramatiques de la baisse du prix de la soude pour les goémoniers et leurs familles. Ils sombrent dans la misère. Ceux qui le peuvent quittent la côte et tentent de trouver de l'embauche en ville, difficile déracinement auquel se rajoute un sentiment de déclassement social[77].

Pour Hoedic, nous n'avons pas d'information sur la date exacte de la fin de l'exploitation du « goémon soude », elle a dû se produire peu après 1931[78]. De même que dans le Léon, la baisse du prix de la soude porte un coup fatal à cette activité rémunératrice dès 1931. L'arrêt du brûlage contribue au bouleversement d'une économie insulaire déjà fragilisée par l'accroissement de la population concomitant de l'abandon progressif de l'agriculture. Ce déséquilibre se traduira par une émigration importante des Hoedicais vers le continent dans la fin des années 1930[79]. Émigration que n'a d'ailleurs pas connue l'île de Houat, sans activité goémonière.

Au début des années 1960, une autre récolte se développe sur l'estran, celle du « goémon blanc », le *Chondrus crispus*[80]. Les carraghénanes qui en sont extraits sont surtout utilisés dans l'industrie agroalimentaire pour leurs propriétés gélifiantes. Et à Houat, l'écloserie de homard est recyclée en 1994 par la société Daniel Jouvance pour produire des microalgues, ou phytoplanctons, destinées aux produits de beauté… Les îles restent toujours proches, par leurs activités, du milieu qui les baigne.

L'auteur

Marie-Claude Le Nevé, historienne et informaticienne, est résidente à Hoedic.

73. Archives départementales du Finistère 54 U 10/13.
74. Le regroupement concerne l'usine Glaizot de l'Aber Wrac'h, Caroff de Portsall, Schang de Pont-Croix, Derrien de Pont-l'Abbé, Roussel de Loctudy et Girard de Quiberon. Archives départementales du Finistère 54 U 10/13.
75. Archives départementales du Morbihan 1 Z 111.
76. Colas 2010, p. 115.
77. Hirien 2012.
78. L'abbé Le Cam écrit en 1932 que les Hoedicais retirent pour 1931 encore un certain revenu de cette activité.
79. Buttin 2017, p. 13-14.
80. Buttin 2016, p. 30- 31.

Remerciements

Merci à Pierre Buttin pour le relevé précis des fours à goémon et l'iconographie qui illustre cet article.

Iconographie

MLV, fonds Melvan ; DLN collection Dominque et Marie-Claude Le Névé ; PB, Pierre Buttin ; ER, Emmanuelle Rogard ; MA collection Marc Allanic ; Jacques Henriot (*in Le Telegramme) ;* MB, photo Michel Bolo ; JNL, Jean-Noêl Lanoé.

Références

- Arzel P., 1987 — *Les Goémoniers*, Le Chasse-Marée, éditions de l'estran, 305 p.
- Arzel P., 1994 — L'exploitation des algues en Bretagne. *Études rurales*, n° 133-134, Littoraux en perspectives, p. 113-126 ;
- Bachelot de la Pylaie J.M., 2004 — *Voyage d'un naturaliste dans les îles de Houat et d'Hédic, 1825/1826*. Melvan, 176 p.
- Betton J.-S., 2015 — La vie à Houat et Hoedic au Siècle des Lumières. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, p. 69-83.
- Buttin H., 2003 — *Passeport pour Hoedic*. Éditions des Écrivains, 260 p.
- Buttin H., 2012 — Chronique de la seconde guère mondiale à Hoedic. *Lettre de Melvan*, n° 19, p. 7.
- Buttin P., Blanchet J., Allanic M., 2016 — Les « derniers Hoedicais », chronique des années 1945-1973. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 13, p. 9-128.
- Buttin P., 2017 — Mille ans d'histoire, Hoedic et Houat entre passé et avenir. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 14, p. 9-22.
- Colas B., 2010 — *Quiberon, au fil des cartes, tome III, Saint-Pierre Quiberon, Houat, Hoedic*. Bernard Colas, 309 p.
- Constant CH., 1881 — *Codes des établissements industriels classés (ateliers dangereux, insalubres ou dangereux).* Paris, A.Durand et Pedone Lauriel éditeurs.
- Collectif, 1909 — Présentations et discussions, 877e séance. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V° série, tome 10, p. 1-9.
- Daudet A., 1880 — La moisson au bord de la mer. *in Les contes du lundi.* Paris, A. Lemerre, p. 310-317.
- Delalande J-M (abbé), 1850 — *Hoedic et Houat-Histoire, moeurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan*. Réédition Res Universis 1993, 120 p.
- Desouches M-J., 1972 — La récolte de goémon et l'ordonnance de la Marine. *Annales de Bretagne*, tome 79, numéro 2, p. 349-371.
- Escard F., 1882 — *Les Pêcheurs d'Hoedic-Etude sur les pêcheurs-agriculteurs de l'île d'Hoedic*. Rééditions La Découvrance, 2004, 85 p.
- Gautier M., 1947 — Notes sur la géographie de l'iode. *Annales de Géographie*, tomme 56, n° 303, p. 203-206.
- Gloess P., 1919 — Les plantes marines. Leurs utilisations. *Bulletin de l'Institut Océanographique*, n° 350, fondation Albert 1er, Prince de Monaco.
- Guillemet D., 2000 — *Les îles de l'Ouest de Bréhat à Oléron du Moyen-âge à la Révolution*. Geste éditions, 360 p.
- Hartemann C., 2006 — Auguste Brizeux (1803 – 1858), Hoedic idéalisée. *Melvan, La Revue des deux îles, n°* 3, p. 175-186.
- Hartemann C., 2013 — Houat et Hoedic dans le voyage en France d'Ardouin-Dumazet, *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 10, p. 138-160.
- Hirien J.P., 2012 — La grande pitié des goémoniers dans les années 1930, la crise goémonière dans le pays du Léon et des Abers à travers la presse locale. *Pagan*, n° 14, Ecomusée de Plougerneau.

- Le Cam L. (abbé), 1932 — *Houat et Hoedic : histoire, charte, récits de voyages*. Rééditions La Découvrance, 2004, 179 p.
- Le Gall J., 1936, — Mémoires de l'office des pêches maritimes. N° 12, *Manuel des pêches maritimes françaises*, n° 12, fascicule 4, p. 65-88.
- Neveu M., 1903 — *Les îles de Houat et d'Hoedic*. Thèse de doctorat, Arthur Rousseau éditeur-Paris.
- Rogard E., 2011 — La passé goémonier des deux îles. *Lettre de Melvan*, n° 17, p. 6.
- Péquart S.-J., 1938 — La décadence économique d'une île, *Melvan, La Revue des deux îles* n° 4, p. 149-172.

Ont aussi été consultées les archives départementales du Morbihan, les archives départementales du Finistère, les archives en ligne de la Bibliothèque nationale de France (Gallica) et divers sites internet. Les références précises sont indiquées en notes de bas de page.

Les monuments aux morts de Houat et d'Hoedic

Près des églises de Houat et d'Hoedic, deux fusiliers marins sont figés pour l'éternité. Érigés au sommet des monuments dédiés aux vingt-deux îliens morts pendant la Grande Guerre, ces statues identiques furent offertes par un filateur de Cholet, Georges Turpault, propriétaire du célèbre château à l'entrée de Port-Maria (Quiberon).

Viviane van Voorhees

Début août 1914, les habitants de Houat et d'Hoedic voient les hommes mobilisés, de 19 à 51 ans, partir pour les villes dépôts du Morbihan, Vannes, Lorient et Pontivy, puis vers les champs de bataille.

> *« Le jour de la mobilisation, deux grands dundees quittent le port de Houat en emmenant les mobilisés au milieu des pleurs des familles*[1] *».*

À Hoedic, les trois pavillons de mobilisation générale sont hissés sur le sémaphore. Stupéfaite, la population apeurée est dehors. Le lendemain, 2 août, les appelés embarquent sur un canot réquisitionné. Le seul pêcheur qui n'est pas sur l'île ce jour-là, mais à bord du dundee l'*Espérance*, au large de Belle-Île, rejoindra directement Le Palais sans rentrer à Hoedic.[2]

En 1918, au terme de quatre longues années de conflit, les îles sœurs pleurent les hommes qui ne sont pas revenus. *« Sur les 44 mobilisés, 11 ne reviendront pas, soit 8 % de la population masculine houataise. Certaines familles perdront 3 hommes »*[3]. Hoedic dénombre aussi 11 disparus. Même si en Bretagne, les familles de marins ont l'habitude d'enterrer leurs morts sans récupérer les corps, l'absence de trace physique est un immense choc.

Pourtant, dès l'armistice, le rapatriement des dépouilles est à nouveau possible. *« La gare de Vannes devint ainsi le point centralisateur d'arrivée de ces convois spéciaux, à partir de laquelle les dépouilles mortelles étaient dirigées vers leur destination finale de sépulture »*[4]. Mais la mise en œuvre de procédures complexes dissuade beaucoup de familles d'entamer les démarches indispensables à la récupération des corps. C'est ainsi que naît une puissante vague mémorielle autour de cette « génération perdue ».

> *« Si quelques dizaines de monuments du souvenir avaient été érigés à la gloire de la Grande Armée ou en mémoire des combattants anonymes de la débâcle de 1870, l'hommage aux soldats disparus change de nature et de dimension avec*

1. Gaston-Mathé 1995.
2. Cahier de la paroisse d'Hoedic, 1914. Le pêcheur en question sera versé dans l'infanterie, fait prisonnier et ne reviendra à Hoedic qu'en janvier 1919.
3. Gaston-Mathé 1995.
4. Jean-Yves Rio « Le retour des morts du front », Forum 14-18 en ligne.

l'apparition des monuments aux morts, tels qu'on les connaît, à la fin de la Grande Guerre (1914-1918). Pour la première fois, en effet, on « nomme » les victimes : on leur accorde ainsi une identité propre de soldat et d'homme, c'est-à-dire qu'on affirme à la fois la personnalisation de chaque sacrifice et la solidarité de tous les citoyens-soldats. Ces longues listes de noms gravées sur la pierre des monuments portent cette dualité mémorielle : l'identification exhaustive, individuelle et nominative de chaque mort au combat et, parallèlement, une commémoration collective du conflit, via le symbole de la liste, de l'énumération. »[5]

Le cadre réglementaire

La Loi du 25 octobre 1919 organise *« la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre »*.

« Les noms des morts pour la France au cours de la guerre seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon. En outre, l'État remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les noms de ses combattants morts pour la France et qui sera tenu à la disposition des habitants. Un monument national commémoratif des héros de la guerre tombés au champ d'honneur sera élevé à Paris. En outre, des subventions seront accordées par l'État aux communes pour glorifier les héros morts pour la Patrie (notamment à travers l'édification de monuments). Enfin, tous les ans, le 1er ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie, organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires. »

Comme il est d'usage, des circulaires d'application apportent des précisions complémentaires sur la mise en œuvre de la loi :

« - Les monuments aux morts sont considérés comme des monuments publics. À ce titre — en vertu de la loi de 1905 —, ils ne doivent pas porter de croix s'ils sont implantés dans un lieu public.

- Une commission départementale est chargée de veiller à la qualité artistique des monuments érigés. Dans le Morbihan, elle est composée outre du préfet, de l'architecte départemental et du professeur de dessin du lycée Jules Simon (Vannes). Les dossiers sont ensuite instruits à la préfecture avant d'être transmis au ministère de l'Intérieur qui les approuve par décret. »[6]

Côté financier, le montant des subventions accordées aux communes est fixé par la Loi de finances du 31 juillet 1920, selon une méthode complexe, associant la proportion du nombre de morts (par rapport au nombre d'habitants de la commune calculé lors du recensement de 1911), cumulée éventuellement avec une subvention complémentaire liée à la richesse de la commune et une participation du Conseil général. Une fois le financement bouclé, le constructeur — choisi par concours ou selon un contrat de gré à gré — peut intervenir.

En Bretagne, l'ensemble de ces procédures est globalement respecté. Le manque de ressources et la pression sociale en faveur de la construction rapide des monuments conduisent les communes à faire des choix plutôt simples et à préférer leur implantation dans les cimetières (où les signes religieux sont toujours permis) ou à proximité des églises.

5. Jagorel 2014.
6. Baron 1988.

« L'implantation des monuments aux morts sur tout le territoire français intervient, rappelons-le, quinze ans à peine après la loi de séparation de l'Église et de l'État (1905). Le rapport de force entre la République et l'Église est omniprésent dans l'histoire mémorielle de la Grande Guerre.

Par la loi de finances de 1920, l'État subventionne la construction des cénotaphes, à condition qu'ils ne se rattachent à aucun culte (l'État ne les reconnaît plus). Pour contourner la loi, beaucoup de villages dissimulent les symboles religieux derrière des ornements cruciformes (épées, croix de guerre). Dans la majorité des communes, deux monuments aux morts ont été érigés : l'un dans l'espace public (place du village, mairie, école) et l'autre dans l'église (ce dernier recense les paroissiens tombés au combat). » [7]

C'est effectivement le cas à Houat où une plaque de marbre dans l'église Saint-Gildas rappelle le nom des onze paroissiens disparus suivi du jour exact de leur décès. La locution latine *« Requiescant in pace »* (qu'ils reposent en paix) est gravée en bas de la stèle.

Les démarches des deux îles

La municipalité d'Hoedic ne tarde pas à délibérer sur le sujet, comme en témoignent les échanges, ci-dessous, avec les services préfectoraux[8].

Lettre du maire, Ange Le Scoarnec, le 29 octobre 1920 à M. Albert Mony, sous-préfet de Lorient :

« Après avoir consulté le conseil municipal, j'ai l'honneur de vous rendre compte du vœu émis à la réunion de ce jour. Nos ressources ne nous permettront pas d'ériger un monument digne des héros de la commune morts pour la Patrie, une souscription a été ouverte à l'effet d'avoir une plaque commémorative sur laquelle seraient inscrits les noms de nos glorieux compatriotes. Pour diminuer d'autant la charge qui pourra peser sur de modestes bourses, le Conseil municipal est d'avis d'affecter la somme qu'il vous plaira de nous attribuer à l'achat de la plaque qui pourra coûter de 200 à 300 Frs suivant les ressources ».

Réponse du sous-préfet de Lorient :

« Je vous informe que la Commission départementale accorde 10 fr par mort constatée de la commune, mais sans que le montant de cette subvention puisse dépasser le quart de la dépense engagée. Je vous prie donc de m'adresser le devis détaillé de la dépense d'acquisition et d'installation de votre plaque commémorative ».

En l'absence de réponse, la préfecture relance la mairie par lettre datée du 4 février 1922. Le maire répond alors :

« La question de la plaque commémorative a été abandonnée. Pour répondre à un désir de la population, le conseil serait d'avis d'ériger un monument. Dès que le conseil municipal aura décidé définitivement l'affaire, une souscription sera ouverte ».

La correspondance entre la municipalité et les services préfectoraux s'arrête là. L'inauguration du monument aux morts financé par Georges Turpault, 7 mois plus tard (*cf. infra*), laisse à penser que la prise en charge, entre-temps, a été assurée directement par l'industriel choletais.

7. Jagorel 2014.
8. Archives départementales du Morbihan, 2 O85/0666, 0667, 0669, 2 O86 0671.

Pour Houat, aucune trace officielle de contact entre la mairie et la préfecture avant fin juillet 1922, date à laquelle le maire, Louis Le Hyaric, fait la demande *« d'allouer une subvention en argent à la commune pour l'aider à solder les dépenses qu'elle s'est imposée pour l'érection du monument aux morts de la guerre »*. Il semble donc que la commune ait géré en toute autonomie la décision d'ériger son monument aux morts.

Le 2 août 1922, la réponse de Pierre Guillemaut, préfet de Vannes au maire sollicite les mêmes documents que ceux requis pour Hoedic. Un devis des travaux très détaillé est transmis par la mairie, ainsi qu'une liste des souscripteurs : 6 pour 534 Frs[9]. Le 4 novembre 1922, un courrier de la préfecture de Vannes demande à « Mr le Maire » de bien vouloir faire parvenir dès que possible le dessin du poilu qui doit surmonter le monument. Quelques jours plus tard, le 7 novembre, la réponse du maire surprend quelque peu puisqu'elle informe la préfecture… de l'inauguration du monument aux morts, le 22 septembre !

> *« J'ai l'honneur de vous faire savoir que le monument aux morts de la commune de Houat est achevé et qu'il a même été inauguré en présence de Monsieur le Préfet, le 22 septembre 1922, sous la présidence de Mr le sous secrétaire d'État à la Marine marchande. »*

L'inauguration des monuments

Les monuments aux morts des deux îles ont bien été inaugurés à cette date, comme le relate le *Nouvelliste du Morbihan* dans ses colonnes, à travers un récit détaillé pour chacune des deux îles :

> *« Vendredi a eu lieu l'inauguration des monuments élevés pour les îles sœurs Houat et Hoedic, à la mémoire de leurs enfants morts pour la France. Chacune des deux îles possède désormais un mémorial identique : un fusilier marin de bronze montant la garde sur un bloc massif de granit. Ces sujets commémoratifs sont particulièrement bien choisis, car ces héros, dont ils glorifient la mémoire, sont les fils d'une vaillante population de marins. Ces simples, mais très dignes monuments, ont pu être édifiés grâce aux souscriptions ouvertes parmi les habitants et surtout grâce à la générosité de M. Turpault, le grand industriel de Cholet, qui, résidant l'été à Quiberon depuis de longues années, se plait à être le bienfaiteur des braves gens de cette partie du littoral breton.*
>
> ***La cérémonie à Houat***
> *À 9 heures, les autorités sont réunies sur le môle de Port Haliguen. Nous remarquons à côté de M. Rio, sous-secrétaire d'État à la marine marchande, MM. Guillemaut, préfet du Morbihan ; Duran, sous-préfet ; Guilloteaux et Brard, sénateurs ; Bouligand, Lamy, Sévène, Marchais, Mulion, députés ; Uchan, chef de cabinet du préfet ; Zacharie Le Rouzic, conseiller d'arrondissement du canton ; le docteur Letoux ; l'administrateur de l'Inscription maritime d'Auray, ainsi que Mad. et M. Turpault. M. Rio, suivi des personnes qui l'accompagnent, embarque sur une vedette, qui transporte les passagers à bord du contre-torpilleur* Opiniâtre *venu spécialement de Brest pour conduire le ministre aux îles. À 10 heures, l'*Opiniâtre *appareille dans le brouillard. En doublant le rocher de la Teignouse, on voit la triste épave du cuirassé* France *qui, la*

9. 600 € 2016, selon INSEE.

marée étant basse, se distingue très nettement. Près de la coque du grand navire perdu, des remorqueurs continuent inlassablement leur travail de sauvetage.

Bientôt le contre-torpilleur arrive près de l'île de Houat. Les passagers débarquent sur la grève qui s'étend au bas du bourg dont on aperçoit les maisons serrées autour de l'église. Là M. Le Hyaric, maire de l'île, entouré de son conseil municipal et accompagné de M. Samzun, conseiller général de Belle-Île, et de M. Deschamps, instituteur, reçoit les autorités qui se rendent immédiatement à l'église où un service solennel est célébré à la mémoire des enfants de la paroisse morts pour la France. Dans une très belle et émouvante allocution, M. Bec, recteur de l'île, rappelle le sacrifice sublime des héros. Puis, processionnellement, le cortège officiel se rend au pied du monument édifié sur la place de l'église.

Après la bénédiction, M. le maire procède à l'appel des morts. À chacun des noms, un grand mutilé de la guerre, M. Picot, syndic des gens de mer, répond gravement : « mort au champ d'honneur ». *M. Le Hyaric prononce ensuite un impressionnant discours évoquant les vertus dont les héroïques enfants de Houat ne cessèrent de faire preuve au cours de la Grande Guerre. Puis MM. Zacharie Le Rouzic, Marchais, Guilloteaux et Rio prirent tour à tour la parole pour rendre hommage aux glorieux martyrs. Tous ces discours furent très applaudis, notamment celui de M. Rio qui fut prononcé en breton.*

Il était bien près d'une heure lorsque, la cérémonie terminée, les personnalités présentes et les notabilités de l'ile se rendirent déjeuner à l'hôtel où elles furent les hôtes de Mad. et M. Turpault. Aucun toast ne fut porté au dessert, mais M. Le Hyaric tint cependant à exprimer, au nom de ses administrés, à Mad. et M. Turpault toute sa reconnaissance et celle de ses compatriotes. Il dit que pour manifester ce sentiment général de gratitude envers les généreux bienfaiteurs de l'île, la municipalité de Houat avait décidé que la place de l'église serait dénommée : place Madame Georges Turpault.

La cérémonie à Hoedic

*Comme il était déjà trois heures, les notables houatais prirent congé de leurs officiels visiteurs qui s'embarquèrent sur l'*Opiniâtre*, lequel, en quelques minutes, les amena sur la côte de l'île sœur Hoedic où M. Le Scouarnec, maire, et ses conseillers municipaux les attendaient. À travers les dunes, car à Hoedic les chemins sont inconnus, le cortège officiel monte jusqu'à l'église. À l'issue de la cérémonie religieuse, qui fut marquée par une remarquable allocution de M. Le Biboul, recteur de l'île, ont lieu la bénédiction et l'inauguration du monument qui s'élève au pied de l'église, dominant le village et le grand océan. Comme à Houat, un marin de bronze monte la garde autour du souvenir douloureux qu'évoquent les noms inscrits sur la plaque en marbre fixée sur le roc qui forme le rude socle de cette vivante statue de héros.*

Après l'appel des morts, auquel M. Clément Bayon, un ancien combattant, a répondu pour chacun d'entre eux la phrase consacrée, M. le maire rappelle en des termes très émouvants la gloire des enfants d'Hoedic tombés pour la défense du sol national. M. Zacharie Le Rouzic, s'exprimant en breton, fait à son tour l'éloge des héroïques soldats accourus au secours de la patrie en danger, puis MM. Brard et Guilloteaux, sénateurs, prennent la parole après lui. Avec éloquence, les deux parlementaires disent combien nous devons être reconnaissants à ceux qui, en chassant nos ennemis hors de France, ont servi la cause de la liberté et de la civilisation. Les deux orateurs insistent sur la grande leçon d'union sacrée qui se dégage de leur incomparable sacrifice, leçon qui, disent-ils, ne doit pas être oubliée. Enfin, M. Rio, parlant dans la langue du pays, s'incline à son tour devant la mémoire des

combattants de la Grande Guerre. Les fils des îles morbihannaises dont il connaît la ténacité et le courage furent, dit-il, parmi les plus braves. Honneur leur en soit rendu. Chacun de ces discours fut salué de chaleureux applaudissements qui prouvèrent aux orateurs qu'ils avaient su répondre par leurs paroles, aux profonds sentiments éprouvés par leur auditoire.

*Après la cérémonie, un vin d'honneur fut offert par la municipalité à la mairie, puis les autorités regagnèrent l'*Opiniâtre *qui mit le cap sur Port Haliguen. Dans les îles sœurs, on parlera longtemps de cette belle journée commémorative qui célébra dignement l'héroïsme des enfants de Houat et Hoedic morts pour la France. »*[10]

Georges Turpault, un capitaine d'industrie philanthrope

Qui est donc Georges Turpault, ce généreux donateur, dont le nom apparaît soudain dans l'histoire des monuments aux morts de Houat et d'Hoedic ?

Né en 1858, à Cholet (Maine et Loire), Georges-Alexis est le fils de Léontine et d'Alexandre Turpault, fondateur des Établissements Turpault, une filature de Cholet, spécialisée dans le linge de maison haut de gamme. L'entreprise est récompensée lors des Expositions universelles de Paris (1878 et 1889) pour la qualité de ses toiles et son engagement militant contre les tissus d'importation. En cette fin du XIX^{e} siècle, Alexandre Turpault participe à l'essor de la distribution moderne et au développement des grands magasins parisiens. Il est ainsi le principal fournisseur de blanc du Bon Marché, dont le fondateur Aristide Boucicaut est l'un de ses amis. Ensemble, Ils créent la première grande promotion de linge appelée « Le mois du Blanc » toujours d'actualité, en 2018…

Au décès de son père, Georges-Alexis — appelé plus communément Georges — assure, la direction de l'importante maison Turpault.

« Initié dès son plus jeune âge à tous les secrets du métier, il prenait pour lui seul toutes les charges et toutes les responsabilités. (…). Assurer le développement de son industrie en toute indépendance, éviter toute spéculation, ne livrer que des produits d'un goût parfait et d'une qualité irréprochable, telles étaient ses directives ».[11]

Ce grand capitaine d'industrie, républicain convaincu, administrateur de la succursale de la Banque de France à Angers, est aussi, à l'image de son père, un chef d'entreprise, paternaliste et philanthrope. Proche de son personnel avec lequel, aidé de son épouse, il entretient des relations quasi familiales.

« Georges Turpault était d'une grande bonté, c'était le trait dominant de son caractère. À côté de l'examen technique et méticuleux des questions dans lequel il faisait preuve d'un esprit indépendant et positif, il attachait une importance particulière à l'élément moral (…) ».[12]

Pendant la guerre, il avance des fonds sans intérêts à la ville de Cholet afin qu'elle achète une ferme abandonnée pour y cultiver des légumes et nourrir une partie de la population.

Comme de nombreux industriels de l'époque, Georges Turpault choisit de construire une résidence de villégiature au bord de la mer. C'est sur l'extrémité

10. *Nouvelliste du Morbihan*, 27 septembre 1922.
11. Discours prononcé par Georges Fortin le président du conseil d'administration du Crédit de l'Ouest aux obsèques de Georges Turpault le 17 novembre 1922, Fortin 1922.
12. *Ibid*.

de la presqu'île de Quiberon, à la pointe de Beg er Lann, sur l'emplacement d'une ancienne batterie, qu'il fait édifier, en 1904, un manoir de style anglo-médiéval baptisé « le Château de la mer ». Avec ses 500 m² de surface habitable et son parc de 5000 m², la résidence — baptisée Château Turpault par les Quiberonnais — est toujours l'un des sites emblématiques de la presqu'île.

Ce château romantique à toitures aigües et tourelles est utilisé comme décor de cinéma et a inspiré les écrivains. *« Devant nous, posé sur une langue de rochers battue par la mer, apparaissait la silhouette fantomatique du château Turpault avec ses tours chapeautées de toits pointus à six pans »*, relate Michel Le Person dans son ouvrage *Belle-Île en Rouge*.

En 1940, la demeure est occupée par les Allemands qui la fortifient et murent ses fenêtres. À la Libération, Mme Turpault cède le château, en piteux état, à Marcel Robert, ancien maire de Quiberon. Sa veuve le vend en 1967 à Ferdinand Richard, qui lui-même le revend en 2014. *« Les nouveaux propriétaires ont eu un coup de cœur pour le château, ils l'ont visité le 30 décembre, en pleine tempête »*[13]. Le montant précis de la transaction et le nom de l'acheteur ne sont pas connus.

13. Quiberon : le château Turpault vendu, *Ouest-France*, 15 avril 2014.

Sur l'extrémité de la presqu'île de Quiberon, à la pointe de Beg er Lann, Georges Turpault fait édifier, en 1904, un manoir de style anglo-médiéval baptisé « le Château de la mer ». Carte postale *circa* 1925.

Liste des morts d'Hoedic

« Aux enfants d'Hœdic morts pour la France, guerre 1914-1918 ».

- Jean-Marie Blanchet, matelot au 2e régiment de fusilier marin, décédé le 19 octobre 1914, à Beerst (Belgique), âgé de 26 ans.
- Jean-François Marie Blanchet, tué au combat, comme fusilier-marin, à Dixmude (Belgique) le 26 octobre 1914, à l'âge de 23 ans.
- Jean Vincent Blanchet, tué à Mesnil-les-Hurlus (Marne) le 5 mars 1915, âgé de 35 ans.
- Joseph Pierre Marie Le Fur, tué au combat, comme soldat du 2e régiment d'infanterie coloniale à Fontaine-Houyette (Marne) le 12 août 1915, à l'âge de 35 ans.
- Alphonse Marie Blanchet, fusilier marin décédé le 10 décembre 1915 des suites de ses blessures à l'hôpital mixte de Dunkerque (Nord), inhumé au cimetière militaire de Zuydcoote, âgé de 23 ans.
- Joseph Marie Le Fur, décédé le 17 juin 1917, en mer, à l'âge de 35 ans.
- Joseph le Scoarnec, décédé le 29 août 1917 à Kea, Grèce, âgé de 34 ans.
- Denis Marie Blanchet, matelot sur le cuirassé *Voltaire*[1] décédé le 19 mai 1918, à l'hôpital de Corfou, Grèce, à l'âge de 38 ans.
- Pierre Mathieu Le Fur, décédé le 13 septembre 1918 à Salonique, Grèce, à l'âge de 30 ans.
- Désiré Joseph Marie Penn, décédé le 15 décembre 1914, à l'âge de 20 ans.
- Allain Le Gurun, décédé le 7 avril 1915.

1. Mis en service actif en 1911, le *Voltaire* participe à la première guerre mondiale avant d'être remis à neuf entre mai et octobre 1918. Le 10 octobre, il est torpillé à deux reprises par le U-Boot allemand UB-48 au large de l'île grecque de Milos. Il est ensuite réparé puis modernisé entre 1922 et 1925 afin d'améliorer sa protection contre les sous-marins. Le bateau est échoué en 1936 au sud de la presqu'île de Rhuys (Morbihan) pour servir de cible aux exercices de tir de la Marine et de l'Aéronavale. Il fut démantelé à partir de 1948.

Georges Turpault, au fil de ses séjours à Port-Maria est devenu un homme de la mer, qui lors de ses sorties en baie de Quiberon, est amené à côtoyer les pêcheurs. Par ailleurs, une de ses relations proches, Georges Fortin, président-fondateur du Crédit de l'Ouest[14], a acquis, au début du siècle, le fort du Beniguet, à l'extrémité ouest de l'île de Houat[15]. Les deux hommes, collaborateurs au sein de la même banque — Georges Tulpault est vice-président du Crédit de l'Ouest — passent vraisemblablement du temps ensemble entre Quiberon et Houat. Cette relation amicale contribue à éclairer la généreuse démarche du filateur choletais à l'égard des îles sœurs.

« La mer l'avait toujours attiré ; il avait navigué depuis sa jeunesse sur la mer bretonne ; il voulut connaître plus tard les routes de l'océan qui mènent jusqu'à l'Inde mystérieuse qu'il visita en compagnie de Georges Clémenceau[16]*. Il n'avait rapporté*

14. La banque Veuve Fortin et fils d'Angers fusionne, en 1912, avec sa consœur Veuve Delhumeau de Cholet (créée en 1844) pour devenir le Crédit de l'Ouest, en 1913, qui fusionnera à son tour avec le Crédit nantais, en 1957 pour former le Crédit industriel de l'Ouest, puis le CIC. (Lescure 2002)
15. Vielvoye 2017. À noter que Georges Fortin (1882-1959) et son épouse, Jeanne, sont enterrés dans le cimetière de Houat.
16. Georges Turpault avait été invité par Georges Clémenceau, en 1920, à participer à une chasse au tigre, en Inde.

AUX ENFANTS D'HŒDIC
MORTS POUR LA FRANCE
GUERRE 1914-1918
BLANCHET Jean Marie 19 Octobre 1914
BLANCHET Jean François 26 Octobre 1914
BLANCHET Jean Vincent 5 Mars 1915
LE FUR Joseph Pierre 12 Août 1915
BLANCHET Alphonse 10 Décembre 1915
LE FUR Joseph Marie 17 Juin 1917
LE SCOARNEC Joseph 29 Août 1917
BLANCHET Denis 19 Mai 1918
LE FUR Pierre Mathieu 13 Septembre 1918
PENN Désiré 15 Décembre 1914
LE GURUN Albin 7 Avril 1915

Liste des morts de Houat

« Aux enfants de Houat morts pour la France, guerre 1914-1918 ».

- Jean-René Le Gurun, décédé à Mesnil les Hurlus (Marne), le 12 mars 1915 ; soldat du 91e d'infanterie, âgé de 34 ans.
- Patern Eugène Le Scouarnec, décédé entre Auberive et Saint-Hilaire-le-Grand (Marne), le 1er novembre 1915 ; soldat du 94e régiment d'infanterie âgé de 25 ans.
- Mathurin Joseph Le Gurun, disparu le 26 novembre 1916, dans le torpillage du cuirassé *Suffren*[1], au large de Lisbonne, à l'âge de 24 ans.
- Antoine Marie Le Gurun, décédé, le 17 avril 1917, au lieu dit La Vallée-Foulon (Aisne) ; soldat au 33e régiment d'infanterie coloniale, âgé de 34 ans.
- Émile Joseph Le Fur, décédé à Dranentre (Belgique) le 29 avril 1918, 83e régiment d'infanterie, âgé de 27 ans.
- Yves Joseph Le Scoharnec, décédé à Bordeaux à bord du vapeur *Niagara* le 30 novembre 1918, âgé de 23 ans.
- Hippolyte Hyaric, décédé, le 14 juin 1918 à l'hôpital maritime de Lorient, âgé de 19 ans.
- Dominique Le Gurun, décédé à Saint Mandrier, commune de La Seyne-sur-Mer, le 1er novembre 1918 ; matelot sur le cuirassé *Vérité*[2] âgé de 29 ans.
- Jean-Arthur Deschamps, disparu le 11 janvier 1918 dans le torpillage du cargo-vapeur *Barsac*[3], en baie de Seine, à l'âge de 28 ans.

« 1945 »

- Charles Le Berre, décédé en mer le 8 janvier 1945.

« Aveit Doue had aveit Frans » (pour Dieu et pour la France)

1. Après avoir participé aux opérations de Gallipoli et de Salonique, le *Suffren* en route vers Lorient est torpillé, au large des côtes portugaises, par un sous-marin allemand, le 26 novembre 1916. Les dégâts infligés aux Dardanelles ne lui permettent qu'une vitesse de 10 nœuds, réduite à 9 nœuds, compte tenu du mauvais temps ; en outre, il est sans escorte au moment de l'attaque. La torpille ayant atteint les moteurs, le *Suffren* coule en quelques secondes, emportant par le fond ses 648 membres d'équipage.
2. Durant la Grande Guerre, le *Vérité* participe essentiellement à des patrouilles en mer Méditerranée pour couvrir les mouvements du 19e corps d'armée français entre l'Algérie et la métropole.
3. Le 9 janvier 1918, au terme de près de 3 mois de tergiversations entre les ministères de la Marine, des Travaux publics et de la Guerre, le *Barsac* embarque par transbordement les quatre cinquièmes des 2 880 tonnes (soit environ 2 000 tonnes) de terre de nickel, transportées de Nouvelle-Calédonie à Brest par *Amiral-Halgan*, voilier de la Société des chargeurs de l'Ouest, affrété par la société Le Nickel, laquelle a choisi la succursale de Brest comme agent consignataire. Ayant mis le cap sur Le Havre où il doit verser son chargement, Le *Barsac* est torpillé et coulé, au soir du 11 janvier, à 14 milles de son port d'arrivée. 20 membres d'équipage périssent dans le naufrage. (site internet de la Worms & Cie)

de ces lointains rivages que l'amour définitif de la vieille Armorique. Autant que l'âme humaine peut trouver ici-bas le bonheur, il était heureux dans sa belle villa de Quiberon où tant d'amis ont reçu l'hospitalité la plus cordiale. Il aimait la vaillante race des pêcheurs bretons et se plaisait à partager son existence sur ce petit vapeur dont le passage était amicalement salué par les barques aux voiles brunes. Là aussi, c'était le bien qu'il se plaisait à faire. Il avait créé pendant la guerre l'hôpital de St-Julien de Quiberon, aidé dans la plus large mesure la coopérative des Marins et laissé dans tant de petites maisons aux murs blanchis et aux toits de chaume, ce qu'il fallait pour

AUX ENFANTS DE HOUAT
MORTS POUR LA FRANCE
GUERRE 1914 - 1918
1915
LE FUR Armand
LE GURUN Jean René
LE GURUN Pierre-Louis
LE SCOHARNEC Patern
1916
LE GURUN Mathurin
1917
LE GURUN Antoine
1918
DESCHAMPS Jean
LE FUR Emile
LE HYARIC Hippolyte
LE GURUN Dominique
LE SCOHARNEC Yves
1945
LE BERRE Charles
Aveit Doué hag aveit Frans

équiper la barque, bien élever les enfants et hélas, suppléer la disparition du père mort face à l'ennemi ou disparu en mer »[17].

Georges Turpault meurt subitement, à Paris, le 13 novembre 1922 — soit moins de deux mois après l'inauguration des monuments aux morts de Houat et d'Hoedic — laissant sa veuve, Marguerite Audineau, légataire universelle.

> *« Il sera enterré le 17 novembre en l'église Saint-Thomas-d'Aquin en présence de Mme Turpault sa veuve, M. Forest son beau-frère ancien député du Morbihan et de nombreuses personnalités dont M. Guisthau, ancien ministre de la Marine, M. Guérineau maire de Cholet. Après la cérémonie le corps fut inhumé au Père-Lachaise ».*[18]

Aujourd'hui, 170 ans après leur création, les Établissements Turpault sont toujours spécialisés dans le linge de maison haut de gamme fabriqué, dorénavant, dans leurs ateliers de Nieppe (Nord).

Après l'inauguration…

Mais l'histoire des monuments aux morts n'est pas terminée… il revient ensuite à chaque commune d'édifier le socle de granit devant supporter la statue en fonte du fusilier marin.

Ainsi, six mois après l'inauguration, on note dans une délibération du conseil municipal d'Hoedic, le 25 février 1923 :

> *« Il nous a été impossible dans le courant de l'année dernière de construire un soubassement digne de la statue payée par Mr Turpault, de regrettée mémoire. La commune n'ayant pas les fonds nécessaires. Le devis fourni par Mr Lesout marbrier à Vannes s'élève à la somme de 1 240 Frs*[19]*. La souscription ouverte l'année dernière laisse un reliquat de 326 Frs, tous frais occasionnés par l'inauguration ayant été défalqués. La commune pourrait disposer de la somme de 500 Frs. Resterait donc à trouver la somme de 413 Frs. Lors de son voyage à Hoedic, à l'occasion de l'inauguration, Mr le préfet du Morbihan nous a promis d'appuyer notre demande à la Préfecture et au Conseil départemental pour l'obtention d'une subvention ».*

La préfecture répond en demandant de faire parvenir dès que possible les pièces suivantes : plan du monument avec désignation exacte de l'emplacement, devis des travaux, montant des souscriptions recueillies et état numérique des morts pour la France. Et ajoute :

> *« Dans le cas où le monument devrait être érigé dans le cimetière, il serait nécessaire de produire l'engagement du conseil municipal d'acquitter la part revenant aux pauvres dans la concession ou une délibération du bureau de bienfaisance renonçant à la percevoir ».*

À noter que ce paragraphe a été rayé par le préfet qui ajoute deux observations manuscrites en bas du courrier :

> *« Ne pourrait-on pas dispenser la commune de fournir un plan ? Le monument consiste en une statue de fonte donnée par Mr Turpault. La commune n'a eu qu'à s'occuper que du socle en pierres ».*
>
> Et : *« J'ai inauguré ce monument sur la place publique et en dehors du cimetière ».*

17. Fortin 1922, cf note 11.
18. Maudet 2012.
19. 1 275 € de 2016.

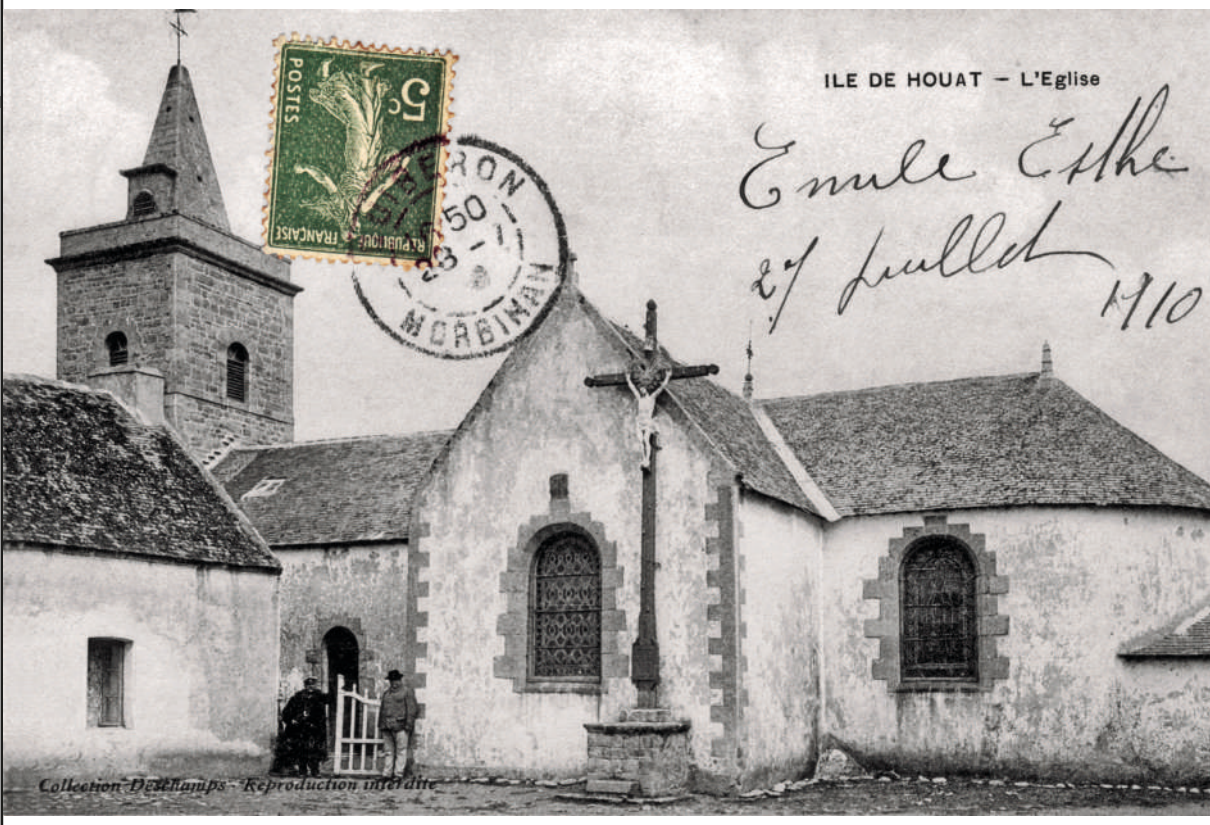

Place de l'église à Houat avant (*circa* 1910) et après (*circa* 1930) la pose du monument aux morts

On trouve ensuite dans les archives municipales un devis du 6 avril 1923, établi par les marbreries Cadoret d'Auray concernant *« Un socle pour poilu en granit ordinaire de Pontivy : 1 050 F et une plaque de marbre blanc avec inscriptions gravées et dorées et scellement en cuivre d'environ 400 Frs »*.

S'y ajoute une note de la mairie indiquant l'état numérique des morts pour la patrie, 11 morts, ainsi que la liste des souscripteurs qui ne comprend que 2 noms : M. Le Scouarnec, maire d'Hoedic : 237 fr, M. Le Biboul, recteur de Hoedic : 423 fr.

La préfecture rend dès le 16 avril un avis positif. Presqu'une année s'écoule entre cette réponse et une nouvelle lettre du maire datée du 28 mars 1924.

> *« Pour me permettre de terminer le monument aux morts, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'autoriser à percevoir sur le budget de la commune les sommes nécessaires pour faire face à toutes les dépenses. La somme prévue au budget de 1923 étant insuffisante, nous pourrions emprunter sur le budget de 1924 le reliquat de la somme à verser ».*

Un an plus tard, le 5 mai 1924, est signé un contrat de gré à gré entre la commune et Joseph Cadoret, entrepreneur à Auray (spécialisé dans les monuments funéraires). Il s'engage à fournir *« les matériaux pour l'érection du Monument aux morts de la commune avec inscription en lettres gravées et dorées et scellement en cuivre »*.

Parallèlement, les mêmes démarches ont lieu à Houat. Le 29 novembre 1922, le maire informe la préfecture que :

> *« par un crédit ouvert au budget additionnel de l'année 1922, le Conseil municipal a voté la somme de 2 000 Frs pour l'érection du monument aux morts de la commune. Pour permettre de payer les ouvriers, il demande l'autorisation préfectorale d'effectuer les travaux en régie ».*

Quelques jours plus tard, la préfecture donne son accord, mais demande à nouveau les pièces réclamées en novembre. Le 27 décembre 1922, la réponse de l'adjoint délégué au maire, Le Fur, est la suivante :

> *« J'ai demandé à Mr L'ingénieur des Ponts et Chaussées un duplicata du plan qu'il avait accepté de dessiner une première fois et qui vous a été adressé. Il me répond qu'il n'avait exécuté qu'un seul croquis du monument et qu'il ne possède plus les renseignements nécessaires au second, mais qu'il lui serait facile toutefois d'ébaucher une copie de celui qu'il m'avait adressé. J'ai l'honneur en conséquence, Monsieur le Préfet, de vous prier de vouloir bien me redonner le dessin qui vous a été expédié avec les autres pièces du dossier ».*

Le 22 février 1923, la préfecture approuve le projet d'érection d'un monument aux morts, par exécution de gré à gré pour un montant de 3 000 fr. Un an plus tard, un extrait des délibérations du conseil municipal, daté du 4 mars 1923, indique la passation d'un marché avec l'entrepreneur Mathurin Caudal, domicilié à Sarzeau. *« Les travaux ont commencé le 15 mars 1923 et seront terminés au plus tard le 20 avril 1923 »*. Sur la couverture du dossier, il est noté : *« ne comporte pas d'emblème religieux »*.

La correspondance relative aux monuments aux morts, entre les îles et les services préfectoraux du Morbihan, cesse là. Les monuments ayant été inaugurés et les stèles érigées, le sujet n'est plus à l'ordre du jour.

Après la seconde guerre mondiale, de nouveaux textes étendent le droit de la mention « mort pour la France » à d'autres catégories de victimes de guerre. C'est ainsi que la municipalité de Houat ajoute le nom de Charles Le Berre à la liste de ceux de la Grande Guerre.

Le choix d'un fusilier marin

Un modèle de statue identique est retenu pour les deux îles. Il s'agit d'un fusilier marin, l'arme au pied, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre 1914-1918. Ce choix marque incontestablement l'ancrage des deux communes à la mer, comme en témoignent les circonstances du décès de la plupart des îliens nommés sur les monuments aux morts (*cf. supra*).

> *« La Bretagne tient une place indéniablement à part dans la mobilisation maritime, au sens large du terme, par la place de ses marins sur les navires de guerre, dans les unités de fusiliers marins, sur les navires de commerce ou de pêche, et par son rôle de seuil maritime. La mémoire de cet engagement, très présente, apparaît presque "disproportionnée ", comme si l'on avait cherché à survaloriser cette dimension maritime. En témoignent les monuments aux morts qui, de Pleubian à Houat, associent un fusilier-marin (plus qu'un marin…) au traditionnel poilu, mais aussi quelques vitraux, tels ceux du Mont-Dol ou de Saint-Jacut-de-la-Mer ».* [20]

En août 1914, 6 600 inscrits maritimes réservistes, matelots sans spécialité ni préparation, sont incorporés au sein de la brigade des fusiliers marins, unité nouvellement créée commandée par l'amiral Ronarc'h. Le quartier historique des fusiliers marins, à Lorient, fournit de nombreux hommes à cette brigade dont la bataille de Dixmude demeure le glorieux fait d'armes. Chargés de défendre la ville belge coûte que coûte « au moins quatre jours » contre l'offensive allemande, en attendant l'arrivée des renforts, les fusiliers marins, au terme de combats acharnés, se replient finalement le 10 novembre. La décision des autorités belges d'inonder les plaines de l'Yser permet de stopper l'avancée des Allemands. Sur les 6 150 soldats qui ont pris part aux combats de Dixmude, plus de la moitié est mise hors combat.

> *« L'ampleur de ces pertes — près de 66 % des 1640 fusiliers marins tués au cours de la Grande Guerre le sont autour de Dixmude, entre octobre 1914 et février 1915 — contribue, bien évidemment à forger la légende des fusiliers marins (…) confortée rapidement par les ouvrages de Charles Le Goffic : " Jamais troupe ne fut formée comme celle-ci, de bric et de broc, au pied levé, avec des hommes moins entraînés, dont quelques-uns, des novices de 17 ans, savaient à peine charger leurs fusils et qui, sans rivaux pour grimper dans les vergues ou manier un cartahu, ignoraient l'ABC du métier militaire ».* [21]

Les statues de fusilier marin ont été sélectionnées dans le catalogue de la célèbre Union des artistes de Vaucouleurs (Meuse), ville où Martin Pierson ouvre un atelier de statues et de monuments funéraires en 1860. En 1865,

20. Lagadec 2013.
21. Lagadec, Le Gall *in* Collectif 2017, *Les Morbihannais à l'épreuve de la Grande Guerre, 1914-1920*.

Martin Pierson crée l'institut catholique de Vaucouleurs pour produire des statues religieuses en pierre, en plâtre, en terre cuite et en fonte de fer. Après la guerre de 1870, il poursuit son affaire avec le sculpteur Demoisson, le peintre Alphonse Bentz et des ouvriers de Metz ayant opté pour la France. Le succès est considérable. Il arrive que l'entreprise travaille avec les fonderies de Tusey qui ne diffusent que de la statuaire en fonte. En 1881, elle devient l'Union internationale artistique ; trois ans plus tard, Martin Pierson ouvre une succursale à Paris et crée un atelier de sculpture sur bois pour le mobilier religieux. Très éprouvée par la Loi de séparation de l'Église et de l'État, en 1905, l'entreprise s'oriente alors vers la fonte d'art. Après la guerre de 1914-1918, l'activité reprend avec la fabrication des monuments aux morts et la reconstruction d'un grand nombre d'églises. Charles Pierson meurt en 1923, son fils Albert lui succède. Au milieu du 20e siècle, les commissions d'art sacré constituées dans les diocèses recommandent d'instaurer un art nouveau. Les statues de Vaucouleurs disparaissent alors peu à peu. La guerre de 1939-1945 aggrave les difficultés. Les arrière-petits-fils du fondateur, Michel et Bernard Pierson, liquident l'œuvre de leur aïeul et la maison ferme définitivement ses portes en 1967.[22]

Aujourd'hui, seule la peinture distingue les deux statues à l'origine couleur rouille. Celle d'Hoedic est monochrome vert. Celle de Houat après avoir été monochrome marron, est désormais polychrome depuis la fin des années 1990, à l'initiative du maire, Jean-Pierre Le Gurun :

> *« Après avoir rénové la plaque de marbre du monument aux morts, j'ai souhaité donner un peu plus d'allure au fusilier marin perché sur son piédestal. Aidé d'un peintre professionnel de Locoal-Mendon, nous avons retrouvé les couleurs de l'uniforme de l'époque ce qui a apporté du relief et mis en évidence des détails autrefois peu visibles ».*

Les monuments aux morts en 2018

Érigés dans la quasi-totalité des communes françaises les monuments aux morts, des plus imposants aux plus modestes, relatent chacun une histoire particulière. Ceux de Houat et d'Hoedic en sont un exemple. Symbole, pendant des années, d'un lien douloureux unissant les familles îliennes autour de leurs défunts, ils se fondent, aujourd'hui, dans le paysage, surtout au regard des jeunes générations. Mais pour qui prend le temps de s'y attarder et de lire la liste des disparus, ces monuments reflètent toujours la volonté de ne pas oublier vingt-deux hommes morts trop tôt.

Souffrance, sacrifice, souvenir, oubli, mémoire… *« L'humanité est maudite, si, pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement »*[23].

L'auteur

Viviane van Voorhees est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, retraitée de la Fonction publique territoriale et correspondante de presse à Vannes.

22. e-monumen.net/patrimoine-monumental/union-artistique-de-vaucouleurs/
23. Jean Jaurès, *« Discours à la Jeunesse »*, Albi, 1903.

Iconographie

Georges Turpault, Yves d'Aboville, archives familliales ; Chateau Turpault à Quiberon, carte postale J. Nozais ; monuments aux morts d'Hoedic et de Houat, Pierre Buttin ; cartes postales de Houat, collection Christophe Pannetier.

Remerciements

Remerciements à Yves d'Aboville, ancien dirigeant des Établissements Turpault et à Jean-Pierre le Gurun, ancien maire de Houat.

Références

- Archives municipales de Cholet.
- www.alexandre-turpault.com/pages/La-Marque-Alexandre-Turpault.
- www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr.
- centenaire.org/fr/en-france/bretagne/morbihan/la-commemoration-de-la-bataille-de-dixmude.
- e-monumen.net/patrimoine-monumental/union-artistique-de-vaucouleurs/
- Wikipedia : Alexandre Turpault.

- Baron M., 1988 — *Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans le département du Morbihan*. Mémoire de maîtrise de géographie, Paris VII.
- Collectif, 2014 — *Les Morbihannais dans la Guerre 14-18*. Archives départementales du Morbihan.
- Collectif, 2017 — Les Morbihannais à l'épreuve de la Grande Guerre, 1914-1920. Actes du cycle de conférences tenu à Vannes du 27 janvier au 4 juin 2015, département du Morbihan et Université tous âges (UTA) de Vannes et sa région.
- Fortin G., 1922 — Discours du président du conseil d'administration du Crédit de l'Ouest aux obsèques de Georges Turpault, le 17 novembre 1922. *L'Intérêt public*, 26 novembre.
- Gaston-Mathé C., 1995 — *Houat, la mémoire de l'île*. Éditions Coop Breizh.
- Jegorel Q., 2014 — Les monuments aux morts, puissant outil mémoriel après la Grande Guerre. *Le Monde*, 22 septembre.
- Lagadec Y., Guyvarc'h D. 2013 — Les *Bretons dans la Grande Guerre*. Presse universitaire de Rennes.
- Lescure M., 2002 — *L'organisation bancaire des districts industriels*. L'exemple du Choletais. Presses universitaires François-Rabelais
- Maudet Y., 2012 — Les carnets du pays Mauléonnais. *Bulletin d'histoire locale*, n° 22.
- Vielvoye A., 2017 — L'engagement de la dysnatie Bolloré à Houat. Melvan, *La Revue des deux îles*, n° 14, p. 124-164.

Réalité virtuelle, le fort d'Hoedic révélé

Les technologies de l'image de synthèse apportent une nouvelle approche, non interventionniste, pour l'étude et la valorisation du patrimoine. Elles nous ont permis de proposer une reconstitution du fort d'Hoedic en 3D proche de la réalité, sous forme d'images, de vidéo ou de réalité virtuelle, permettant une visite en immersion, avec le développement de l'application Fort Hoedic VR. Pouvant apparaître comme un artifice, cette dernière technologie semble tout de même constituer un outil puissant, sollicitant l'imagination de l'utilisateur et l'amenant à découvrir un site patrimonial.

Jeanne Simon

Au cours de l'année 2017, j'ai été amenée à réaliser un travail de reconstitution du fort d'Hoedic dans le cadre d'un mémoire de master, sous la tutelle de Laurent Lescop de l'école d'architecture de Nantes et de Pierre Buttin de l'association Melvan. Le mémoire, intitulé *« Réalité virtuelle : vers une nouvelle médiation du patrimoine ? »* questionne les nouvelles médiations du patrimoine via les « réalités mixtes », c'est-à-dire une reconstitution virtuelle reprenant un degré plus ou moins important de réalité.

Faut-il figer le patrimoine ?

Les domaines de l'architecture et du patrimoine bâti ont été associés de longue date dans le cadre de restaurations. L'architecte contribue à la valorisation du patrimoine bâti par un apport de connaissances ou par la création d'un système de mise en valeur qui, aujourd'hui, peut exploiter les nouvelles technologies de l'image de synthèse.

Les institutions supervisant des bâtiments patrimoniaux font face à des dépenses croissantes. La conservation la plus basique d'un édifice peut devenir un gouffre financier. Il est de plus nécessaire d'assurer le nettoyage des monuments, la mise aux normes d'un bâtiment visité, la gestion des flux de visiteurs impliquant la création des infrastructures nécessaires — telles que billetterie, sanitaires… —, l'emploi de salariés, etc. Il convient aussi de créer des supports participant à la compréhension du site, avec la mise en place d'une communication sur panneaux ou sur écran.

Une petite structure souhaitant mettre en valeur un bâtiment se retrouve ainsi confrontée à de nombreuses dépenses qu'elle ne peut pas toujours assumer. C'est bien ce qu'exprime cette spécialiste de l'économie de la culture :

« Les établissements patrimoniaux sont à la fois riches et pauvres. Ils sont riches du fait de la valeur des trésors qu'ils conservent. Ils sont pauvres lorsqu'il s'agit de faire fonctionner des bâtiments et d'offrir des services pédagogiques, d'accueil, de conserver, de restaurer, exposer et enrichir des fonds. »[1]

L'autre aspect, intéressant plus spécifiquement cette étude, est la notion de patrimoine-objet. En effet, le patrimoine a souvent le rôle d'élément historique à conserver et à ne surtout pas altérer :

« Le patrimoine apparaît comme une sorte de synthèse, ou mieux de mémoire cristallisée, qui serait l'image de l'identité acquise au long d'une longue quête inscrite dans le temps, il constitue dès lors un enjeu existentiel, individuel ou collectif. » [2]

La volonté de figer un site patrimonial rend dès lors impossible l'expérimentation de la reconstitution. C'est ce que pratiquait Viollet-le-Duc, au milieu du XIX^{e} siècle, dans une démarche d'historien-architecte, avec pour objectif de présenter l'histoire d'un bâtiment, même avec une part d'incertitude. L'inconvénient d'une telle restitution physique est d'altérer à tout jamais un bâtiment avec, au final, une image erronée de son histoire et de son état original.

« Faire du patrimoine un lieu de mémoire, une sorte de musée définitivement fixé comme il en reste tant. Mais le patrimoine est alors ramené à un simple décor, muet, endormi, support de rêves et de revendications stériles. »[3]

Il est envisageable de réaliser une momification, permettant de conserver les couches historiques, l'état « ancien » du bâtiment. Cette action a cependant pour effet d'emprisonner un site dans le temps, en s'interdisant, par exemple, de réaliser des aménagements, de peur d'entraîner une altération de son statut historique. Or ce qui fait la richesse, l'unicité d'un bâtiment, ce sont ses usages successifs, les ajouts au fil du temps qui créent, en un seul espace, un patchwork d'histoires. Chaque bâtiment peut posséder des richesses insoupçonnées, il est le résultat de couches d'histoires se déroulant sous nos pieds, constituant une encyclopédie complète d'un lieu.

Il convient alors de se poser la question des alternatives pour faire revivre ce patrimoine sans pour autant détruire les traces d'histoires qu'il contient.

Le patrimoine en reconstitution virtuelle

Les technologies actuelles de numérisation permettent de procéder à une reconstitution virtuelle en trois dimensions (3D), sans altération du bâtiment. Cette approche permet non seulement de tester des hypothèses qui peuvent être discutées au sein de la communauté scientifique, mais aussi de présenter au grand public une reconstitution proche de la réalité.

« Ces représentations patrimoniales se concrétisent dans des images-objets c'est-à-dire des monuments virtuels interactifs qui s'inscrivent dans une série d'usages. Celles-ci s'étendent sur tout le spectre de la communication scientifique, du stade de la recherche où l'image perceptible seulement sur l'écran d'ordinateur s'éla-

1. Benhamou 2012.
2. Audrerie 2003.
3. Audrerie 2003.

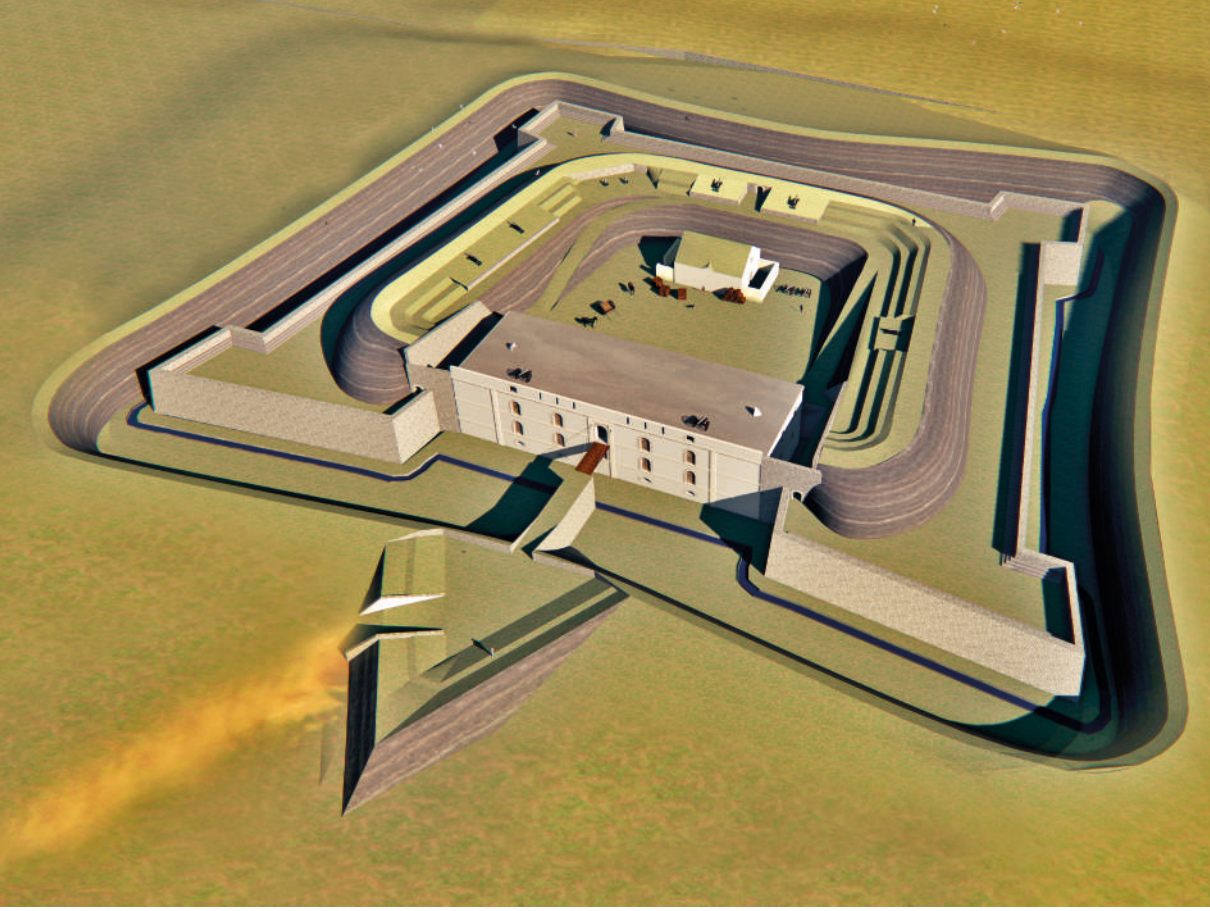

bore dans un dialogue plus ou moins informel entre chercheur et infographiste, à la médiatisation patrimoniale qui prend les formes les plus diverses. »[4]

Dans ses débuts, l'analyse 3D était réservée aux initiés et aux scientifiques. Avec l'évolution rapide de l'informatique, elle s'est rapidement démocratisée pour devenir un ensemble animé, attractif et accessible à un plus large public.

La reconstitution virtuelle d'un site patrimonial dégradé apporte une nouvelle dimension de communication et peut même devenir support de divertissement.

« Le patrimoine est un objet de consommation, autant en lui-même que par l'imaginaire qu'il provoque. »[5]

Cette virtualisation du patrimoine ne se fait pas sans méthode et de bons supports historiques. Les éléments présentés doivent être basés le plus possible sur des recherches, des inventaires des couches successives de l'histoire d'un site. Ils doivent répondre à une définition préalable des enjeux et objectifs à mettre en avant. L'ensemble doit être à la fois ludique et pédagogique, pour susciter un regain d'intérêt, une nouvelle forme de loisir et de médiation du patrimoine.

Les reconstitutions qui résultent de la numérisation peuvent le plus simplement être constituées d'images fixes du site vu sous différents angles — comme les vues qui accompagnent cet article — ou bien être exploitées en vidéo de visite virtuelle sur un écran d'ordinateur ou encore prendre une forme physique par le biais d'une maquette.

Plus récemment, s'est développée la possibilité d'interactions sur un site patrimonial virtualisé dans un espace à 360°, créant ainsi un système immersif et interactif, de la même manière que pour un jeu vidéo, secteur d'activité devenu florissant.

L'année 2016 a vu la montée en puissance de la réalité virtuelle avec casque stéréoscopique pour les jeux vidéo. Cette technologie a déjà quelques dizaines d'années — le premier casque est commercialisé par Nintendo en 1996 — mais ne s'est démocratisée que très récemment.

Le casque de réalité virtuelle fournit deux images légèrement décalées, une pour l'œil gauche et une pour l'œil droit. Cette stéréoscopie permet de donner à deux images planes une impression de profondeur. On peut aujourd'hui facilement acquérir pour les jeux vidéo un casque de réalité virtuelle sur lequel se place un smartphone qui crée ces deux images, des plus sophistiqués, au plus simple, pour quelques euros, réalisé en carton plié.

La réalité virtuelle en immersion propose une nouvelle approche de la découverte du patrimoine architectural avec la possibilité d'interagir, complémentaire des outils usuels de la communication. Un espace peut être restitué à une date choisie, en y évoquant l'esprit de l'époque, les usages, un vécu. Nous avons alors l'expérience d'une archéologie vivante, plus personnelle et libre. Le « visiteur », isolé dans le casque, a la possibilité de choisir par ses mouvements de rotation de la tête ce qu'il décide de voir ou non. Il se retrouve ainsi face à un monde inconnu qui entraîne des réactions très différentes d'une visite face à un écran

4. de Bideran 2014.
5. Patin 2005.

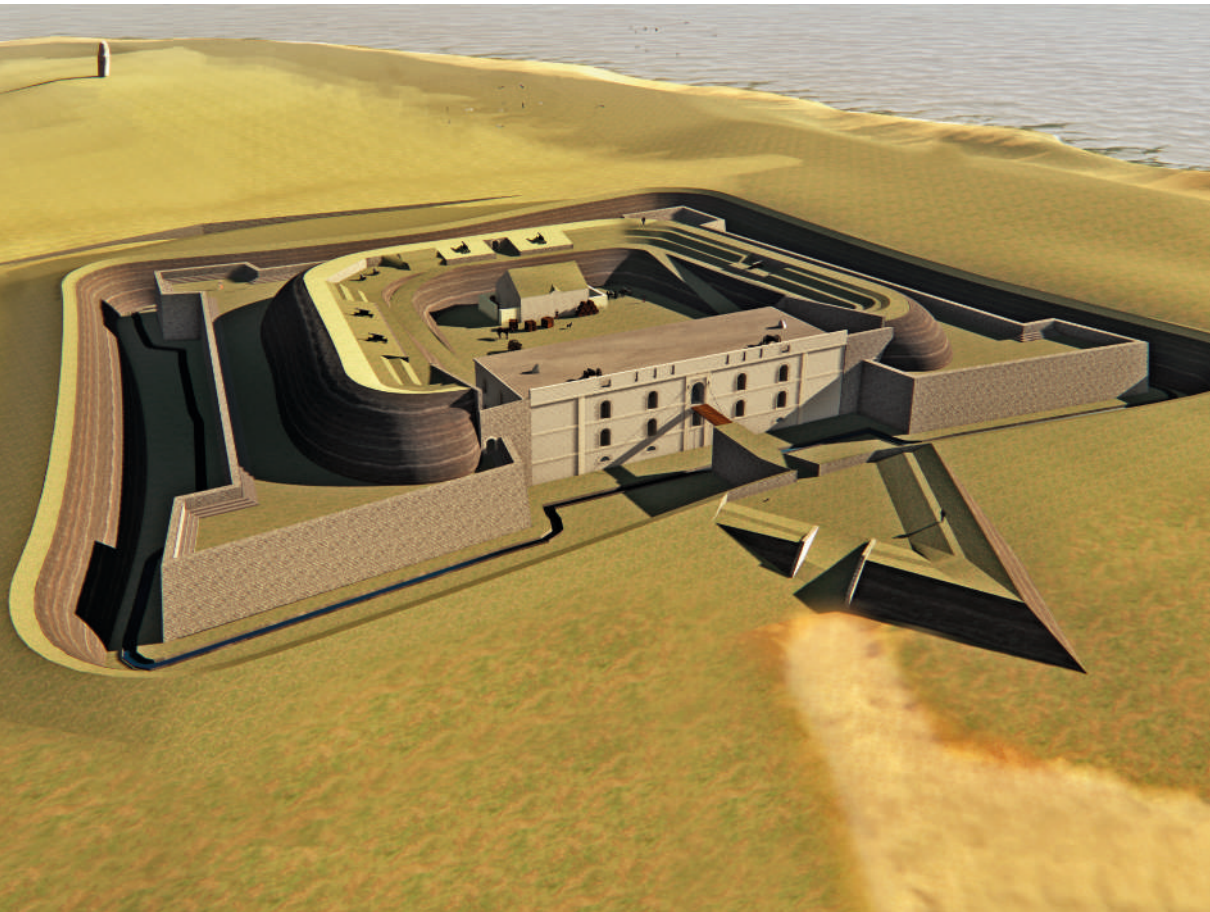

d'ordinateur. La découverte de ce nouvel univers suscite une curiosité face à la technologie assez intéressante, l'envie de regarder en haut, de se retourner...

Élaboration de *Fort d'Hoedic VR*

« Fort Hoedic VR » est le nom de l'application de réalité virtuelle en immersion, ultime étape du travail développé au cours de ce stage et *« VR »* est un acronyme familier des *gamers* — joueurs de jeux vidéo — pour *virtual reality*. Trois mois de stage ont été nécessaires pour sa réalisation, avec la compréhension des logiciels nécessaires à la réalisation de l'application.

En démarrant ce travail, j'avais connaissance d'un certain nombre d'applications en réalité augmentée appliquées à la restitution du patrimoine, mais peu en réalité virtuelle. Une étude bibliographique montre cependant que certaines initiatives ont bien été développées pour le patrimoine, mais peu sont abordables pour de petites structures. Il apparaît aussi que les études théoriques des applications apportent de bonnes analyses, mais ne se confrontent pas aux mécanismes technologiques de la mise en œuvre. Mon objectif se précise alors d'établir une méthodologie accessible de constructions en réalité virtuelle appliquée

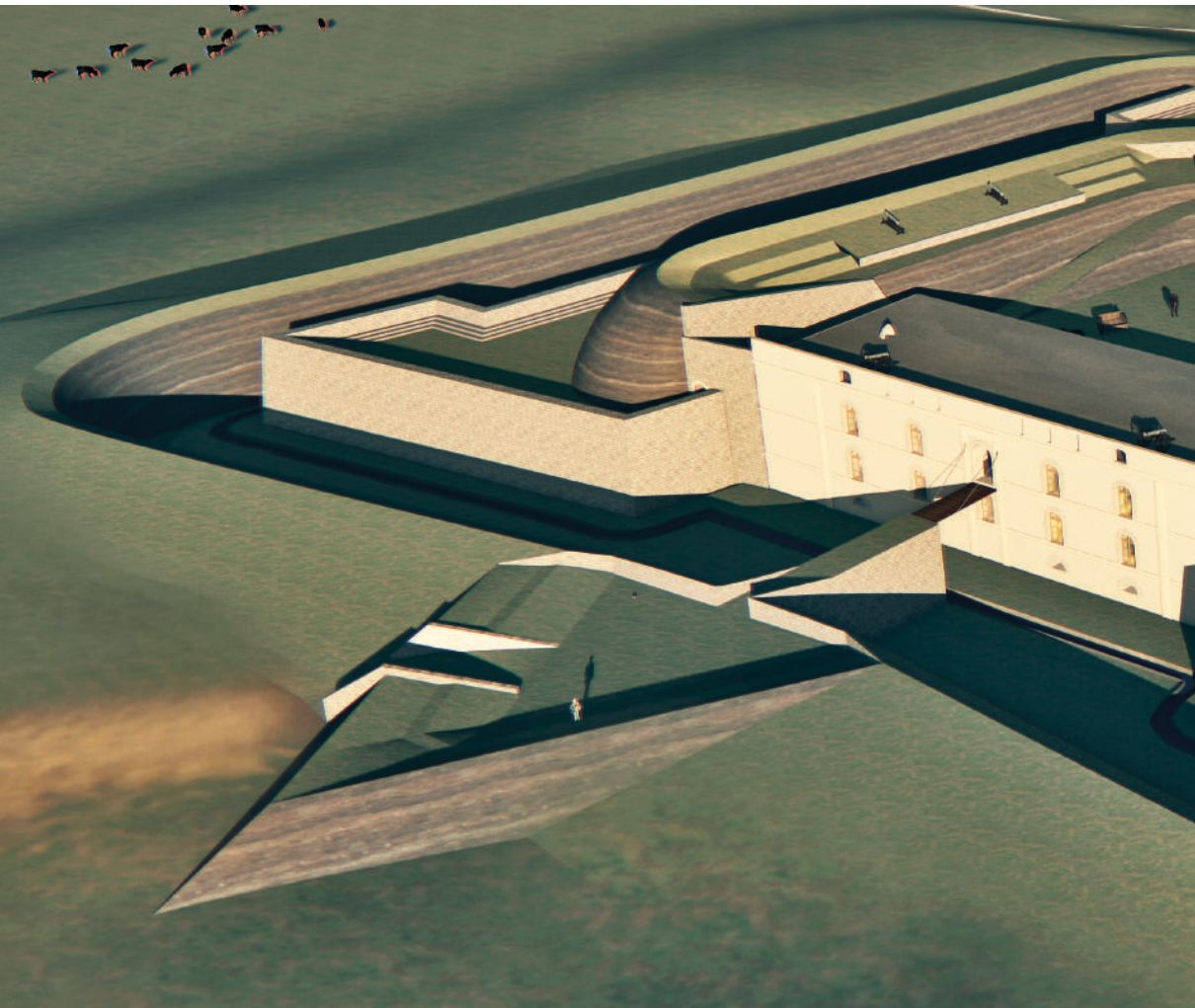

au fort d'Hoedic, en adoptant une vision globale, alliant théorie et pratique pour une approche concrète du sujet.

Le travail a constitué ensuite à établir un panel de compréhension des applications en réalité virtuelle, bases qui vont permettre la conception de l'application pour le fort. Après une immersion initiale dans les conditions d'utilisation et la compréhension de cette réalité virtuelle, une phase d'apprentissage a suivi, pour prendre en main l'application.

S'ensuit l'élaboration même de *Fort Hoedic VR*. L'approche en réalité virtuelle nécessite de concevoir une scénographie différente d'un musée classique, le site peut être observé sur 360°. Le scénario retenu en accord avec l'association Melvan suit cette trame :

> *« Visitez le fort d'Hoedic en réalité virtuelle. Grâce à votre casque de voyage dans le temps, incarnez le commandant du génie Morin en 1873, lors de son état des lieux des fortifications du fort d'Hoedic. Depuis la salle des commandes, vous pouvez naviguer à travers quatre points de vue pour découvrir le fort dans son contexte insulaire. »*[6]

6. *Cf.* rapport de visite *in* Buttin, Buttin 2015.

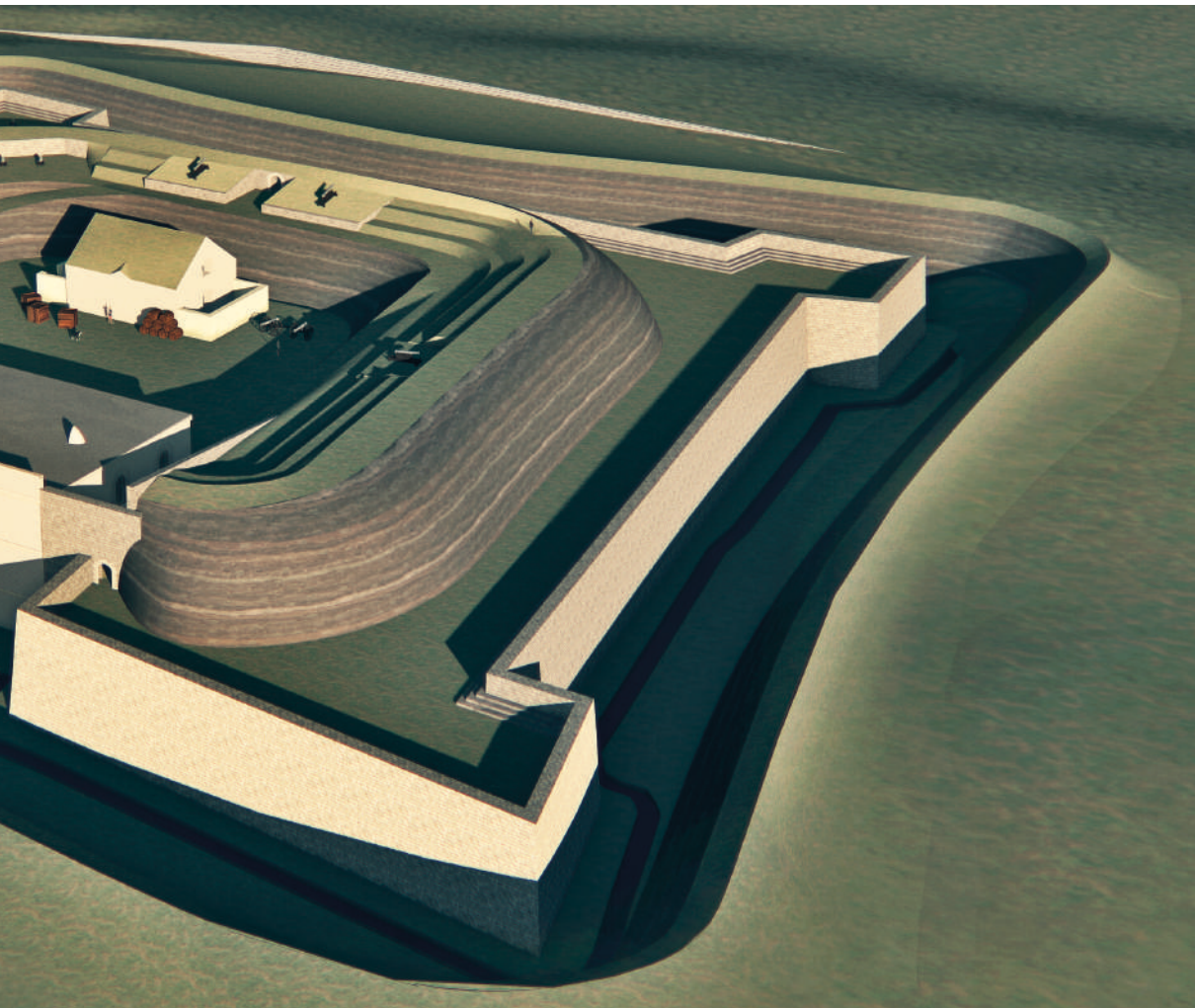

La reconstitution en 3D du fort en elle-même a été progressive, alimentée au cours de rencontres et d'échanges avec Melvan. Elle est basée principalement sur un plan de la construction et un rapport du Génie datant de 1873. Mais ces documents sont loin de tout révéler. Des ajustements « au mieux » sont opérés au fur et à mesure que les différents angles de vision permis par l'imagerie 3D apportent, comme une révélation, une meilleure compréhension des structures. La démarche s'est avérée très fructueuse pour mieux comprendre l'architecture du fort.

Une rencontre avec Florent Laroche, enseignant de l'école Centrale de Nantes consacrant ses recherches au patrimoine industriel, permet une confrontation avec une personne ayant travaillé depuis plus de 10 ans sur la restitution du patrimoine grâce aux nouvelles technologies. Son regard critique est très utile. Il suggère aussi de prendre le temps d'évaluer l'impact de l'outil en réalité virtuelle que je développe sur la sensibilisation au patrimoine, questionnement qui doit s'adresser au public et non pas à des experts.

Une enquête-démonstration est alors réalisée à Hoedic, au fort même, durant deux jours, les 22 et 23 juillet 2017. Ses résultats me confortent sur l'intérêt de la réalité virtuelle pour la mise en valeur du patrimoine. Une modélisation 3D exposée sous forme de vidéo ou d'une série d'images imprimées peut bien faire comprendre l'univers virtuel recréé autour du patrimoine. La réalité virtuelle en immersion avec un casque s'est pourtant révélée très attrayante pour le public et la démonstration a eu beaucoup de succès. C'est encore un outil méconnu et neuf qui garde un fort attrait de curiosité. Ce n'est cependant pas une révolution qui va se substituer aux autres moyens de communication, elle est une continuité logique de la virtualisation.

Florent Laroche considère pour sa part cette technologie plus comme un artifice, motivation qui l'avait amené à me recommander cette enquête.

La réalité virtuelle en immersion me semble tout de même constituer un outil puissant pour solliciter l'imagination de l'utilisateur et lui permettre de découvrir un site patrimonial. Un engouement semblable à celui vécu avec l'application ne saurait être rencontré par un média plus conventionnel tel qu'une vidéo.

L'auteur

Jeanne Simon est étudiante à l'ENSA, école nationale d'architecture de Nantes.

Références

- Audrerie D., 2003 — *Questions sur le patrimoine*. Confluences, 119 p.
- Benhamou F., 2012 — *Économie du patrimoine culturel*. La Découverte, 126 p.
- Bideran (de) J., 2014 — Visites numériques et parcours augmenté, ou les interactions complexes des touristes avec le patrimoine. *Échappées, Revue annuelle d'art et de design, ESA Pyrénées éditions - École supérieure d'art des Pyrénées,* n° 2, p. 38-48
- Buttin P., Buttin H., 2015 — Fortifications des îles de Houat et d'Hoedic au XIXe siècle. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, p. 115-150.
- Patin V., 2005 — *Tourisme et Patrimoine*. La Documentation française, 208 p.

Quand on n'a que la bouse...

De l'île d'Yeu à Bréhat, les îles du Ponant ont été amenées à pallier le manque de combustibles par un usage méthodique de la bouse de vache. Houat et Hoedic n'échappaient pas à ces usages.

François de Beaulieu

Parmi les produits issus des animaux domestiques, les excréments ont longtemps été considérés comme les plus précieux. Partout dans le monde on peut observer qu'à côté de la fertilisation des sols, ils entrent dans de multiples produits : torchis, calfeutrages, dégraissants et médicaments. L'usage de la bouse comme combustible est attesté depuis l'Antiquité et un peu partout dans le monde. De nombreuses photographies et des témoignages circonstanciés montrent que toutes les îles du Ponant (à l'exception sans doute des îles du golfe du Morbihan et de Molène) ont utilisé la bouse de vache comme combustible.

L'algue et la bouse

L'étude des sociétés insulaires traditionnelles devrait aussi être envisagée sous l'angle énergétique. La spécificité de chacune se révélerait dans les variations des flux énergétiques au fil du temps. Certaines îles ont pu pousser l'autarcie très loin tandis que d'autres avaient un besoin structurel d'échanges avec le continent.

Afin d'encourager des recherches approfondies, contentons-nous pour le moment de rassembler les éléments disponibles sur l'utilisation de la bouse de vache à Houat et Hoedic.

Dans l'agrosystème traditionnel, rien n'était plus précieux que les bouses qui, mêlées à la litière tirée en grande partie des landes, constituaient le fumier indispensable aux cultures. Même à la belle saison, les vaches passaient une bonne partie de la journée et toute la nuit à l'étable pour ne pas laisser perdre leurs bouses au hasard de leurs déplacements. Le système en vigueur dans les îles et sur divers points du littoral était donc en totale rupture avec ces règles. C'est qu'on disposait en fait, grâce aux algues, d'un bon engrais disponible en grandes quantités mais que, par contre, les combustibles étaient particulièrement rares, même si on n'en usait que pour la cuisson des aliments et seulement par effet induit pour le chauffage.

Trois combustibles pouvaient être utilisés dans des proportions variables d'une île à l'autre. Dès 1778, un témoin note qu'à Hoedic,

« Les femmes s'occupent à labourer les terres et au foin de leurs bestiaux ainsi que ramasser du goémon et des bouses de vache pour brûler après les avoir pétri [sic] *et faites sécher au soleil, comme cela se pratique dans toutes les autres isles sur les côtes de Bretagne. »*[1]

Bachelot de La Pylaie (1786-1856) écrit en 1826 à ce sujet :

« Le bois manque totalement dans l'île. Il a fallu recourir pour le chauffage et la préparation des aliments aux productions du sol, qui sont l'ajonc comme dans toute la Basse Bretagne, sous le nom de "lande", gouesmon fourni par la côte et aux galettes de bouses de vache pétries avec de la paille. Le gouesmon ne se récolte guère ici qu'en été et s'entasse bien sec dans les greniers ».

Il note que *« les galettes* [de bouse] *s'emploient surtout quand il faut que le feu conserve plus longtemps de la force »*, quant à l'ajonc il précise qu'on

« en use avec une grande réserve parce qu'on en n'a qu'une petite quantité. Toutes ces brindilles s'enflamment en un moment. On l'emploie particulièrement pour allumer le feu et faire les préparations qui exigent une flamme sans fumée. Une chandelle allumée au briquet suffit pour l'enflammer ou même une simple allumette. J'ai vu aussi les femmes prendre une poignée de paille dans leur lit, aller chez le voisin chercher un charbon qu'elles posent dessus : en arrivant ensuite à leur foyer, elles soufflent sur ce charbon. La flamme paraît aussitôt et la paille, à défaut d'ajonc, sert alors à allumer le gouesmon. C'est autour et par-dessus celui-ci que l'on pose alors les galettes quand on veut que le feu se conserve : elles remplacent ici les mottes de tourbe. Comme le gouesmon donne toujours un goût désagréable aux aliments et que la nécessité oblige d'en faire usage pour chauffer le four à cuire le pain des habitants, l'on a bien soin d'y brûler ensuite [de l'ajonc ?] *pour empêcher que la pâte en fût infestée. »*

Houat pouvait disposer d'ajonc en quantité importante mais Victor Ardouin-Dumazet (1852-1940) n'en écrit pas moins dans *Les îles de l'Atlantique, d'Hoedic à Ouessant*[2] qu'à Houat *« la bouse de vache est trop précieuse comme combustible »* pour en faire du fumier. Le système trouvait en fait son équilibre grâce à l'apport quasi inépuisable des algues pour assurer la fertilité du sol, y compris sous forme de cendres après avoir servi pour chauffer les aliments. De plus, la fauche sur les îlots satellites permettait d'alimenter un cheptel légèrement supérieur aux seules capacités de charge des deux îles avec la vente à l'automne des bêtes en surnombre par rapport aux ressources disponibles en hiver.

Dans les années 1920-1930, en marge de ses recherches archéologiques, Saint-Just Péquart[3] a réalisé de nombreuses photographies de nature ethnographique sur les îles d'Hoedic et de Houat. Les multiples témoignages qui illustrent cet article sur l'utilisation de bouses comme combustible soulignent l'étonnement que cette pratique pouvait susciter.

Préparation et utilisation

Il reste de nombreux points à éclaircir pour reconstituer l'ensemble des interventions et leurs variantes associées aux bouses. Il est très probable que les

1. Detaille, *in* Betton 2015.
2. Ardouin-Dumazet 1895.
3. Marthe et Saint-Just Péquart sont des archéologues familiers des îles d'Hoedic et de Houat entre 1923 et 1934, célèbres pour la découverte de cimetières mésolithiques à Téviec, près de Quiberon, puis à Hoedic, *cf. Marthe et Saint-Just Péquart archéologue des îles, de Houat à Hoedic, 1923-1934*.

HOEDIC – Transport et séchage sur les murs et toitures des maisons de galettes de bouses combustibles.
Saint-Just Péquart 1932-33

détails qui varient d'un témoignage à l'autre peuvent être dus au fait que notre corpus court sur plus de cent ans et que leurs auteurs ont passé un temps très variable dans les îles.

Ainsi, Bachelot de La Pylaie explique en 1826 que les bouses sont mélangées à de la paille alors que J.-M. Delalande, en 1850, donne de remarquables précisions :

> *« Les bouses, ramassées sur le terrain, sont séchées sans autre manipulation et brûlées telles. Mais, en été, on en retire aussi des écuries, on les mélange avec la balle de froment, on les pétrit, on les façonne en gâteaux ronds et plats que l'on fait sécher contre les murs. Le feu en est meilleur ; mais on en fabrique à peine pour brûler pendant un mois ou deux ; tout le reste est employé à faire du fumier. »*

Nous disposons aussi du témoignage très intéressant sur la récolte des bouses de Roger Le Grand (1893-1959), auteur du roman *Le Ressac*, publié en 1947 et prenant pour cadre la vie à Houat dans les années 1930[4]. Il s'agit de la collecte des bouses :

> *« Les îliennes ont dans leurs obligations, en plus de l'entretien des parcelles où poussent les rares légumes de l'île, la coupe de la lande et le ramassage des bouses pour l'approvisionnement en combustible. L'après-midi, elles quittent le village et par le champ du menhir s'en vont vers le milieu de l'île appelé "Ar Stang Vras", le Grand Vallon, où, dans le maquis de la lande, il y a de belles clairières de mousse que fréquente le troupeau. Elles prennent la précaution de relever leurs jupes et de les épingler de telle façon que les ronces et les épines ne s'y accrochent point. Elles se couvrent la tête d'un vaste mouchoir, noué sous le menton. Et sur la forêt vierge en miniature de la lande, toutes ces coiffes improvisées se détachent et s'agitent comme une bande de mouettes. Ramasser les bouses, couper de la lande ne sont point choses absorbantes, et cela permet de raconter ses misères ou celles d'autrui. Le Grand Vallon est le forum féminin de Cénis* [Houat]. *Un après-midi de mai, quelques jours après la visite de Mélanie à Pédrono, celle-ci et sa sœur Rose conduisirent leur brouette du côté de Porh Chudel, où l'on voit les restes d'une ancienne batterie, et à l'extrémité ouest du Grand Vallon. Elles faisaient la cueillette des bouses, mises précédemment à sécher, quand vinrent à passer Maria, la femme de l'instituteur, et la grand'mère de la jeune femme, la vieille Morio. »*

Plusieurs points peuvent être soulignés. Ce texte permet d'ébaucher un *« calendrier des bouses »* : on est en mai et les bouses ont préalablement été *« mises à sécher »*, sans doute en les décollant du sol puis en les appuyant l'une à l'autre. À cette époque, il suffit de quelques jours de beau temps pour donner aux galettes assez de rigidité pour permettre le transport avec des brouettes (sans doute d'introduction relativement récente). Sont-elles directement stockées alors dans les greniers des Houatais ? On ne dispose pas de témoignage photographique concernant le séchage sur les murs dans cette île alors que la pratique est générale à Hoedic (comme à Groix). Les photographies de Saint-Just Péquart (1932-33) nous permettent même d'observer un séchage sur les toitures qui n'est relevé par aucun auteur.

Le malaxage qui permet de plaquer (« taquer ») des galettes sur les murs implique-t-il un mélange avec des algues séchées, de la paille, de la balle ou du

4. Voir Hartemann 2017.

fumier d'étable ? Des images réalisées à Bréhat et Groix permettent de voir des tas de produit brut peu homogène et des témoignages finistériens (*cf. infra*) évoquent le mélange d'algues à la bouse. Aucune image ne présente des tas de bouse séchée à l'extérieur et le stockage devait donc, comme partout en Bretagne, se faire dans les greniers.

Il faudrait aussi s'interroger sur la façon dont se faisait la répartition des bouses dispersées sur des pâturages collectifs entre les foyers de l'île. Chacun ramassait-il des bouses au prorata du nombre de ses vaches ? Dans des landes normandes et en Inde, on sait que les gardiens du bétail pouvaient « marquer » leurs bouses.

Les enquêtes de Reveleau[5] donnent des éléments qui doivent valoir pour les deux îles : les quatre à cinq bouses fraîches quotidiennes d'une petite vache bretonne pouvaient peser 800 à 900 g et chacune d'elle, une fois séchée, pesait 500 g environ. Rappelons qu'il y avait au début du XX^{e} siècle, selon Neveu, environ 240 bêtes à cornes (taureaux, bœufs et vaches) et 20 chevaux à Hoedic et 250 bêtes à cornes et 33 chevaux à Houat[6]. La façon dont les cendres étaient utilisées n'est pas mentionnée mais on peut supposer qu'elles servaient d'engrais dans les parcelles cultivées.

On pourrait être tenté d'opérer un rapprochement entre la situation en Inde[7] et dans les îles bretonnes où ce sont les femmes qui assurent le

5. Reveleau 2011.
6. Neveu 1903.
7. Mahias 1994.

HOUAT — Séchage sur les murets de galettes de bouses combustibles. Saint-Just Péquart 1924

malaxage et le séchage des bouses. Mais il ne faut pas oublier que non seulement dans les sociétés insulaires, les hommes sont généralement marins et n'ont pas en charge les activités agricoles (ils y participent cependant à Houat) mais que dès qu'on passe dans des espaces purement agricoles comme en Vendée[8], le travail est collectif et mixte.

La bouse n'inspirait pas un dégoût particulier, sans doute parce qu'elle était constituée à la base de produits végétaux variés à forte teneur en cellulose. Les témoins cités par Martin[9] et Reveleau soulignent que *« cela ne sentait pas mauvais »* et certains évoquent même le goût agréable des aliments grillés sur les braises. Question d'accoutumance et de culture sans doute si on en croit Bachelot de La Pylaie (1826) évoquant la fumée des feux de goémon qui *« pouvant à peine monter par la cheminée, retombe dans l'intérieur des maisons qu'elle remplit d'une manière insoutenable pour quiconque n'est pas houatais »*. Le même auteur précisant que les feux de bouses *« dégagent une odeur désagréable comme il est facile de le concevoir »*.

De la Bretagne à la Vendée

On trouve de nombreuses photographies et des témoignages sur le séchage des bouses dans les îles du Ponant mais on ignore souvent que la pratique existait aussi dans des communes du littoral et même au-delà comme le suggère l'enquête agricole réalisée dans le Morbihan en 1868.

Dès 1555, le naturaliste Pierre Belon (1517-1564) signale qu'il s'est chauffé au feu de bouse de vache séchée des pêcheurs de l'Armor[10]. En 1716, Dom Louis Le Pelletier (1663-1733) donne de précieuses indications dans son dictionnaire de la langue bretonne (dont nous respectons l'orthographe) :

> *« Il est bon de marquer ici que dans les cantons où le bois est rare, on ramasse les bouzes de vache, et l'on en fait une espèce de mortier y mêlant le bois de chanvre*

8. Reveleau 2011.
9. Martin 1987.
10. Le Menn 1983.

GROIX – Certains habitants de l'île n'ayant pas de vache, un petit commerce de combustible était possible. Deux cartes présentent des marchands. On voit ici que l'exposition plein sud n'était pas obligatoire mais que le plus grand soin était mis à plaquer les galettes en rangs bien contigus et sur quasiment toute la surface disponible puisqu'on en a trouvé jusqu'à 3 m de hauteur.

broïé ; ce qui étant appliqué aux murailles et desséché sert à faire du feu en guise de tourbes ou mottes. »

Le même auteur relève plusieurs termes en usage :

« Glawet sing, glaweden : Bouse de vache que les pauvres gens ramassent et font sécher au soleil pour en faire du feu dans les cantons où le bois est rare. J'ai vû le faire à Crauzon et au Conquet. »

« Torpez : motte composée de bouse de vache et d'écorce de lin ou chanvre mêlées ensemble et desséchée au soleil pour faire du feu. »

En 1732, Grégoire de Rostrenen (1667-1750) relève au nombre des combustibles utilisés,

« la bouse de vache qu'ils appellent du bois court et facile à rompre parce qu'il ne faut ni harpon, ni scie, ni hache pour le couper. "Queuneut-bet, beuzeul". *»*

En 1849, Jean-Marie Éléouet (?-1869) indique dans sa Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix que les habitants de l'île de Batz et de la presqu'île de Callot (Carantec), vendent en mai et juin les cendres qu'ils récupèrent

Bréhat – On voit le moment où des bouses sont décollées du mur et vont finir de sécher appuyées l'une contre l'autre tandis que des galettes fraîches, naissant d'une boule de fumier humidifié sont plaquées pour les remplacer.

VENDÉE – Stockage extérieur de bouses séchées dans le marais vendéen. Saint-Just Péquart 1936

après avoir brûlé du goémon et des bouses de vache séchées pour leurs besoins domestiques. Les paysans qui les achètent viennent des cantons qui ne peuvent pas bénéficier de la récolte du goémon.

L'Enquête agricole départementale de 1868 relève que, dans l'arrondissement de Brest, *« sur les pacages, les mendiants enlèvent les bouses qu'ils brûlent »*. Dans les communes littorales des Côtes-du-Nord, on utilise pour engrais *« les cendres de varechs, de genêts, de tourbe, de bouses et de crottins séchés »*. Pour le Morbihan, les enquêteurs notent :

> *« Il est encore un autre vieil usage qu'en certains lieux le paysan breton conserve avec l'obstination qui le caractérise : dans cette contrée où le bois n'est pas rare, où l'ajonc et la bruyère abondent, où les tourbières restent inexploitées, il recueille*

avec soin les déjections de ses vaches ; puis, lorsqu'elles sont sèches, les emploie comme combustible et en vend les cendres. Bien des années s'écouleront encore avant que disparaissent de ce pays ces regrettables coutumes. »

On sait qu'à Séné, l'absence de bois et la pauvreté des marins-pêcheurs a fait perdurer l'usage de la bouse-combustible jusque dans les années 1920 au moins.

Dans *Le roi du biniou* (1889) Édouard Decaudin-Labesse (1848-?) et Henri Pierret (1859-?) se plaisent à donner une image assez misérabiliste de la Bretagne et il ne faut pas s'étonner s'ils prennent le soin de relever une pratique avilissante à leurs yeux :

« Heureux, les gens de Lescoff, ils ont encore de la lande pour se chauffer et faire cuire leurs aliments, ceux de Lochrist n'ont pas même un brin de bruyère rien ne pousse sur les rocs arides de la pointe Saint-Mathieu. Les femmes pétrissent de la paille hachée avec la bouse de vache quand le mélange est suffisamment compact, elles le plaquent sur les murs pour l'y laisser sécher c'est là tout le combustible des habitants de Lochrist. »

De même, ils n'oublient pas de noter qu'à l'île de Batz, les maisons sont *« couvertes de mottes de bouse de vache et de varech, en train de sécher »*.

On dispose d'un très intéressant témoignage de la fin du XIX[e] siècle pour Plogoff (Finistère) rapporté par Reveleau :

« Durant l'hiver, on mettait de côté des bouses de vache. Un jour de printemps on y ajoutait de l'eau et on y faisait danser les chevaux. Celui qui n'avait pas de chevaux dansait lui-même sur ce fumier jusqu'à ce que ça devienne une espèce de pâte. »[11]

Voisins et amis étaient invités pour la circonstance, *« le foulage des fumiers »* donnait lieu à de *« véritables fêtes »*. Dans des communes proches, on ajoutait du crottin de cheval ; après le foulage, *« la finition du travail se faisait à la main, le lendemain, on prenait un morceau de pâte de fumier, on la roulait dans de la balle d'avoine et on en faisait une boulette. C'était la technique des gens de Plogoff »* ; le séchage se faisait *« sur les murs et les rochers »*.

Le foulage collectif et festif tel qu'il se pratiquait à Plogoff est en fait la pratique commune observée en Vendée. La préparation de la bouse y a retenu l'attention et bénéficié d'études approfondies, en particulier à cause de son caractère spectaculaire. Si, dans l'île de Noirmoutier, la situation littorale pouvait expliquer l'absence de bois, c'est la salinité des sols qui semble avoir conditionné la pratique dans des zones plus continentales, elles aussi dépourvues de combustibles ligneux. Comme l'écrivait Onésime Reclus (1837-1916) en 1899 dans *Le plus beau royaume sous le ciel*,

« la bouse de vache pétrie par les femmes, puis séchée en gâteaux par le roi de l'éther lui-même, n'est pas pour la campagne de Noirmoutier ; elle chauffe le foyer de ses chaumières ».

En fait de pétrissage, il faut bien distinguer deux opérations : d'une part le pétrissage, ou plutôt le foulage, réalisé par des chevaux, des bovins ainsi que les hommes, les femmes et les enfants ; d'autre part, le façonnage des *« bousats »* qui consistait à réaliser les galettes mises ensuite à sécher. Les hommes faisaient

11. H. Gourdon, *La vie du Cap Sizun*, *in* Reveleau 2011.

de petits tas avec des pelles et les femmes les aplatissaient avec des sortes de poêles ou de palettes emmanchées.

La fin des bousats

C'est l'arrivée du gaz en bouteille qui a provoqué la disparition des *« bousats »*. Créée en 1931, la bouteille bleue de 13 kg de gaz vient concurrencer les combustibles traditionnels. Son élan se voit brisé par la seconde guerre mondiale et la destruction du parc industriel, puis le renouveau des années 1950 voit sa généralisation. À Hoedic, l'utilisation de la bouse séchée perdura jusqu'à la dernière guerre au moins puisqu'un arrêté municipal de mars 1946 en interdit alors le séchage dans le village.

L'auteur

François de Beaulieu, résident à Morlaix, est écrivain, ethnologue et engagé dans la protection de la nature. Depuis 1967, il a publié une soixantaine de livres et plusieurs centaines d'articles sur le patrimoine naturel et culturel de la Bretagne.

Remerciements

Merci à Pierre Butin pour ses conseils et la communication des documents et témoignages concernant Hoedic et Houat.

Iconographie

Photographies de Saint-Just Péquart concernant Houat et Hoedic : © Muséum national d'histoire naturelle et famille Morel-Péquart, collection Melvan. Cartes postales de Groix et Bréhat : collection Jean Quinquis.

Sources

- Bachelot de la Pylaie J.-M., 2004 — *Voyage d'un naturaliste dans les îles d'Houat et d'Hédic*, 1825-1826, Melvan. 176 p.
- Betton J.-S., 2012 — La vie à Houat et Hoedic au Siècle des Lumières. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, 2015, p. 61-83.
- Collectif, 2007 — Marthe et Saint Just Péquart archéologues des îles, de Houat à Hoedic, 1923-1934. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 4, 288 p.
- Delalande J.-M., 1850 — *Hoedic et Houat. Histoire et mœurs, productions naturelles de ces îles du Morbihan*, Guéraud et Mazeau.
- Le Menn G., 1983 — Coutumes et croyances populaires dans trois dictionnaires bretons du début du XVIII[e] siècle. Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, n° 60.
- Martin H., 1987 — La fête des bousats. *Les Amis de l'île de Noirmoutier*, n° 66.
- Mahias M.-C., 1994 — Du bon usage de la bouse et des femmes en Inde du Nord. *L'Homme*, tome 34, n° 131.
- Neveu M., 1903 — *Les îles d'Houat et d'Hoedic, monographie historique, administrative, économique*. A. Rousseau
- Reveleau L., 2011 – La bouse : fabrication et utilisation sur la façade atlantique. *Ethnozootechnie*, n° 65.

Jean-Pierre, la force de la nature

À Hoedic, on n'est pas obligé de rajouter un qualificatif emblématique au substantif « figure », tant les personnages qui appartiennent à cette catégorie s'inscrivent dans le patrimoine immatériel de l'île. À l'instar de Lili Bouich, Jean-Pierre Blanchet faisait partie de cette race d'hommes. Celle qui a toujours préféré le grand livre de la vie aux manuels scolaires a sans doute une leçon à nous délivrer. Un an après sa mort, nous voudrions lui rendre un hommage amical.

Matthieu Noli

Que la place centrale d'Hoedic semble vide depuis que Jean-Pierre ne s'y trouve plus, assis sur le petit banc en pierre d'où il regardait passer les arrivants, saluant les uns, dévisageant les autres avec son air bourru, paisible, immuable ! Que le quartier des Chats Gris semble triste depuis que l'on n'entend plus Jean-Pierre siffler pour converser avec son chien, qu'il s'appelle Tarzan, Forban ou Viking !

Décédé dans la nuit du mardi 6 juin 2017 à l'âge de 65 ans, Jean-Pierre Blanchet semblait si indéfectiblement lié à son île, qu'il connaissait mieux que quiconque, que l'on n'aurait pas été surpris d'apprendre qu'à l'instar de ces vieux arbres millénaires, il se serait fossilisé sur place, son tronc ne contenant plus assez de sève pour le nourrir. Car enfin, si ses problèmes de vue l'ont grandement pénalisé, l'empêchant sans doute d'aller se déployer ailleurs, n'était-ce pas parce que son regard ne pouvait porter plus loin que les rives de son île bien-aimée ?[1]

Jean-Pierre est né à Hoedic le 21 novembre 1951. Il est le premier enfant de Madeleine et Jeannot Blanchet, qui doit quitter son île trois ans plus tard pour aller pêcher la sardine au large du Croisic. Quatre autres garçons suivront : Hervé en 1953, Christian en 1955, Joël en 1958 et Thierry en 1960. Et aussi une fille, morte en bas âge.

La vie est rude, austère, jalonnée par les grossesses régulières. Jeannot se lève au milieu de la nuit et part trimer en mer toute la journée à la recherche de ces petits poissons bleus qui amélioreront l'ordinaire. Il revient tard le soir, fatigué, irritable et n'hésite pas à manier le ceinturon pour corriger ses enfants quand il le juge nécessaire. Mais les fils Blanchet ne sont pas sevrés de tendresse puisqu'ils trouvent auprès de leur mère, grande lectrice et fine couturière, toute l'affection dont ils ont besoin. Hervé et Christian peuvent aussi

1. Sur Jean-Pierre Blanchet voir aussi : *« Rencontre avec un îlien »* de Vincent Bouillat *in Lettre de Melvan* n° 3, p. 5 ; *« Basse mer au bas croc avec Jean-Pierre »*, de Pierre Buttin *in Lettre de Melvan* n° 26, juin 2016, p. 5. (Note de Melvan)

compter sur leur frère aîné pour les protéger quand ils se sentent en danger. Et bien sûr pour faire leurs premières bêtises, comme ce jour où Jean-Pierre fait faire l'école buissonnière à son cadet pour aller voir passer les trains du côté de la voie ferrée. Ce soir-là, la correction paternelle a dû être aussi vigoureuse que fut grande l'inquiétude maternelle.

En 1959, sept ans après son départ au Croisic, la famille Blanchet est de retour à Hoedic. Jean-Pierre n'en est sans doute pas conscient, mais il ne repartira presque plus jamais sur le continent, à quelques notables exceptions près. Nous y reviendrons. En attendant, le jeune garçon découvre avec ses frères cette île dont il ne connaît que les souvenirs nostalgiquement évoqués par ses parents lors de leur exil croisicais. Peut-être comprend-il alors que tout Hoedicais loin de son île est un déraciné.

Avec Hervé et Christian, puis avec Joël qui naît à Hoedic, et enfin Thierry, Jean-Pierre arpente l'île en tous sens, par tous les temps et dans les moindres recoins. Il va à l'école, tenue par les sœurs, où il fréquente les garçons et les filles de sa génération, en particulier Patrick, Jean-Loup et Maryvonne Blanchet, Jojo et Jean-Jean Le Fur ainsi que Denis Le Gurun. Déjà, ses problèmes de vue le pénalisent. Il ne voit pratiquement rien quand la maîtresse écrit au tableau et perd vite patience face à ses insuffisances.

Il faut bien reconnaître que l'école ne le passionne pas. S'il aime les récits d'aventures, en particulier Jules Verne qu'il lit en s'aidant d'une loupe, les manuels scolaires lui paraissent vite abscons surtout quand il les compare au grand livre de la vie qu'il découvre chaque jour sur son petit caillou océanique. C'est un livre aux pages mouillées d'écumes et d'embruns, aux parfums entêtants de fleurs immortelles et de goémon, qu'il feuillette inlassablement, passionnément. En matière scolaire, l'aîné des Blanchet n'ira pas plus loin que le certificat d'études. Pour ce qui concerne la nature, il ne s'arrêtera jamais d'étudier le vent, le ciel, la mer et tous ceux qui les peuplent.

Année après année, Jean-Pierre grandit en force et en agilité. Son père a repris la pêche aux crustacés. Il aimerait peut-être que son aîné embarque avec lui à bord du *Carao* mais le jeune homme à l'impressionnante carrure n'a pas spécialement envie de passer ses journées à écoper les colères paternelles et à essuyer les grains tout en levant les 90 casiers à homards qui sont mis à l'eau quotidiennement. Il embarquera quelque temps avec Lili Allanic puis avec Alexis et Georges Le Gurun mais préférera toujours sillonner la côte à la basse mer.

Qu'il pleuve des cordes, qu'il vente à décorner les rares taureaux d'Hoedic ou que l'île soit baignée d'un beau soleil, Jean-Pierre part tous les jours à la pêche ou à la chasse. Des anciens lui ont transmis leur savoir mais pour l'essentiel, c'est en sondant les éléments qu'il a découvert les trous, nids et cachettes qui lui permettent de ne jamais rentrer bredouille, quelle que soit la saison. Il revient à la maison le soir, indifférent aux heures des repas, ce qui a le don d'agacer ses frères, d'autant que Madeleine ne bronche pas et lui sert aussitôt à manger.

Jean Pierre Blanchet
20 février 2016

Malgré ces contrariétés et bien qu'ils vivent à sept – donc six gaillards costauds – dans une petite maison, c'est une famille soudée. C'est l'heure des premières fêtes, dont une mémorable soirée à la crêperie où les cinq frères engloutiront sept bouteilles de chouchen et vingt-quatre litres de cidre, des premiers bals, des premières bagarres. Et gare à qui touchera à un des frères Blanchet : il aura aussitôt affaire à toute la fratrie. Gare aussi à celui qui osera inviter une Hoedicaise à danser : il prendra certainement une rouste.

Handicapé par sa vue et peu versé dans les histoires d'amour, Jean-Pierre ne brille pas par ses talents de séducteur. C'est sa force colossale qui lui permet de sortir du lot, comme ce jour où il soulève le bar de la salle des fêtes, comme ça, pour rire, pour montrer sa force.

Un jour, un étranger débarque. Gérard Bolitt est entrepreneur. L'île change. Les premiers touristes ont découvert Hoedic quelques années auparavant, construisant ou rénovant çà et là les premières maisons. Mais avec Gérard, le tourisme passe à une tout autre échelle. Tout au long des années 1970 et 1980, les résidences secondaires croissent et se multiplient. On pourrait croire que Jean-Pierre en serait fâché. Il n'en est rien ou à tout le moins il n'en laisse rien paraître : il faut dire qu'il a trouvé avec Gérard un patron qui l'embauche à l'année.

Travailleur et ponctuel, Jean-Pierre est heureux de collaborer avec Gérard et ses ouvriers portugais, notamment Antoine Marquez et Manuel. Qu'il conduise le Sambron ou le Manitou, Jean-Pierre a un statut dont il n'est pas peu fier, surtout au regard de ses frères qui ont tous quitté Hoedic pour faire carrière sur le continent. Combien de fois l'entendra-t-on dire à un résident secondaire : *« c'est moi qui ai construit ta maison ! »*

Et puis ces nombreux chantiers lui permettent aussi de montrer sa force herculéenne : qui d'autre que lui peut monter une échelle avec un sac de cinquante kilos dans chaque main ? Qui d'autre que lui peut passer une bétonnière par l'embrasure d'une fenêtre ?

C'est dans ce cadre-là que Jean-Pierre part d'Hoedic à au moins deux reprises. D'abord à Quiberon, pour travailler sur le chantier du Sofitel. Lili Cariou, le propriétaire du Corsaire, qui le nourrit pendant les travaux, explique à Gérard qu'il ne s'en sortira pas si tous ses ouvriers ont un tel coup de fourchette. Les équipes de Bolitt vont jusqu'à Honfleur où ils construisent la maison de France Gall. Jean-Pierre en est tout retourné. À son retour à Hoedic, au bout de six mois, il a acheté tous les disques de la chanteuse qu'il écoute en boucle…

À part cette idylle platonique, on ne lui connaît qu'une seule histoire d'amour, avec une Belge qui fréquente Hoedic l'été. Mais l'histoire fait long feu parce qu'elle lui demande de quitter l'île pour s'installer avec elle sur le continent. Une demande inacceptable pour cette force de la nature qui vit en parfaite symbiose avec son environnement et considère que l'hygiène est un luxe dont

il peut très bien se passer. Tant qu'il a son chien, sa bière, son île et une télévision qui lui permet de regarder des reportages animaliers, tout va bien.

Jean-Pierre travaille vingt-et-un ans avec Gérard sans jamais cesser de chasser et de pêcher. Il ramène régulièrement des poissons capturés en tendant une ligne entre deux cailloux, des crustacés qu'il déniche dans des trous connus de lui seul ou du gibier à plumes qu'il abat malgré ses problèmes de vue. Voyant qu'il s'apprête à tirer, certains chasseurs ont quand même dû se jeter au sol pour éviter une pluie de projectiles !

... des crustacés qu'il déniche dans des trous connus de lui seul.

Que fait-il de ses prises s'il ne les cuisine pas ? D'après des sources concordantes, il les échange contre un billet qui lui permet d'acheter quelques bières ou un paquet de cigarettes qu'il savoure tranquillement chez lui, avec son chien comme seul compagnon, comme une allégorie moderne et rustique de Saint Roch et son chien.

Jean-Pierre est un homme libre qui vit à l'écart des autres Hoedicais tout en étant au cœur du village, qui ne demande rien à personne et ne fait de tort à personne et qui s'est parfaitement adapté à son environnement. C'est un homme qui assume parfaitement son mode de vie, avec les duretés que cela implique – mais il est extrêmement robuste et dur au mal – et avec les récompenses que lui seul connaît. À l'heure où la révolution numérique nous déracine et nous disperse, c'est un choix courageux qui mérite tout notre respect, voire notre admiration.

Madeleine meurt en août 1998 d'une embolie pulmonaire. Jeannot est emporté deux mois plus tard par un cancer. Jean-Pierre se retrouve plus seul que jamais. Dans un premier temps, il occupe toute la maison familiale jusqu'au jour où ses frères, irrités par sa conception, disons très personnelle de l'ordre, sont conduits à le reléguer dans l'appentis, qui représente un cinquième de la superficie de la maison familiale.

Indélicat et cruel pour certains, nécessaire et inévitable pour beaucoup d'autres, cette disposition permet aux quatre autres fils de Jeannot et Madeleine de séjourner dans la maison familiale et ne distend pas en profondeur les liens familiaux. Jean-Pierre et ses frères se voient, se parlent, s'invitent et s'entendent plutôt bien. Surtout, cela n'empêche pas Jean-Pierre de continuer à s'adonner à ses passions ayant désormais tout le temps pour cela et ayant enfin une bonne vue suite à une opération des yeux qui aurait pu changer sa vie si elle avait eu lieu quelques années auparavant.

Malgré les travaux de rénovation entrepris régulièrement par ses frères, l'appentis où vit Jean-Pierre se délabre au point qu'on le retrouve un matin tremblant de froid et d'humidité de la tête aux pieds. Face à l'urgence, la mairie décide de le loger momentanément dans un gite, le temps de faire des travaux d'ampleur dans sa maison. Pour la première fois de sa vie, Jean-Pierre ne peut plus arpenter la côte et la lande à la recherche d'une proie. Il dépérit. Il dépérit d'autant plus vite que la maladie a commencé à grignoter un corps si solide qu'on croyait que rien ne pouvait l'abattre.

Comme toujours à Hoedic où la solidarité est tout sauf un vain mot, les énergies se mobilisent pour lui venir en aide. Certains lui donnent de nouveaux vêtements, d'autres un lit, d'autres encore lui payent une bière ou un paquet de cigarettes. Ses frères se mobilisent pour remettre son logement à neuf. Il s'y réinstalle au printemps, heureux de retrouver cette maison qui est à la fois le réceptacle de ses souvenirs, son refuge quand le temps se gâte, son antre où il entrepose bien plus que ses maigres biens et le foyer où il vit heureux et paisible avec ses amis canins.

Convaincu que le soleil va le guérir du mal qui le ronge, Jean-Pierre refuse énergiquement d'être hospitalisé. En dépit du retour des beaux jours, la maladie gagne chaque jour du terrain. Jusqu'au bout, ses proches viennent l'entourer d'une affection qu'il n'a jamais quémandée mais qu'il mérite largement. Macha le soigne, le lave et l'entoure d'une présence admirable. Émilie prend soin de son logement. Maguy lui apporte les gâteaux dont il raffole. Hadrien apaise autant que possible son interminable calvaire. Dans la nuit du mardi 6 juin, Jean-Pierre s'éteint en silence.

Ses frères arrivent quelques heures plus tard, en même temps que le cercueil et le linceul qui seront sa dernière demeure. J'ai eu la chance de participer modestement et discrètement à la levée du corps de celui qui fut pendant quarante-six ans mon voisin, avant de le porter à l'église. Lorsque je l'ai vu pour la dernière fois, Jean-Pierre avait un visage profondément doux et paisible, le visage ingénu d'un enfant qui découvre Hoedic pour la première fois.

Deux jours plus tard, ces obsèques sont célébrées. Toute l'île est là, l'église est pleine à craquer. Geneviève prononce un bel hommage :

> *« Comme dans la chanson de Jacques Brel, on pourrait te chanter* "Adieu, Jean-Pierre, on t'aimait bien tu sais". *C'est dire notre affliction aujourd'hui ; ta disparition modifie notre sens de l'orientation puisque tu étais un repère. On n'a pas envie de chanter ! Ce qui est sûr, c'est que tu laisses un grand vide sur l'île. Tout le monde ici connaît les emplacements stratégiques où tu surveillais les allées et venues de chacun. Et depuis quelques mois tu avais déserté ton banc, et nombreux sont ceux qui s'étonnaient de ne plus te voir. C'était mauvais signe ! (…) Tu avais du cœur, même un grand cœur. Ceux qui ont été témoins de ta générosité, de ton envie de donner, de partager s'en souviennent avec émotion. »*

« Adieu, Jean-Pierre, on t'aimait bien, tu sais ». Et ça, on a eu tort de ne pas te le dire plus souvent… J'aimerais profiter de cette tribune pour lui dire une fois encore toute mon amitié.

L'auteur

Matthieu Noli est écrivain et résident à Hoedic

Remerciements

Un grand merci à Christian et Hervé Blanchet, ses frères mais aussi à Marc Allanic, Macha Blanchet, Geneviève Bollit, Hadrien Destehem, Maguy Le Berre, Hugues Malamitsas et Émilie Moisdon pour leurs précieux témoignages.

Iconographie

Fonds Melvan, Pierre Buttin.

Deux pièces du patrimoine chanté en breton des îles de Houat et Hoedic

Deux cantiques religieux imprimés par Galles à Vannes, l'un s'adressant aux fidèles d'Hoedic, l'autre à ceux de Houat, semblent pouvoir être attribués au recteur Jean Marion, prêtre desservant les îles d'Hoedic et de Houat entre Révolution et Empire. Ils témoignent d'une petite littérature en breton dans les deux îles, essentiellement d'inspiration religieuse.

Antoine Châtelier,
Glenn Gouthe

Nous présentons ici deux chants religieux en breton venant réciproquement d'Hoedic et de Houat et imprimés à Vannes au XIX^e^ siècle. Le premier, attesté depuis 1850 dans un récit de voyage, est encore connu par les anciens de l'île. Plusieurs indices laissent à penser que l'abbé Jean Marion (1759-1824) pourrait être à l'origine de leur publication. Ils témoignent tous deux d'une petite littérature en breton, essentiellement d'inspiration religieuse, produite sur les îles dans le sillage de Marion.

Jean Marion (1759-1824), recteur d'Hoedic de 1786 à 1820 et aussi de Houat entre 1795 et 1810, est un personnage important de l'histoire des deux îles. Il sut réorganiser la vie insulaire à une époque tourmentée où les deux îles, rattachées à Le Palais suite à la Révolution, étaient en fait livrées à elles-mêmes, tout en subissant une présence anglaise dominante à la belle saison jusqu'à la fin de l'Empire[1]. Ce prêtre n'eut pas qu'un rôle politique sur les îles, il s'est aussi fait remarquer par sa passion pour la langue bretonne. Ses traductions et compositions forment une masse importante de travail, sans parler de ses essais de réformes de l'orthographe du breton vannetais.

Cannen er martelod devot a Hœdic

Cannen er martelod devot a Hœdic (la chanson du marin dévot d'Hoedic) est un cantique à la Vierge Marie imprimé sur feuilles volantes à Vannes par Yehan-Mari Galles. Non daté, le document, conservé à la bibliothèque de Rennes et accessible sur la base de données Dastum 35, se compose de 8 pages présentant la partition et le texte en breton vannetais.

Ce chant est mentionné dans la monographie de l'abbé Delalande, *Hoedic et Houat, Histoire, mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan*, publiée en 1850 où sont décrites avec précision les mœurs

1. Sur Jean Marion, voir Buttin 2010.

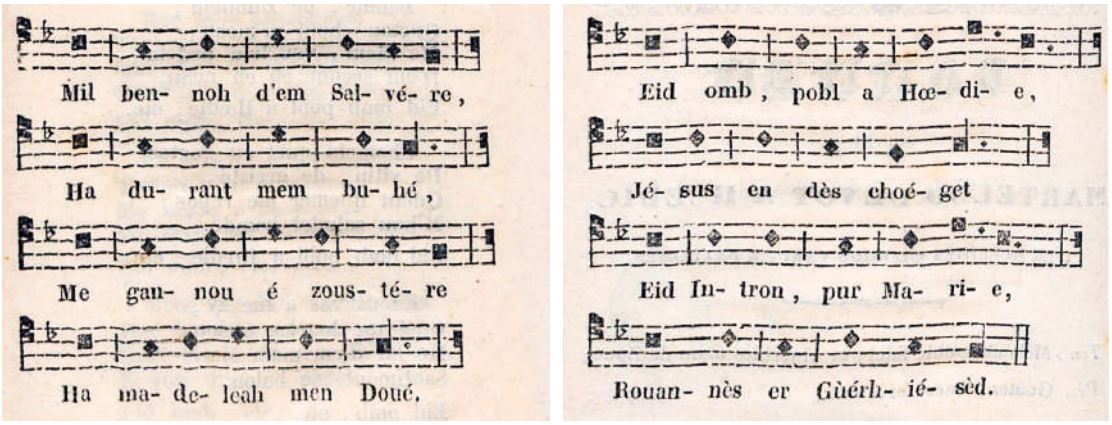

Original de la partition *Martelod devot à Hœdic* en notation carrée. La transcription (à droite) de l'original a été réalisée avec pour correspondance une semi brève (losange) pour une croche, une brève (carré) pour une noire, une longue (carré pointé) pour une noire pointée. Il n'a pas été tenu compte des quelques hampes placées sur la partition originale car elles ne constituent pas, *a priori*, un élément rythmique ou mélodique significatif.

et coutumes des habitants de Houat et d'Hoedic. L'auteur a dû avoir ce document en main et le recopier en partie puisque l'orthographe qu'il utilise est sensiblement la même que celle des feuilles volantes.

> *« Alors on n'entendait que les cris de Kélê ! Hourra ! Engine ! (mots retenus au contact des Anglais[2]), ou le bruit des barres à mine et celui des explosions. Toute la jeunesse en file, chaque civière chargée d'une grosse pierre, marchait au pas et faisait retentir en cadence les airs des plus beaux cantiques bretons. Celui qu'elle chantait avec le plus d'enthousiasme, peut-être parce qu'il est un fruit du pays, est composé en l'honneur de la Sainte-Vierge, patronne de l'île[3], commence par ces mots :* Mil bennoh d'em Salvér, *et a pour refrain : Eid omb , pobl a Hœdic, / Jésus en dès choéget / Eid Intron pur Mari / Rouannès er Gùérhiésèd. »*[4]

Il est probable que l'ancien recteur d'Hoedic, Jean Marion, soit l'auteur et à l'origine de l'impression de ce cantique. Et ce pour plusieurs raisons :

- L'imprimerie Galles était la maison d'édition habituelle de Jean Marion.
- L'orthographe utilisée présente des particularités que l'on retrouve dans les textes de Marion comme « *guet-n-eign*[5] » pour « *genin* » (avec moi).
- Si aucune date n'est présente sur l'imprimé, l'indication *« e ty Yehan-Mari Galles »* est précieuse car, si la maison Galles a perduré longtemps, les notifications d'imprimeur ont beaucoup changé dans le temps : « *En intanvez Galles », « Er vugalé Galles », « e ty Galles », « e moullereh Galles », « e ty L. Galles »*,.... Or, la mention « Y-M Galles » ou « Yehan-Mari Galles » ne se rencontre que de la fin du XVIII[e] à la première moitié du XIX[e], époque où Jean Marion était actif. Enfin le témoignage de Delalande prouve que cette feuille volante était déjà imprimée avant 1850.

2. Des mots anglais utilisés par des bretonnants, cette précision peut sembler étonnante. Delalande précise : *« Les anciens possèdent même de plus la langue de la Grande-Bretagne : c'est une connaissance qu'ils ont acquise pendant le long séjour des Anglais dans leurs îles »* p. 40.
3. La Vierge est surnommée en breton *« Sterenn ar mor »* soit « l'étoile de la mer ».
4. Delalande 1850, p. 95.
5. *Cannet guet-n-eign ehué*, strophe 7 du cantique et *Mar arrihe guet-n-eign* dans *En or ag er vuhé devot*, Marion 1838, p. 51.

Cannen er

Martelod devot a Hœdic

D'er huérhiès glorius Vari, é batromès

Cantique du Marin dévot d'Hoedic à la glorieuse vierge Marie, sa patronne.

Ton : Mélamb, poble fidel, er Huérhiès mam de Zoué ;
Air : Adorons, peuple fidèle, la vierge mère de Dieu
Pé *ou* : Goûtez, âmes ferventes.

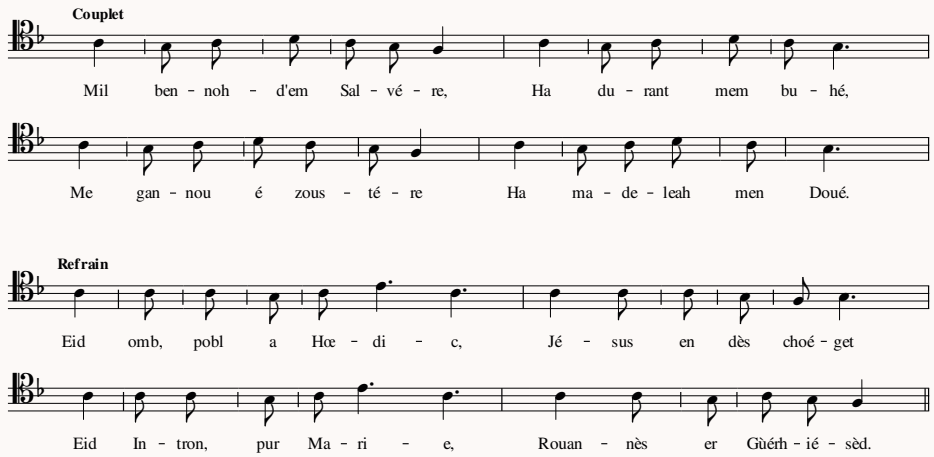

1 Mil benoh d'em Salvére,
Ha durant mem buhé,
Me gannou é zoustére
Ha madeleah men Doué.

Mille bénédictions à notre Sauveur,
Et durant ma vie,
Je chanterai sa douceur
Et la bonté de mon Dieu.

2 Eid omb, pobl a Hœdic,
Jésus en dès choéget
Eid Intron, pur Marie
Rouannès er Gùérhiésèd.

Pour nous, peuple d'Hoedic,
Jésus a choisi
Pour Dame, la pure Marie,
Reine des vierges.

3 Bamdé, pe zihunein,
Quetan chonj m'inean,
Me Mam, vou hou pedein
D'em secour ag en nean.

Tous les jours quand je m'éveillerai,
La première pensée de mon âme,
Ma Mère, sera de vous prier
De venir me secourir depuis les cieux.

4 Chomein quet eit gortoz
De vitin, de greisté,
Quênt quemér me repos,
M'hou saludei bamdé.

Je ne resterai pas à attendre
Le matin, le midi,
Avant de me reposer,
Je vous saluerai tous les jours.

5 Én tracass a me zy,
Guet un doucicg a son,
Me lar d'em mam Mari
Santimant me halon.

Dans le tracas de ma maison,
Par une chanson douce,
Je dis à ma mère Marie
Le sentiment de mon cœur.

6 P'en dan de labourat
D'er parq, me sant ur joé,
Pe chongean, me Mam vad,
E hoès eid on truhé.

Quand je vais au travail
Au champ, je sens une joie,
Quand je pense, ma bonne mère,
Que vous avez envers moi de la pitié.

7 Mar ra é brovidance
Tanhouat é larganté,
Mam pur en ol buissance,
Cannet guet-n-eign ehué.

Si sa providence fait,
Goûter à sa générosité,
Pure mère dans toute sa puissance,
Chantez avec moi aussi.

8 Er mor bras é cornal,
Tostan p'em menaçou,
Me halon é huannal,
Me mam me secourou.

Dans l'océan grondant,
Au plus près des menaces,
Mon cœur soupire,
Ma mère m'aidera.

9 Mem baguick, mar trehuel
Hac én deur abymet,
Guet ma Mam quer fidel
E vuo quentéh sàuet.

Mon petit bateau, s'il chavire
Et dans l'eau englouti,
Par ma Mère si fidèle
Sera aussitôt relevé.

10 Me retorn ém famill
Guet joé ha carenté ;
Hi en dès ém zrebill
Soutenet mem buhé.

Je retourne dans ma famille
Avec joie et amour ;
Elle a, dans mon trouble,
Soutenu ma vie.

11 Amen, ô Mam Jesus !
Idan hou coarnation,
Me halon zou eurus,
Lan a gonsolation.

Amen, ô Mère de Jésus !
Sous votre protection,
Mon cœur est en joie,
Plein de réconfort.

12 Amen, pêl dob en trous
Ha doh saffar er bed,
Me gav men Doué querclous
Ha gùel aveid ér bed.

Amen, loin du bruit
Et du vacarme du monde.
Je trouve mon Dieu aussi bien
Et mieux que le monde.

13 Eit clasque meme bihuance,
D'er mor a pe ridan,
Jesus, hou providance,
Dré Mari, e glasquan.

Pour chercher ma pitance,
Je cours sur la mer,
Jésus, votre providence,
Par Marie, je la cherche.

14 A drézorieu er mor
Ma ne ra d'eign men Doué,
Gùérhiès santel, m'ador
Perpet é volanté.

Des trésors de la mer,
Si elle ne m'en donne mon Dieu,
Sainte Vierge, j'adore
Toujours votre volonté.

15 Er béhérion em presse,
Eid affærieu en doar,
D'offansein Doué hemb cesse :
Ah! sellet doh men dar.

Les pécheurs se pressent
Pour des problèmes terrestres,
D'offenser Dieu sans cesse :
Ah! Regardez mes larmes.

16 Pe vein, guet en tuemdér,
Poahet én hiaul d'en nan,
Offret ol me misér
D'hou Mab é lein en nean.

Quand je serai, sous la chaleur
Sous le soleil mourant de faim,
Offrez toute ma misère
Votre fils au plus haut des cieux.

17 Eit punissein me hrim,
Ol me fauteu brassan,
Groeit ma souffrein er frim
Hac er scorn d'er gouyan.

Pour punir mon crime,
Toutes mes plus grandes fautes,
Faites que je souffre du frimas
Et de la glace l'hiver.

18 Guet Jesus, guet glahar,
Pe houlennein pardon,
Groeit ma ridou men dar
Guet gùir contrition.

Avec Jésus, par chagrin,
Quand je demanderai pardon,
Faites que mes larmes coulent
Avec une vraie contrition.

19 En houlenneu, er glàu,
Hac ol brastæt er mor,
Assès n'elleint attàu
Golhein m'intérior.

Les vagues, la pluie,
Et l'immensité de la mer,
Ne sont pas assez pour
Nettoyer mon intérieur.

20 Doh taul hou Mab Jesus,
Me Salvér ha men Doué,
Guet caranté nerhus,
Abraset me iné.

À la table de votre Fils Jésus,
Mon Sauveur et mon Dieu,
Par un amour fortifiant,
Embrasez mon âme.

21 Groeit, Mari, ar en heur
Changein er béherion,
É huélet mem bonheur
Hac ol joé me halon.

Faites, Marie, sur l'heure
Changer les pécheurs,
En voyant mon bonheur
Et toute la joie de mon cœur.

22 Revein èl oh didrous,
Ér vertu ferm perpet,
Guet er ré fal jalous,
Pe vein persecutet.

Qu'elle soit comme vous, silencieuse,
La vertu ferme, toujours,
Par les mauvais jaloux,
Quand je serai persécuté.

23 Mæs m'ineanik distér,
Douguet d'er fallenté,
Hemb oh, Mam a zoustér,
N'ell quet cârein hé Doué.

Mais ma pauvre âme,
Enclin au mal,
Sans vous, Mère de douceur,
Elle ne peut aimer son Dieu.

24 Doh Satan, m'hou supli,
Doh é dantation,
Me Mam, Gùérhiès Vari,
Goarantet me halon.

De Satan, je vous supplie,
De sa tentation,
Ma mère, Vierge Marie,
Protégez mon coeur.

25 Ém hlinhuèd souffrançus,
Ém agoni calet,
Groeit ma vein courajus
Hac ém Doué resignet.

Malade et souffrant,
Dans ma dure agonie,
Faites que je sois courageux
Et résigné envers Dieu.

26 Én-oh, ô m'espérance!
É horto me inean
Joeissein guet confortance
A ranteleah en nean.

En vous, ô mon espérance!
Attendant que mon âme
Jouisse avec réconfort
Du royaume des cieux.

27 Jesus, Jojeb, Mari,
Vou ém dehuéhan stad ;
Jesus, Jojeb, Mari,
Perpet vou me huannad.

Jésus, Joseph, Marie,
Seront dans mon dernier état;
Jésus Joseph, Marie,
Seront toujours mon soupir.

28 Dirac trôn mem Barnour,
M'inean pe barissou,
O Gùérhiès, me recour!
Presantet-mé dehou.

Devant le trône de mon Juge,
Mon âme quand elle périra,
Ô vierge, je vous appelle!
Présentez-moi à lui.

29 Jamæs n'ellou refus
Guet é vam quer câret,
Ur hroaidur de Jesus,
En hi dou goarentet.

Jamais il ne pourra refuser
Avec sa Mère si aimée,
Un enfant de Jésus,
Qu'elle aura protégé.

30 D'em Jesus, ô Mari!
Guet er Sænt, en Ælé,
Me gannou mêlodi
Guet-n-oh é lein en né.

À mon Jésus, ô Marie!
Avec les Saints, les Anges,
Je chanterai leur mélodie
Avec vous en haut des cieux.

31 Berman, é peb amzer,
Én ol éternité,
Re-vou inour ha gloër
De vadeleah men Doué.

Maintenant, à chaque instant,
De toute éternité,
Qu'il y ait honneur et gloire
À la bonté de mon Dieu.

32 Eid omb, pobl a Hœdic,
Jésus en dès choéget
Eid Intron, pur Mari,
Rouannès er Gùérhiésèd.

Pour nous, peuple d'Hoedic,
Jésus a choisi
Pour Dame, la pure Marie,
Reine des vierges.

Amen

É Guened, é ty Yehan-Mari Galles.

À Vannes, chez Jean-Marie Galles

Il pourrait donc s'agir d'un chant de Jean Marion écrit et imprimé pour les Hoedicais. Le chant est encore connu sur l'île en 2017 ; à deux occasions, un couplet nous a été chanté par Jeanne Blanchet (née Le Fur, en 1937).

On remarque une petite distance entre le breton chanté et le breton parlé d'Hoedic. Ainsi des traits dialectaux disparaissent avec l'influence de l'écrit. C'est le cas de certaines palatalisations ; par exemple sur un nom aussi courant que celui de l'île *« Edig »*, prononcé / edøtʃ / par les hoedicais (« édeutch ») mais chanté / edik / dans le cantique. Les prépositions déclinées subissent aussi l'influence de l'écrit, comme *« eid omp »* (pour nous), chanté / ɛdɔ̃m /, alors qu'à l'oral on aurait attendu une finale e /ɛ̃m/.

Cannen Spirituel- Buhé Sant Gueltas

Ce cantique en l'honneur de Saint-Gildas, saint patron de l'île de Houat supposé y être mort selon la tradition, est composé de quatre pages en breton, imprimées par J.-M., Galles à Vannes, et accessible sur le site de la *British Library*. Comme dans le document précédent, aucune date n'est précisée. L'indication d'imprimeur *« J-M Galles »*, ainsi que la graphie, plaident pour le début du XIX[e] siècle, comme pour le texte précédent.

Plusieurs locutions ou substantifs rares ou révélateurs de la période ont attiré notre attention. *« Gwell-pe-we » »*(gùèl-pe-ùel) « à l'envi », cette expression est attestée pour la première fois en 1788[6]. *Gwell-àr-well* (gùel-àr-ùel), « de mieux en mieux », expression citée dans le *Dictionnaire François-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes* de Claude Cillart de Kerampoul, imprimé en 1744 à Leide.

Trait typique du standard vannetais classique du XIX[e] siècle, nous trouvons des formes conjuguées de l'infinitif du verbe « avoir » (*en devout*) *« Hac én hirreah d'ou dout assess eit corvadein »* (strophe 10) « et dans l'attente d'avoir (eux) assez pour faire des excès », ici l'infinitif est décliné à la troisième personne du pluriel ; *« Hac h'er ped humblemant / D'en dout er charité »* (strophe 14) « et le prie humblement / D'avoir (lui) la gentillesse », ici *« en dout »* indique la troisième personne du singulier du masculin.

Ces formes étonnantes et très intéressantes pour mieux comprendre l'histoire du verbe « avoir » en breton ont été, en grande partie, chassées du standard de Vannes au début du XX[e] siècle.[7]

Quant aux substantifs, on peut noter l'utilisation du nom breton de l'Écosse : *Skos*, (écrit : Scoss), ainsi que celui de la presqu'île de Rhuys : *Rewiz* (écrit : Rëhuys). *« Korvadiñ »* est indiqué dans le dictionnaire de Francis Favereau[8]. Ce verbe a le sens de « gueuletonner », « faire des excès » ou encore s'enivrer[9]. On le retrouve aussi dans une traduction de Jean Marion, le *Magasin Spirituel* (1790) : *« èl ma toublè Jako de gorvadein »*[10].

6. Dans *Instructioneu aveit en adoration perpetuel ag er sacrement ag en auter*, attribué à Pourchasse, 1788.
7. Châtelier 2016
8. Favereau 2016, p. 28.
9. Menteg 1999.
10. Marion 1790, p. 28.

Cannen spirituel

Buhé Sant Gueltas

Ar en Ton à Cannen Sant Alexis

Cantique spirituel, Vie de Saint Gildas
sur l'air de "Cantique de Saint Alexis".

1	Cheleuet, Pobl à Houad, ha groeit attantion Ar Vuhe Sant Gueltas, hou Sqùir ha hou Patron; Sellet-ean el hou Sqùir, eit reglein hou puhe, Avel hou caution ha Patron derac Doué.	*Écoutez, peuple de Houat, et faites attention* *Au sujet de la Vie de Saint Gildas, votre Exemple et votre Patron;* *Regardez-le comme votre Exemple, pour mettre en règle votre vie,* *Comme votre appui, et Patron devant Dieu.*
2	Gueltas e ouai gannet ag ur Famill Santel, A Dud Prince é Scoss, hac én ur Rang ihuel : Pinhùic eit gober vad, hac humbl én ihueldæd ; Puiffant aveit secour ol er-ré poéniet.	*Gildas était né dans une famille sainte,* *De Gens Principaux en Écosse, et de haut rang;* *Riche pour faire le bien, et humble dans la grandeur;* *Puissant pour secourir tous ceux qui sont dans la douleur.*
3	Huéh Croaidur ou doai bet, hac hou huéh é mant Sænt, Hanauet ha bruder d'er Miracleu e rent. Hou zud hou desquas ol de vihuein é souffranç, De guemer hent er Groés é creis en abondanç.	*Ils ont eu six enfants, et ils sont Saints tous les six,* *Reconnus et célèbres pour les Miracles qu'ils faisaient.* *Leurs parents leur apprirent à tous à vivre dans la souffrance,* *De prendre le chemin de la Croix, en pleine abondance.*
4	Heurus er Vugalé e zou bet desquet mad, E gass ur Squir santel guet hou Mam hac hou Zad ! Heurus ! mil-guéh heurus en Tadeu ha Mameu En dès Bugalé mad, aboeissant d'ou honzeu !	*Heureux sont les enfants bien éduqués.* *Qui trouvent un saint Exemple avec leur Mère et avec leur Père !* *Heureux ! Mille fois heureux, les Pères et Mères* *Qui ont de bons Enfants, obéissants à leurs paroles !*
5	Er youancan ouai Gueltas : ne qùittas ty é dud Meid eit monet d'er skol d'Abbati Sant Hiltud, Aveit désquein guet-t'hou en hent de vout salvet, El ma tésquai hilleih à Sænt hac Escobet.	*Gildas était le plus jeune : Il ne quittait la maison de ses parents* *Que pour aller à l'école de l'Abbaye de Saint Ildud,* *Pour apprendre avec eux la manière d'être sauvé,* *Comme l'apprenait une multitude de Saints et d'Évêques.*
6	Inou en hum zouguent guet gret, ha gùel-pe-ùel D'avanç én hou studi ha santeleah ihùel. É amïet bras ouia Sant Paul ha Sant Samson, E-zou bet Eicober é Dol hac é leon.	*Là-bas ils s'efforçaient avec ferveur, et de plus belle* *D'avancer dans leurs études de haute sainteté.* *Ses grands amis étaient Saint Paul et Saint Samson,* *Qui ont été évêques de Dol et de Léon.*
7	Hum zefiet, tud youanc, ag er fauss amïet : Pè huy e vou haval doh er-ré é hantet ; Peelleit doh er-ré fal, n'en dès gùir amitié, Meit en hani e zoug gùel-ar-uèl devad Doué.	*Méfiez-vous, jeunes gens, des faux amis :* *Ou vous serez semblables à ceux que vous côtoyez;* *Éloignez-vous des mauvais, il n'y a de vraie amitié,* *Que celle de celui qui se porte résolument vers Dieu.*
8	Sant Gueltas anseignet guet ur mæstre santel, Ha guet exampleu caer é zeu ami fidel, E ouai soupl, aboeissant, ha lan à charité, A burtæd, à zoustér hac à humilité.	*Saint Gildas enseigné par un saint maître,* *Et par les beaux exemples de ses deux fidèles amis,* *Était souple, obéissant, et plein de charité,* *De pureté, de douceur et d'humilité.*
9	Reglet ouai é speret guet en ol vertuyeu ; Castiet ouai é Gorf guet er Penigenneu ; D'en oaid à buemzec vlæ, ma commenças de yunn, Na zaibraï meit tær gùeh, pas hoah calz, peb suhun.	*Son esprit était réglé par toutes les vertus,* *Son corps était puni par les pénitences,* *À l'âge de quinze ans, il commença à jeûner,* *Il ne mangeait que trois fois, et encore peu, chaque semaine.*
10	Exampl aveit er-ré-zou perpet é taibrein, Hac én hirreah d'ou dout assess eit corvadein ; Er fæçon de bedein ha d'inourein er Sænt, E-zou assai bihuien, ha gobér el ma rent.	*Exemple pour ceux qui sont toujours en train de manger,* *Et dans l'attente d'avoir assez pour faire des excès;* *La façon de prier et d'honorer les Saints,* *Qui est ainsi de vivre, et de faire comme eux.*

11 Pè zas dehou en oaid de receu en Urheu,
É crésquas é Beden, hac é Benigenneu ;
Pè ouai sacret Bælec, é crésquas é zezir
De bredec Jesuss-Chrouist, de souffrein er Martyr.

Quand il vint à avoir l'âge d'entrer dans les Ordres,
Il augmenta ses Prières, et ses pénitences ;
Quand il fut sacré prêtre, son désir crût
De prêcher la parole de Jésus-Christ, de souffrir le Martyre.

12 Ur Hanton ag é vro, én tu doh er h'creis nos,
É ouai Idolatred : Gueltas hemb tam repos,
Hemb dougein mil dangér e bredec er gùir Fé,
E gonz, e ra sclerdér, hac hou gouni de Zoué.

Dans un canton de son pays, au nord,
Il y avait des idolâtres : Gildas, sans repos,
Sans craindre mille dangers a répandu la vraie Foi,
La parole, qui fait lumière, et qui les gagne à Dieu.

13 Sel mui en doai à boen, mui en doai à gourag :
Prest ouai eit un inean d'obéi hoah davantag.
Er Sænt e-rai el cè : ha hui n'ansaignet quet
Er-ré zou doh hou taul, hac é corn hou ç'ùeled.

Plus il peinait, plus il avait de courage :
Il était prêt pour une âme à faire davantage.
Les Saints faisaient ainsi : et vous n'enseignez pas
Ceux qui sont à votre table, ou au coin du feu.

14 En devod Americ, Prince bras én Irland,
E gléu é vurhudeu, hac h'er ped humblemant
D'en dout er charité de zonnet d'e ganton
Aveit convertissein er fal Crechenion.

Le dévot Américc, grand Prince en Irlande,
Entend ses miracles, et le prit humblement
D'avoir la gentillesse de venir dans son canton
Pour convertir les mauvais chrétiens.

15 Sant Gueltas hemb tardein e yas d'inou guet joé :
E gaff, en ur arrihue, peb sorte fallanté:
Tud hemb Fé, hemb Lezen, ha hemb Religion:
Hac el lonnét brutal hemb méh hac hemb ræson.

Saint Gildas sans tarder y alla avec joie :
Trouve, en arrivant, toute sorte de méchancetés :
Gens sans foi, sans lois, et sans Religion :
Et comme animaux brutaux sans honte et raison.

16 Ean e bredec guet nerh : hou halon zou touchet:
Int e chang à vuhe : ean e laca reihtæd
N'en domb quet gùel eit t'hai, caer zou crial at n'amb :
Doh er bed, doh et mod, doh hun chong é seentamb.

Il prêche avec force, leur cœur est touché :
Ils changent de vie : il met de l'ordre.
Nous ne sommes pas mieux qu'eux, on a beau nous disputer,
Nous obéissons à notre monde, notre coutume, notre esprit.

17 Sant Gueltas eit sonnat én amzér de zonnet,
Er changement heureus en doai bet commancet :
Partout dré er hanton e sau hac e vatiss
Scolieu, gouvandeu, eit désquein er youanciss.

Saint Gildas pour renforcer à l'avenir,
Le changement heureux qu'il avait commencé :
Partout par le canton élève et bâtit
Des écoles, des couvents pour éduquer la jeunesse.

18 Er reglemant-ce groeit, eir gloér en Eutru-Doué,
Sant Gueltas e hum sant inspiret à-ziar-lué :
E-qùitta tout, e ya de Rom é perhindæd,
Eit visitein inou Bé en Apostoled.

Cette ordonnance faite, pour la gloire de Notre Seigneur,
Saint Gildas se sent inspiré d'en haut :
Quitte tout, va à Rome en pèlerinage,
Pour y visiter la Tombe des Apôtres.

19 A Rom é-tas é Breih guet en desir santel,
De vout libre d'obér Peden continuel :
Ean e bassas é Houad aveit bihuen cuéhet
Doh er sorb ag en dud, ha doh tracass er bed.

De Rome il vint en Bretagne avec le saint désir,
D'être libre de faire Prière continuellement.
Il passa à Houat pour vivre caché
De l'embarras des gens, et du tracas du monde.

20 Én Inizennic cè ne ouai dén nameit t'hou :
Ne chongeai meit é Doué, ne gonzai meit doh t'hou.
Ha ni e scùéh quer bean, pe za demb pedein Doué !
Un ær én é presanç, zou un ær à anné !

Dans cette petite île, il n'y avait que lui :
Il ne pensait qu'à Dieu, il ne s'adressait qu'à lui.
Et nous qui nous fatiguons si vite, quand nous devons prier Dieu !
Une heure en sa présence, c'est une heure de peine !

21 Ur vanden pesquerion e ouai bet souhet bras,
Pe zas dehai cavouét én ur groh Sant Gueltas ;
Quent peél-é-has er brut, partout é houai laret,
Én Inizen à Houad é-hès ur Sant cuéhet.

Un groupe de pêcheurs avait été stupéfait,
Quand ils vinrent à trouver Saint Gildas dans une grotte ;
Bientôt le bruit courait, partout on disait,
Dans l'île de Houat il y a un saint caché.

22 Quent peèl ur foul à dud ë-yas d'er visitein,
Aveit désquein guet t'hou en hent de hum salvein.
P'ou doai ean hanauet, n'eèllent quet er hùittat :
Mæs aveit hou gouarn tout rai-vihannic ouai Houad.

Bientôt une foule de gens vinrent le visiter,
Pour apprendre avec lui la manière de se sauver.
Une fois qu'ils le connaissaient, ils ne pouvaient le quitter :
Mais Houat était trop petite pour les garder tous.

23 Sant Gueltas e¨oulen ur hanton é Rheuis,
Eit gobér ur Houvant, ha seùel un Ilis.
Ean e logeas inou ol é Gompagnoneah,
Hac e ziscoas dehai en hent à santeleah.

Saint Gildas demande un canton à Rhuys,
Pour faire un Couvent, et élever une Église.
Il y logea toute sa compagnie,
Et leur montra le chemin de la sainteté.

24 Ean e-ras derac t'hai un nombr à Viracleu ;
En ævr, en doar, er mor, hac en ol clinhuedeu,
E seèntai tout doh t'hou revè é volanté :
Rac ne glasquas par tout meit gloér en Eutru-Doué.

Il leur fit bon nombre de Miracles ;
Le ciel, la terre, la mer, et toutes les maladies,
Obéissaient tous à sa volonté ;
Car il ne cherchait partout que la gloire du Seigneur.

25 Sant Gueltas ë chongeai hoah liès guet huannad
Én douster en doai bet en Inizen à Houad ;
Ean é yai hoah d'inou aveit hum gol é Doué,
H'er hontamplein hemb scuéh en é Eternité.

Saint Gildas pensait encore souvent avec chagrin
À la douceur qu'il avait eue à l'île d'Houat ;
Il y allait encore pour se perdre en Dieu,
Le contempler sans se lasser dans son Éternité.

26 É Houad é couéhas clan, é houai bet devèret,
Ha guet ur gret santel é rantas é speret ;
Marhue er Sænt derac Doué e zou forh precius;
Bihuamb, souffram el-d'ai, eit bout el-d'ai heurus.

À Houat il tomba malade, il reçut l'extrême-onction,
Et par un zèle saint, il rendit l'âme ;
La mort des Saints est fort précieuse à Dieu ;
Vivons, souffrons comme eux, pour être heureux comme eux.

27 En é Gouvant nehué é houai het interret,
Hac inou el ur Sant guet en ol inouret ;
Er miracleu e-rai quent é varhué ha goudé,
E ziscoas splan é houai forh puissant derac Doué.

Dans son nouveau couvent, il a été enterré,
Et là-bas comme un saint honoré par tous ;
Les miracles qu'il avait faits avant sa mort et après,
Démontraient qu'il était fort puissant à Dieu.

28 PEDEN
Sant Gueltas hun Patron, hou suppliein é ramb,
Derac en Eutru Doué hou pet chong à hanamb
Goulennet aveit omb graiceu continuel,
Eit monet devad oh d'er Joyeu Eternel.

PRIÈRE
Saint Gildas notre patron, nous te supplions,
Devant le Seigneur, rappelez-vous de nous :
Demandez pour nous les grâces continuelles,
Pour aller vers vous aux Joies Éternelles.

Amen

Vannes, Imp. de J.-M. Galles

Ce cantique est encore chanté à Houat le jour de la Saint Gildas — dernier dimanche de janvier —, à l'offertoire et lors de la procession entre le feu et l'église[11].

Au vu du sujet, et de l'époque, il est de nouveau tentant de voir l'abbé Jean Marion derrière ce cantique. On retrouve ainsi des similitudes graphiques avec les textes de cet auteur. Comme dans le texte précédent nous avons des prépositions déclinées en plusieurs éléments: *« guet-t'h ou »* (geto, « avec eux/elles ») ou encore *« eit t'hai »* (*eite* = pour eux/elles). Comme dans tous les ouvrages de J. Marion, les emprunts au français sont écrits avec des « e » muets (comme le mot « prince » par exemple). Les voyelles ouvertes sont doublées : *« n'eèllent »* (ils ne pouvaient pas), « peèl » (loin). La graphie de ces mots est strictement la même que celle de *Histoer en Ancién Testamand* (Marion, 1802)[12].

Conclusion

Ces deux chants religieux font donc partie du patrimoine oral de Houat et d'Hoedic. Le fait qu'ils aient été tous deux imprimés sur feuille volante au XIX[e] siècle nous rappelle que les îliens étaient alors alphabétisés en breton. C'est ce que remarque Delalande en 1850. On apprend *« à tous à lire le breton et le latin, de plus le français à ceux qui le désirent*[13] *»*. Il parle aussi de la présence d'une bibliothèque sur l'île d'Hoedic : *« Leur bibliothèque (car tous savent lire le breton et le latin, et quelques-uns le français) est peu volumineuse, mais bien choisie : ce sont des livres d'instructions dont plusieurs furent le fruit du zèle de J. Marion. »*[14]

Il semble même qu'il y ait eu une petite production littéraire en langue bretonne chez les Hoedicais, toujours selon Delalande. Il parle d'un texte nommé « *Devis étré Pelagi ha marh Antoine, é tornein guet loéson* » (Dialogue entre Pélagie et le cheval d'Antoine, en train de battre avec peine) qui aurait été composé par une jeune fille de l'île[15], une conversation avec son cheval. Ce texte semble malheureusement perdu à ce jour. Une littérature orale et même écrite en langue bretonne existait donc sur ces deux îles, les deux textes présentés ici en sont des exemples.

Les auteurs

- Antoine Châtelier est docteur en breton, chargé de cours à l'université de Rennes II.
- Glenn Gouthe est doctorant en breton à l'université de Rennes II et enseignant en collège à Vannes et Sainte-Anne-d'Auray.

Remerciements

La famille Buttin, Jeanne Blanchet (née le Fur), Dastum Roazhon.

11. Andrée Vielvoye, le 5 mars 2018.
12. Comparer avec « *n'eèllènt quêt pad* », p. 198, « broyeu-peèl », p. 22
13. Delalande 1850, p. 10.
14. Delalande 1850, p. 66.
15. Delalande 1850, p. 74.

Bibliographie

- Buttin H., 2011 — Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocraties spontanées (1786-1820). *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 7, p. 9-74.
- Châtelier A., 2016 — Noms verbaux dans la littérature en vannetais classique : le cas des noms verbaux « doubles » et de *« en devout »* conjugué. *Études Celtiques*, n° 42, 2016, p. 249-266.
- DelalandeJ.-M., 1850 — Houat et Hœdic: histoire, mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan, Guéraud, Nantes, 1850.
- Favereau F. Geriadur bras ar brezhoneg, http://ffavereau.monsite-orange.fr/, 2016
- Marion J., 1790 *Er Magasin Spirituel*. Yehan-Marc Galles, Guened, 1790.
- Marion J, 1800 *(circa) — Histoërieu ag en eu Testamand, ancién ha nehué*. Galles, Guéned.
- Marion J., 1838 — *En or ag er vuhé devot*. Y-M Galles, Vannes.
- Menteg (ar) T., 1999 — *Dastumad gerioù a rannyezhoù ar Gevred*, Inédit.
- Pourchasse L. (abbé, attribué à), 1788 — *Instructioneu aveit en adoration perpetuel ag er sacrement ag en auter*. Y-M Galles, Guenett (Vannes).

Avec la modernité, un corps de sapeurs-pompiers à Hoedic

Le feu à Hoedic… paradoxe d'une île ancrée dans les eaux de l'océan, nourrie des eaux du ciel et de ses sources. Feux amis et feux ennemis jalonnent l'histoire du site. Ils ont été depuis toujours l'affaire des îliens. Désormais, c'est celle des pompiers hoedicais. Au-delà des incendies, la maladie, l'accident, la menace de mort, relèvent aussi des pompiers. L'évolution de la protection insulaire sur ces deux chemins ressemble à une route à deux voies, avec des croisements et des compétences conjointes, nourries de l'histoire et vivifiées par la modernité.

Anne Frichet

Il n'y a pas si longtemps, le feu était à Hoedic l'ami familier, l'auxiliaire de vie indispensable, vital et néanmoins connu pour son double pouvoir : le précieux et le néfaste. Bien contrôlé par un savoir traditionnel transmis de génération en génération, il ne se déchaînait que rarement. Mais quand la furie le prenait, c'est toute la population avec les moyens appropriés de l'époque qui se jetait dans la lutte.

Il n'y a pas si longtemps, la maladie, les accidents qui touchaient les îliens ne trouvaient d'autre secours que l'action d'une religieuse de la communauté, infirmière dévouée et fidèle. Aidée par les habitants, elle avait pour seule ressource, au-delà des soins possibles immédiats, l'évacuation aléatoire sur le continent limitée au rythme des allers et retours hebdomadaires du courrier.

Il n'y a pas si longtemps ? Quelque 60 ans, ce n'est pas si loin ! À tel point que les plus anciens se souviennent et que les générations suivantes, abreuvées des récits qui constituent une mémoire collective, perpétuent les représentations toujours à l'œuvre.

La lutte contre les incendies et le secours aux victimes comme toutes les autres interventions incombent désormais aux pompiers hoedicais. Une histoire qui se raconte aussi.

Avant, le feu ami, le feu ennemi, les urgences de santé

- Le feu ami

> *« Il* [le feu] *est cuisine et apocalypse. Il est plaisir pour l'enfant sagement assis près du foyer. Il punit cependant de toute désobéissance quand on veut jouer trop près avec ses flammes… Il est bien-être et il est respect. C'est un dieu tutélaire et terrible, bon et mauvais. »*[1]

1. Bachelard 1949, p. 24.

« Le feu, on connaissait bien ! » se souvient Georges Allanic, dit Josué. Les différents usages du feu et sa participation à la vie de l'île se déclinent au fil du temps.

Au Néolithique (vers 4500 ans av. J.-C.), le feu était utilisé à Hoedic pour détacher les blocs de granite utilisés entre autres au Douet : partenaire de l'accès au symbolique, le feu devient *un instrument de pensée et de vie spirituelle.* En 1836, *le feu de lumière* s'installe fièrement au vieux fanal. Puis, en 1879, il quitte l'île pour s'installer au phare des Grands Cardinaux[2]. *Les fours* à *goémon* produisaient de la soude sur les rivages de l'île, la température montait à 800°.

Dans un autre domaine plus proche de la vie villageoise, aucune crainte pour faire fonctionner le four commun du village*, « chacun devait le chauffer à son tour »*.[3] Plus récemment, rappelle Josué, le feu était utilisé près des tamaris de Port la Croix pour préparer les chaudrons permettant de « coaltarer » les casiers. *« On aurait pu mettre le feu, mais on savait faire, on ne prenait pas de risques. Les vents, on connaissait, on vivait avec et avec le feu »*. Un autre exemple de cette maîtrise du feu trouve son apogée dans une tradition interdite aujourd'hui, mais encore fraîche dans les mémoires : la pêche de nuit aux aiguillettes, source de récits détaillés et lyriques[4].

Le feu, auxiliaire de vie est un compagnon incontournable. Au plan domestique, il assure l'éclairage — bougies, lampe à pétrole, alcool à brûler… —, la cuisson des aliments et le chauffage. Tous les combustibles possibles se consument dans les cheminées protégées de volets en bois pour maintenir les braises et se protéger des courants d'air ou dans des poêles : bouses de vaches séchées, goémon de feu et de l'ajonc, bois récupérés à la côte, charbon…[5]

Les feux traditionnels de réjouissance animent de nombreuses fêtes : celle de Malardé pour Mardi Gras : l'immense bonhomme carnaval en joncs du marais et déguisé, puis brûlé sur la cale de la Marine à l'Argol ; tous les feux de joie, feux d'artifice, feux de camp des campeurs ou des scouts… Et surtout celui de la Saint Goustan, feu purificateur et festif du 27 novembre en l'honneur du saint protecteur de l'île. Officialisée en 1896, cette fête fait figure de pardon local : un brin orienté pour que ses fumées s'élèvent si possible vers Houat avec la bénédiction du vent et… du recteur. Le spectacle du feu fascine toujours autant.

> *« J'ai adoré le feu »* dit Josué, en évoquant ses souvenirs de petit garçon et de jeune homme. *« Gamins on allait au vieux phare en ruine et on préparait notre coup le jeudi, il n'y avait pas classe. On coupait de la lande et comme il n'y avait pas de toiture, les oiseaux nichaient là; on mettait le feu et les oiseaux étaient à moitié asphyxiés. Alors ils descendaient et on les attrapait; revenus au village on les lançait par la fenêtre de Denis qui avait un carreau cassé et son lit juste en dessous… On n'avait vraiment pas peur du feu ! »*

- Le feu ennemi

Le feu peut aussi se révéler un redoutable danger. En 1865, un important incendie est relaté dans la presse :

2. Hartermann, 2008.
3. Article 22 du règlement d'Hoedic, *in* Cressard 1951.
4. Beaulieu et Bronté 2013.
5. Buttin 2016, p. 95.

« En 1865, le feu est déclaré dans une maison du village d'Hoedic. Il était environ 4 heures du soir. Tous les hommes étaient en mer. Il ne restait à terre que les femmes incapables d'arrêter les progrès de l'incendie. Par bonheur l'aviso à vapeur de l'État, le Pélican*, qui croisait dans les parages, aperçut une colonne de fumée d'un aspect sinistre et confirmé dans les appréhensions par le poste sémaphorique. Il chauffa aussitôt à toute vapeur pour arriver promptement au secours des incendiés. Pendant le trajet, le commandant fit parer une pompe et distribua à chacun son poste. À peine débarqués, nos braves marins montent sur les toitures embrasées et, à l'aide de leurs haches d'abordage, font tomber à terre toutes les poutres qui peuvent servir à la propagation du feu. La pompe quoique difficilement alimentée par la suite de pénurie d'eau sert néanmoins à préserver les maisons voisines. Deux maisons seulement ont été consumées. On eut certainement de plus grands malheurs à déplorer sans le secours inespéré du* Pélican *(...). »*[6]

Cent ans plus tard, Joseph Le Fur, dit Jo la Fusée, et son frère Jean dit Jean-Jean, le boulanger, se souviennent du feu de broussaille dans le grand champ, du côté du menhir et de la croix :

6. Extait d'un article de presse dans un journal non identifié, fonds Melvan.

Les feux traditionnels de réjouissance animent de nombreuses fêtes. Feu de la Saint Gousan en 1968 avec Alcime et Michèle Blanchet (MM) ; feu du Malardé à Mardi gras 2005 (PB) ; feu du Gadouère en 2013 (FM) ; feu d'artifice du festival *Insulaires* à Hoedic en 2015 (PB).

« on avait pris les “tranches“, sortes de houes pour les palourdes, et on creusait des coupe-feux. On n’avait pas de protection, on allait sur le tas, j’y avais brûlé mes bottes ! »

Ce feu de 1975 reste gravé dans les mémoires des plus anciens comme des plus jeunes, gamins et gamines de l’époque. Et les versions varient, mais toutes témoignent de la forte impression qu’il a laissée. Christian Allanic raconte que vers 9 ou 10 h du soir, un bateau échoué à la côte a lancé une fusée de détresse rouge qui a mis le feu à la lande. Prenant de l’ampleur, une lueur astronomique est montée derrière le fort. La fille de Maurice Le Scoarnec, Christiane, est allée prévenir les campeurs vers l’amer du Mulon. Mais, tombée dans un trou, elle s’est gravement blessée. Elle a dû être évacuée avec l’hélicoptère. On n’a jamais su ce qu’était devenu le bateau à la côte ! En revanche tous se souviennent des sœurs venues donner le coup de main avec leurs brocs d’eau, mais un peu tard, qui repartirent avec leurs brocs pleins *« pour ne pas gâcher l’eau ! »*

Il n’y avait pas encore de corps de pompiers à Hoedic. Tout le monde, hommes et femmes, courait, prévenu par le bouche-à-oreille, l’odeur, les lueurs, la fumée et les cloches sonnant le tocsin ou la sirène sur le toit du presbytère. Comment ne pas mentionner Barbe « Beuch » Allanic qui portait à bout de bras son bac à linge rempli de 50 litres d’eau pour l’apporter au feu ! Il fallait aller au puits du village, de l’Argol ou du presbytère, pour remplir tout ce qu’on pouvait, prendre sous les gouttières les baquets qu’avaient toutes les maisons.

Incendie de 1975, gravé dans les mémoires. Vers 9 ou 10 h du soir, un bateau échoué à la côte lance une fusée de détresse rouge qui met le feu à la lande. Prenant de l’ampleur, une lueur astronomique monte derrière le fort. (MA)

« Même les anciens y allaient, c'est dans le sang », se souvient Josué. *« Le problème,* sourit Christian, *c'était de récupérer les seaux, les brocs et toutes les ferrailles le lendemain, car on ne savait plus à qui c'était ! »* Jo la Fusée dénombre les maigres moyens : les pelles et les balais, qui prenaient feu eux-mêmes, pour frapper les bords du feu et jeter du sable pour l'étouffer.

Les pelles de terrassier donnent lieu à des interprétations controversées : d'aucuns, un peu perfides, disent en avoir vu des rangées bien alignées devant les cafés du Nord ou du Repos, attendant que leurs propriétaires, soldats du feu de ce jour-là, se rafraîchissent pour reprendre la lutte… ensuite. D'autres démentent et affirment que les pelles, témoins d'une lutte acharnée ne s'alignaient devant les bistrots qu'une fois la victoire gagnée, pour une chope ou un coup bien mérités.

Des feux démarraient souvent dans la décharge. Ils n'allaient pas bien loin sur la lande, mais selon le vent certains firent tout de même de belles frayeurs aux habitants du vieux phare restauré.

Si les feux extérieurs au village mobilisaient la population entière et ont laissé des souvenirs, il faut noter qu'ils étaient relativement rares : les troupeaux entretenaient les espaces non cultivés, et l'agriculture, même la plus artisanale maintenait les champs sur un espace important, offrant une protection naturelle contre le feu.

Les incendies domestiques étaient aussi assez rares. Les constructions en dur, avec des matériaux traditionnels, n'offraient que peu de prises à ses assauts, au sein d'un mode de vie où il était connu, redouté mais contrôlé. La familiarité du feu dans la vie quotidienne ancrée dans les habitudes et coutumes, ne l'empêcha cependant pas de manifester des nuisances que les mémoires n'ont pas oubliées. Christian évoque les départs de feux liés à l'abattage des cochons chaque année en plein air à l'automne ou à partir des greniers qui servaient à l'époque autant d'isolation pour l'hiver que de réserve de fourrage.

> *« Le feu est vraiment le seul qui puisse recevoir aussi nettement les deux valorisations contraires : le bien et le mal. Il brille au Paradis, il brûle en Enfer, il est douceur et torture… »*[7]

7. Bachelard 1949, p. 23.

Tout le monde, hommes et femmes, courait, prévenu par le bouche-à-oreille, l'odeur, les lueurs, la fumée et les cloches sonnant le tocsin ou la sirène sur le toit du presbytère.

Histoires tragi-comiques, vraies et colorées par chacun, les contes, la narration, les émotions… :

« Chez Marie Nannie, la mère de Matthieu et de De Gaulle [Adolphe]*, la lampe à pétrole a enflammé la paille qui dépassait du plafond ouvert ; Titine (Thérèse Blanchet) se précipite au café du Repos : "Le feu, le feu !" Mais ce n'était pas facile d'accès et le feu s'est vite propagé ! »*[8]

Un autre incident est évoqué par Christian à la Chandeleur, toutes les bougies étaient allumées dans l'église et les bancs étaient remplis :

« J'étais choriste et le feu a pris dans les cheveux de Mototo, père d'Arsène et de Zaza. Ça a fait un beau chantier…»

« Les feux domestiques, continue Christian*, n'étaient pas très graves : des cheminées mal ramonées, ça brûlait dans le conduit, pas plus. Mais nous, les gamins, à 5 ou 6 ans, ça nous impressionnait. Même si on n'avait pas trop le droit, on allait dehors et on était aux premières loges ! »*

« C'était des feux propres ! » dit Macha (Marie-Madeleine) Blanchet.

Peut-on dire qu'Hoedic a un curieux contrat avec le feu ? Terre ancrée en pleine mer, elle l'utilise et l'apprivoise pour ses besoins essentiels jusqu'à une époque récente. Simultanément, peuplée de gens de mer qui connaissent sa menace comme l'un des pires dangers à bord des bateaux, l'île le tient sous haut contrôle et s'en méfie. Rapport de force et d'amour…

- Le secours aux victimes

Comment gérait-on autrefois les urgences de santé ? Si les feux et incendies, amis et ennemis, mobilisent la mémoire collective, les accidents de la vie semblent être ressentis comme une fatalité à laquelle la population faisait face avec une certaine distanciation : accouchements, blessures, accidents, maladies étaient avant tout l'affaire des sœurs, assistées par les femmes de l'île. C'était les *« anciennes »* qui venaient donner la main en premier.

Toutefois, A. Lallemand et A. Lemontagner racontent les événements dramatiques qui accablèrent l'île en 1841 :

« (…) Affaiblie par les privations et par cette humidité persistante…la population d'Hoedic contracta une sévère épidémie de "fièvre pernicieuse" compliquée d'"angine gutturale". Un médecin du continent, le docteur Lemontagner, fut alors envoyé au secours des îliens (…) Au total, l'épidémie fut responsable de 18 décès et 174 malades, surtout parmi les femmes et les enfants. »[9]

Cet épisode témoigne de la carence de soins et du recours exceptionnel aux secours du continent au XIX^{e} siècle.

Plus récemment, ce sont des souvenirs de la vie « ordinaire » qui sont relatés. Ceux et celles qui ont bénéficié de l'assistance des sœurs se souviennent, tel Jo La Fusée :

« Sœur Delphine m'a sorti du ventre de ma mère Augustine. Les sœurs faisaient docteur et sage femme, comme Macha. »

8. Marc Allanic *in* Buttin 2016.
9. Lallemand et Lemontagner 2005.

De l'avis de tous, les sœurs ont assuré une présence et un précieux travail, secourable en l'absence d'autres moyens. Les hommes intervenaient physiquement pour porter, transporter la victime du lieu du sinistre au couvent, du couvent au bateau qui ne venait que deux fois par semaine au mieux. Une autre fois l'humour de Josué tente d'atténuer les émotions de l'époque :

> *« Jeanne Bouine tomba malade en mars. Il fallut l'évacuer, mais il n'y avait pas de tracteur à l'époque. Alors, tout le monde y est allé. On a pris la charrette à bras et mis un matelas au fond. Il était en plumes, emballé dans une toile rayée, car il n'y avait pas de brancard non plus. On arrive au quai de l'Argol* [cale de la Marine] *par basse mer où le* Notre-Dame de Confort *devait l'embarquer dans sa toute petite cabine. La dame était forte et son installation difficile : comme sa jupe était relevée et son caleçon ouvert, tout le monde voyait son "pouech". Son fils, honteux, s'écrie "Oh ! Maman elle a plein de pantalons dans son tiroir et elle est partie sans !" Pour lui dire au revoir, Numa tape sur son matelas avec sa fourche et toutes les plumes s'envolent ! Mais confiant il lui dit "vas, tu reviendras à la saison des* breuzheuilz[10]*" »*

En 1958, le docteur Taché (Jos) obtint l'autorisation pour qu'une liaison hélicoptère de la Protection civile assure les consultations régulières et surtout les évacuations en urgence. Il fallait avoir le cœur bien accroché, car le brancard était amarré sous le cockpit ! Combien d'évacués de l'époque n'ont ils pas eu le sentiment d'être transportés mort-vivants ? La première malade, se souvient Josué, Jacky Carcanagues de l'hôtel des Cardinaux a été évacuée pour avoir été mordue par son singe…

10. *« Saison des breuzeuils »* : le printemps quand les breuzeuils — maquereaux — reviennent.

En 1958, le docteur Taché (Jos) obtint l'autorisation pour qu'une liaison hélicoptère de la Protection civile assure les consultations régulières et surtout les évacuations en urgence. (MT)

La dernière sortie du canot de sauvetage d'Hoedic date de 1934[11]. La Société nationale de secours en mer (SNSM), créée en 1967, permit des évacuations rapides et sécurisées, en alternance avec l'hélicoptère selon les indications, conditions climatiques ou disponibilités.

Hélicoptère de la Protection civile et vedette de la SNSM offrent une alternative de pointe pour le secours d'urgence aux victimes. L'île peut bénéficier des mêmes soins que sur le continent, ce qui n'avait guère cours auparavant. À juste titre, les îliennes demandent aujourd'hui d'accoucher en maternité, et tous d'accéder aux soins urgents, aux technologies médicales modernes. Un bouleversement s'enclenche à travers ces nouvelles attentes, marquant un recul de la méfiance de ce qui se passe loin, là-bas « en France » et l'ouverture aux bienfaits venus de l'extérieur.

Hoedic pouvait-elle en rester là face aux bouleversements qui, à la fin de cette période, commencèrent à singulièrement changer la vie quotidienne ? Pour Josué, *« on était solidaires, avant que ça s'organise. »* Au cours de ses périples professionnels sur les bateaux aux longs cours, il fit une formation pour assurer la fonction de pompier à bord en cas d'incendie. Il y rencontra le feu hostile avec les cargaisons de soufre liquide de Lacq, transportées à Calais et en Angleterre, ainsi que les matériaux inadaptés qui conféraient à l'ensemble un danger permanent et des menaces graves pour la santé. Pas étonnant qu'il devienne l'un des premiers sapeurs-pompiers du corps d'Hoedic

1989 : création du corps des sapeurs-pompiers volontaires

> *« Un Hœdic archaïque et primitif subsistait encore à la fin des années 1960, alors que le continent entrait déjà dans l'ère des Trente Glorieuses… Cependant l'Hœdic archaïque n'a pas disparu du jour au lendemain. De même que le nouvel Hœdic n'a pas brusquement surgi du néant. »*[12]

Cet accès progressif à la modernité évoquée par Henri Buttin entraîna de nouveaux besoins et créa de nouveaux moyens. Il se déroula néanmoins sur une période très courte au regard de l'histoire. Nous avons connu ces bouleversements en moins de 20 ans.

L'île sort de son isolement par le raccordement en 1963 au réseau d'électricité du continent par câble sous-marin. Il ouvre aux habitants l'accès à de nouveaux modes de consommation, la télévision surtout et les équipements électroménagers. L'implantation du réseau d'eau potable en 1964 apporte plus de confort et d'hygiène. Le tourisme nautique s'est amplifié. Les premiers résidents secondaires restaurent d'anciennes maisons dès les années 1950. Le camping quasi sauvage apparaît, « robinsonnades » idéales face aux dérives débutantes du consumérisme touristique continental.

La construction du port de l'Argol en 1973 constitue un autre événement majeur dans la nouvelle trajectoire humaine et sociale de l'île. Le lotissement pour le financer vise une nouvelle génération de résidents secondaires… Ce port en eau

11. Janin 2005.
12. Buttin 2003.

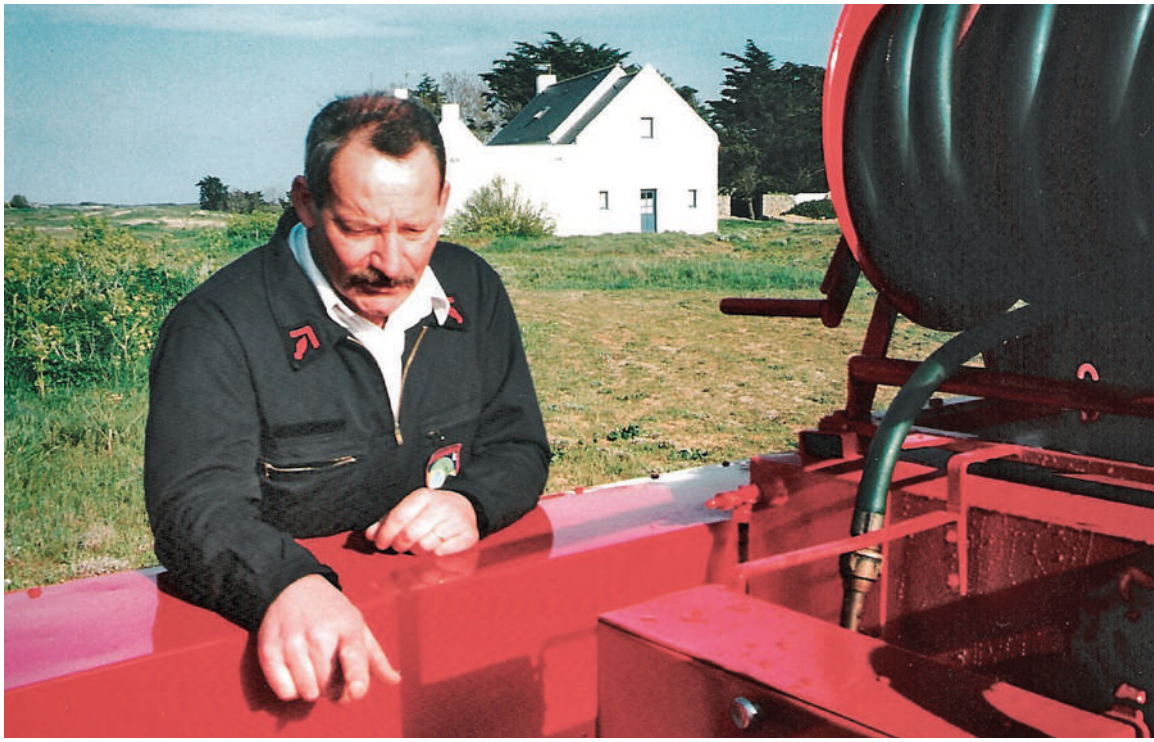

Dominique Trarieux devient, avec l'appui du maire Marc Allanic, le premier sapeur-pompier d'Hoedic et va convaincre dix autres îliens de le rejoindre pour former le premier centre de secours. (FP)

Le feu sous sa forme incendiaire vit naître à Hoedic en 1989 une force d'intervention avec la création officielle du corps communal des sapeurs-pompiers volontaires. (FP)

profonde entraîne une reprise de l'activité de pêche puis la construction, entre 1978 et 1981, des maisons des pêcheurs à l'ouest du village.

En quoi ces changements vont-ils influer sur la protection contre les incendies et les secours à la personne ? *« Contre le feu, avant 1989, il n'y avait rien ! »* souligne Macha.

Et à cette date la lutte communautaire ne peut plus faire face correctement aux nouvelles origines de feux. Les troupeaux ont disparu, les cultures sont abandonnées depuis longtemps, et les anciens champs sont envahis par les broussailles. L'accès à certaines zones est devenu très difficile, voire impossible : les feux « extérieurs » ne peuvent plus être combattus comme autrefois et nécessitent équipements et matériels plus performants.

Les causes sont aussi liées au développement du tourisme. Les feux de lande, déclenchés par des fusées de détresse utilisées de manière inappropriée ou ludique se répètent. L'irresponsabilité des amateurs de lucioles — montgolfières de papier munies de bougie — ou de feux d'artifice de loisir est aussi à l'origine de feux de broussaille.

Parallèlement, les incendies domestiques changent de nature : ils relèvent le plus souvent désormais de courts-circuits électriques ou d'appareils défectueux. Le nombre plus élevé de résidents en période de vacances accroît les risques. Les nouveaux matériaux composites utilisés en constructions offrent parfois moins de résistance au feu. Macha le confirme, *« les feux sont devenus sales ! »*

La nécessité de la création d'un corps de sapeurs-pompiers devient incontournable. Dominique Trarieux, qui dirigeait l'hôtel des Cardinaux, est un ancien pompier volontaire de La Roche-Bernard. Il s'est vite rendu compte qu'il manquait une structure de secours et des hommes pour la servir. Il devient, avec l'appui du maire, Marc Allanic, le premier sapeur-pompier d'Hoedic et va convaincre dix autres îliens de le rejoindre pour former le premier centre de secours[13]. Le feu sous sa forme incendiaire voit naître à Hoedic une force d'intervention avec la création officielle par arrêté du *corps communal des sapeurs-pompiers volontaires* (SPV) en 1989.

Il faut imaginer un mode opératoire tenant compte des particularités de l'île, des habitudes acquises, des nouvelles règles d'efficacité. Les pompiers se voient attribuer un garage communal dans l'ouest du village. Marc Allanic les appuie de tout son pouvoir de maire et initie le projet pour la construction d'une caserne. Mais il faudra quatre maires successifs pour la réaliser. Elle est inaugurée en 2005, sous l'administration du maire d'alors, André Blanchet.

En 1989, un premier centre de premières interventions (CPI) est mis en place, alliant les méthodes traditionnelles aux modes de lutte plus professionnels et s'équipant de matériel adapté. L'arrivée de la première tonne la même année fut un événement très spectaculaire. Pour Christian, *« ce fut la première révolution pour les pompiers »*.

13. Revue *SDIS 56 mag*, octobre 2005, n° 8.

L'arrivée de la première tonne fut un événement très spectaculaire : *« ce fut la première révolution pour les pompiers »*. (FP)

Premier calendrier des pompiers d'Hoedic en 1993 avec l'équipe de sapeurs-pompiers volontaires : de gauche à droite, Richard Allanic, Éric Allanic, Christian Allanic, Joseph Le Fur dit Jo La Fusée, Georges Allanic dit Josué, Patrick Blanchet, Loïc Blanchet, Florian Herpe, Gildas Le Gurun, Jean-Pierre Blanchet, Dominique Trarieux, Daniel Blanchet dit Cayenne, Alexis Le Gurun, Jean-Michel Kervadec, Marc Allanic. (FP)

Cela a bien fonctionné… avec quelques aléas. Éric Allanic se souvient d'un feu qui a débuté derrière le fort et qui a duré trois jours, né de causes hélas déjà connues : fusées de détresse réelles ou abusives :

« Un vrai feu d'artifice ! La première nuit cela a duré jusqu'à 5 heures du matin et à part les extincteurs et nos outils habituels, on n'avait pas grand-chose pour faire face. Le deuxième jour, nouveau départ de feu l'après-midi, puis reprise encore le 3e jour. Les pompiers de Quiberon sont venus en renfort et les gendarmes d'ici s'y sont mis aussi. »

Et *« le feu de m… »* ! poursuit Éric. Chaque incendie a-t-il son petit nom ?

« Pour une fois c'était un drôle de feu, ou un feu drôle si l'on veut. Il se déclare derrière le camping : un campeur ayant fait ses besoins a brûlé son papier et ça a mis le feu à la lande ! C'était bien de faire disparaître les traces, mais… Alors, pour les pompiers, c'est resté le "feu de merde" ! »

Dans ces années-là, les protections personnelles des pompiers étaient plus que restreintes : une casquette, des gants et une paire de bottes. Avec la tonne pour unique matériel… Le corps communal eut à réaliser les interventions contre divers incendies et apporta déjà une plus grande sécurité.

La départementalisation

L'étape suivante fut, le 1er janvier 2001, la départementalisation[14], avec la création des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de la Sécurité civile. Ce fut un tournant important avec la création des compétences pour le secours à la personne.

Le corps d'Hoedic va alors bénéficier de l'uniformisation du matériel de base, de formations et de moyens opérationnels en lien avec le département. Les équipements personnels sont systématisés, les uniformes et protections sont désormais visibles. *« On nous voyait, c'était bien, mais peut-être un peu trop et on nous critiquait ! »* Les nuls, les amateurs, ils se la ramènent, disait-on !

Macha Blanchet, alors infirmière au centre de soins[15], s'est engagée en 1991 en tant que volontaire dans le corps communal. À cette époque, de même que sur le continent, les statistiques sur les interventions s'inversent au profit des actions concernant le secours aux victimes : 70 % des interventions concernent le secours à la personne et 30 % les incendies et opérations diverses (recherche de personnes, vidange des caves, interventions sur les animaux, pollution comme *Erika*…).

En 2002, pour faire face à ces besoins elle suit la formation pour devenir ISPV, infirmière sapeur-pompier volontaire. *« C'est la formation qui nous a donné une vraie reconnaissance »*, considère Macha.

L'investissement humain des pompiers à Hoedic est comparable à celui des continentaux, mais il revêt des caractéristiques spécifiques, liées à l'insularité et à l'histoire. Pour s'ajuster, il faut s'astreindre à différentes formations. Elles sont exigeantes en temps : stages sur le continent, 3 h de manœuvres par mois sur l'île…

14. Loi du 3 mai 1996.
15. Elle prit la succession en 1984 de sœur Marie, la dernière sœur infirmière qui avait 75 ans.

Caserne d'Hoedic en 2017. Le maire Marc Allanic a initié le projet pour sa construction, elle est inaugurée en 2005, sous l'administration du maire André Blanchet. (FP)

Macha a beaucoup œuvré pour leur réalisation, déterminée et convaincue :

« Au début de mon travail à Hoedic en tant qu'infirmière, je ne savais pas que les pompiers assuraient le secours à la personne, puisqu'à chaque intervention, les pompiers m'appelaient en cas de besoin. Puis je me suis dit qu'il valait mieux être ensemble, s'équiper et se coordonner. J'ai fait une formation de secouriste en prenant conscience de mes lacunes à combler. Ce fut une révélation et une aide énorme, ça m'a rassurée aussi, car je ne savais pas par quel bout prendre l'urgence ; j'ai appris les gestes de l'urgence immédiate, puis l'urgence relative… Apprendre à sécuriser les manœuvres opérationnelles, paramédicalisation, les bons gestes… C'est vraiment là que j'ai pris conscience des besoins de formation pour tous. »

Macha est alors adjointe de Dominique Trarieux pour tenir le centre de secours. Il lui propose sa succession et obtient l'accord de sa hiérarchie en novembre 2005. Elle devient chef de centre le 18 mars 2005.

Dominique Trarieux, après 15 ans de service à Hoedic et 37 ans de service comme sapeur-pompier volontaire, se voit remettre la médaille des sapeurs-pompiers et est nommé adjudant honoraire lors de la passation de pouvoir. Elle donne lieu à une belle cérémonie, le même jour que l'inauguration du nouveau centre de secours. Un véhicule de première intervention vient agrandir les « agrès », matériel utilisé dans les manœuvres et véhicules[16].

16. *Ouest France* du 10 Novembre 2005 ; *SDIS 56 mag,* n° 8, octobre 2005 ; *Le Télégramme*, 8 novembre 2005.

Macha va affronter avec son équipe les aléas de cette nouvelle étape nécessitant encore des formations, des ajustements, de l'inventivité et... une certaine autorité bien dosée :

« Nous devons avoir un réel niveau de compétences, on est obligés d'être bons parce que c'est grave : on doit être responsables de nos actions, on ne peut pas être médiocres. »

En 2005, Sophie Allanic, deuxième recrue féminine après Macha Blanchet témoigne de son premier feu :

« Chez nous, être pompier, c'est de famille : mon beau-père Dominique Trarieux, Josué Allanic le père de Régis mon mari, moi-même et maintenant mon fils Brian. Pendant les vacances de la Toussaint, Macha et Éric étaient absents. J'ai senti une forte odeur de polystyrène brûlé. Quand j'ai vu les flammes au bout du chemin dans la réserve de l'épicerie, il a fallu prévenir les sapeurs, le maire André Blanchet, les victimes, Jean-Marc Blanchet et Flaf. Au début c'était la panique générale, car il y avait le chantier du presbytère tout contre, avec des produits dangereux nécessaires aux travaux. J'ai couru à la caserne, on n'a pas mis longtemps, mais ça paraissait une éternité. J'étais en binôme avec Régis, ce que je n'aurais pas du faire ! C'est vrai que c'était risqué. Régis était grimpé sur le toit du presbytère et je l'ai rejoint sur le toit de l'appentis ; le feu avait pris de l'ampleur du côté de l'ancienne petite annexe de vêtements. Les collègues nous ont donné un ARI (appareil respiratoire isolant). Régis l'a pris en me disant de m'éloigner. Une poutre s'est écroulée, on a dégagé. Les vitres du presbytère avaient explosé et le feu s'est arrêté à la hauteur de la statue de la Vierge : un signe ? Mais aussi tout près d'une bombonne d'acétylène... En revanche, il n'a pas épargné les bouteilles de pétrole, véritables explosifs comme les différents sprays et pulvérisateurs domestiques stockés : POUM ! POUM ! Impressionnant ! »

Macha reconnaît le courage des pompiers lors de ce feu. Mais ils étaient privés de leur « chef d'agrès », ce qui est grave pour la coordination correcte des manœuvres. Quitter l'île est nécessaire à chacun, mais expose les pompiers à s'en vouloir en cas de difficulté en leur absence sur le site, sentiment difficile à accepter.

« Ils ont fait au mieux, mais ont pris des risques qui n'auraient pas eu lieu si leur chef d'agrès avait été là. Ce fut une sacrée leçon et la constatation que nous avions encore beaucoup à apprendre. Après coup, les autocritiques sont indispensables et les remises en questions font avancer pour évoluer. »

Sophie en a tiré les leçons :

« Pas d'accident de pompiers ni de victimes ! Mais on a eu chaud. Macha ne s'est pas privée de nous remonter les bretelles, à Régis et moi : "Vous êtes parents d'enfants jeunes, et dans le protocole pompiers il est interdit d'intervenir en couple, fini les binômes pour vous deux." »

L'inverse est aussi arrivé. Une bonne assimilation de la formation et analyse de situations peut permettre des prouesses. Simon Moisdon, qui n'était pas en intervention SPV ce jour, a sauvé grâce à son sang froid une personne qui faisait un accident cardiaque devant lui. Cela lui a valu la médaille pour acte de courage et de dévouement...

De l'avis de tous les sapeurs, Macha les soutient beaucoup psychologiquement. Ils trouvent aussi entre eux des sources d'échanges au-delà du débriefing pompier systématique. *« C'est une grande famille »*, dit Sophie. Non sans une modeste

fierté elle ajoute : *« Je suis maintenant caporal par reconnaissance de mes 12 ans d'ancienneté. »*

Aujourd'hui et demain, professionnalisme et spécificité

Macha fait aujourd'hui le point sur les différents aspects techniques et humains de l'organisation :

« Les pompiers d'Hoedic, au fil du temps ont acquis de vraies compétences et je me sens déchargée, et prête à transmettre. En attendant, je continue à agir et former à mon tour. En effet, le mode de formation a changé, il y en a moins sur le continent. Elles se réalisent sur l'île ou en ligne sur internet. »

Aujourd'hui, le corps compte 9 membres : Samuel Kergal dit Sam, adjoint de Macha, éleveur et chef de cuisine au restaurant *Chez Jean-Paul*, moins disponible en saison ; Éric Allanic, marin pêcheur, en semi-retraite de pompier, restant disponible pour le feu, même sans bip ; Sophie Allanic employée municipale ; Brian Allanic embarqué, mais mobilisable chaque fois qu'il est à terre ; Hadrien Destrehem infirmier au centre de soins, prend la succession de Macha en 2014 ; Nathalie Pichonnet, Éric Deslandes et Cyril Lephai, tous trois employés communaux et récentes recrues ; enfin Macha Blanchet, chef de centre et infirmière sapeur-pompier volontaire (ISPV).

« À 9 on est bien, c'est un minimum, 10 serait mieux. Les renforts de l'été sont précieux : les saisonniers nous aident énormément, et deux autres intérimaires bien formés sont immédiatement opérationnels : Erwan, SPV sur le continent et Jérémie, résident secondaire, pompier professionnel à Paris. Pour nous c'est bon de pouvoir puiser dans ces ressources transitoires, du moment que l'esprit et les compétences requises sont au rendez-vous. »

Macha Blanchet en 2017, elle devient chef de centre le 18 mars 2005. (FP)

Au sein du corps, les femmes sont totalement intégrées :

« Nous sommes fiers de compter trois femmes dans un si petit corps. Elles ne posent aucun problème chez les pompiers, ni dans le village, pas de misogynie. Psychologiquement, elles apportent un véritable plus. Pour moi-même, en tant que femme c'est aussi précieux. Elles ont les mêmes devoirs et si elles sont fumistes "Tu prends des cartouches ! " »

Sophie aborde cette question avec humour :

« Ici, pas d'histoire de filles ou de garçons. Pour se changer à la caserne, je suis un peu pudique, car il n'y a pas de vestiaires séparés. Alors je m'écarte un peu au fond. Macha, elle, s'en fiche, se met en culotte et fonce dans son pantalon. Dans les formations sur le continent, pas de différence entre filles et gars : c'est toujours : "bourre dedans " ! »

Le renouvellement est un problème permanent. Hadrien recruté en 2014 explique son cheminement :

« J'y suis allé malgré cette image du pompier des séries télévisées, body-buildé, sautant de trois mètres de haut… J'ai d'abord observé pendant un an et cela a modifié ma perception. Lors des interventions pompiers je n'étais pas directement sollicité : cela me manquait, je n'avais pas l'impression d'exercer mon métier complètement. J'ai d'abord considéré l'aspect secours à la personne. Et puis, devenu curieux de l'ensemble des missions, je ne pouvais pas envisager de ne pas aider mes camarades. Ma formation m'a permis d'aller au feu comme SPV même si je pensais que ma mission serait d'être ISPV ».

Devenir pompier à Hoedic nécessite des démarches officielles, lettre de motivation au chef de centre, approbation du maire, lettre au colonel du groupement… Hadrien intègre finalement la caserne et suit une formation avec les aspirants du département. Il découvre les manœuvres à plusieurs dans tous les domaines, y compris ceux qui ne concernent guère Hoedic comme les ponts pour déplacements de véhicules. L'essentiel pour Hadrien fut le fonctionnement de sa promotion dont la bonne entente et les compétences lui ont ouvert d'autres horizons. Il en sort SPV 2e classe et une fois les formations validées, devient SPV 1re classe, reçoit sa fourragère et son premier galon noir.

« Je pouvais me positionner comme tout le monde sans renoncer à mes propres compétences. Sans être un cadre militaire, c'est rigoureux, cadré, très surveillé. C'est indispensable pour faire tourner la machine et contenir les chiens fous ; on en ressort plus compétent, plus compréhensif. On se sent aussi rassuré, apte et prêt ; il n'y a rien de pire que de partir en ayant peur. Enfin c'est désintéressé et cela répond au besoin de rendre service. »

Hadrien ne cache pas néanmoins, comme tous les volontaires pompiers, l'ambivalence des sentiments ressentis : *« quand ça se passe bien, c'est l'idéal, mais… »* Macha évoque aussi les difficultés :

« Moi ce qui me marque le plus c'est quand ça se passe bien, quand je réponds le mieux possible à la demande d'une personne, même quand c'est grave. Malheur et difficulté peuvent alors être ensemble. Pour y parvenir, on est très suivi par notre hiérarchie, où que tu sois, tu n'es pas isolé. »

Macha pense que depuis le cheminement du corps des pompiers, les îliens font confiance et reconnaissent leurs compétences. Tous soulignent cependant que l'extrême proximité entre les pompiers et les habitants, d'ordre familial, ou avec les vacanciers, peut être source de difficultés. Cela exige un bon contrôle de soi et de ses émotions. Éric en parle d'expérience :

« Lors d'un décès, le plus dur à encaisser est la détresse de la famille, même si on se récupère parce que l'on n'a pas failli. Mais quand le SPV est lui même membre de la famille… Ici, on connaît les gens, on peut être directement concerné. On ne dort pas après, même après le débriefing qui suit chaque intervention et qui permet de parler et de penser ensemble. C'est là que l'on commence à décompresser. Mais en 27 ans de

service, c'est toujours autant de stress quand le Bip sonne : tu ne sais rien jusqu'à l'info sur place, tu ne peux rien prévoir. Et la nuit c'est encore plus chaud ! »

Pour Sophie, le secours aux victimes est ce qui l'intéresse le plus. Elle insiste aussi sur l'intrusion du privé dans l'action des pompiers. Pudeur et discrétion de chacun lors de ces drames :

« Quand le bip sonne (on l'a jour et nuit sur soi), on ne sait pas tout de suite de quoi ou de qui il s'agit. La découverte de la cause de l'alerte pour quelqu'un de proche, ou de sa propre famille est toujours une épreuve… Certaines interventions ne pourront jamais être oubliées et la scène reste gravée ».

Macha *revient sur le matériel qui a beaucoup évolué, mais reste simple :*

« L'organisation s'améliore au fil du temps et la qualité des matériels apporte plus de sécurité aux acteurs des différentes luttes et les soutient par une meilleure technicité. »

La petite maintenance doit être assurée sur place. Le contrôle du groupe électrogène, des aspirateurs pour les caves, des projecteurs extérieurs et des véhicules est confié à des personnes agréées et réalisé soit sur le continent, soit sur place.

Actuellement, le centre de secours dispose comme véhicules : d'une ambulance, véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ; d'un quad (véhicule léger rapide multi-usage) servant au repérage dans les zones peu praticables comme les dunes et les plages, à l'approche de personnes dans ces zones, aux opérations de reconnaissance. Pour les incendies, il peut utiliser un camion véhicule de premières interventions incendie (VPI) avec une citerne de 400 l d'eau ; une citerne de 1 200 l tractée par le camion VPI ; une citerne de 3 000 l tirée par le tracteur communal ; une remorque de 400 m de tuyaux de 70 mm ; et une motopompe roulante (MPR) pour alimenter les réservoirs mobiles à partir des cuves enterrées.

Pompiers d'Hoedic en manœuvre incendie - 2017 (FP)

Ces cuves sont une spécificité hoedicaise comme le précise Éric :

« Sur le continent, l'eau qui gère le feu est accessible partout, à partir des bouches d'incendie. Chez nous il n'y en a pas et on ne travaille pas de la même façon. Autour du village, il y a 6 cuves réparties et enterrées de 9 000 l chacune. »

Bien sûr, il est hors de question de s'alimenter sur le réseau. Il faut aller chercher l'eau dans ces points pour alimenter les réserves roulantes. L'eau de la station d'épuration est interdite à cet usage pour des raisons d'hygiène. Au pire, il reste la mer.

Aujourd'hui, il n'y a plus franchement de grands sinistres. Mais qu'est-ce qu'un grand sinistre demande Macha ? *« Un feu c'est un feu et il doit être traité avec la même rigueur, quelle que soit son importance : c'est toujours potentiellement grave. »* Pour Sophie : *« Même un feu de broussailles est très impressionnant ».* Ce ressenti de moindre gravité ne signifie-t-il pas simplement que grâce aux interventions rapides et efficaces, les incendies sont désormais plus vite neutralisés ?

Les secours à la personne, nous l'avons vu, représentent 70 % des interventions. Ils bénéficient de formations très approfondies et d'un matériel adapté aux différentes formes et niveaux d'urgence.

Le centre de secours dispose pour le bilan d'urgence vitale d'un appareil multiparamétrique (moniteur des signes vitaux), d'un insufflateur d'oxygène, d'un défibrillateur semi-automatique (DSA). Pour la contention, selon le bilan lésionnel, il détient des attelles adaptées aux traumatismes des membres et d'autres pour la colonne vertébrale. Il est aussi équipé de matériel de brancardage.

Dans les cas graves, il est en liaison avec le Samu qui s'implique à distance et, après évaluation concertée, intervient rapidement sur place si besoin.

Les opérations « diverses » — autres qu'incendies et secours à la personne — font aussi l'objet des formations et bénéficient de matériel adapté. Par exemple, en cas d'inondation, il faut épuiser l'origine de l'inondation, assécher par pompage, et sécuriser les biens. Ou bien dénicher des nids de frelons, tronçonner des arbres en cas de tempête… Tout est inscrit dans un protocole spécifique, les tenues, le mode opératoire et la disponibilité du matériel correspondant.

Les interventions en mer ne concernent pas les pompiers. Ils ne s'engagent que pour prendre en charge les personnes blessées à terre repérées en lien radio avec la SNSM et le CROSS. Cela n'exclut pas quelques interventions acrobatiques et mémorables lorsqu'elles se situent dans les falaises rocheuses !

Il faut évoquer les conditions particulières de travail et de statut des pompiers d'Hoedic. Ils n'ont pas d'astreinte et sont de garde jour et nuit, toujours en alerte. Ils portent leur bip sur eux 24 h sur 24. Pas de tour de garde, ils sont trop peu nombreux. La rémunération est de 8 à 10 € uniquement par heure d'intervention. Éric évoque aussi les surcharges de travail pouvant être éprouvantes. Une nuit, 6 interventions successives se succédèrent, les alertes n'avaient même pas le temps de sonner. *« À 6 h 1/2 du matin on était pompés, mais finalement on en rigolait. »* Hadrien précise : *« En dehors des interventions : pas de dérapage au café ou aux fêtes… ».*

Lors d'un sinistre en présence de foule, la curiosité peut gêner les pompiers. Les offres d'aides, si généreuses soient-elles, sont le plus souvent inappropriées et peuvent perturber les spécialistes. En 2015, lors du feu de broussailles qui s'est déclenché avec le feu d'artifice du festival *Les Insulaire*s, la plupart des spectateurs inquiets n'ont pas paniqué. Cependant une minorité s'est illustrée par une audace pour le moins encombrante. Josué pense aux deux jeunes très énervés venus les trouver alors qu'il commentait tranquillement le feu avec son frère Marc, au pignon de la maison de ce dernier qui était en première ligne.

> *« Ils nous ont demandé avec insistance des récipients remplis d'eau pour aller au feu, on leur a montré un baquet qu'ils ont rempli et au bout de 20 m, ils couraient si vite et n'importe comment qu'ils n'avaient plus une goutte d'eau ! »*

Les pompiers ont rapidement circonscrit l'incendie et ont pu rejoindre les festivités. À Hoedic, on n'est pas rancunier, on préfère en rire pour conjurer l'agacement.

Face à ces éléments, le besoin de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires est compréhensible, ce que le public n'est pas toujours à même de leur témoigner.

Les années passent et les pompiers d'Hoedic tiennent bon. Leur avenir s'annonce en miroir de la situation de l'Île.

La végétation longtemps à l'abandon avec la fin de l'agriculture se structure de nouveau. La fédération des chasseurs du Morbihan a contribué à ouvrir les coupe-feu dans la lande de l'est et, avec le Conservatoire du littoral, au débroussaillage d'anciens champs en vue de créer des pâturages à moutons. Ces ouvertures, de même que l'entretien annuel des douves et des abords du fort, maintiennent

Pompiers d'Hoedic en manœuvre secours - 2017 (FP)

d'importantes zones sans broussailles, moins exposées aux incendies et plus accessibles pour les pompiers. Ce processus positif semble bien engagé.

D'autres difficultés cependant se profilent. Pour Macha, la question du recrutement est un véritable problème :

« L'idéal de 10 sapeurs est quasi réussi aujourd'hui. Mais la moyenne d'âge est élevée, sauf Hadrien et Brian. La plupart des anciens restent, mais les nouveaux tournent en fonction de leur durée de séjour sur l'île. Ce serait bien qu'ils puissent rester plus longtemps. »

En terme de matériel, il y a encore des progrès à faire. La disponibilité en eau reste à Hoedic une préoccupation majeure et les ressources ne peuvent pas être aux normes continentales. Cela est particulièrement crucial au moment de l'attaque du feu : on doit très vite passer sur les réserves et simultanément se réapprovisionner. Les possibilités sont encore limitées. Le pompage en mer est exceptionnel, sauf en cas de feu au port. Pour l'avenir cette réflexion est prioritaire. Un camion comme il en existe sur d'autres îles, plus rapide, plus puissant et surtout contenant un plus grand volume d'eau serait indispensable. D'autres matériels deviennent obsolètes et devront être renouvelés.

Une autre question est la relève du chef de centre. Macha y pense bien sûr. Elle se dépense au maximum pour faire valoir son « obsession » : la formation. Les plus jeunes viennent à sa rescousse, tel Hadrien :

« On aurait pu avoir des inquiétudes, mais on a profité de sa politique dynamique : elle a anticipé, délégué et formé son adjoint comme toute l'équipe et ça marche très bien. Il nous faut continuer à évoluer, à avancer. »

Son « autre obsession » est son attention à maintenir le centre de secours dans la légalité, avec les adaptations qu'exige la situation particulière d'Hoedic, tout en diplomatie… Il est nécessaire de poursuivre cette démarche avec réalisme pour la protection de l'île et de ses habitants !

Macha Blanchet a été décorée en novembre 2006 de la médaille du Mérite, par Paul Anselin, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de sécurité du Morbihan (SDIS 56). Quand elle quitte en 2014 ses fonctions d'infirmière au centre de soins d'Hoedic — assurées pendant trente ans — c'est la Légion d'honneur qui l'attend. Le 5 sept 2014, elle lui est remise par son parrain Guy de Kersabiec, président du SDIS 56. La population et les autorités sont là pour lui rendre hommage. Macha exprime à cette occasion sa reconnaissance à ses tuteurs qui restent dans sa mémoire et son cœur : le colonel Sécardin, qui présida à sa nouvelle nomination en 2005, le colonel Delaunay, son formateur à qui elle dit devoir tout, le colonel Vilmin, ancien chef de groupement et le colonel Danion, médecin-chef du SDIS 56. Éric Allanic clôt la cérémonie d'une chanson composée pour cette occasion :

« Une infirmière formidable/ à foncer dans la vie toujours droit de l'avant. Qu'ce soit professionnel ou bien pour tes passions,/ tu es une femme admirable… /… Lieutenant responsable aujourd'hui d'un petit casernement. / Un Chef de Centre admirable,/ T'es promue aujourd'hui à la Légion d'honneur,/ C'est la France ton pays qui te rend cet honneur. / Une récompense admirable, Cette jolie distinction qui te va droit au cœur/ Sur l'col de ton blouson mettra de la couleur… »

Le feu ancestral résiste dans ses fonctions festives comme si l'amélioration de la lutte ne devait pas le désarmer dans son rôle convivial. (XD)

Les interventions des pompiers fascinent. Tout le monde se sent concerné. Combien de dessins d'enfants avec des hélicoptères, des feux dans la nuit, des gyrophares, *« cette lumière bleue qui môme t'a tant fasciné »* (chanson d'Éric Allanic : *Le Bip*)...

Pour autant le feu ancestral résiste bien dans ses fonctions festives comme si l'amélioration de la lutte ne devait pas le désarmer dans son rôle convivial. Les cheminées continuent à exhaler leur délicieuse odeur de feu de bois. La chasse aux palettes pour alimenter le feu du Gadouer, nouvel espace de réjouissances nocturnes[17], témoigne de la permanence des traditions. Ces feux de joie dans une étroite crique en bas d'une falaise sont pourtant chargés de risques et les pompiers

17. *Cf. Docteur Hoedic & Mister Gadu,* de Julien Roussel p. 191 dans ce volume.

en savent quelque chose. Mais d'année en année les liens se créent pour plus de responsabilités.

Familiarité et méfiance, plaisir et crainte, conduites à risques et réminiscences, peuvent-ils, doivent-ils s'éteindre ? L'approche complexe du feu, mêlée de peur, de rage et d'amour pour tout un chacun, comme celle redoutable et redoutée des accidents, sont désormais confiées à Hoedic aux pompiers. La solidarité, le respect de tous les îliens, comme celui des visiteurs, les confortent dans leur engagement.

« Tout seul, on va vite, ensemble on va loin. »

L'auteur

Anne Frichet est psychologue et résidente à Hoedic.

Remerciements

Pour leur contribution à cette enquête à Georges Allanic (Josué), Christian Allanic, Éric Allanic, Sophie Allanic, Marie-Madeleine Blanchet (Macha), Jean Le Fur † (Jean-Jean), Joseph Le Fur (Jo la Fusée), Dominique et Jacqueline Trarieux.

À Pierre Buttin pour ses corrections, ainsi qu'à Aristide Lévi pour son soutien amical sur le fond et la forme.

À Xavier Dubois pour nous avoir autorisé à utiliser sa photo parue dans la revue *îL(e) s*, n° 1.

Iconographie

MM, Michel Melle ; MA, Marc Allanic ; FM, Fonds Melvan ; FP, Fonds pompier d'Hoedic ; MT, Miltos Toscas ; PB, Pierre Buttin ; XD, Xavier Dubois.

Références

- Bachelard G., 1949 — *La psychanalyse du feu*. Gallimard, 192 p.
- Beaulieu (de) F., Bronté A., 2010 — La pêche au feu des aiguillettes dans le Mor Braz. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 10, p. 121-134.
- Buttin H., 2003 — *Passeport pour Hoedic*. Édition Société des écrivains, 258 p.
- Buttin p., 2016 — Les derniers Hoedicais. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 13, p. 9-129.
- Cressard P., 1951 — *Le paradis tranquille des petites îles*. Imprimerie bretonne, Rennes, 157 p.
- Hartermann C., 2008 — Le Vieux Phare d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 5, p. 57-70.
- Janin G., 2005 — Le canot de sauvetage d'Hoedic. *Melvan, la Revue des deux îles,* n° 2, p. 59-84
- Lallemand A., Lemontagner A., 2005 — Voyage à l'île d'Hoedic – 1842. *Melvan, la Revue des deux îles*, n° 2, p. 37-50.

Abeilles sauvages de l'archipel Houat-Hoedic

Cet article propose un état des connaissances sur les abeilles présentes à Houat et Hoedic, où l'effort d'observation a été important à différents moments de l'année, et sur quatre îlots proches, avec une journée d'observation pour chacun. Au total, 87 espèces ont été recensées (86 abeilles sauvages et l'abeille mellifère), 67 sur Houat et 64 sur Hoedic. Sur chacun des îlots, d'une superficie comprise entre 1,9 et 3,8 ha, 2 à 9 espèces ont été observées, chiffre probablement sous-estimé étant donné la faible durée d'observation.

Violette Le Féon, Anthony Stoquert, David Genoud

Dans l'imaginaire collectif, le mot abeille renvoie à l'abeille mellifère *Apis mellifera* — aussi appelée abeille domestique — et à l'apiculture. D'un point de vue biologique, « l'abeille » recouvre une réalité plus complexe, avec près de 1 000 espèces en France[1] et environ 20 000 espèces dans le monde[2] ainsi qu'une grande diversité de formes, de couleurs et de comportements. L'expression « abeilles sauvages » désigne l'ensemble des abeilles autres que l'abeille mellifère. Cet article fait référence à ces espèces.

Les abeilles sont des insectes appartenant à l'ordre des Hyménoptères qui comprend aussi les guêpes et les fourmis par exemple. Elles sont caractérisées par leur régime alimentaire composé exclusivement de ressources tirées des fleurs — pollen, nectar et parfois huiles florales — aux stades larvaire et adulte. Cette caractéristique explique en partie le rôle majeur que jouent les abeilles pour la pollinisation des plantes à l'échelle mondiale. En effet, les adultes visitent les fleurs pour leurs besoins propres mais aussi pour les besoins de leurs larves — les provisions pour les larves sont transportées sur des brosses de poils situées, selon les espèces, sur les pattes ou sous l'abdomen ou dans le jabot chez les espèces peu ou pas poilues —, à la différence des papillons ou des syrphes par exemple, insectes butineurs chez lesquels les larves ne se nourrissent pas de pollen ou de nectar.

Dans le monde, environ 90 % des plantes à fleurs[3] et 70 % des plantes cultivées pour l'alimentation humaine[4] dépendent de la pollinisation par les animaux, et par les abeilles en particulier.

Si l'abeille mellifère compte parmi les organismes vivants les plus étudiés, les abeilles sauvages sont en général peu connues en ce qui concerne leur

1. Rasmont *et al*. 2017.
2. Michener 2007.
3. Ollerton *et al*. 2011.
4. Klein *et al.* 2007.

distribution géographique, leur statut de rareté ou leur écologie. Cette situation est liée notamment au grand nombre d'espèces, à la difficulté de leur identification et à leur discrétion. Il existe quelques grandes et bruyantes espèces comme les bourdons ou les xylocopes mais de nombreuses espèces peuvent passer inaperçues.

Nous nous sommes intéressés aux abeilles sauvages de l'archipel Houat-Hoedic incluant Valuec et l'Île aux Chevaux, en y associant aussi les îlots de Téviec et de Roëlan situés plus au nord, au large de la presqu'île de Quiberon. Ces îles et îlots du littoral atlantique morbihannais constituent des lieux de nature préservée, loin de l'agriculture intensive et de l'urbanisation qui peuvent nuire aux abeilles sur le continent. Houat et Hoedic en particulier possèdent une flore particulièrement riche, des habitats propices aux abeilles ainsi qu'un climat favorable, plus chaud et sec qu'en Bretagne continentale. Parallèlement, l'isolement et la petite taille peuvent être des facteurs limitant naturellement le nombre d'espèces présentes. Cet article présente un premier état des connaissances de l'apidofaune de ces milieux insulaires.

Le territoire étudié

- Houat et Hoedic

Notre étude porte principalement sur les îles de Houat (288 ha) et Hoedic (209 ha) respectivement situées à 10 et 16 km de la côte la plus proche. Houat est à 10 km de Quiberon et à 14 km de Saint-Gildas-de-Rhuys, Hoedic à 20 km de Quiberon et à 16 km de Saint-Gildas-de-Rhuys. Belle-Île-en-Mer (8 600 ha) est distante de 10 km de Houat. Houat et Hoedic sont distantes de 5 kilomètres, distance qui sépare la pointe du vieux château à Hoedic de Beg Creiz à Houat.

Houat et Hoedic abritent une grande diversité d'habitats[5]. Les milieux dunaires, les fourrés à ajoncs et prunelliers et les prairies pâturées par des moutons (à Hoedic) et des chevaux, dominent. Les zones d'habitation sont riches en jardins et potagers individuels. À Hoedic sont présentes des zones humides, étangs et prairies humides, ce qui n'est pas le cas à Houat. Les zones boisées sont très peu étendues.

Peu construites, exemptes d'agriculture — hormis un élevage extensif à Hoedic et les potagers individuels — et de circulation automobile, les deux îles sont des espaces relativement préservés. Elles hébergent une grande richesse floristique : 455 espèces de plantes ont été recensées récemment à Hoedic et 422 à Houat[6]. À elles deux, Houat et Hoedic hébergent 530 espèces, ce qui représente environ le tiers de la flore de l'ensemble du département du Morbihan. Une partie de Houat (la bande côtière à l'est de l'île) et d'Hoedic (une partie du sud de l'île) sont des propriétés du Conservatoire du littoral.

La séparation de l'ensemble insulaire Houat-Hoedic d'avec le continent a eu lieu entre -8000 et -7000 ans avant J.-C., lors du réchauffement du climat

5. Pour une présentation détaillée voir Glemarec 2014 et Buttin *et al.* 2017.
6. Buttin *et al*. 2017.

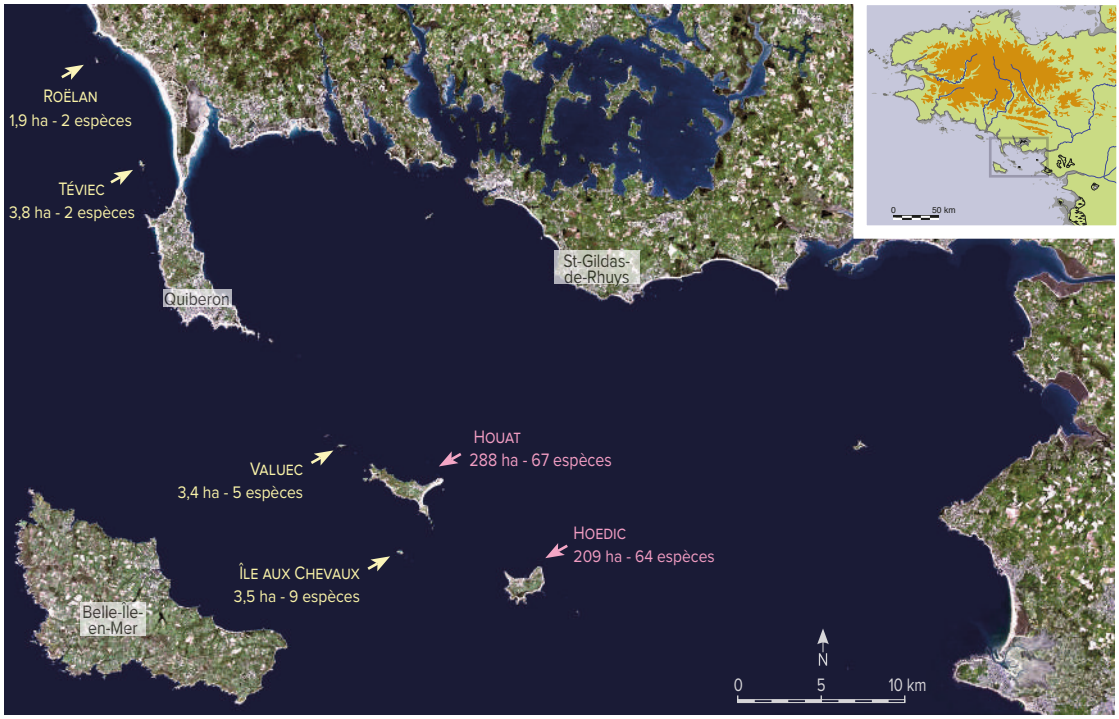

Fig. 1 : Localisation des îles (à droite) et îlots (à gauche) étudiés (fond de carte : Géoportail). Le nombre d'espèces détectées est associé à un effort d'observation important sur Houat et Hoedic mais à une seule journée (quelques heures) de collecte pour chaque îlot. Les nombres d'espèces ne sont donc pas directement comparables.

suivant la dernière période glaciaire. À partir de 4500 ans av. J-.C., les deux îles se sont progressivement isolées pour devenir finalement deux îles séparées[7].

- Les îlots

De nombreux îlots inhabités sont présents autour de Houat et Hoedic. Notre étude porte sur deux d'entre eux, l'Île aux Chevaux (3,5 ha) et Valuec (3,4 ha), dont l'accès a été permis à Anthony Stoquert dans le cadre du suivi des oiseaux marins mené par l'association Bretagne Vivante. La distance séparant Houat de l'Île aux Chevaux et de Valuec est respectivement de 2 et 1,5 km.

Notre étude porte également sur deux îlots situés à l'ouest de la presqu'île de Quiberon, Roëlan (1,9 ha) situé à 1,5 km au large d'Erdeven et Téviec (3,8 ha) à 2 km au large de Saint-Pierre-Quiberon (village de Penthièvre). Leur accès a également été possible dans le cadre des suivis ornithologiques.

Ces îlots comportent des espèces végétales associées aux falaises littorales mais aussi une flore typique des lieux enrichis en azote du fait de la présence de colonies d'oiseaux marins[8]. Roëlan, Téviec et Valuec font l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. Valuec et l'Île aux Chevaux sont propriétés du Conservatoire du littoral.

7. Buttin 2009.
8. Glemarec 2014.

Contraintes liées à l'étude des abeilles et adaptation au milieu insulaire

En France, les papillons, les odonates (libellules et demoiselles) et les orthoptères (criquets et sauterelles) sont des exemples d'insectes pouvant être identifiés en grande partie sur le terrain. Autrement dit, le nom de l'espèce peut être déterminé en examinant l'insecte quelques instants, avant de le relâcher. Les abeilles font, elles, partie de ces nombreux groupes d'insectes qu'il n'est pas possible d'identifier facilement sur le terrain. Il est nécessaire de collecter des spécimens et de les préparer pour qu'ils puissent être examinés sous une loupe binoculaire par des spécialistes. Six spécialistes ont contribué à identifier les abeilles dans le cadre de cette étude : Matthieu Aubert, Eric Dufrêne, David Genoud et Gilles Mahé (France), Holger Dathe (Allemagne) et Alain Pauly (Belgique).

Le prélèvement de spécimens sur le terrain peut sembler surprenant dans le cas de groupes biologiques dont les représentants sont souvent présentés comme de plus en plus rares dans la nature. Dans la mesure où le prélèvement se fait dans des quantités acceptables, c'est pourtant une étape obligée pour la connaissance, elle-même à la base de mesures de conservation appropriées. Différentes méthodes sont communément utilisées pour collecter des abeilles, certaines dites passives (les pièges) et une méthode dite active, la capture au filet[9]. Les pièges les plus utilisés sont les coupelles colorées, des bols en plastique peints de bleu, blanc ou jaune, que l'on place au sein de la végétation après les avoir remplis d'eau et qui attirent les abeilles par attraction visuelle.

En raison de la vulnérabilité particulière des populations insulaires d'animaux et de végétaux[10], nous avons fait le choix dans notre étude de collecter les abeilles au filet. Les coupelles colorées peuvent en effet conduire au prélèvement d'un grand nombre de spécimens, ce qui n'était pas souhaitable. Elles peuvent aussi conduire à la mort de nombreux insectes autres que ceux visés par l'étude (papillons, mouches et coléoptères par exemple) et donc avoir un impact écologique incompatible avec le respect de la faune insulaire.

Origine des données

Cet article se base sur quatre sources de données et sur l'examen d'un peu plus de 1 000 spécimens d'abeilles sauvages.

- La plus grande part des données est issue du travail de terrain mené par Anthony Stoquert dans le cadre de son master de l'École pratique des hautes études (EPHE). Il a collecté des abeilles au filet sur Hoedic, l'Île aux Chevaux, Téviec, Valuec et Roëlan en 2015 et sur Houat en 2016. Sur Houat et Hoedic, les collectes sont réparties entre avril et septembre. Elles ont donc porté, globalement, sur l'ensemble de la saison de vol des abeilles (qui sont actives en général entre mars et octobre). Sur les îlots, l'accès était dépendant des missions de suivis ornithologiques et de ce fait, les collectes n'ont pu être réalisées que lors de quelques heures d'une seule journée pour chaque îlot : le 24 avril 2015 pour Valuec, le 21 mai 2015 pour Roëlan et Téviec et le 28 mai 2015 pour l'Île aux Chevaux. On ne dispose donc pour ces îlots que d'une

9. Westphal *et al.* 2008.
10. Whittaker, Fernández-Palacios 2007.

Lasioglossum xanthopus butinant le cranson du Danemark *Cochlearia danica* sur l'Île aux Chevaux (AS)

Andrena bicolor butinant la spergulaire des rochers *Spergularia rupicola* sur Valuec (AS)

information très partielle mais le premier objectif était de déterminer simplement si des abeilles, toutes espèces confondues, étaient présentes. Les collectes ont été réalisées de façon standardisée, c'est-à-dire en appliquant le même effort de capture (la même durée) en chaque point de collecte. Ainsi, les collectes réalisées peuvent être comparées entre elles en termes de nombre de spécimens ou de nombre d'espèces collectés.

- En 2011, le Gretia (Groupe d'étude des invertébrés armoricains) a été missionné par l'AGFHE (Association de gestion du fort d'Hoedic et de son environnement) pour étudier les araignées et quelques groupes d'insectes (les carabes et certains groupes de diptères et d'hyménoptères) sur le site du Conservatoire du littoral à Hoedic. Une centaine d'abeilles ont été collectées entre mai et septembre, soit au filet, soit par les pièges posés en vue de collecter des insectes des groupes étudiés (pièges Barber, tentes Malaise, pièges jaunes).
- Entre 2008 et 2015, Violette Le Féon et Arnaud Le Nevé ont collecté des abeilles sur Hoedic de façon ponctuelle, principalement en avril et en août.
- David Genoud a collecté des abeilles lors d'un séjour sur Hoedic le 31 juillet 2017.

Des abeilles sauvages détectées sur l'ensemble des îles et îlots étudiés

Au total, 87 espèces d'abeilles, réparties au sein de 20 genres, ont été collectées dans notre étude (tab. 1). Sur chacune des deux îles principales, Houat et Hoedic, une soixantaine d'espèces a été détectée (respectivement 67 et 64 espèces), avec 46 espèces communes aux deux îles. Par ailleurs, des abeilles sauvages ont été collectées sur chacun des îlots : cinq espèces sur Valuec, neuf sur l'Île aux Chevaux et deux sur Roëlan et Téviec.

Ces résultats sont intéressants à double titre. D'une part, le territoire étudié héberge un nombre important d'espèces, environ un tiers des 267 espèces connues actuellement en Bretagne et plus de la moitié des 157 espèces connues dans le Morbihan[11]. D'autre part, la présence même d'abeilles, quelle que soit l'espèce, sur les îlots de petites tailles et relativement éloignés du continent ou d'îles plus grandes, est une information intéressante quant aux capacités de dispersion des abeilles et à leur maintien sur ce type de territoire.

L'observation d'un seul ou de quelques spécimens d'une espèce peut poser la question de la présence pérenne de l'espèce sur l'îlot en question. Par exemple, les ouvrières de bourdons observées

11. Observatoire des abeilles 2017.

L'abeille mellifère *(Apis mellifera)*

L'abeille mellifère (famille des Apidae) est présente à Houat et Hoedic. À Houat, un projet d'installation apicole (deux ruches) est à l'étude actuellement. À Hoedic également, des apiculteurs ont installé des ruches à certaines périodes (10 au maximum) mais ce n'est pas le cas actuellement. Pourtant l'abeille mellifère n'a pas disparu, elle est toujours observée en petit nombre sur les fleurs de l'île. Un nid avait été détecté il y a quelques années dans une fente du mur du Fort indiquant la présence d'une ou plusieurs colonies sauvages sur l'île[1]. Des individus isolés[2] et même un essaim accroché à un rocher[1] ont par ailleurs été observés sur le petit îlot d'Er Yoc'h (0,35 ha) situé à 200 m au sud-est de Houat.

1. Arnaud Le Nevé, com. pers.
2. Marine Leicher, com. pers.

Megachile leachella ♀ (DG)

Andrena trimmerana butinant le prunellier *Prunus spinosa* sur Hoedic (PB)

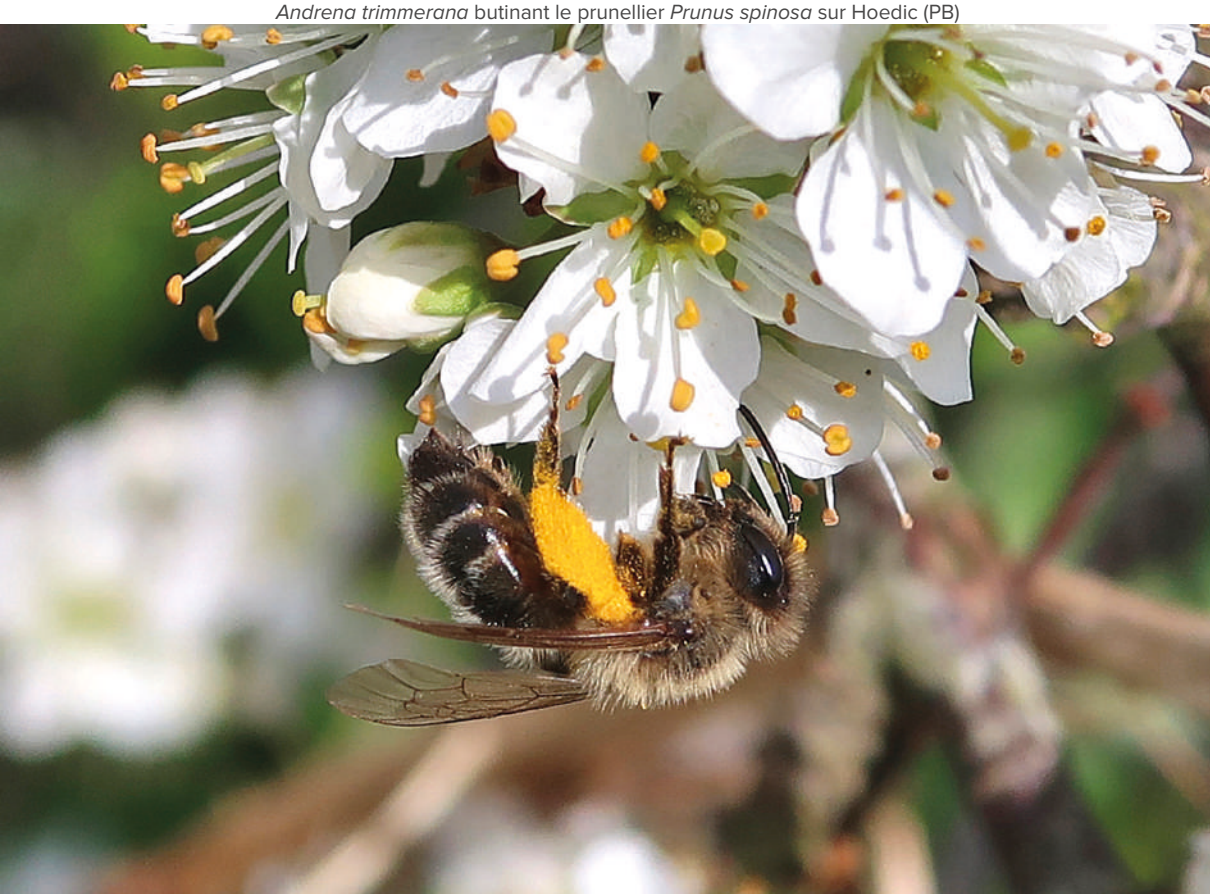

Tab. 1 : Abeilles détectées au cours de l'étude (87 espèces) classées par familles (état des connaissances au 31 décembre 2017). La lettre P signale une espèce parasite (abeille-coucou). Nous suivons dans cette liste la nomenclature de Rasmont *et al.* (2017). Les statuts en Europe sont repris de la liste rouge européenne (LRE) de l'UICN (Union internationale de conservation de la nature, Nieto *et al.* 2014) : DD, non classée, données insuffisantes ; LC, préoccupation mineure ; NT, quasi-menacée ; VU, vulnérable). Les statuts en France sont indiqués par David Genoud : C, commune, PC, peu commune, R, rare.

- Note 1 : Pour Houat et Hoedic, la liste d'espèces est issue d'un effort d'observation conséquent et de collectes réalisées à différentes périodes de la saison de vol. Par contre, pour les quatre îlots, les connaissances sont beaucoup plus fragmentaires car elles ne sont basées que sur quelques heures de collecte, une seule journée pour chaque îlot, en 2015.

- Note 2 : Il est probable que les individus notés comme *Seladonia* gr. *smaragdula* appartiennent à l'espèce *Seladonia submediterranea* mais comme il s'agit d'un groupe d'espèces dont la détermination est délicate et pour lesquelles seuls les mâles sont identifiables avec certitude, nous restons au niveau du groupe d'espèces car seules des femelles ont été collectées.

LOCALISATION Superficie ha **FAMILLE** *Espèces*	Planche	ROËLAN 1,9	VALUEC 3,4	ÎLE AUX CHEVAUX 3,5	TÉVIEC 3,8	HOEDIC 209	HOUAT 288	Statut en France	Statut LRE
ANDRENIDAE									
Andrena agilissima	**I,** p. 127		x	x	x	x	x	C moitié sud, PC moitié nord	DD
Andrena alfkenella						x	x	C	DD
Andrena angustior			x				x	C	DD
Andrena bicolor	p. 115		x	x		x	x	C	LC
Andrena bimaculata						x	x	C moitié sud, PC moitié nord	DD
Andrena carantonica						x		C	DD
Andrena cineraria						x		C	LC
Andrena dorsata						x		C	DD
Andrena flavipes	**I**					x	x	C	LC
Andrena fulva	**I**					x		C	DD
Andrena fulvago						x	x	C sauf PC zone méditer.	DD
Andrena gravida						x		C	DD
Andrena haemorrhoa	**I**						x	C	LC
Andrena labialis							x	PC	DD
Andrena minutula						x		C	DD
Andrena nigroaenea	**I**		x	x		x	x	C	LC
Andrena nitida							x	C	LC
Andrena ovatula	**I**					x	x	C	NT
Andrena pilipes	**I**					x	x	C	LC
Andrena pusilla							x	C sud-est, R ailleurs	DD
Andrena schencki						x		PC à R	DD
Andrena suerinensis						x	x	R	DD
Andrena thoracica	**I**					x		C	DD
Andrena trimmerana	p. 117					x	x	PC	DD
Andrena wilkella						x	x	C	DD
APIDAE									
Anthophora bimaculata	**II**					x	x	C	LC
Anthophora mucida							x	PC moitié sud, R moitié nord	DD
Anthophora plumipes	**II,** p. 127			x		x	x	C	LC
Apis mellifera						x	x	_	DD
Bombus gr. terrestris		x				x	x	_	
Bombus lapidarius	**II**	x					x	C	LC
Bombus muscorum	**II**					x	x	R	VU
Bombus pascuorum	**II**					x	x	C	LC
Bombus terrestris	**II**		x	x		x	x	C	LC
Ceratina cucurbitina	**II**						x	C	LC
Ceratina cyanea							x	C	LC
Epeolus variegatus **P**	**II**						x	C	LC
Eucera nigrescens	**III**					x		C	LC
Melecta albifrons **P**	**III**					x		C	LC
Nomada fulvicornis **P**						x		C	LC

LOCALISATION Superficie ha FAMILLE *Espèces*	Planche	ROËLAN 1,9	VALUEC 3,4	ÎLE AUX CHEVAUX 3,5	TÉVIEC 3,8	HOEDIC 209	HOUAT 288	Statut en France	Statut LRE
Nomada succincta **P**	**III**					x	x	C	LC
Xylocopa violacea	**III**					x	x	C	LC
COLLETIDAE									
Colletes cunicularius	**III**					x	x	C	LC
Colletes fodiens	**III**						x	C sud-ouest, PC à R ailleurs	VU
Colletes hederae	**III**					x	x	C	LC
Hylaeus annularis						x		C	DD
Hylaeus communis							x	C	LC
Hylaeus dilatatus							x	PC	LC
Hylaeus gibbus							x	C	LC
Hylaeus gredleri						x	x	C	LC
Hylaeus hyalinatus							x	C	LC
Hylaeus pictipes						x	x	C	LC
Hylaeus variegatus	**III**						x	C	LC
HALICTIDAE									
Halictus gr. simplex						x		_	LC
Halictus quadricinctus						x		PC moitié sud, R moitié nord	NT
Halictus scabiosae	p. 127					x	x	C	LC
Lasioglossum brevicorne						x	x	R	NT
Lasioglossum calceatum						x	x	C	LC
Lasioglossum griseolum						x	x	C moitié sud, R moitié nord	LC
Lasioglossum interruptum						x		C	LC
Lasioglossum lativentre						x	x	C	LC
Lasioglossum leucopus							x	PC	LC
Lasioglossum leucozonium							x	C	LC
Lasioglossum malachurum						x	x	C	LC
Lasioglossum mediterraneum							x	C sud, PC moitié nord	LC
Lasioglossum minutissimum						x		C moitié Sud, PC moitié nord	LC
Lasioglossum morio	**IV**					x	x	C	LC
Lasioglossum nigripes							x	C moitié sud, PC à R moitié nord	LC
Lasioglossum pauperatum						x	x	C	LC
Lasioglossum pauxillum						x	x	C	LC
Lasioglossum punctatissimum						x	x	C	LC
Lasioglossum smeathmanellum				x		x	x	PC	LC
Lasioglossum tricinctum						x		PC	DD
Lasioglossum villosulum						x	x	C	LC
Lasioglossum xanthopus	**IV,** p.115			x	x	x	x	PC	NT
Lasioglossum zonulum	**IV**					x		C	LC
Seladonia gr. smaragdula						x	x	_	LC
Seladonia subaurata						x	x	C	LC
Sphecodes crassus **P**							x	C	LC
Sphecodes marginatus **P**						x	x	C	LC
Sphecodes scabricollis **P**				x				PC	DD
Sphecodes spinulosus **P**				x				PC	NT
Vestitohalictus pollinosus	**IV**					x	x	C moitié Sud, R moitié Nord	LC
MEGACHILIDAE									
Coelioxys brevis **P**	**IV**					x	x	PC	LC
Megachile lagopoda	**IV**					x	x	PC à R	LC
Megachile leachella	p. 117					x	x	C	LC
Megachile maritima	**IV**					x	x	C	DD
Osmia aurulenta	**IV**					x	x	C	LC
Nb total d'espèces		**2**	**5**	**9**	**2**	**64**	**67**		

sur un îlot provenaient-elles d'une colonie établie sur cet îlot ou étaient-elles venues là lors d'un voyage de recherche de nourriture pour une colonie établie sur le continent ou sur une île proche (Houat, Hoedic, Belle-Île-en-Mer) ? Pour quelques espèces (en particulier *Anthophora plumipes* et *Lasioglossum xanthopus* sur l'Île aux Chevaux, *Andrena agilissima* sur Téviec), l'observation de populations importantes ou de sites de nidification suggère une installation pérenne (reproduction sur place, présence pluriannuelle).

Espèces abondantes et espèces rares

Le tableau 2 présente les dix espèces les plus fréquemment collectées respectivement sur l'ensemble des îles, sur Houat et sur Hoedic. Ces listes n'indiquent pas nécessairement les abondances relatives réelles des espèces mais donnent bien une idée des espèces les plus abondantes sur chacune des îles. Certaines différences entre Houat et Hoedic peuvent être liées davantage aux conditions de collecte qu'à la réalité. Par exemple, la collecte de bourdons a été moins importante à Hoedic qu'à Houat et l'abondance de ce groupe y est donc certainement sous-estimée.

Si l'on considère maintenant l'occurrence des espèces sur les îles et îlots, *Andrena agilissima* est l'espèce la plus présente puisque c'est la seule à avoir été collectée sur cinq îles/îlots (tous sauf Roëlan). *Andrena bicolor*, *Andrena nigroaenea*, *Bombus terrestris* et *Lasioglossum xanthopus* ont été collectés sur quatre des six îles. *B. terrestris* est probablement présent à Roëlan également mais une identification certaine n'a pas été possible sur les spécimens collectés qui ont donc été attribués au groupe *terrestris* (groupe d'espèces ressemblant à *B. terrestris*, difficilement reconnaissables, surtout si les spécimens d'ouvrières ne sont pas dans un excellent état). Trente-neuf espèces n'ont été collectées que sur une seule île ou un seul îlot. Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit d'espèces n'ayant été détectées que sur Houat, ou que sur Hoedic exception faite de *Sphecodes scabricollis* et *Sphecodes spinulosus* qui n'ont été collectés que sur l'Île aux Chevaux.

Éléments d'écologie des abeilles présentes

On dénombre six familles d'abeilles en France : les Andrenidae, les Apidae, les Colletidae, les Halictidae, les Melittidae et les Megachilidae. Dans notre étude, seule la famille des Melittidae, dont on connaît quatre espèces en Bretagne, n'a pas été détectée.

Nous donnons ci-dessous quelques informations, famille par famille, sur l'écologie des espèces collectées dans notre étude sans chercher à faire une présentation exhaustive de ces familles à l'échelle française ou mondiale. Nous avons utilisé les références suivantes comme sources d'informations générales sur l'écologie des abeilles : Amiet *et al.* 2001, 2004, 2007, 2010, 2014 ; Falk, Lewington 2015 ; Livory *et al.* 2010, 2013 ; Mahé 2015 ; Michener 2007 ; Vereecken 2017.

Tab. 2 : Liste des dix espèces les plus abondantes respectivement pour l'ensemble de l'étude, pour Houat et pour Hoedic. Les espèces sont classées par ordre d'abondances décroissantes. Il y a trois espèces ex-aequo à Hoedic pour le rang 10.

	Ensemble des collectes	Hoedic	Houat
1	*Lasioglossum morio*	*Andrena flavipes*	*Lasioglossum morio*
2	*Lasioglossum xanthopus*	*Lasioglossum morio*	*Bombus terrestris*
3	*Bombus terrestris*	*Anthophora plumipes*	*Bombus pascuorum*
4	*Bombus pascuorum*	*Bombus pascuorum*	*Colletes hederae*
5	*Andrena nigroaenea*	*Osmia aurulenta*	*Lasioglossum pauxillum*
6	*Andrena flavipes*	*Lasioglossum minutissimum*	*Andrena nigroaenea*
7	*Andrena agilissima*	*Andrena nigroaenea*	*Lasioglossum smeathmanellum*
8	*Anthophora plumipes*	*Lasioglossum xanthopus*	*Megachile leachella*
9	*Colletes hederae*	*Lasioglossum pauperatum*	*Lasioglossum pauperatum*
10	*Lasioglossum pauxillum*	*Andrena pilipes, Halictus scabiosae, Lasioglossum calceatum*	*Lasioglossum xanthopus*

- Andrenidae

Vingt-cinq espèces du genre *Andrena* ont été collectées. La plupart sont des espèces printanières. Toutes sont tericoles[12], utilisant le plus souvent un sol sableux pour établir leur nid. Les andrènes sont solitaires mais les nids sont parfois regroupés sur un espace restreint, appelé « bourgade », par exemple chez *A. flavipes*. Chez certaines espèces — par exemple *A. agilissima* — plusieurs femelles peuvent partager une même entrée de galerie souterraine mais cela n'est pas le signe d'un comportement social car il n'y a pas de partage des tâches. La majorité des espèces rencontrées sont polylectiques[13]. Trois sont oligolectiques[14] sur fabacées, *A. labialis*, *A. ovatula* et *A. wilkella*, deux sur brassicacées, *A. agilissima et A. suerinensis* et une sur astéracées, *A. fulvago*. Signalons aussi qu'*Andrena pilipes* — appelée auparavant *A. carbonaria* — est le pollinisateur attitré de l'ophrys de la passion *Ophrys passionis*[15] présente sur Houat et Hoedic.

Dans la liste rouge des abeilles d'Europe, sept des 25 espèces sont considérées comme en préoccupation mineure[16] et une comme quasi-menacée, *A. ovatula*. Plus marquant, pour 17 espèces, le statut n'a pu être établi du fait d'un manque de connaissances. À l'échelle nationale, ou de la moitié nord du pays, plusieurs espèces sont peu communes, *A. agilissima*, *A. bimaculata*, *A. labialis*, *A. trimmerana*, voire rares, *A. pusilla*, *A. schencki*, *A. suerinensis*.

Dans notre étude, *A. agilissima* fait partie des andrènes les plus souvent collectées, derrière *A. nigroaenea* et *A. flavipes*. Elle a été observée sur toutes les îles sauf Roëlan et était particulièrement abondante à Téviec. Cette espèce est pourtant peu commune dans la moitié nord de la France. Plusieurs facteurs

12. Abeilles nidifiant dans le sol.
13. Abeilles collectant le pollen sur des plantes appartenant à plusieurs familles.
14. Abeilles collectant le pollen sur des plantes appartenant une famille, voire un seul genre ou une seule espèce.
15. Claessens, Kleynen 2016.
16. Cette dénomination officielle de l'UICN (Union internationale de conservation de la nature) signale les espèces d'abeilles qui ne sont pas menacées à l'échelle européenne. Celles-ci peuvent cependant être rares ou menacées à des échelles plus locales (nationale, régionale).

Abeilles de l'archipel Houat-Hoedic — planche I

Hd signale des photos prises à Hoedic

Andrena agilissima ♀ (DG)

Andrena flavipes ♀ (ALN, Hd)

Andrena fulva ♀ (PB, Hd)

Andrena haemorrhoa ♂ (DG)

Andrena nigroaenea ♀ (ALN, Hd)

Andrena ovatula ♀ (DG)

Andrena pilipes ♀ (*et Hylaeus* sp.) (DG)

Andrena thoracica ♀ (ALN, Hd)

Abeilles de l'archipel Houat-Hoedic — planche II

Hd signale des photos prises à Hoedic

Anthophora bimaculata ♀ (DG)

Anthophora plumipes ♂ (DG)

Bombus lapidarius ouvrière (DG)

Bombus muscorum ♂ (DG)

Bombus pascuorum ♀ (DG)

Bombus terrestris ♂ (DG)

Ceratina cucurbitina ♀ (DG)

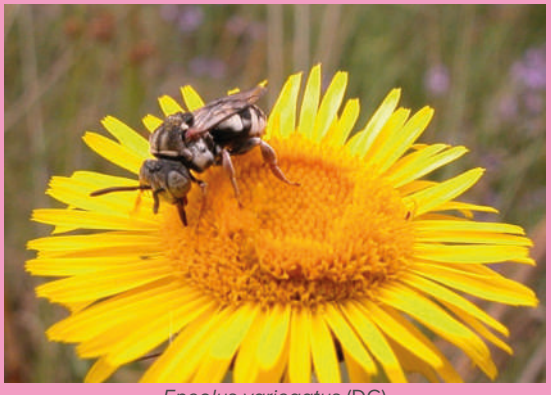

Epeolus variegatus (DG)

Abeilles de l'archipel Houat-Hoedic — planche III

Hd signale des photos prises à Hoedic

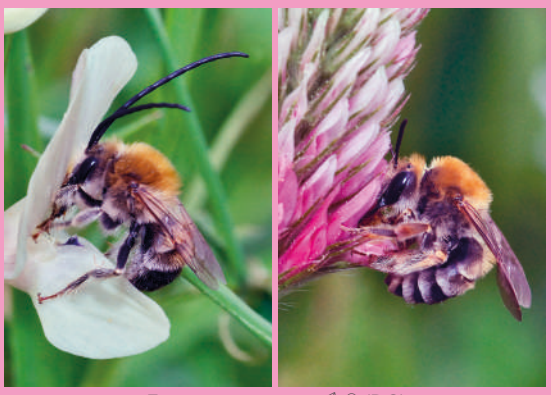

Eucera nigrescens ♂ ♀ (DG)

Melecta albifrons ♂ (DG)

Nomada sp. (ALN, Hd)

Xylocopa violacea ♂ (DG)

Colletes cunicularius ♀ (ALN, Hd)

Colletes fodiens ♂ (DG)

Colletes hederae ♀ (DG)

Hylaeus variegatus ♀ (JLH)

Abeilles de l'archipel Houat-Hoedic — planche IV

Hd signale des photos prises à Hoedic

Lasioglossum morio ♀ (PD)

Lasiaglossum xanthopus ♀ (DG)

Lasiaglossum zonulum ♀ (DG)

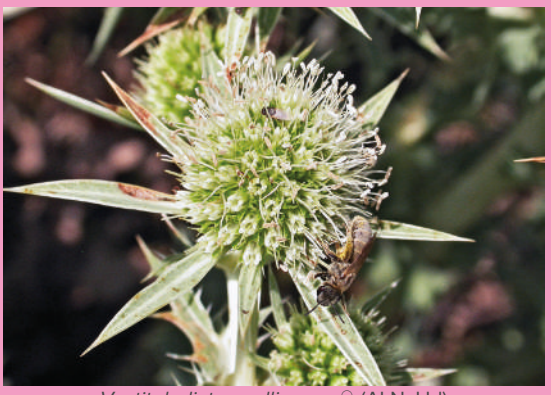

Vestitohalictus pollinosus ♀ (ALN, Hd)

Coelioxys brevis ♀ (SF)

Megachile lagopoda ♀ (DG)

Megachile maritima ♀ (DG)

Osmia aurulenta ♀ (DG)

peuvent expliquer sa présence sur la quasi-totalité des îles et îlots et son abondance relativement importante. Tout d'abord, il s'agit d'une des plus grandes espèces d'andrènes en France. Sa grande taille lui confère probablement des capacités de vol qui lui ont permis de coloniser les îles et îlots. Ensuite, au contraire de la majorité des andrènes qui utilisent des sols sableux, *A. agilissima* peut utiliser les parois verticales avec des anfractuosités pour y installer son nid. Dans les îles anglo-normandes, des bourgades ont été observées dans des falaises[17]. Enfin, *A. agilissima* récolte le pollen uniquement sur les brassicacées. Or cette famille est bien représentée sur les îles. Le radis ravenelle *Raphanus raphanistrum*, en particulier, forme au printemps des tapis étendus sur les îlots et est assidûment visité par l'espèce.

- Apidae

Au contraire des Andrenidae qui forment un groupe relativement homogène, les Apidae présentent une grande diversité de formes, de tailles et de modes de vie.

Quatre espèces de bourdons ont été collectées. Ces abeilles de grande taille, poilues et colorées sont bien connues du grand public. Comme l'abeille mellifère, il s'agit d'abeilles polylectiques et sociales[18]. Ne passent l'hiver que les nouvelles reines, qui cherchent dès le printemps un site où installer leur nid. *Bombus terrestris* utilise souvent les galeries abandonnées de micro-mammifères et fonde des colonies atteignant 500 individus. *Bombus lapidarius* nidifie dans des nids souterrains. La colonie peut compter jusque 300 individus. *Bombus pascuorum* et *Bombus muscorum* installent en général leur nid dans des touffes de végétation dense et les colonies comptent une centaine d'individus. Si les trois premières espèces citées sont des espèces communes, *B. muscorum* est plus rare et localisé, et classé vulnérable sur la liste rouge des abeilles d'Europe. En Bretagne, ce bourdon est uniquement présent sur quelques localités côtières ou insulaires du Morbihan et du Finistère[19].

Les anthophores et les eucères sont également des abeilles poilues d'assez grande taille mais, à la différence des bourdons, elles sont solitaires. *Anthophora plumipes* fait partie des abeilles solitaires que l'on rencontre facilement au printemps à Hoedic et elle est aussi présente à Houat et sur l'Île aux Chevaux. Les femelles de cette espèce peuvent présenter un pelage gris à roux ou alors être entièrement noires. Lors de notre étude, seule la forme noire a été détectée. Le mâle est un des rares exemples d'abeilles identifiables sur le terrain : ses pattes médianes possèdent de très longs poils caractéristiques. *A. plumipes* butine diverses plantes sauvages, par exemple la bourrache officinale *Borago officinalis*, la vipérine commune *Echium vulgare*, les violettes *Viola* spp. ou diverses espèces de la famille des lamiacées, *Ajuga* spp., *Glechoma* spp., ainsi que des plantes horticoles. Elle peut par exemple être présente en grand nombre sur les plants de vipérine ornementale que l'on rencontre ça et là dans le village à Hoedic. *A. plumipes* nidifie dans les sols verticaux — talus, falaises ou carrières — ou entre les pierres des murs. Sur les îles, au moins deux sites de nidification hébergent une densité élevée de nids : le mur d'une maison hoedicaise

17. Falk, Lewington 2015.
18. Une colonie comporte une reine, des ouvrières et des mâles.
19. Rasmont, Iserbyt 2013.

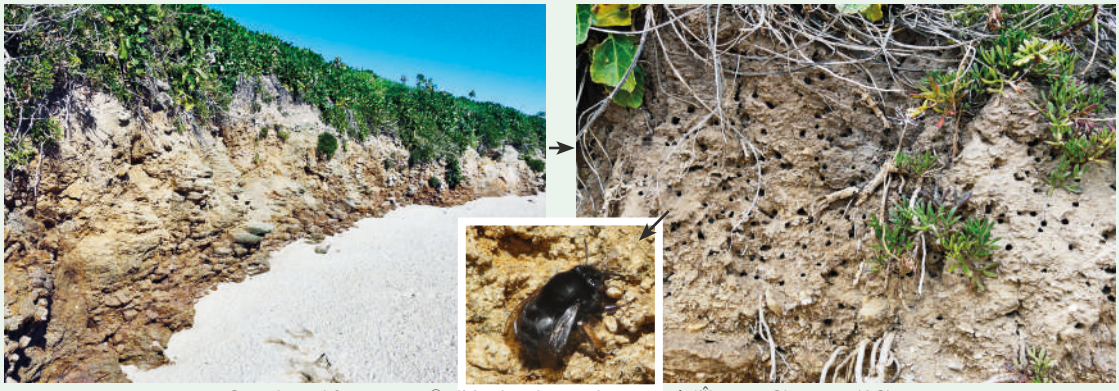

Site de nidification et ♀ d'*Anthophora plumipes,* à l'Île aux Chevaux (AS)

Andrena agilissima ♀ à Téviec (AS)

Colletes cunicularius à Hoedic (PB)

Halictus scabiosae, nidification en falaise (à gauche) et au sol en haut de plage (à droite), dans le niveau d'argile apparaissant sous le sable, Hoedic (PB)

où l'espèce utilise les espaces entre les pierres et une petite falaise sableuse en bordure de plage sur l'Île aux Chevaux. *Melecta albifrons*, abeille parasite détectée sur Hoedic, parasite les nids d'*A. plumipes*. *Anthophora mucida* fait quant à elle partie des espèces dont un seul spécimen a été collecté dans notre étude (à Houat). En France, cette espèce est principalement présente dans les départements bordant la Méditerranée[20]. Elle a été détectée il y a quelques années en Loire-Atlantique[21] mais les observations dans le nord-ouest de la France demeurent très rares. La troisième espèce du genre, *A. bimaculata*, détectée à Houat et Hoedic, est une petite anthophore estivale aux yeux verts, inféodée aux milieux sableux.

La particularité des abeilles du genre *Eucera* est que les mâles ont de très longues antennes leur conférant une allure caractéristique. Ce genre est représenté par une espèce dans notre étude, *Eucera nigrescens*, détectée sur Hoedic. L'ophrys abeille *Ophrys apifera* est la seconde espèce d'ophrys dans l'archipel, notée à Houat uniquement. Cette orchidée est pollinisée par plusieurs espèces du genre *Eucera*[22], nous ignorons si *E. nigrescens* joue ce rôle sur Houat.

Les cératines (genre *Ceratina*) sont de petites abeilles noires très peu poilues qui passent souvent inaperçues. On peut les observer autour des massifs de ronces par exemple, dont elles utilisent les tiges pour nidifier. Elles creusent elles-mêmes des galeries dans la moelle des tiges. Deux espèces ont été collectées à Houat. Elles sont probablement présentes à Hoedic, une recherche ciblée autour de ronces pourrait révéler leur présence.

Xylocopa violacea est la plus grosse abeille rencontrée sur les îles étudiées. Elle mesure 2 cm de long, taille qu'elle partage avec les reines de bourdons *B. terrestris*. Appelée également abeille charpentière, elle creuse une cavité dans du bois mort pour nidifier. Elle est facilement reconnaissable à sa grande taille et à son corps entièrement noir.

Les autres représentants de la famille des Apidae dans notre étude sont des espèces parasites[23]. Avec *Nomada succincta* et *N. fulvicornis*, qui avec leurs rayures jaunes et noires, ressemblent à des guêpes ou *Epeolus variegatus* au corps glabre noir et blanc, on s'éloigne de l'image de l'abeille « typique », plutôt massive et poilue, mais il s'agit bel et bien d'abeilles. *Nomada succincta* et *N. fulvicornis* sont connues pour parasiter, parmi les espèces détectées ici, *Andrena labialis*, *A. nigroaenea* et *A. nitida*. *N. fulvicornis* est en plus connue pour parasiter *A. agilissima*, *A. bimaculata*, *A. pilipes* et *A. thoracica*. *Epeolus variegatus* parasite les nids de plusieurs espèces du genre *Colletes*, dont *Colletes fodiens*, présente à Houat.

- Colletidae

Les Colletidae comprennent en France deux genres d'apparences très différentes. Le genre *Colletes* regroupe des abeilles poilues ressemblant un peu aux andrènes et une espèce, *Colletes cunicularius*, qui ressemble à l'abeille

20. Rasmont 1995.
21. Lachaud, Mahé 2008.
22. Claessens, Kleynen 2016.
23. Les abeilles parasites pondent dans le nid d'autres espèces d'abeilles, à la façon du coucou chez les oiseaux. Les larves se nourrissent ensuite des réserves de pollen et nectar déposées par l'abeille-hôte pour sa propre progéniture.

mellifère. Les espèces du genre *Hylaeus* sont de petites abeilles glabres à dominante noire, ressemblant aux cératines, et présentant un masque blanc ou jaune typique, plus étendu chez les mâles que chez les femelles. Outre le fait d'être solitaires, le point commun de toutes ces espèces est de sécréter une substance rappelant la cellophane avec laquelle elles enduisent leur nid et qui le protège de l'humidité et des champignons.

Les collètes nidifient dans le sol. Chez certaines espèces comme *C. cunicularius* et *C. hederae*, la nidification se fait parfois en bourgades rassemblant des centaines de nids. Les trois espèces collectées dans notre étude vivent à trois périodes contrastées de l'année : *C. cunicularius* au printemps — c'est l'une des premières abeilles à émerger, il est possible de la croiser dès début mars — *C. fodiens* en été et *C. hederae* en automne, de fin août à mi-octobre environ. Les plantes visitées pour la collecte du pollen sont également bien différentes : *C. cunicularius* butine de préférence les saules, *C. fodiens* les astéracées et *C. hederae* le lierre. Si *C. cunicularius* et *C. hederae* sont deux espèces communes en France, *C. fodiens* y est peu commune à rare et classée vulnérable à l'échelle européenne.

Les *Hylaeus* nidifient dans de petites galeries préexistantes dans les murs, le sol ou, plus fréquemment dans des tiges de végétaux, en particulier dans les ronces, comme les cératines. Ces espèces sont en général polylectiques. Quasiment dépourvues de poils, elles transportent le pollen et le nectar dans leur appareil digestif (jabot). Huit espèces ont été collectées sur les îles, dont l'une, *H. dilatatus*, est relativement peu commune en France.

- Halictidae

Les Halictidae comportent dans notre étude trente espèces, trois du genre *Halictus*, vingt *Lasioglossum*, deux *Seladonia*, quatre *Sphecodes* et un *Vestitohalictus*. Les genres *Halictus*, *Seladonia* et *Vestitohalictus* étaient jusque récemment regroupés au sein du genre *Halictus*. Ce sont, très schématiquement, des abeilles terricoles de taille petite à moyenne — moins de 15 mm de long —, dont les poils courts forment des rayures sur l'abdomen. Toujours en simplifiant, les espèces du genre *Lasioglossum* sont de petites abeilles terricoles sombres, en général de 4 à 6 mm de long, parfois avec des reflets métalliques, souvent difficiles à distinguer les unes des autres.

Une des caractéristiques marquantes de la famille des Halictidae est la grande diversité des organisations sociales. La majorité des espèces sont solitaires, certaines sont sociales, d'autres enfin sont soit solitaires soit sociales selon la latitude ou les conditions environnementales, par exemple *L. calceatum*. La socialité de quelques espèces a été étudiée de façon approfondie mais les connaissances restent à préciser pour de nombreuses autres. Arrêtons-nous sur le cas de *L. morio*, qui est l'espèce la plus abondante dans notre étude. Chez cette petite abeille métallique longue de 4 mm, les nids sont composés d'une femelle fertile et de quelques filles-ouvrières, impossibles à distinguer morphologiquement de la femelle fertile. Les nids sont souvent agrégés en bourgades ce qui, additionné au caractère social, peut conduire à de fortes densités localement. Les abeilles parasites de *L. morio* sont *Sphecodes niger* et probablement *S. geofrellus* et *Nomada sheppardana*. Pourtant présentes en

Bretagne, aucune d'entre elles n'a été détectée dans notre étude. Peut-être font-elles partie des espèces qui restent à découvrir ?

Les Halictidae sont majoritairement polylectiques. Quelques rares espèces sont oligolectiques, telle *Lasioglossum brevicorne* qui se nourrit sur les astéracées, de préférence à fleurs jaunes.

Les *Sphecodes* sont des espèces parasites souvent reconnaissables à leur abdomen rouge. Elles parasitent en général une ou plusieurs espèces de *Lasioglossum* : *L. punctatissimum* pour *S. crassus* et *S. marginatus*, *L. pauxillum* pour *S. crassus*, *L. zonulum* pour *S. scabricollis*, *L. xanthopus* pour *S. spinulosus* (si l'on considère les espèces détectées sur les îles). Rappelons que *S. scabricollis* et *S. spinulosus* n'ont été notés que sur l'Île aux Chevaux.

Sur les 30 espèces, près de la moitié sont peu communes à rares en France et quatre sont classées comme quasi-menacées à l'échelle européenne. Parmi elles, le cas de *L. xanthopus* est particulièrement remarquable. Cette espèce, qui est l'une des plus grandes du genre *Lasioglossum*, est présente sur Houat et Hoedic et sur deux des quatre îlots, l'Île aux Chevaux et Téviec, mais surtout elle y est partout abondante. Sur l'ensemble de l'étude, c'est la seconde espèce la plus fréquemment collectée après *L. morio*. À titre de comparaison, seuls six spécimens de *L. xanthopus* ont été recensés dans le département de la Manche[24], à chaque fois dans des « sites naturels de qualité ». Citons enfin le cas de *Vestitohalictus pollinosus*. Cette espèce très thermophile est surtout présente en France sur le littoral méditerranéen. Elle est présente uniquement localement sur la façade atlantique et atteint sur le littoral morbihannais la limite nord de son aire de répartition[25].

- Megachilidae

Les femelles de la famille des Megachilidae présentent la particularité de transporter le pollen sur des brosses de poils ventrales. Ce caractère est bien visible sur le terrain, d'autant plus si l'espèce est de grande taille et la brosse chargée de pollen. Les Megachilidae sont aussi connues pour construire des nids élaborés avec une grande variété de matériaux selon les espèces — par exemple des bouts de feuilles découpés en rond, des pétales de fleurs, de la terre, de la résine ou des poils végétaux tels que ceux portés par la molène bouillon-blanc *Verbascum thapsus*, l'achillée millefeuille *Achillea millefolium* ou les armoises *Artemisia* spp. —, dans différents types de cavités préexistantes, trous dans le sol ou dans le bois, coquilles d'escargot, tiges végétales.

Les trois espèces de *Megachile* rencontrées nidifient dans le sol, sableux de préférence. *M. maritima* tapisse les cellules de son nid de morceaux de feuilles découpés sur des bouleaux ou des saules, *M. leachella* de morceaux de feuilles de diverses espèces. *M. maritima* et *M. leachella* sont communes en France, au contraire de *Megachile lagopoda* qui est rare. Avant d'être détectée sur Houat et Hoedic, elle n'était pas connue du Morbihan[26].

L'unique espèce d'osmie détectée, *Osmia aurulenta*, nidifie dans les coquilles d'escargot vides, notamment des genres *Cornu* comme *Cornu aspersum*,

24. Livory *et al*. 2016.
25. Pauly 2016.
26. Observatoire des Abeilles 2017.

l'escargot petit-gris et *Cepaea* comme *Cepaea hortensis*, l'escargot des jardins. Elle peut aussi choisir des coquillages puisqu'elle a été notée dans des crépidules[27].

Coelioxys brevis, une abeille rayée noire et blanche, parasite les nids de *M. leachella.* Elle est peu commune en France.

Conclusion

Au cours de notre étude, 87 espèces d'abeilles ont été recensées sur le territoire regroupant Houat, Hoedic et les îlots de Valuec, Roëlan, Téviec et de l'Île aux Chevaux.

Sur les îlots, seules quelques heures de terrain ont été réalisées au printemps et la liste d'espèces est donc probablement largement incomplète. Malgré tout, notre étude permet de répondre à la question : des abeilles sont-elles présentes sur ces petits îlots isolés ? Tous font moins de 4 ha et la distance qui les sépare du continent ou d'une île — Houat — va de 1,5 à 2 km.

Pour Houat et Hoedic, la liste d'espèces fournie est issue d'un travail de terrain conséquent et réparti sur la quasi-totalité de la période de vol des abeilles et donne donc un premier état des lieux relativement complet de l'apidofaune. Les abeilles étant souvent des insectes discrets et dont les populations sont fluctuantes d'une année sur l'autre, la liste d'espèces est probablement amenée à évoluer au gré de nouvelles découvertes. Par exemple, des espèces de la famille des Melittidae seront-elles trouvées ? Cette famille ne semble en effet pas éviter les îles puisque par exemple *Dasypoda hirtipes* a été détectée sur Belle-Île-en-Mer[28], Ouessant[29] et sur plusieurs des îles anglo-normandes[30].

Faute d'une connaissance précise de la répartition des abeilles sauvages, il est difficile de dire à quel point la soixantaine d'espèces détectées sur chacune des deux îles représente une richesse spécifique importante. Nous ne disposons pas d'éléments pour comparer avec la faune d'abeilles de localités littorales voisines situées sur le continent. En ce qui concerne les autres îles bretonnes, la connaissance est très partielle mais va s'accroître dans les années à venir avec des projets en cours à Ouessant, Molène[31], Belle-Île-en-Mer ou Les Glénan[32]. Côté normand, l'apidofaune des îles anglo-normandes — Jersey, Guernesey et les plus petites îles qui les entourent — est quant à elle bien connue, avec un premier inventaire datant des années 1970[33] ! En 2016, le nombre total d'espèces pour l'ensemble des îles anglo-normandes était de 170[34].

Des premières listes régionales et départementales — probablement amenées à s'accroître avec l'augmentation des connaissances dans les années à venir — font état de la présence de 267 espèces d'abeilles sauvages en Bretagne et

27. Müller 2016.
28. M. Garrin, com. pers.
29. Garrin, Picard 2016.
30. Falk, Lewington 2015.
31. Garrin, Picard 2016.
32. L. Picard, com. pers.
33. Richards 1978.
34. I. Beavis, com. pers.

de 157 espèces dans le Morbihan[35]. Cumulant à elles deux plus de la moitié des espèces détectées dans le Morbihan, Houat et Hoedic hébergeraient alors une apidofaune riche, qui reflète à la fois les conditions climatiques favorables — les abeilles sont typiquement des insectes thermophiles — et le bon état de conservation des îles, qui offrent une flore abondante et diversifiée ainsi que des sites de nidification nombreux. La richesse de la flore et de la faune de l'archipel a déjà été montrée pour plusieurs groupes[36], aujourd'hui rejoints par celui des abeilles.

Au-delà du simple nombre d'espèces, plusieurs espèces rares ou en régression figurent parmi les espèces détectées, notamment *Anthophora mucida*, *Bombus muscorum*, *Colletes fodiens*, *Halictus quadricinctus*, *Lasioglossum brevicorne*, *Lasioglossum xanthopus* et *Megachile lagopoda*. Leur présence confère aux îles où elles sont présentes une responsabilité pour leur conservation à l'échelle locale voire nationale.

Les auteurs

- Violette Le Féon est écologue, spécialiste des abeilles et de la pollinisation (contact : violette.lefeon@gmail.com), membre de l'association Observatoire des abeilles (oabeilles.net).
- Anthony Stoquert est naturaliste, étudiant à l'EPHE, École pratique des hautes études.
- David Genoud est écologue, spécialiste des abeilles, membre de l'association Observatoire des abeilles (oabeilles.net).

Remerciements

Nous remercions les nombreuses personnes sans qui cet article n'aurait pu voir le jour. Marine Leicher et Matthieu Fortin (Bretagne Vivante) ont permis à Anthony Stoquert de les accompagner lors de leurs missions de terrain et de se rendre en bateau sur les îlots malgré les casse-têtes d'organisation que cela a parfois entrainé. Matthieu Aubert, Holger Dathe, Eric Dufrêne, Gilles Mahé et Alain Pauly ont identifié une partie des abeilles. Mathieu Lagarde et Cyril Courtial (Gretia) nous ont confié les abeilles qu'ils avaient capturées en 2011 sur Hoedic. Ian Beavis, Claudie Doums, Steven Falk, Mael Garrin, Pierre Godefroy, Joris Laborie, Arnaud Le Nevé, Lionel Picard, Fabrice Requier, Fanny Stoquert, Marion Tafani et Thomas Zgirski ont partagé leurs avis éclairés et enrichissants ou ont apporté leur aide sur le terrain. Un merci tout particulier à Arnaud Le Nevé pour la transmission de ses observations et de ses photos prises sur les îles et à Fanny Stoquert qui a aidé Anthony durant la quasi-totalité des journées de collecte sur Houat. La famille Kaplan et Blandine Tonneau ont hébergé Anthony et Fanny Stoquert à plusieurs reprises sur Hoedic. Vincent Bretagnolle a prêté une partie du matériel nécessaire à l'étude (filet, GPS et piluliers). Pierre Buttin, Philippe Dauge, Steven Falk et Jean-Laurent Hentz ont accepté que leurs photos figurent dans l'article. L'association Melvan a apporté son soutien financier pour l'identification des spécimens. Pour finir, nous remercions les Houatais et les Hoedicais pour leur intérêt et leurs encouragements au cours de l'étude.

Iconographie

ALN : Arnaud Le Nevé, AS : Anthony Stoquert, DG : David Genoud, JLH : Jean-Laurent Hentz, PB : Pierre Buttin, PD : Philippe Dauge, SF : Steven Falk.

Références bibliographiques

- Amiet F., Herrmann M., Müller A., Neumeyer R., 2001 — Apidae 3 - *Halictus, Lasioglossum*. Fauna Helvetica 6. CSCF & SEG. 208 p.

35. Observatoire des abeilles 2017.
36. Le Nevé 2014.

- Amiet F., Herrmann M., Müller A., Neumeyer R., 2004 — Apidae 4 - *Anthidium, Chelostoma, Coelioxys, Dioxys, Heriades, Lithurgus, Megachile, Osmia, Stelis*. Fauna Helvetica 9. CSCF & SEG. 273 p.
- Amiet F., Herrmann M., Müller A., Neumeyer R., 2007 — Apidae 5 - *Ammobates, Ammobatoides, Anthophora, Biastes, Ceratina, Dasypoda, Epeoloides, Epeolus, Eucera, Macropis, Melecta, Melitta, Nomada, Pasites, Tetralonia, Thyreus, Xylocopa*. Fauna Helvetica 20. CSCF & SEG. 356 p.
- Amiet F., Herrmann M., Müller A., Neumeyer R., 2010 — Apidae 6 - *Andrena, Melitturga, Panurginus, Panurgus*. Fauna Helvetica 26. CSCF & SEG. 316 p.
- Amiet F., Müller A., Neumeyer R., 2014 — Apidae 2 - *Colletes, Dufourea, Hylaeus, Nomia, Nomioides, Rhophitoides, Rophites, Sphecodes, Systropha*. 2e édition. Fauna Helvetica 4. CSCF & SEG. Neuchâtel. 236 p.
- Buttin P., 2009 — Niveaux marins et géographie de l'archipel Houat-Hoedic. *Melvan, La revue des deux îles*, n° 6, p. 9-25.
- Buttin P., Glemarec E., Quéré E., Rivière G., 2017 — *Archipel Houat-Hoedic, flore et habitats*. Éditions Melvan, 56 p.
- Falk S., Lewington R., 2015 — *Field guide of the bees of Great Britain and Ireland*. British Wildlife Field Guides. 432 p.
- Garrin M, Picard L., 2016 — *Pollinisateurs d'Ouessant et Molène. Premier inventaire des Hyménoptères Apoïdes et des Diptères Syrphidés*. GRETIA, Parc naturel régional d'Armorique. 18 p.
- Glemarec E., 2014 — Les végétations de l'archipel Houat-Hoedic, présentation synthétique. *Melvan, La Revue des deux îles,* n° 11, p. 85-112.
- Klein A.M., Vaissière B.E., Cane J.H., Steffan-Dewenter I., Cunningham S.A., Kremen C., Tscharntke T., 2007 — Importance of pollinators in changing landscapes for world crops. *Proceedings of the Royal Society* B 274, p. 303-313.
- Lachaud A., Mahé G., 2008 — *Contribution à la connaissance de la diversité des abeilles sauvages de Loire-Atlantique*. Rapport Bretagne Vivante-SEPNB, 90 p.
- Le Nevé A., 2014 — Évolution des paysages et du patrimoine naturel des îles de Houat et d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 12, p. 151-170.
- Livory A., Lair X., Sagot P. & Baldock D., 2010 — Inventaire analytique des mégachilidés de la Manche (Hymenoptera Megachilidae). *L'Argiope*, n° 69, p. 10-49.
- Livory A., Lair X., Sagot P., Baldock D., 2013 — Inventaire analytique des andrènes (*Andrena*) de la Manche (Hymenoptera Andrenidae). *L'Argiope*, n° 80-81, p. 36-119.
- Livory A., Lair X., Sagot P., 2016 — Les halictidés de la Manche (Hymenoptera, Halictidae). Deuxième partie : *Lasioglossum*. *L'Argiope*, n° 94, p. 13-40.
- Mahé G. (coord.), 2015 — Les bourdons du Massif armoricain. Atlas de la Loire-Atlantique. *Penn ar Bed,* n° 221, p. 1-84.
- Michener, C.D., 2007 — *The bees of the world*. 2nd edition. Johns Hopkins University Press, Baltimore.
- Müller, A., 2016 — Palaearctic Osmiine Bees, ETH Zürich, blogs.ethz.ch/osmiini (consulté le 1er février 2018)
- Nieto A., Roberts S.P.M., Kemp J., Rasmont P., Kuhlmann M., García Criado M., Biesmeijer J.C., Bogusch P., Dathe H.H., De la Rúa P., De Meulemeester T., Dehon M., Dewulf A., Ortiz-Sánchez F.J., Lhomme P., Pauly A., Potts S.G., Praz C., Quaranta M., Radchenko V.G., Scheuchl E., Smit J., Straka J., Terzo M., Tomozii B., Window J., Michez D., 2014 — *European Red List of bees*. Luxembourg : Publication Office of the European Union.
- Observatoire des abeilles 2017 — *Apoidea Armoricana*, Édition 2017. Listes départementales des abeilles de Bretagne, Pays-de-la-Loire et Basse-Normandie. oabeilles.net.
- Ollerton J., Winfree R. & Tarrant S., 2011 — How many flowering plants are pollinated by animals ? *Oikos,* n° 120, p. 321-326.
- Pauly A., 2016 — *Genus Vestitohalictus Blüthgen, 1961. Atlas Hymenoptera*. www.atlashymenoptera.net/page.asp?id=97 (consulté le 4 février 2018)

- Rasmont P., 1995 — Les anthophores de France du sous-genre *Lophanthophora* Brooks avec la redescription de trois espèces au statut confus (Hymenoptera : Apoidea : Anthophoridae). *Annales de la Société Entomologique de France*, n° 31, p. 3-20.
- Rasmont P., Genoud D., Gadoum S., Aubert M., Dufrêne E., Le Goff G., Mahé G., Michez D., Pauly P., 2017 — *Hymenoptera Apoidea Gallica : liste des abeilles sauvages de Belgique, France, Luxembourg et Suisse. Atlas Hymenoptera*, Université de Mons, Mons, Belgium.
- Rasmont P., Iserbyt I., 2010-2013 — *Atlas of the European Bees: genus Bombus. 3d Edition. STEP Project, Atlas Hymenoptera, Mons, Gembloux*. www.atlashymenoptera.net/page.asp?ID=169 (consulté le 26 janvier 2018)
- Richards O.W., 1978 — The Hymenoptera Aculeata of the Channel Islands. *Rep. Trans. Soc. Guern,* n° 20, p. 389-424.
- Vereecken N., 2017 — *Découvrir et protéger nos abeilles sauvages*. Éditions Glénat
- Westphal C., Bommarco R., Carré G., Lamborn E., Morison N., Petanidou T., Potts S.G., Roberts S.P.M., Szentgyörgyi H., Tscheulin T., Vaissière B.E., Woyciechowski M., Biesmeijer J.C., Kunin W.E., Settele J., Steffan-Dewenter I., 2008 — Measuring bee diversity in different European habitats and biogeographical regions. *Ecological Monographs*, n° 78, p. 653–671.
- Whittaker R.J., Fernández-Palacios J.M., 2007 — *Island biogeography. Ecology, evolution and conservation*. Second edition. Oxford University Press Inc., New York, 401 p.

Ma découverte de l'île d'Hoedic

À l'âge de 19 ans, Reinhard, pêcheur en mer du Nord, est licencié d'un chalutier. Il en profite pour voyager et découvre alors Hoedic au milieu des années 1960. Il y séjourne à deux reprises pendant plusieurs semaines, séduit par le mode de vie insulaire hors du temps et les personnalités qu'il côtoie : Jackie Carcanagues, Lili Bouich qui l'entraîne dans ses parties de pêche matinales. Cinquante plus tard, de retour à Hoedic, Reinhard partage ses souvenirs enchantés… puis sa perception critique de l'évolution de l'île au cours de ce demi-siècle.

Reinhard A. Krause

C'était en mai 1964. J'avais 19 ans quand j'ai été licencié d'un chalutier. Très impressionné par le discours de Charles de Gaulle aux jeunes d'Europe, j'ai décidé de conquérir la France. Propriétaire d'une Volkswagen de 1953 avec 24,5 cv, engrenage non synchronisé et une vitesse maximale de 110 km par heure, je serais capable de réussir sur les routes nationales. Ma connaissance de la langue française acquise à l'école suffirait pour me débrouiller.

Quiberon, cette presqu'île géographiquement si remarquable a été ma première destination de voyage. J'avais quelques informations sur la Bretagne et je m'en étais fait une certaine idée, surtout évoquée par l'Isle de Ouessant au large de laquelle j'étais plusieurs fois passé. À cette époque, son phare « Créach », dont le feu était visible de très loin, servait de balise d'approche pour entrer dans la Manche.

Je suis arrivé à Quiberon peu après midi. J'ai garé ma Volkswagen devant un café où je suis entré pour commander — comme il se faut — un café au lait. En buvant un deuxième café, j'étudiais attentivement une carte Michelin de grand format couvrant entièrement ma table. Pour comprendre ce qui s'est passé ensuite il faut savoir que ce jour-là je portais une chemise en coton serré sans boutons, d'un bleu foncé assez déteint. La coupe ressemblait à une vareuse et — encore plus important — aux vêtements que portait un groupe d'hommes à la table voisine. Ces messieurs étaient d'une « humeur rhénane » comme on aurait caractérisé en allemand leur état de légère ivresse. C'est pourquoi je me montrais réservé au moment où l'un des hommes s'est approché d'un pas titubant. Assez embarrassé, je cherchais des yeux le patron du café, mais celui-ci faisait le désintéressé. En tête j'avais un *« Laissez-moi tranquille, monsieur »* qu'heureusement je n'ai pas prononcé.

L'homme s'est présenté comme *« pêcheur d'Hoedic »* ce que je ne comprenais pas tout de suite. Est-ce qu'il me parlait d'un poisson qu'on appelle *« édique »*…? La carte de Bretagne qui était toujours devant moi m'a aidé

et j'ai vite compris ce que c'était « Hoedic ». Immédiatement après, si je me rappelle bien, les autres « chemises bleues » m'ont lancé leur « salut » de la table voisine. Je les ai alors rejoints et leur ai raconté, en français très rudimentaire, que j'étais, comme eux, pêcheur professionnel. Évidemment mes efforts linguistiques pour me faire comprendre avaient du succès, car même mon balbutiement pour « Islande » a été enregistré avec de l'intérêt et même avec un certain respect.

Après quelques minutes ils s'étaient mis d'accord sur l'idée de m'emmener à Hoedic. Mais avant de partir, il fallait régler quelque chose. Il fallait appeler « Jackie ». Je n'avais aucune idée de la raison pour laquelle il était nécessaire de téléphoner à « Jackie », jusqu'à ce que je réalise que « Jackie » était mon logement sur Hoedic. Cependant, malgré des tentatives répétées, « Jackie », le seul téléphone sur l'île, n'était pas accessible[1]. Plus tard, j'ai eu l'impression que ces messieurs voulaient simplement profiter de l'occasion rare d'utiliser ou de tester le téléphone. En tout cas ces collègues pêcheurs, très drôles jusque-là, s'étaient soudainement montrés bien sérieux. Finalement la gaieté prévalut et une décision fut prise : *« Jackie oui ou non, nous emmenons le marin germanique. »*

Tout ce qui suivit fut amusant. Deux des Hoedicais sont montés dans ma Coccinelle et après quelques commandes *« en avant, bâbord, tribord »* nous voilà au bord du quai où mes kidnappeurs vidèrent ma voiture. Puis d'autres commandes et nous nous sommes arrêtés dans un garage où je signais un papier, avant de retourner au port à pied pour arriver au bateau dans une ambiance d'euphorie. J'étais un peu inquiet, je ne voyais rien de mes bagages ! Aussitôt le pied à bord, le moteur est démarré et à grande vitesse nous gagnons la pleine mer. Le bateau ouvert commence à travailler durement. Au-dessus de nous, l'eau écume. Les pêcheurs me regardent furtivement étant convaincus que j'aurais le mal de mer. Probablement ils en ont discuté à l'avance et peut-être l'ont même parié. Mais pour moi, ayant connu les chalutiers en mer du Nord, les mouvements de ce bateau n'avaient pas beaucoup d'importance. Et comme j'acceptais avec reconnaissance la nourriture que les hommes m'ont offerte, et la mangeait avec beaucoup d'appétit, ils m'ont instantanément accueilli comme leur pareil.

Le voyage durait environ quatre heures. Au début on a partagé une bouteille de vin, mais de plus en plus un certain désenchantement et même de la fatigue se sont installés. Je me souviens d'un événement que je trouvais bizarre. Un pêcheur a coupé parfaitement les cheveux de l'un des autres bien que le bateau travaillait toujours fortement. Tous les passagers ont applaudi. Entre temps, j'apprenais quel avait été le but du voyage des pêcheurs à Quiberon. Ils avaient vendu leur prise au marché et également profité de l'occasion de faire des achats pour leurs besoins domestiques.

1. On dit qu'il y avait un autre téléphone chez les sœurs.

C'était le crépuscule quand nous sommes finalement arrivés à Hoedic. Le barreur a doucement mis le bateau sur la plage. Puis tous ont retroussé leurs pantalons et enlevé leurs chaussures. Ils ont vite formé une « chaîne de pêcheurs » pour ainsi déposer rapidement leurs achats et mes bagages sur le sable. Et vint enfin le « moment de vérité » quand je suis arrivé chez Jackie à l'hôtel du Sémaphore ! Une délégation de pêcheurs m'a accompagné. Je n'ai rien compris de la discussion qui a commencé, mais on m'a donné une chambre au premier étage de la seule maison sur l'île qui en avait deux[2].

Jackie Carcanagues au port La Croix. Je n'avais aucune idée de la raison pour laquelle il était nécessaire de téléphoner à « Jackie », jusqu'à ce que je réalise que « Jackie » était mon logement sur Hoedic.

Je me suis vite habitué à la civilisation française de tous les jours où les lits sont bordés et le petit déjeuner est plutôt frugal. Comme j'étais le seul hôte à l'hôtel, on me servait de temps en temps les repas à la table de la famille Carcanagues, les propriétaires de l'hôtel, avec Jackie, ses parents et une domestique.

Tous les deux ou trois jours, un bateau de Quiberon arrivait sur l'île. Il apportait toutes sortes de produits, parfois quelques insulaires et le courrier. C'était Jackie qui représentait le bureau de poste. Elle distribuait le courrier de la porte de cuisine de l'hôtel qui était à gauche de l'entrée quand vous regardez le bâtiment. Je me souviens très précisément de cinq jeunes filles qui venaient régulièrement chercher le courrier. J'étais toujours désireux de faire la connaissance de la part féminine de l'île… Mais aucune de ce quintet ne m'a plu et alors mes ambitions se sont réglées.

Cependant une coopération intense avec les pêcheurs et en particulier avec « Lili Bouich » (Le Fur) s'est rapidement établie au point que je l'accompagnais à toutes ses sorties. Le travail principal était le casier à homard. Lili pêchait également aux lignes traînées. Un jour, un congre énorme s'est trouvé dans le casier et le remplissait entièrement. Lili l'a tué par plusieurs coups de couteau à la base de la tête. Je trouvais cette méthode peu professionnelle, mais

2. Ce n'était que beaucoup plus tard que j'ai remarqué qu'aussi la maison des sœurs était à deux étages.

évidemment Lili redoutait de saisir l'animal par la main. Ensuite nous avons coupé ce poisson géant en tranches. Plus tard celles-ci serviraient d'amorces dans les casiers à homard. Un autre événement inoubliable a été la visite du phare « Les Grands Cardinaux » par un temps superbe. Le gardien du phare était très heureux de nous accueillir. Je ne sais pas s'il existait une mission officielle associée à cette visite. Je crois plutôt que Lili l'a organisée pour me faire une faveur.

Lili venait me chercher toujours très tôt le matin quand les autres dormaient. Je n'avais pas de réveil et mon sommeil était profond. Alors Lili m'appelait ou jetait de petites pierres contre ma fenêtre. Heureusement on a vite trouvé une bonne solution. Du côté droit de l'hôtel, il se trouvait une annexe avec une chambre austèrement meublée d'un lit. J'y ai déménagé. Jour et nuit je laissais la porte ouverte. Ainsi Lili pouvait me joindre à toute heure et je ne dérangeais plus personne. L'après-midi quand nous rentrions de la pêche Lili nous dirigeait d'abord vers un « bar » que je n'aurais jamais identifié comme tel. Lili commandait du rouge. La patronne remplissait nos verres à ras bord. À peine pouvais-je prendre la première gorgée sans renverser une partie du contenu. La tournée des bars, de l'un à l'autre, comprenait quatre « rafraîchissements » et se terminait au « Sémaphore ». Je n'ai participé qu'une seule fois à ce rite complet pour tomber après complètement soûl dans mon lit. J'avais le pied marin, mais ne tenais pas bien

Louis Le Fur, dit Lili Bouich. Il venait me chercher très tôt le matin quand les autres dormaient, il jetait de petites pierres contre ma fenêtre.

l'alcool. À partir de ce jour-là, je renonçais à la balade habituelle aux bars et Lili ne m'en voulut point.

Ce n'est qu'une seule fois pendant mon séjour sur Hoedic que je suis allé sur le continent et je ne sais plus à quel endroit, peut-être Vannes. Ce que j'ai retenu c'est l'image d'une grande halle au marché aux poissons assez sombre avec un sol en béton.

Le plaisir principal de mon « temps libre » était la découverte de l'île. Des heures et des heures j'explorais les baies, les plages et surtout les rochers et la laisse. Lili m'avait prêté un fusil et de la munition, mais ma chasse aux lapins, surtout dans la région autour du fort était presque sans succès. En plus à cette époque mon ambition et mes intérêts se concentraient sur l'élargissement de mes connaissances littéraires. Pourtant, je ne me rappelle pas avoir lu un seul livre pendant mes « vacances » sur Hoedic. Mais je sais qu'un jour Jackie m'a montré un article sur Hoedic paru dans le magazine Paris Match. Si je ne me trompe pas la connexion de l'île au réseau électrique (1963 ?) jouait un rôle important dans ce reportage.

Après un séjour de presque cinq semaines, j'ai quitté l'île, le cœur lourd, car j'y ai laissé des amis. En 1967 je suis retourné à Hoedic. L'île était la destination de mon voyage de noces. Ma femme, une pianiste, aimait bien cet endroit. Sans aucun problème nous avons trouvé une petite maison en location au centre du bourg. Tout était extrêmement primitif. Il n'y avait pas de lavabo sans parler de douche. Mais le temps en permanence chaud a compensé ces petits défauts. Bien sûr nous avons rencontré Jackie. Dès le début, ma femme et elle se sont très bien entendues. Un petit accordéon, dont ma femme jouait en virtuose, faisait partie de nos bagages. Alors, des fois il y avait de petites soirées de chansons avec les deux musiciennes dans la salle de l'hôtel. Jackie chantait et Lucie l'accompagnait à l'accordéon. La voix rauque de Jackie faisait impression. Comme il y avait des touristes sur l'île, il y avait chaque fois des auditeurs enthousiasmés. Les touristes étaient constitués pour la plupart d'un groupe de « fans » qui séjournaient régulièrement sur l'île et s'appelaient des « Hoedicains ». Plus tard nous avons appris qu'ils parlaient ainsi de nous, d'*« elle, qui joue à l'accordéon et lui, qui marche sur les mains et mange des olives. »* Nous nous sommes liés d'amitié avec un couple et plus tard nous sommes allés les voir chez eux à Paris.

Depuis 2002, je vais de nouveau régulièrement sur la côte du sud de la Bretagne avec ma compagne. Nous avons passé les vacances à Ouessant, à Belle-Île et à Groix. En 2016, je suis revenu pour la première fois sur Hoedic depuis 1967.

J'ai été déconcerté par le large chemin qui mène du nouveau port au bourg. C'était le chemin du vieux port, que j'avais fait chaque jour, qui était présent à mon esprit. En cherchant cet ancien chemin, l'énorme accroissement de végétation s'est imposé au regard, ici comme partout sur l'île. Je trouve cela extrêmement agréable. Les nombreux jardins potagers si bien cultivés m'ont ravi. Je n'ai guère reconnu l'ancien chemin du vieux port au bourg et non plus l'entrée du

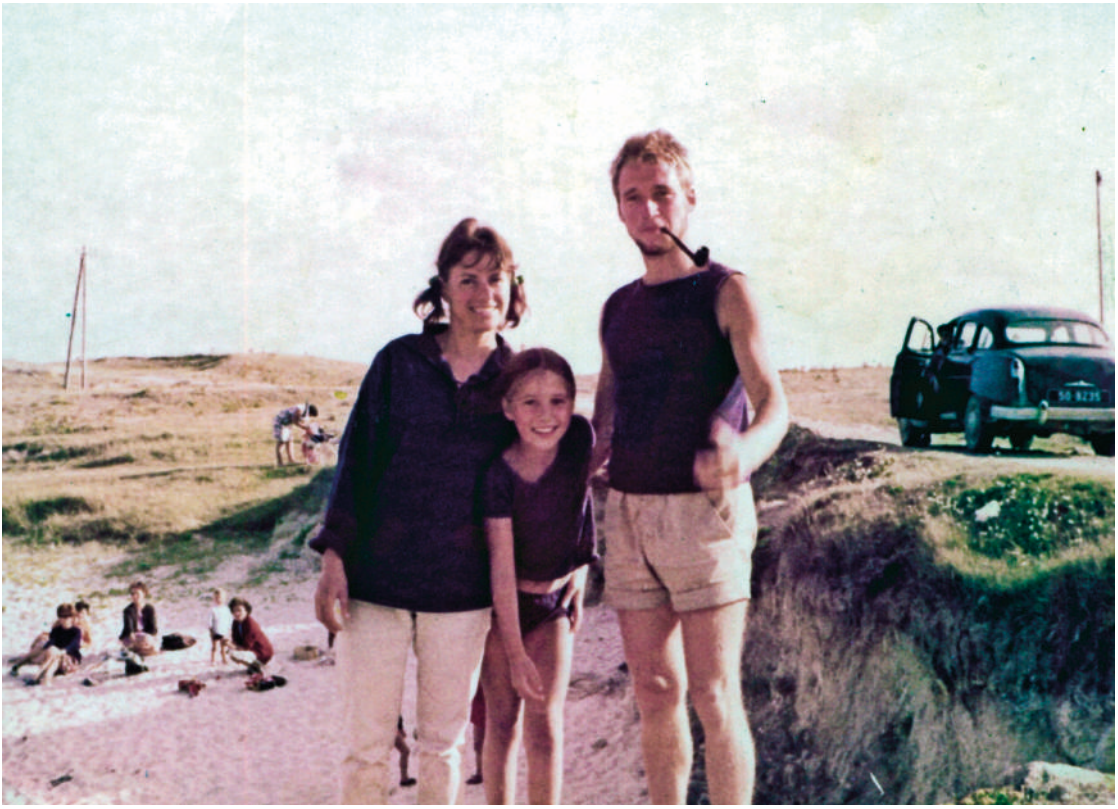

Lucie-Marie et Reinhard Krause en 1967, entre eux Carol Dehergne qui passait les vacances avec ses parents sur l'île. À droite, Jackie assise dans sa voiture, porte ouverte. À gauche quelques insulaires. Tous attendent l'arrivée du bateau à la cale de Port Neuf.

bourg. Le nombre des maisons devrait avoir doublé par rapport à 1964. Où était cette petite commune de pêcheurs avec environ 150 habitants[3] ? À présent Hoedic est devenu une colonie de vacances pour des individualistes fortunés qui réclament de l'exclusivité. Est-il faux de soupçonner que certaines de ces maisons sont des objets spéculatifs ? J'ai été déçu par la colonisation à l'ouest de l'hôtel qui détruit le caractère villageois et « mange » du paysage.

Comment se faire aux tracteuristes frimeurs qui exécutent la navette des conteneurs et autres activités avec autant de bruit de machine que possible ? Ce comportement, je l'ai remarqué particulièrement sur Houat, me paraissait composé de provocation et de vengeance de la part des habitants travailleurs de l'île envers les vacanciers fainéants et les propriétaires aisés des maisons de vacances.

En tant qu'étranger, je perçois l'établissement d'un terrain de camping sur les deux îles comme classiquement français et je trouve que celui d'Hoedic est particulièrement bien réussi. Ainsi, les îles ne peuvent devenir un refuge exclusif pour des personnes aisées, mais restent encore accessibles à ces

3. 205 en 1962 selon INSEE. (Note de Melvan)

citoyens matériellement moins gâtés. Mais il faut ajouter d'autres aspects. De vrais « Hoedicains » et « Houatiens »[4] ne se voient pas comme touristes. Ce sont des amoureux qui se sentent attachés à la persistance des îles et leur nature sauvage. Ils appartiennent aux îles, en font partie. Ils se sentent les serviteurs des îles, mais en même temps et considérablement leurs « possesseurs ». Et où sont les autochtones ? Quelle déception que le patron de l'hôtel des Cardinaux (ex hôtel du Sémaphore) n'a aucune idée de l'histoire de sa maison[5].

J'ai été consterné par le flot des touristes de jour. Par leur grand nombre, ils nuisent à l'ambiance des îles, lui sont défavorables.

Autrefois l'accès aux îles était lié à un véritable petit périple sur mer. Aujourd'hui il n'en est plus question. Le trajet du continent aux îles est maintenant un transport de fret humain. Les bateaux sont trop rapides, trop bruyants. Ils symbolisent le gaspillage d'énergie et de matériel et le mépris de l'environnement. Le voyageur ne peut plus jouir du voyage, il faut le subir et en revenir.

Qu'étaient donc ces îlots ? Des lieux tombés du hors du temps et habités par une communauté vivant dans une grande mesure en autarcie. Vestiges curieux d'une société européenne pré-moderne, ils représentaient des endroits de nostalgie pour citadins fatigués et démoralisés. Ils étaient un aimant pour ceux qui aimaient la nature et pour tous les philosophes en voie de retour sur eux-mêmes.

Toutefois d'un afflux, même d'individualistes, peut résulter une masse. Cet endroit où on trouvait du calme et de la solitude a perdu son caractère et l'attraction que sa clientèle cherchait et estimait à l'origine. Et qu'est-ce que l'on voit aujourd'hui ? L'achèvement de ce refuge calme et modeste est consommé. Et les îles souffrent aujourd'hui du déluge de touristes à la journée.

Cet état est-il inéluctable ? La question suscite un tas de considérations idéologiques… Par exemple, dans une démocratie capitaliste tout ce qui apporte de l'argent et de la croissance est approuvé. Autre formulation, tout ce que les masses aiment est autorisé…

Cependant on peut imaginer une argumentation différente, sur base scientifique et environnementale : Houat et Hoedic représentent un espace naturel extraordinaire qu'il faut conserver. Cette constatation implique la nécessité de limiter les influences destructives de la civilisation de sorte que l'état naturel reste préservé. Cette approche demande avant tout que les activités touristiques soient soumises aux restrictions qui suivraient une idéologie pour ainsi dire « de raison naturelle ». Les mesures nécessaires seraient : blocage des canots à moteur qui envahissent les anses en polluant l'eau et l'air, qui dérangent les baigneurs et les mettent en danger ; limitation du nombre des touristes de jour ; interdiction des constructions nouvelles impliquant l'extension des zones d'habitat.

4. Entendre non insulaire d'origine. (Note de Melvan)
5. Il s'y intéresse et s'attache à rassembler un historique. (Note de Melvan)

De telles mesures permettraient de maintenir un état stable qui non seulement préserverait la nature unique de ces îles, mais encore satisferait le cœur et l'âme de tous leurs amoureux, des visiteurs, de ceux qui vivent dans ces îles soit temporairement soit définitivement.

L'auteur

Dr. Reinhard A. Krause a été capitaine au long cours et physicien. Depuis 1984, il travaille en Allemagne à l'Alfred-Wegener-Institut für Polar und Meeresforschung (AWI, Institut Alfred Wegener pour la recherche polaire et marine). Il a participé à plusieurs expéditions marines dans les régions polaires. Sa matière principale est l'histoire des sciences naturelles au XIX^{e} siècle.

Remerciements

À Rita Rodekuhr pour la traduction ; au département éditorial de Melvan pour leur travail de valeur.

Iconographie

Jackie, collection Marc Allanic ; Louis Le Fur, J.-J. Decker, collection Cap Vrai ; Lucie et Reinhard, collection de l'auteur.

Étude du potentiel agropastoral de l'île d'Hoedic

Avec l'arrêt de l'agriculture, l'île d'Hoedic s'est rapidement couverte de broussailles fermant et banalisant le paysage. La tentation de relancer une activité agricole est-elle compatible avec le mode de vie actuel, les contraintes environnementales, réglementaires, économiques et sociétales ? Un maraîchage professionnel parait peu envisageable sur l'île. Par contre, la viabilité d'un élevage de moutons semble réaliste, pour peu qu'un prix de vente préférentiel se maintienne. Il permettrait de faire vivre une famille à Hoedic, tout en apportant un entretien du paysage, une optimisation de la biodiversité, en limitant le recours à la mécanisation.

Marion Bernard

Agriculture et espaces naturels

Au début du XIX[e] siècle il y avait à Hoedic 350 habitants, environ 70 ha de terres en culture avec du blé et de la pomme de terre et *« environ 240 bêtes à cornes (taureaux, bœufs et vaches) et 20 chevaux »*[1]. L'île avait alors un aspect bien différent d'aujourd'hui, avec toutes les surfaces en cultures et le reste en pelouses rases, sans doute surpâturée en été.

À partir du milieu des années 1950, agriculture et l'élevage vont progressivement diminuer jusqu'à disparaître totalement en 1977[2], avec le départ de la dernière vache. Les anciennes parties cultivées et pâturées se sont alors rapidement embroussaillées avec le développement d'ajoncs, de ronces et de prunelliers.

Il y a une quinzaine d'années, le Conservatoire du littoral, ainsi que la municipalité et la Fédération des chasseurs ont contribué à rouvrir le milieu. Des engins forestiers venus du continent ont permis d'ouvrir deux parcs à l'est du camping et à l'est du fort. Des allées coupe-feu ont également été réalisées dans la lande afin de pouvoir intervenir en cas d'incendie.

En 2006, le Conservatoire a accepté la proposition de Samuel Kergal pour l'établissement d'un élevage de moutons (fig. 1) devant contribuer à entretenir le paysage en maintenant des parcelles ouvertes sans embroussaillement. C'est ainsi que s'est d'abord installée une trentaine de brebis. Aujourd'hui, 70 brebis (environ 160 moutons, *cf infra*) et 2 poneys de loisir[3] pâturent environ 29 ha de l'île.

1. Neveu 1903.
2. Buttin 2016, p.52.
3. Depuis cette étude, un troisième cheval est sur l'île.

Fig. 1 - Moutons Landes de Bretagne de Sam Kergal, en transit entre parcs. Cette race rustique est particulièrement adaptée à l'élevage extensif pratiqué à Hoedic.

Cependant, dans sa configuration actuelle, cet élevage ne permet pas à un agriculteur de vivre uniquement de son activité agricole sur l'île. Le troupeau est trop petit pour pouvoir dégager un revenu correct. L'éleveur souhaiterait augmenter la taille de son troupeau et envisage d'initier une activité de maraîchage en plus de l'élevage.

Par ailleurs, pour la collectivité, la mise en place d'une activité agricole rentable permettrait d'assurer la vie d'une famille sur l'île pendant 12 mois en plus d'une gestion pérenne de l'entretien du paysage avec le pastoralisme.

La structure foncière de l'île présente un avantage décisif pour faciliter une prise de décision en faveur de ce type d'activité. La totalité des surfaces non habitées d'Hoedic est propriété communale à l'exception d'une partie qui a été cédée par la commune au Conservatoire du littoral. Il faut aussi noter que l'ensemble des terres est en Site Classé et Natura 2000, avec les contraintes résultant de ces classements.

Avant toute décision, il convient d'appréhender la faisabilité de ces activités et les limites que l'élevage peut prendre sur l'île, en tenant compte de l'impact sur le capital biodiversité de l'île et aussi le possible impact sur la population et le tourisme. C'est dans cette optique que la municipalité a mandaté une étude que j'ai menée en 2017, dans le cadre d'un stage de formation ingénieur agronome avec l'Agrocampus de Rennes.

Un rapport complet de l'étude a été remis à la municipalité, nous n'en exposons ici que les principales conclusions.

Problématique viabilité du maraîchage

Pour la production de plantes, la qualité du sol est une des clefs. Le sol joue un rôle de support des racines et de réservoirs d'eau et de nutriments. Sa connaissance est un préalable à toute idée d'activité maraîchère.

Une cartographie de sols mandatée par l'AIP a été réalisée en 1985 pour Hoedic (et Houat). Les sols de l'île sont principalement des sols bruns, plutôt riches en matière organique, un bon point pour les cultures. Cependant, la présence de gros cailloux dans le sol — sols sur terrasse marine — réduit la capacité de stockage de l'eau par le sol, ce qui peut être un problème notamment lors de la période estivale avare en eau.

Afin de compléter et d'actualiser cette cartographie, une étude des sols a été réalisée sur la partie sud de l'île recouvrant les terres anciennement cultivées. Cette étude comprend deux parties.

L'une consiste à déterminer les caractéristiques physiques du sol en prélevant des carottes de terre (fig. 2). Elle renseigne sur la profondeur (déterminant la profondeur d'enracinement possible et paramètre de la capacité de stockage en eau), l'engorgement en eau (qui ne permet pas aux racines de respirer et donc à la plante de se développer), le type de sol (sols bruns ou *rankers* — humus peu épais directement sur la roche mère), et la roche mère (du granite à Hoedic).

Fig. 2 - Tarrière et carottage permettant d'évaluer la qualité du sol.

La deuxième consiste à caractériser deux paramètres chimiques, le pH et le contenu en phosphore, sur des échantillons prélevés dans les premiers centimètres de sols. Le pH influence l'assimilation des nutriments par les plantes, certaines préfèrent un sol plus acide alors que d'autres se plaisent dans un milieu plus neutre (pH aux alentours de 7). Le phosphore est par ailleurs un élément nutritif important dans le développement de la plante.

L'analyse de ces résultats a ensuite permis de déterminer quels endroits sont les plus favorables à l'installation d'une activité maraîchère. Il s'avère que c'est sur la zone actuellement décrite comme « zone agricole » dans le PLU que le sol est le plus fertile.

Cependant, si le sol de l'île peut se prêter à du maraîchage, Hoedic est confronté à un obstacle majeur pour le développement d'une production professionnelle viable de légumes. La production de légumes est grosse utilisatrice d'eau et dans les conditions actuelles aucune disponibilité connue n'est envisageable pour cette activité.

Un deuxième défi est celui de l'écoulement commercial sur l'île d'une production qui tend à produire à maturité en quantité, dans de brèves fenêtres de temps… De plus l'eau est rare au moment même où l'île se remplit de consommateurs.

Possibilité de développement du pâturage

- Potentiel pastoral des parcelles

Cette partie de l'étude a commencé par un recensement des prairies actuellement pâturées et potentiellement pâturables dans le futur. Une analyse botanique a alors été effectuée afin de déterminer le potentiel fourrager de ces prairies. Elle consiste en une série de relevés botaniques effectués dans des quadrats, c'est-à-dire des carrés d'une surface définie. La proportion

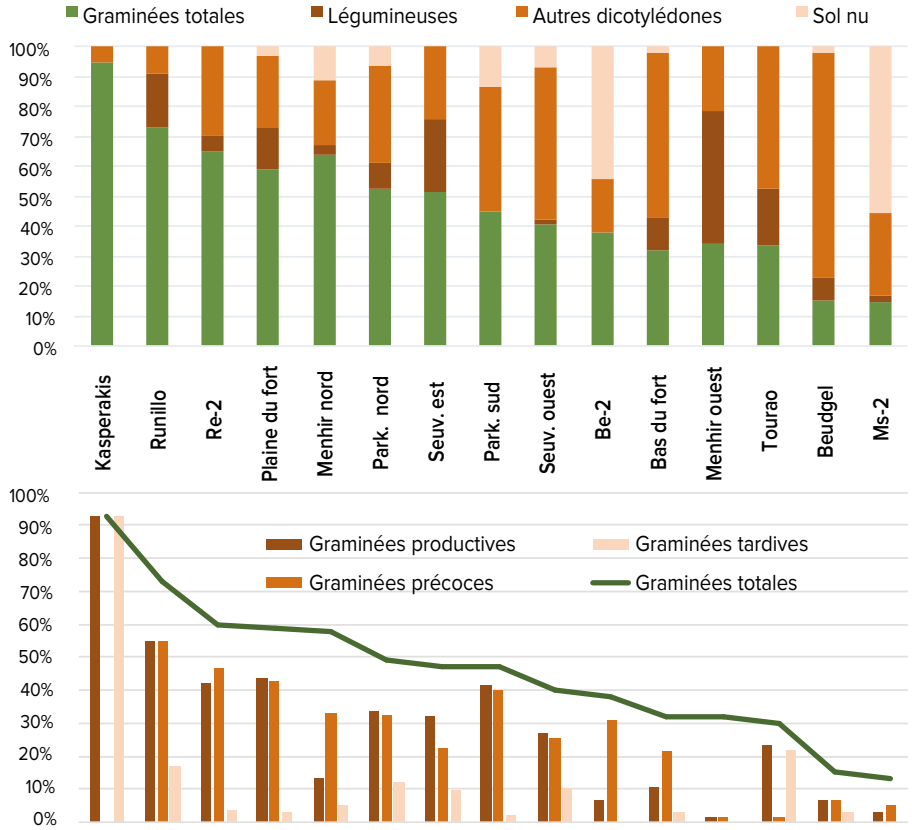

Potentiel pastoral des parcelles				
Précoce	Tardive	Productive	Humide	À réhabiliter
Runillo Re-2 Parkeumeing sud	Kasperakis Tourao	Kasperakis Runillo Re-2 Plaine du fort Parkeumeing Sud	Tourao SE-2 Parkeumeing Sud Seuvarten ouest	Be-2 Ms-2 Parkeumeing sud Seuvartenn ouest Seuvarten est

Fig. 3 - Composition botanique des parcelles et implications sur leur potentiel. La localisation des parcelles analysées apparaît sur la figure 3.

dans laquelle les plantes sont présentes dans chaque prairie permet ensuite de les classer en plusieurs catégories, productives, précoces et tardives. Par exemple, le dactyle aggloméré *Dactylis glomerata* et le ray gras anglais *Lolium perenne* sont des graminées dites productives ; le dactyle et le fétuque rouge *Festuca rubra* sont des graminées dites précoces ; l'agrostide commun *Agrostis capillaris* ainsi que le chiendent commun *Elymus repens* sont des graminées dites tardives. Les prairies productives sont des prairies dont les plantes résistent à un pâturage fréquent. Les prairies précoces doivent être pâturées en premier alors que les prairies tardives peuvent être gardées pour un pâturage estival (fig. 3).

- Deux scénarios d'exploitation des prairies : 34 ou 52 ha pâturés

Deux scénarios sont proposés afin d'en simuler les implications à l'attention des propriétaires des terrains, la mairie et le Conservatoire, le scénario 2 présentant ce que l'on peut estimer comme la limite maximum souhaitable de la taille du troupeau (fig. 4).

Pour estimer le nombre d'animaux que l'île peut accueillir, il faut d'abord choisir le type d'élevage retenu. Sur Hoedic, seul un pâturage extensif avec un faible chargement est envisageable afin de ne pas abîmer les prairies. Cette conduite se traduit par un objectif en nombre d'animaux par unité de surface de 0,8 UGB /ha. L'UGB (Unité Gros Bovin) est une unité classiquement utilisée en agriculture pour évaluer un équivalent de consommation fourragère sur une parcelle donnée. Une brebis et un bélier correspondent à 0,15 UGB, une agnelle à 0,07 et un agneau à 0,05. (Notons qu'un poney de 0,38 UGB est équivalent à 2,5 brebis.)

Dans un troupeau de moutons, pour 40 brebis produisant chacune un agneau, il doit y avoir 1 bélier et 10 agnelles futures reproductrices. Il est pratique alors de considérer qu'une brebis productive, en intégrant son agneau, le bélier et les agnelles de remplacement, représente 0,20 UGB.

Fig. 4 - Deux scénarios pour 134 ou 208 brebis.

	surface	brebis	agneaux	agnelles	béliers	total selon période
Scénario 1	34 ha	134	134	33	4	171-305
Scénario 2 +	52 ha	208	208	52	5	218-473

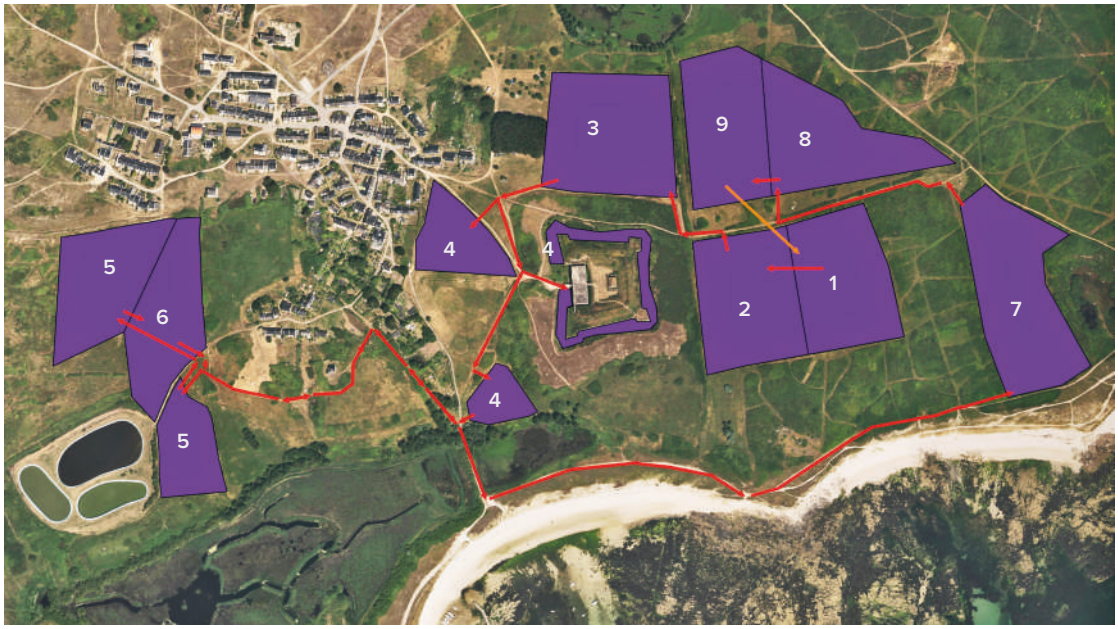

Fig. 5 - Exemple de pâturage tournant : les animaux restent 2 à 3 jours sur chaque parcelle puis changent suivant l'ordre des numéros indiqués sur la carte (scénario 1, janvier-février-mars).

Les 34 ha du scénario 1 peuvent donc accueillir [(34 ha x 0,8 UGB) / 0,2 UGB] 134 brebis productives, soit 134 brebis, 4 béliers, 33 agnelles et 134 agneaux, pour un total d'animaux fluctuant entre 171 et 305, selon la naissance ou l'abattage des agneaux (vers 6 mois). De la même manière les 52 ha du scénario 2 peuvent accueillir 208 brebis productives, soit 208 brebis, 5 béliers, 52 agnelles et 208 agneaux, pour un total d'animaux fluctuant entre 218 et 473.

- Un pâturage à rotation rapide

Un faible chargement ne suffit pas à préserver la qualité des prairies, il faut également une bonne gestion du troupeau. Afin d'optimiser la pousse et l'utilisation de l'herbe, il est recommandé de fonctionner avec un pâturage tournant sur de nombreuses petites parcelles. Tous les 3 jours environ, le troupeau est changé de place, ce qui permet à l'herbe de repousser le temps que le troupeau revienne sur la première parcelle (fig. 5).

Durant le court laps de temps de présence sur une parcelle, les animaux sont nombreux (chargement instantané élevé), mais à long terme, le chargement reste celui choisi au départ (0.8 UGB /ha). Ce chargement instantané élevé permet de lutter contre l'embroussaillement. Les animaux, plus nombreux pour la même ressource, auront davantage tendance à consommer des plantes ligneuses comme les ronces ou les jeunes pousses de prunelliers. Le pâturage tournant permet également de limiter le taux d'infestation des animaux par des parasites.

Cette conduite du troupeau nécessite un plan de pâturage précis avec un tableau résumant pour chaque mois quelles parcelles sont à utiliser ou non.

- Préservation de la biodiversité

Il est important de préciser que les prairies actuellement pâturées ne présentent pas un fort enjeu de biodiversité. Les plantes à forte valeur patrimoniale de l'île se trouvent soit exclusivement en dehors de ces zones, soit également en dehors de ces zones. Ces parcelles anciennement cultivées n'hébergeaient pas une biodiversité remarquable qu'il convient de préserver. Le pâturage va plutôt dans le sens de la restauration d'un biotope de milieux ouverts en pelouses non embroussaillées (fig., 6).

La préservation de la biodiversité est également prise en compte dans le plan de pâturage. Par exemple, certaines prairies sont laissées au repos (sans pâturage) à certaines saisons. Cela permet à la flore d'atteindre le stade de fructification, souvent nécessaire à sa reproduction. Cela maintient également un couvert haut pouvant servir d'abris ou servir à la nidification de certaines espèces.

Il est enfin souhaitable de favoriser le maintien de haies vives lors de la création de nouvelles parcelles ou la restauration de haies dans les parcs existants.

Fig. 6 - Moutons de Samuel Kergal dans le sud du Fort en novembre 2017. Le pâturage contribue à la restauration d'un biotope de milieux ouverts en pelouses non embroussaillées.

- Approche de la rentabilité des deux scénarios

La particularité de l'approche de l'élevage à Hoedic est de subir des charges très réduites, pas de coût d'entretien de bâtiment, pas d'achat d'aliment. Il est cependant nécessaire de poser puis entretenir des clôtures et localement ouvrir des parcelles. L'accès au foncier du Conservatoire est d'un coût symbolique et peut, auprès de la commune, se concevoir en échange de « service écosystémique » (entretien du paysage).

En termes de ressources, diverses aides sont susceptibles d'être octroyées par la région Bretagne ou par l'Europe : aide ovine, indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN), mesure agroenvironnementale et climatique. Ces aides peuvent constituer un apport initial, en particulier pour l'ouverture de parcelles ou la pose de clôtures. Leur pérennité en fonctionnement est moins assurée.

La vente en direct de la viande d'agneaux est, à son prix élevé actuel (18 € le kg), un atout fort de revenu. Un tassement du prix avec une augmentation de la production est possible. Au prix de marché de l'agneau bio (7 €), la rentabilité serait tout autre.

À titre indicatif, les simulations de revenus sur des critères simples proposés à la municipalité fluctuent entre 10 000 et 37 000 € selon les hypothèses retenues (fig. 7).

agneau €/kg	Scénario 1	Scénario 2
18 € (actuel Hoedic)	25 600	37 300
15 €	21 300	33 000
10 €	14 300	22 000
7 € (bio continent)	10 000	15 500

Fig. 7 - Le revenu annuel estimé, hors impôts sur le revenu, est très dépendant du maintien du prix de vente de la viande d'agneau.

- Perception de la présence des moutons par les habitants et les visiteurs

Des entretiens semi-directifs ont été conduits afin d'appréhender la perception de la présence des moutons sur l'île. Cette approche permet de recueillir l'avis d'une personne en orientant la discussion autour d'un ou plusieurs thèmes. La manière dont les questions sont tournées ne doit cependant pas influencer la réflexion des personnes interrogées. Ni les possibles désagréments, ni les possibles atouts de l'élevage ne sont évoqués (fig. 8).

Quatre catégories de personnes ont été abordées pour un total de 45 interviews : 8 résidents à l'année, 8 résidents secondaires, 14 visiteurs réguliers, 15 primovisiteurs.

Pour 47 % des personnes interrogées, l'élevage est « bien ». Pour 42 %, il entretient les espaces naturels. Il est « beau » ou « joli » dans le paysage selon

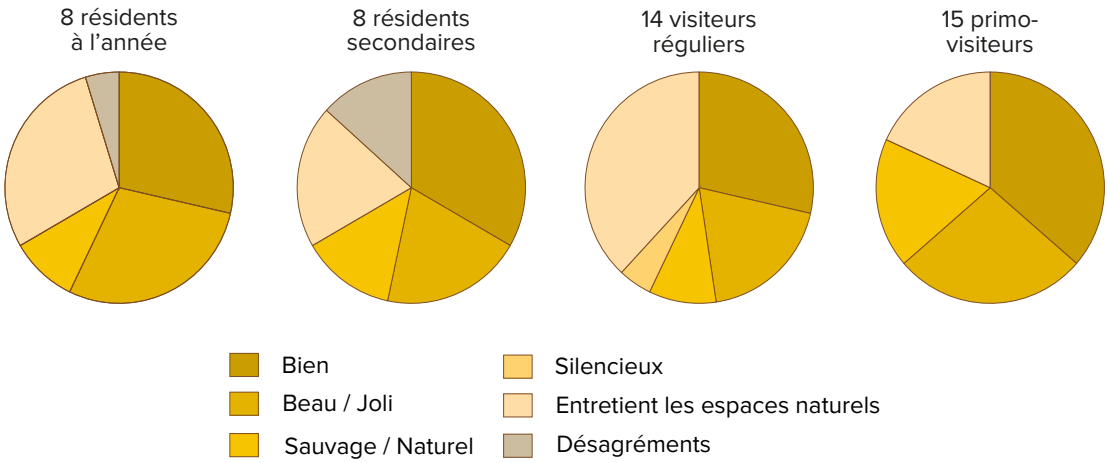

Fig.8 - Perception de l'élevage en entretien avec 45 personnes. Globalement, l'élevage est perçu de manière plutôt positive.

36 % des personnes interrogées et plutôt « sauvage » et « naturel » pour 18 %. 7 % des personnes interrogées considèrent que l'élevage peut provoquer des désagréments, principalement les déjections dans le village et la destruction de plantes dans les jardins quand le troupeau est en divagation.

Les avis diffèrent selon le type de présence sur l'île. Les désagréments en particulier ne sont évoqués que par les résidents. Ces désagréments sont accidentels, lorsque le troupeau s'échappe, et cela n'arrive pas forcément quand les visiteurs sont présents sur l'île.

Globalement, l'élevage est plutôt perçu de manière positive. Les désagréments évoqués peuvent être évités par une meilleure gestion du troupeau, et un système de clôture efficace.

Conclusions

Le sol d'Hoedic peut se prêter au maraîchage, cependant le manque d'eau, particulièrement en été, et les difficultés propres à cette production sont peu propices à un développement professionnel.

Par contre, l'implantation d'un élevage économiquement viable à Hoedic semble réaliste en suivant le scénario 2, pour peu qu'un prix de vente préférentiel se maintienne. Il permettrait non seulement de faire vivre une famille, mais apporterait aussi un entretien du paysage et une optimisation de la biodiversité de façon pérenne sur un quart de l'île, sans avoir recours à une mécanisation.

Aucun des deux scénarios ne reviendrait à un paysage uniforme de pâture comme cela était le cas dans le passé. La part des fourrés reste importante sur l'île. Au minimum, dans le scénario 2, il resterait environ 44 hectares de fourrés (fig. 9).

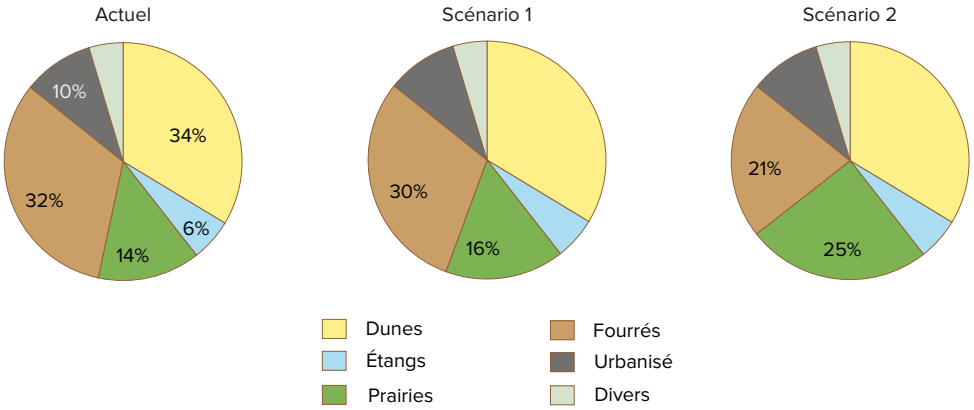

Fig. 9 - Impact des 2 scénarios sur le paysage de l'île. Le scénario 2 maintient 21 % de la surface de l'île en fourrés, soit 44 ha.

L'île de Houat est également soumise à ce problème d'embroussaillement des terrains. Ne disposant que de peu de terres communales contrairement à Hoedic, la municipalité est actuellement dans une politique d'acquisition des terrains. Elle pourrait également envisager l'installation d'un élevage de moutons pour contenir les broussailles, maintenir une variété de paysages et une certaine biodiversité.

L'auteur

Marion Bernard est ingénieure agronome, spécialisée en génie de l'environnement.

Remerciements

À Jean-Luc Chiffoleau et la municipalité d'Hoedic de m'avoir proposé ce stage ; à Anne-Marie Le Fur et Dominique Ameline pour leur accueil avec bonne humeur ; à Pierre Buttin et Didier Le Cœur pour leurs encadrements et les discussions intéressantes sur le pâturage et le maraîchage ; à Christian Walter pour ses conseils, à Gaëlle pour son aide au laboratoire d'analyse de sol ; à toutes les personnes qui m'ont accueillie sur l'île et qui ont pris du temps pour m'aider et me fournir des informations, en particulier Samuel Kergal, Virginie Buttin, Émilie Moisdon, Camille Blot et Arnaud Le Nevé.

Iconographie

De l'auteur, sauf figures 1 et 6, photographies P. Buttin.

Bibliographie

- Bernard M., 2017 — *Évaluation du potentiel pastoral de l'île d'Hœdic dans le respect d'une biodiversité riche mais fragile*. Mémoire de fin d'études pour Agrocampus Ouest
- Buttin P., Blanchet J., Allanic M., 2016 — Les « Derniers Hoedicais », chronique des années 1945-1973. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 13, p. 9-128.
- Neveu M., 1903 — *Les îles de Houat et d'Hoedic*. Thèse de doctorat, Arthur Rousseau éditeur-Paris.
- Rouault P., 1985 — *Les sols des îles du Ponant. Cartographie de Bréhat et Sein. Cartes des sols de Batz, Belle-Île, Groix, Hoedic, Houat et Ouessant. Propositions d'aménagement*. École nationale supérieure agronomique de Rennes, collaboration APIP.

Zacharie Le Rouzic à Houat et à Hoedic

Zacharie Le Rouzic est un archéologue emblématique du sud de la Bretagne. Accompagnant l'écossais James Miln, fondateur du Musée de Préhistoire de Carnac, Le Rouzic en devient le conservateur jusqu'à sa mort en 1939. Les travaux de l'abbé Lavenot en 1886 à Houat et à Hoedic incitent Le Rouzic à visiter ces deux îles. Dans les années 1920, il y entreprend des fouilles avec Marthe et Saint-Just Péquart, notamment à Er Yoh. Les autres sites repérés et parfois fouillés sommairement ne sont connus que par des documents manuscrits. Le Rouzic est à l'origine du classement aux Monuments Historiques de neuf ensembles mégalithiques de Houat et d'Hoedic.

Jean-Marc Large,
Emmanuelle Vigier

Pour la Bretagne sud et le mégalithisme breton, Zacharie Le Rouzic (1864-1939) est un personnage incontournable (fig. 1). Par ses recherches et ses nombreuses prospections aux alentours de sa ville natale, Carnac, il a renouvelé complètement la connaissance des architectures néolithiques : il inventorie, étudie, restaure et fait classer *« Monument Historique (MH) »* 123 sites situés sur 26 communes de la région.

Rien ne le prédestinait à cette œuvre titanesque. Cadet d'une famille pauvre de neuf enfants, son père est tisserand puis chiffonnier[1]. Enfant curieux, doté d'un esprit vif et d'une personnalité déjà bien affirmée, Zacharie quitte une première fois l'école à 10 ans puis commence à fréquenter les habitués de l'hôtel des Voyageurs, dans le bourg de Carnac, à qui il propose ses services.

Parmi eux, James Miln de Woodhill (1819-1881), riche érudit qui parcourt le monde, vit en Chine et en Inde avant de trouver en Morbihan une terre d'élection. Passionné d'« antiquités », attiré par la renommée mondiale des mégalithes carnacois, il entend les comparer à ceux de son Écosse natale. Il mènera sans interruption, de 1873 jusqu'à sa mort, une série de fouilles novatrices, publiées avec rigueur : sur la villa gallo-romaine des Bosseno, notamment, ainsi que sur une dizaine de monuments mégalithiques de la région.[2]

Sur tous ces chantiers, Zacharie Le Rouzic est de la partie : il accompagne et observe ce chercheur méthodique, lui portant à l'occasion son matériel

1. Cette rapide biographie est redevable du remarquable ouvrage de son arrière-petite-fille Gwenaëlle Wilhelm-Bailloud, aidée par les archives Le Rouzic classées méthodiquement par Gérard Bailloud, grand préhistorien français et époux de la petite-fille de Zacharie Le Rouzic – cf. bibliographie.
2. J. Miln intervient en 1876 au pied Tumulus Saint-Michel, sur des structures qui s'avèrent médiévales. Il est le premier (et quasiment le dernier) à mener des fouilles d'ampleur sur les Alignements de Carnac, en 1877-1878, dans le « champ » de Kermario, pas encore restauré, alors que deux menhirs sur trois sont encore à terre. Il explore également une série de tombes à couloir : le dolmen de Kermario (Carnac) et trois dolmens situés sur la commune de Saint-Philibert (Mané er Gongre, Mané Carnaplaye, Dolmen de la Pointe). Miln s'intéresse aussi pour la première fois aux architectures plus discrètes que constituent les tertres bas (Mané Ty Ec, Mané Pochat er Uieu, Lann Granvillarec 1/Clud er Yer) aujourd'hui au cœur des problématiques sur la néolithisation et l'émergence de la monumentalité funéraire dans la région.

d'aquarelliste, nettoyant les objets archéologiques découverts, procédant à la restauration des céramiques, prospectant avec lui la région pour repérer dolmens et menhirs… qu'ils retrouvent souvent en piteux état. Le jeune Zacharie prend conscience de l'ampleur de la tâche, sa vocation archéologique est née.

J. Miln décède brusquement à 62 ans. De son vivant, il avait témoigné l'intention d'acheter une maison à Carnac et d'y installer un musée. Son jeune frère, Robert Miln, met en œuvre son projet. Il fait construire à ses frais un bâtiment spécial pour loger les collections et fait don du tout, maison et mobilier, à la commune de Carnac en 1882. Pour la première fois, des collections archéologiques issues du sous-sol morbihannais deviennent publiques tout en étant conservées au plus près de leur lieu de découverte — elles rejoignaient auparavant Vannes, Le Mans, Saint-Germain-en-Laye et même le Bristish Museum !

Nommé gardien du Musée Miln dès 1882[3], puis conservateur en 1910, Le Rouzic va faire fructifier cet héritage, qu'il complétera lui-même d'une importante donation en 1926.

S'il n'a pas le bagage culturel et théorique d'un Miln, Zacharie compense par sa connaissance intime du territoire, sa personnalité charismatique aux multiples facettes et son approche originale.

S'adonnant aux prospections et aux interventions de terrain l'hiver, il assure les visites du musée durant la saison. Photographe, il édite et vend des cartes postales, ainsi que des livres et brochures dont un petit *Guide des monuments mégalithiques de Carnac et de Locmariaquer*, qui connaîtra 18 éditions de 1897 à 1975. Collecteur du patrimoine oral et de l'imaginaire populaire lié au mégalithisme, Zacharie le Rouzic est par ailleurs le compilateur d'un recueil de contes et légendes régulièrement réédité.

Son pouvoir de conviction semble sans borne. Il trouve d'importants mécènes (cf. *infra*) pour financer des fouilles d'envergure. Le ministère de l'Instruction et des Beaux-Arts le choisit comme correspondant puis membre de la Commission des Monuments Historiques pour le Morbihan, lui offrant subsides et légitimité pour intervenir. C'est à ce titre qu'il fait classer, entre 1900 et 1938, un grand nombre de mégalithes du Morbihan.

En 1896, il assiste, impuissant, au démantèlement d'un des trois dolmens de Kerhan, à Saint-Philibert, transféré au cimetière de Meudon (Hauts-de-Seine) pour servir de mausolée à la famille de l'archéologue Jean-Baptiste Piketty ! Le Grand Menhir de Locmariaquer échappe de peu à un sort similaire : on l'aurait bien vu à l'Exposition Universelle de Paris en 1900 ! Heureusement, ce projet ne verra pas le jour et, en guise de reconnaissance du mégalithisme breton, le Palais du Trocadéro exposera pour cet événement le corpus des moulages des signes gravés morbihannais, accompagnés de photographies de monuments, signées Zacharie Le Rouzic.

Sans fortune personnelle, Le Rouzic ne peut, dans un premier temps, entreprendre des travaux de terrain, comme son maître Miln, car les fouilles coûtent cher. Il continuera alors à sillonner l'ensemble de son aire de prédilection pour

3. Il réalise toutefois son service dans la Marine entre 1883 et 1886.

Fig. 1 : Portrait de Zacharie le Rouzic réalisé par Saint-Just Péquart. (*circa* 1920)

y répertorier les sites mégalithiques et y acheter auprès des paysans quelques découvertes d'objets isolés. Mandaté par Gustave de Closmadeuc, alors président de la prestigieuse Société Polymathique du Morbihan (SPM), Zacharie a pour mission la vérification et le dénombrement des menhirs et des alignements de la région de Carnac. Il lève les plans des files de pierres dressées de cette commune (Le Menec, Kermario, Kerlescan), de La Trinité-sur-Mer (Petit Menec) et d'Erdeven (Kerzerho) vers 1898-1900.

C'est avec l'arrivée de Charles Keller (1843-1913) que Zacharie va trouver les moyens de son ambition. Cet ingénieur civil d'origine alsacienne, établi à Nancy, est en villégiature à Carnac Plage à partir de 1896. Communard, proche de Bakounine et d'Élisée Reclus, il n'hésitera pas à partager sa fortune pour financer les travaux de son ami Le Rouzic. De 1900 à 1906, il lui apporte un soutien décisif pour la fouille du tumulus Saint-Michel, à Carnac[4]. Durant cette période, il finance également l'extension du Musée Miln : la « salle Keller » pérennise l'exposition du Trocadéro en présentant une centaine de moulages de signes gravés. Cet ensemble, évocateur de la concentration exceptionnelle de signes gravés en Sud-Morbihan, servira de base à une publication cosignée en 1927 par Le Rouzic et Marthe et Saint-Just Péquart.

Ces derniers prennent le relais de Charles Keller comme mécène de Le Rouzic. Un an avant la mort de Keller, ces riches quincailliers de Nancy visitent pour la première fois Carnac, sur l'invitation de l'artiste Victor Prouvé[5], lui-même ami de Charles Keller. L'acquisition par les Péquart d'un bateau élargit considérablement le périmètre d'intervention de Le Rouzic et lui ouvre un monde insulaire particulièrement préservé : les îles du Golfe du Morbihan (fouilles à Er Lannic) et celles de la baie de Quiberon (Houat et Hoedic).

Houat et Hoedic

Dès 1902, Zacharie le Rouzic aborda Houat et Hoedic animé par un désir d'inventorier l'ensemble des monuments mégalithiques de la région de Carnac et aiguillé par la publication de l'abbé Lavenot (cf. bibliographie). Houat était connue de lui dès 1887, mais pas Hoedic.

De ses visites à Houat, nous n'avons aucun compte rendu jusqu'à ce qu'il entame avec les Péquart les fouilles sur le Mulon (Er Yoh), à partir de 1923. Mais revenons à 1902. C'est en compagnie du capitaine de frégate *Devoir* et du commandant Robert, à bord du sous-marin torpilleur Grondin, que Zacharie le Rouzic débarqua sur Houat, à l'emplacement du port Saint-Gildas actuel, qui n'existait pas encore. Le trio effectua une rapide visite de l'île à la recherche des monuments signalés par l'abbé Lavenot dans les bulletins de la Société polymathique du Morbihan. Puis ils embarquèrent pour Hoedic que Zacharie découvrit pour la première fois. D'emblée, le Carnacois est frappé par le nombre de monuments mégalithiques encore visibles, bien qu'extrêmement dégradés, pour nombre

4. Ce tombeau colossal du 5e millénaire, christianisé par une chapelle en son sommet, domine le paysage alentour, avec une vue sans pareille sur les célèbres files de pierres dressées de Carnac, qui participent peut-être du même projet architectural.
5. Victor Prouvé (1858-1943) est une figure majeure de l'École de Nancy et de la diffusion de l'Art nouveau en France.

FIG.2 : Lors de la campagne de 1924, Le Rouzic accompagna son rapport de croquis très approximatifs, qui ont le mérite, malgré tout, de livrer un état des monuments il y a bientôt un siècle.

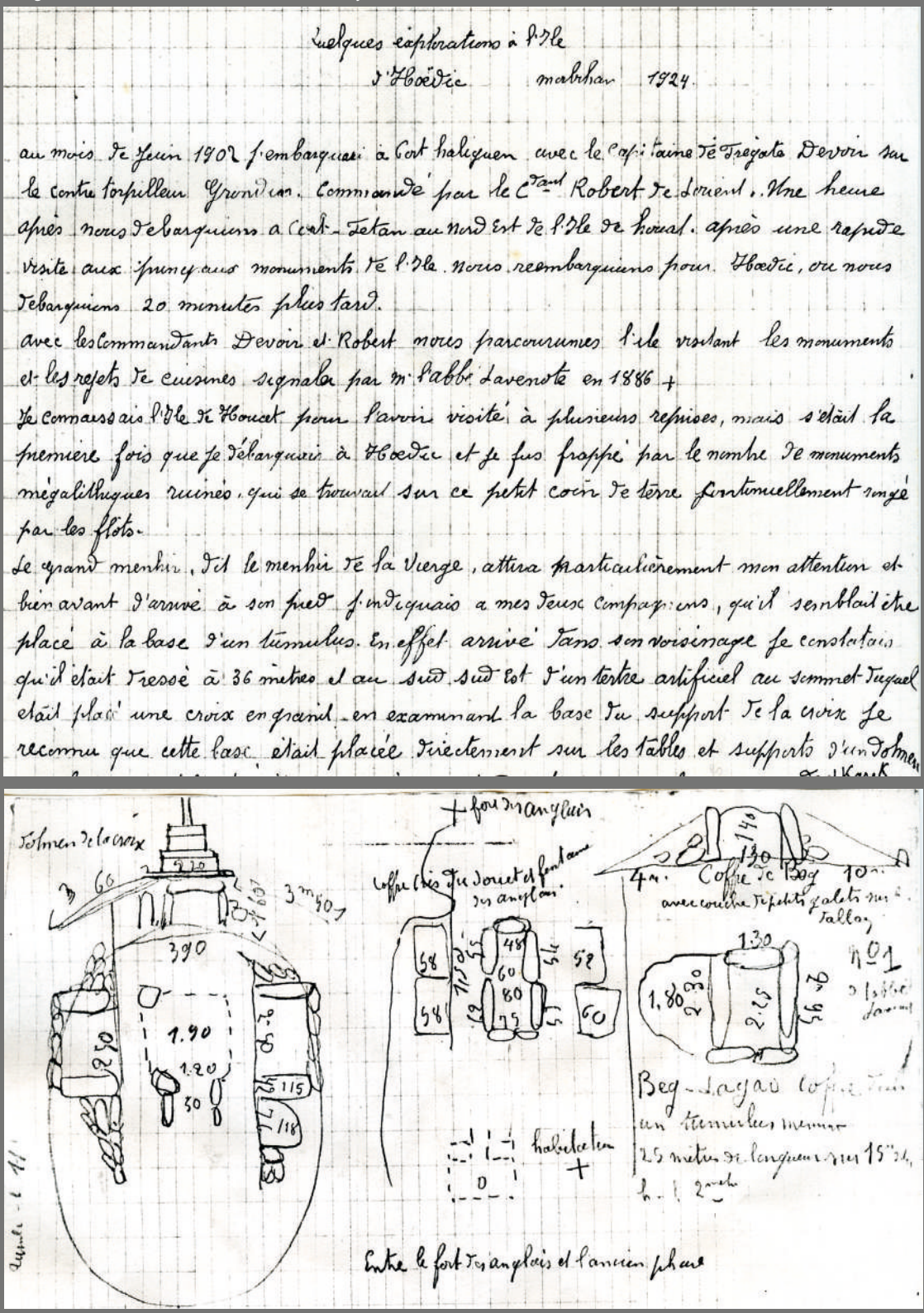

Quelques explorations à l'Île d'Hoëdic Morbihan 1924

au mois de Juin 1902 j'embarquais à Port Haliguen avec le Capitaine de Frégate Devoir sur le contre torpilleur Grondin. Commandé par le C^tant Robert de Lorient. Une heure après nous débarquions à Port-Tetan au Nord Est de l'Île de Houat. après une rapide visite aux principaux monuments de l'Île. Nous reembarquions pour Hoëdic, où nous débarquions 20 minutes plus tard.

avec les Commandants Devoir et Robert nous parcourumes l'île visitant les monuments et les rejets de cuisines signalés par M. l'abbé Lavenote en 1886 +

Je connaissais l'Île de Houat pour l'avoir visitée à plusieurs reprises, mais c'était la première fois que je débarquais à Hoëdic et je fus frappé par le nombre de monuments mégalithiques ruinés, qui se trouvaient sur ce petit coin de terre fortement rongé par les flots.

Le grand menhir, dit le menhir de la Vierge, attira particulièrement mon attention et bien avant d'arriver à son pied j'indiquais à mes deux compagnons, qu'il semblait être placé à la base d'un tumulus. En effet arrivé dans son voisinage je constatais qu'il était dressé à 36 mètres et au sud sud est d'un tertre artificiel au sommet duquel était placé une croix en granit. en examinant la base du support de la croix je reconnu que cette base était placée directement sur les tables et supports d'un dolmen

d'entre eux. Il s'intéressa alors particulièrement au menhir de la Vierge (fig. 8), remarquant son ancrage dans un grand tertre funéraire à l'extrémité duquel un autre monument était disposé, sous une croix de granite : le dolmen de la Croix qu'il reconnut, car la base de la croix reposait (et repose toujours) sur deux tables de pierre recouvrant une chambre funéraire, prolongée par un court couloir limité par des montants de granite. Des amas coquilliers retinrent toute son attention… celui de Port-Neuf notamment, qui sera fouillé plus tard par les Péquart et permettra la découverte du second cimetière mésolithique, après celui de Téviec (Saint-Pierre-Quiberon)[6].

Zacharie débuta en 1923, avec le couple Péquart, la fouille de l'îlot d'Er Yoh, étonnant rocher granitique à l'est de l'île de Houat, relié à elle par un tombolo de galets uniquement accessible lors des marées basses à fort coefficient. L'exploitation archéologique de ce site durera jusqu'en 1926[7]. Lors du séjour à Er Yoh, une nouvelle excursion à Hoedic eut lieu, en juin 1923, avec une visite des sites. Ce n'est toutefois qu'en avril 1924 qu'ils entamèrent des investigations plus poussées sur les monuments hoedicais, profitant d'une mer difficile et de l'impossibilité de débarquer sur Er Yoh.

Hoedic

Le « coffre » mégalithique de Beg Lagad — que l'on peut voir lorsque l'on se promène entre le village et la pointe nord-est de l'île, en direction du Fort des Anglais — retint tout d'abord leur attention (fig. 3). Il est disposé au centre d'un tumulus encore bien visible, d'une longueur actuelle de 30 m et d'une largeur de 25 m environ. Une première intervention avait eu lieu en 1879, par le meunier de l'époque, sous la houlette de l'abbé Lavenot. Avec l'aide d'habitants du village et des Péquart, Zacharie réalisa en 1924 une seconde exploration du coffre mégalithique qui disposait alors de cinq dalles dont trois de grande taille. Le coffre a une dimension intérieure de 2,25 m sur 1,30 m. Actuellement, seules les trois grandes dalles sont encore présentes sur le site, la dalle nord ayant subi une forte contrainte lors de la fouille Le Rouzic-Péquart : elle n'est plus parallèle à la dalle sud et possède une inclinaison importante. Le tumulus a aussi subi une nette transformation : il a perdu au moins un mètre d'élévation à la suite de l'intervention de 1924. Le mobilier archéologique était indigent et n'apporte aucune information sur la période d'édification du monument. En l'état, on peut supposer deux périodes bien distantes l'une de l'autre. Soit il s'agit d'un coffre funéraire datant du Néolithique initial de l'île (vers 4500 av. notre ère), soit c'est une structure de l'Âge du bronze, fréquente dans toute la Bretagne (vers 1800 av. notre ère). Dans l'espace de la quatrième paroi (est) du monument, complètement démontée par la fouille de 1924, a été retrouvé récemment un petit bloc présentant deux cupules artificielles. Ce bloc n'a pas été repéré par l'équipe de fouille d'alors. Que signifie-t-il ? La question des cupules sur les blocs, et plusieurs en ont à Hoedic, n'est absolument pas résolue de nos jours.

6. À l'ouest de l'isthme de Penthièvre, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon.
7. En fait, Zacharie fouilla jusqu'en 1925 et les Péquart continuèrent sans lui en 1926.

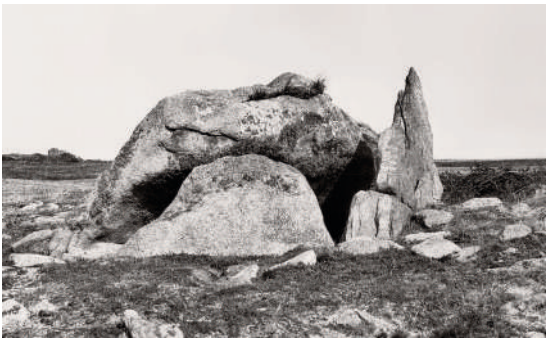

L'équipe Le Rouzic-Péquart explora ensuite les alentours de Beg Lagad. C'est au mal-dit *« Fort des Anglais »*, à proximité immédiate du trait de côte et près de la fontaine, que furent mises en évidence des structures quadrangulaires, bordées de pierres disposées verticalement (fig. 4). L'une est alors interprétée comme un coffre funéraire et l'autre comme une base de cabane. En fait, à la lumière des connaissances actuelles, on peut réinterpréter cet ensemble comme des vestiges liés à l'artisanat du sel à l'époque gauloise. Le site est de grande ampleur puisqu'il débute à l'amer nord-est de l'île et se prolonge jusqu'au niveau de la fontaine.

Puis nos explorateurs continuèrent leur visite en se dirigeant à l'ouest de l'île et repérèrent les dolmens de Groah er Bley et de Port Louit, déjà signalés par l'abbé Lavenot. Depuis, le dolmen de Groah er Bley a été dynamité pour les besoins en moellons de pierres

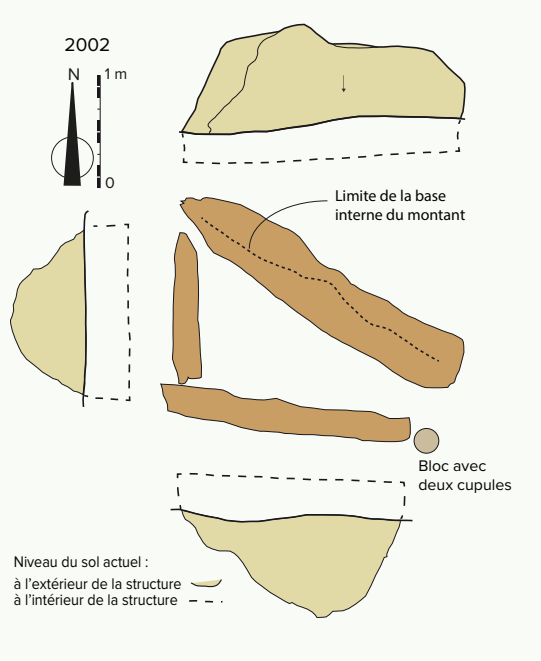

Fig. 3 : Vues actuelles du tumulus et du coffre de Beg Lagad et lors des sondages de 1924. Un plan de Beg Lagad fut réalisé en 2002 lors d'une prospection thématique.

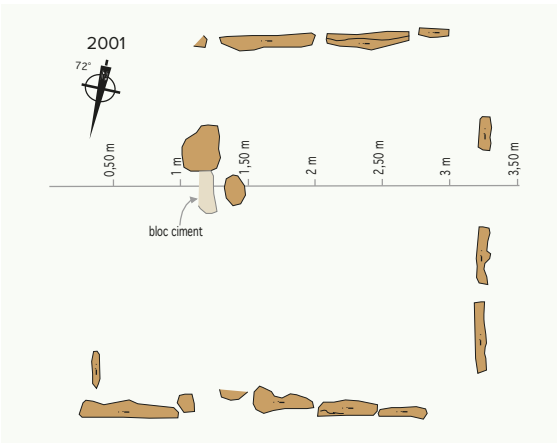

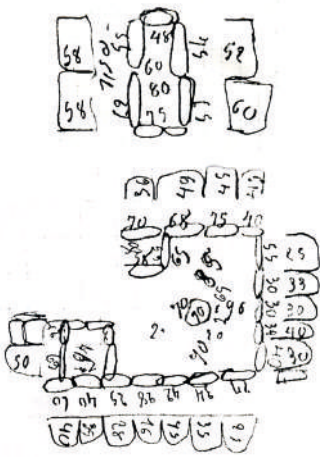

Fig. 4 : Au Fort Anglais, ce que Zacharie Le Rouzic et les Péquart ont appelé un coffre (a) ou un fond de cabane (b) se révèle être plutôt des structures dédiées à l'artisanat du sel à l'époque gauloise.

et celui de Port Louit a fait l'objet d'une petite intervention archéologique d'évaluation en 2003 (fig. 5). Ce monument, construit au Néolithique, est un dolmen dont le court couloir s'ouvre au nord, ce qui est très inhabituel. En fait, ce monument a été aménagé à partir des restes d'une file de pierres dressées qui lui était antérieure. Une partie du tumulus du dolmen est préservée dans son secteur ouest mais le monument a été très bouleversé par une intrusion à l'époque gauloise : un des montants de la chambre a servi comme stèle à l'Âge du fer, une urne a été déposée à son pied[8].

Ce fut ensuite le tour du dolmen du Télégraphe, dont la chambre a presque complètement été vidée par des intrusions anciennes. Situé près de la cabine d'arrivée du fil du télégraphe, à l'extrémité sud d'un tertre qui jouxte au nord le célèbre site mésolithique de Port Neuf, le dolmen visité par nos explorateurs a, depuis, fait l'objet d'une intervention archéologique d'évaluation en 2003 (fig. 6). La chambre funéraire, très bien dallée, est encore limitée par huit petits orthostates. La partie ouest est quant à elle extrêmement abîmée. Le couloir, orienté au nord-est, a à peine été entrevu lors de cette intervention mais deux dalles disposées verticalement matérialisent l'entrée de la chambre. C'est sur un lambeau de sol préhistorique qu'a été retrouvé un important fragment d'un petit

8. Large 2004.

vase typique du Néolithique moyen 2 de Bretagne - *circa* 4200-4000 av. notre ère[9].

Zacharie Le Rouzic et les Péquart visitèrent l'amas coquillier de Port Neuf, quelques dizaines de mètres plus au nord. Cet amas est disposé sur la falaise qui, en s'érodant, a libéré une couche de coquilles comprise dans une terre noire où l'on remarque des pierres rougies au feu. Cette observation de 1924 va devenir fondamentale. En effet, une fois terminée la fouille du cimetière mésolithique de Téviec, en 1930, les Péquart se souvinrent de leur escapade avec Le Rouzic sur l'île d'Hoedic. L'analogie du site de Port Neuf avec celui de Téviec leur revint en mémoire. Les fouilles qu'ils menèrent entre 1931 et 1934 démontrèrent qu'ils avaient raison : le site de Port Neuf est le second cimetière mésolithique de Bretagne.

Les investigations de Le Rouzic et des Péquart ne s'arrêtèrent pas là. Toujours en suivant les indications de l'abbé Lavenot, ils atteignirent le sommet de la pointe du Vieux Château à l'extrémité nord-ouest de l'île (fig. 7). Ce formidable promontoire naturel a été barré par des blocs de granite disposés sur une ligne longue de 52 m. Un éperon barré datant du Néolithique récent (*circa* 3300 av. notre ère) permettait de maîtriser les routes de navigation du Mor Bras et d'être en co-visibilité avec l'îlot d'Er Yoh proche de Houat, lui-même occupé à cette époque.

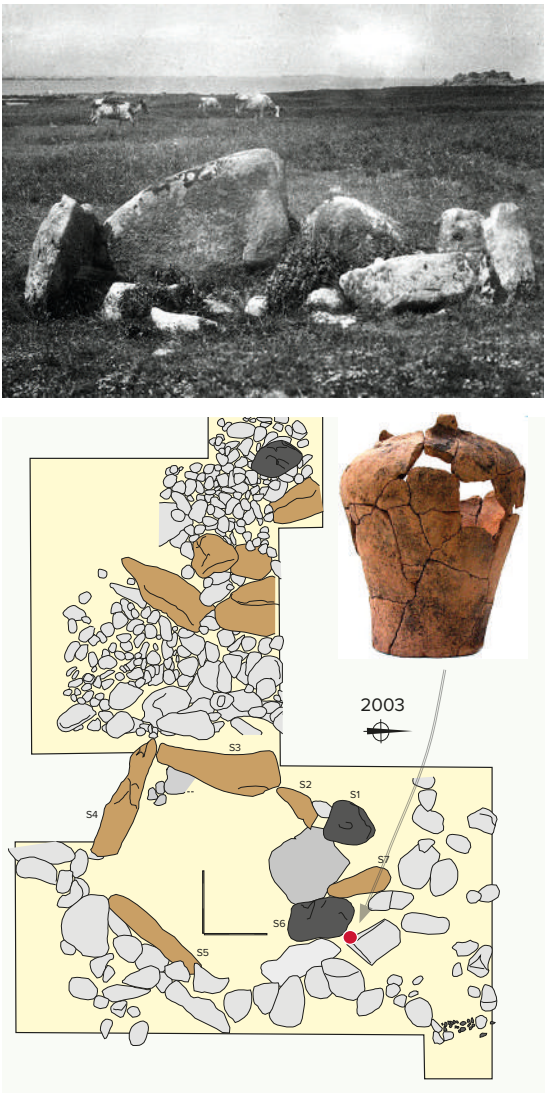

Fig. 5 : Le dolmen de Port Louit a été rapidement visité par l'équipe Le Rouzic-Péquart en 1924. On en garde une photographie et un croquis sommaire. En 2003, un sondage a permis de préciser la nature du monument : un dolmen établi en utilisant des pierres d'une file de blocs et réinvesti plus tardivement, à l'époque gauloise.

Puis les explorateurs revinrent près du menhir de la Vierge, disposé sur le point culminant au centre-est de l'île et ils ouvrirent le tumulus disposé à l'ouest du tertre. Ils savaient qu'en son centre se tenait un dolmen, le dolmen de la Croix, surmonté de ladite croix et ils se contentèrent de fouiller le court couloir qui s'ouvre à l'est (fig. 8). Ce dernier est composé de deux montants au nord et d'un

9. Large 2004.

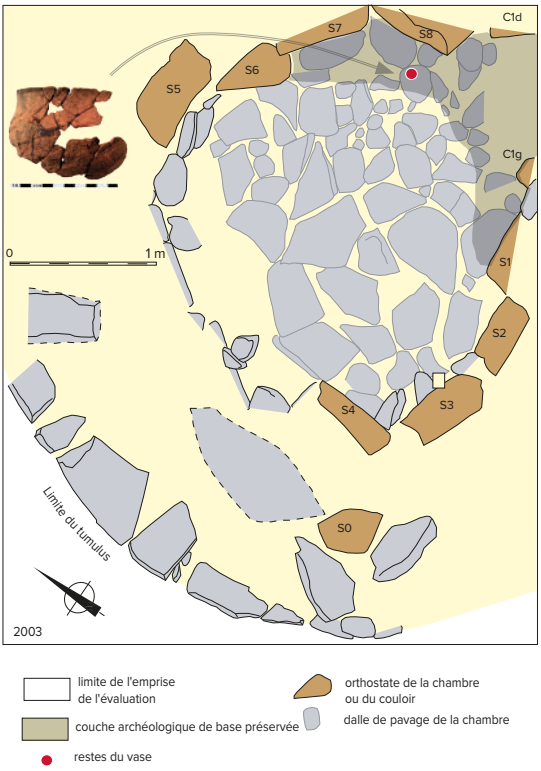

Fig. 6 : Tumulus et dolmen du Télégraphe. Le dolmen a été rapidement ouvert par Le Rouzic et les Péquart. Un sondage en 2003 a permis d'établir un plan plus précis de la chambre et de retrouver un lambeau de sol préhistorique avec les restes d'une petite céramique caractéristique du Néolithique moyen.

seul au sud avec de la maçonnerie sèche qui comble les espaces. Le couloir est dallé de pierres plates. Un peu de mobilier archéologique a été découvert lors de cette intervention. Les quelques tessons décorés conservés au musée de Vannes sont symptomatiques d'une intrusion secondaire au Néolithique récent. Le Rouzic et les Péquart ne touchèrent pas au comblement de la chambre, de peur que le poids de la croix de granite ne déstabilise sa couverture, formée de deux blocs. Cette chambre est donc intacte, sans doute depuis très longtemps.

Deux autres monuments furent l'objet de leur visite. Le premier est le menhir couché situé à 200 m au nord du menhir de la Vierge (fig. 9). Le monolithe de 5,70 m de long gît toujours sur son lit de graviers. Ils ont eu la chance de voir le menhir du Phare encore debout. Il mesurait 3,50 m de hauteur, 2,60 m de largeur

Fig. 7 : La pointe du Vieux-Château (Koh Kastel) est fermée par une ligne de pierres disposées verticalement. C'est un barrage établi au Néolithique récent qui permet de limiter un espace sur le haut du site. La pointe du Vieux Château est très visible du site de Er Yoh à Houat, occupé à la même époque

et 0,35 m d'épaisseur. Il était percé de deux trous. Ce menhir a complètement disparu lors de l'aménagement des casemates enterrées.

Et nos explorateurs quittèrent Hoedic pour continuer leurs fouilles à Houat.

Houat

Avant de prendre connaissance des travaux de Le Rouzic sur l'îlot d'Er Yoh, il nous faut faire un point sur les autres sites de Houat qui connurent plusieurs de ses visites : les monuments du plateau central de Houat, notamment les tumulus de Stang Vras, les deux menhirs voisins de Er Plat, le beau petit menhir de Er Menhir (fig. 10) mais aussi des dolmens dont nous n'avons pas trouvé trace lors de la prospection thématique de 2005, ceux de Bod Lann Vras et de Stang Vras. Pourtant, ces monuments doivent exister encore, sans doute enfouis dans l'abondante végétation d'ajoncs qui couvre une bonne partie de l'île. Un autre petit menhir, le Men Guen, a pu être photographié mais a sans doute disparu (fig. 10).

Les premiers pas de Zacharie Le Rouzic sur l'îlot d'Er Yoh remontent à 1887. Attiré par l'abondant mobilier néolithique signalé par l'abbé Lavenot, Zacharie fut surpris par la qualité de ce dernier, doutant de son ancienneté. En juin 1923, il débarqua de nouveau sur l'îlot accompagné de son gendre Maurice Jacq et des Péquart. Leur constat était très clair, argumenté par l'abondant mobilier encore

Fig. 8 : Établi à l'extrémité ouest d'un tertre qui contient le menhir de la Vierge, le dolmen de la Croix a été sondé en 1924. Seul le couloir ouvert à l'est a été fouillé, car la chambre est surmontée d'une croix de granite qui formait une menace en cas de vidage de cette dernière. La chambre funéraire intacte du monument constitue ainsi une réserve archéologique.

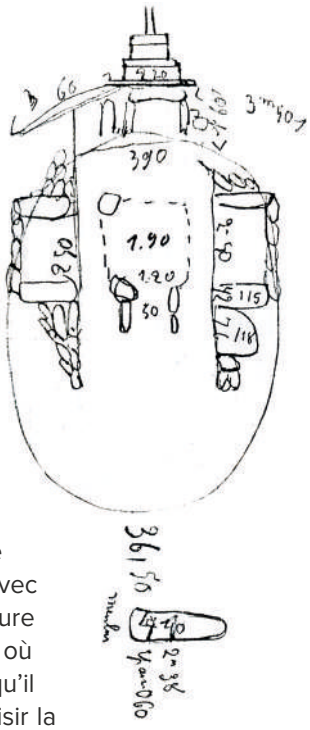

présent sur l'îlot : les remarques de l'abbé Lavenot étaient exactes, l'îlot était et est toujours un site remarquable de la Préhistoire récente.

Le site est complexe. L'installation des Néolithiques dans la deuxième moitié du 4e millénaire av. notre ère s'est faite à l'aplomb des rochers saillants, sur des terrasses très obliques (fig. 11). La raison de cette installation reste un peu énigmatique mais il est possible que la traque des phoques gris, abondants à l'époque, soit le motif de l'implantation humaine dans un lieu très inconfortable (Boyle 2005). Mais entre 1923 et 1925, Zacharie Le Rouzic était en quête de compréhension sur un site qui livrait beaucoup de mobilier archéologique dans un bon état de préservation, avec une particularité : les os des animaux qui ont servi de nourriture étaient bien conservés ce qui est rarement le cas en Bretagne où les terres acides dissolvent ces derniers. Zacharie appliqua ce qu'il savait faire : des tranchées. Si les tranchées permettent de saisir la stratigraphie (encore que les observations faites alors étaient très rudimentaires), elles ne permettent pas de comprendre la stratégie de l'occupation spatiale du site. Pour cela, il faut réaliser des décapages horizontaux par passes successives. Cette méthode, il semble bien que Saint-Just Péquart l'avait comprise. Et c'est sans doute pour cela qu'il voudra la tester sur le site d'Er Yoh en 1926, sans Zacharie Le Rouzic…

Les données issues de la fouille sont donc essentiellement matérielles. Zacharie Le Rouzic a bien laissé quelques plans et coupes mais ils sont trop schématiques

Fig. 9 : Voisin du dolmen de la Croix et du menhir de la Vierge, le menhir couché est un beau bloc de granite présentant les restes d'un filon de pegmatite formant une ligne de fracture opportune pour son extraction. Il a été amené en ce point de l'île mais on ne sait pas s'il a été érigé un jour. Ce monument a été vu par Z. Le Rouzic.

et trop dispersés dans l'espace de l'îlot pour en tirer quoi que ce soit éclairant l'organisation des activités humaines sur le site (fig. 12). Pourtant, des foyers ont été repérés, qui sont peut-être aussi des calages de poteaux brûlés (Le Rouzic 1930). Des dallages matérialisent peut-être les sols des habitations sans doute provisoires, installées en bordure des aplombs rocheux verticaux. Il est possible aussi que certaines zones en creux dans la roche aient servi de sépulture : c'est le cas, semble-t-il, sous des blocs éboulés près du rocher sud où un vide a livré quelques os humains d'un enfant. Toutefois, une datation au radiocarbone place ces restes à l'Âge du bronze moyen !... La difficulté, à la lecture de la publication de Zacharie Le Rouzic, est de discerner ce qui est réellement néolithique des intrusions postérieures, notamment à l'Âge du fer. Car les Gaulois sont aussi venus sur l'îlot et ont laissé quelques traces dont des restes humains, notamment un crâne, qui signifiaient peut-être que le rocher ouest de l'îlot était devenu un lieu à vocation cultuelle.

Depuis, l'îlot n'a pas connu de nouvelle recherche de terrain. En 1926, les Péquart, seuls, ont bien tenté de reprendre la question de l'organisation de l'occupation mais ils n'ont laissé que des témoignages photographiques (ce qui n'est déjà pas si mal...). Les notes et plans que Saint-Just s'appliquait à réaliser ont complètement disparu. Par contre, plusieurs études récentes ont permis d'y voir un peu plus clair dans l'abondant mobilier recueilli. C'est ainsi que les études disponibles sur le niveau marin au Néolithique récent placent ce dernier à -5 m des cartes marines actuelles. Er Yoh à cette époque n'était pas un îlot mais un promontoire qui permettait de bien maîtriser visuellement l'espace compris entre Houat et Hoedic, au même titre que la pointe du Vieux Château à Hoedic, visible depuis Er Yoh et occupée à la même époque. Les nombreux rochers émergés devaient être bien repérables et former un territoire de chasse et de pêche unique.

La céramique du site a également été passée au crible de la recherche contemporaine. Les travaux de Gérard Bailloud en 1975, puis ceux de Ronan Pollès en 1985 ont permis de préciser l'ambiance culturelle du Néolithique récent présent à Er Yoh (fig. 12). L'attribution actuelle au Groh Collé (*circa* 3600-3300 avant notre ère), une culture du littoral sud du la Bretagne qui atteint même la Vendée, nous vient de Jean-Noël Guyodo qui a révisé le mobilier lithique de l'îlot en 1997[10]. Il précise que la plupart des objets en silex ont été faits à partir des petits galets côtiers provenant de plages anciennes ou bien ramassés sur l'estran. Mais quelques objets en silex réalisés sur d'autres matériaux montrent que les sources d'approvisionnement en outils pouvaient être situées bien plus loin, sur des

10. Guyodo 2007.

Fig. 10 : Sur le plateau central de Houat, plusieurs monuments ont été visités dès 1923 par le couple Péquart, Z. le Rouzic et son gendre M. Jacq. Les menhirs de Er Menhir et Men Plat sont encore visibles aujourd'hui, par contre le menhir couché de Men Guen a disparu.

gîtes continentaux localisés jusqu'en Touraine. C'est le cas notamment des pointes de flèche à ailerons et pédoncule et des poignards. La présence de matériel de mouture (meules et molettes) témoigne bien de la permanence de l'occupation sur place. De nombreux outils en os, présentant des usures particulières, laissent à penser que si le site était une halte de chasse, il n'en était pas moins à vocation artisanale, peut-être en rapport avec le débitage des silex ou bien pour des activités de dépeçage des animaux et du travail de préparation de leur peau. Les restes de faune indiquent l'importance du mouton, du bœuf, du phoque et, dans une moindre mesure, du porc. L'absence de chien est à remarquer. Des restes d'outils ou de gaines en bois de cerfs ont été retrouvés mais ne prouvent pas forcément la chasse de cet animal : des bois de mue ont pu être récupérés de manière opportuniste. Certains sondages de Le Rouzic ont livré beaucoup de restes de poissons ainsi que des poids de pêche mais il est possible que ces vestiges soient les témoins de l'occupation beaucoup plus récente de l'Âge du fer. C'est peut-être à cette époque qu'il faut attribuer le dépôt coquillier étudié par Catherine Dupont[11]. Si la patelle abonde, les espèces

11. Dupont 2006.

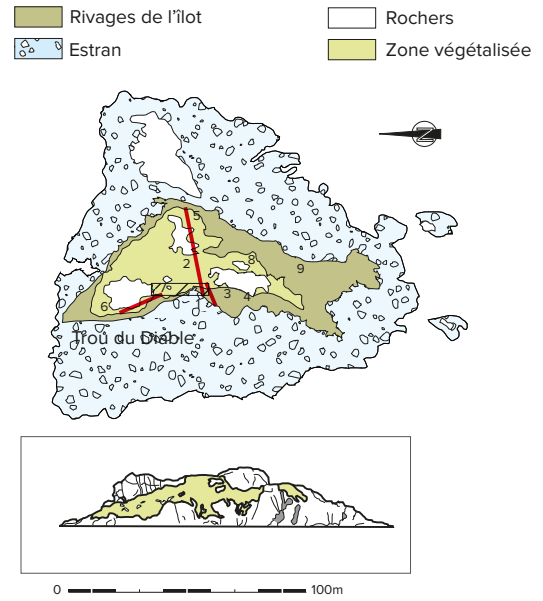

Fig. 11 : Er Yoh est un formidable rocher bien détaché de l'île de Houat, à l'est de celle-ci. Entre 1923 et 1925, Z. Le Rouzic y effectua des fouilles fructueuses avec les Péquart. Puis, en 1926, ce sont les Péquart seuls qui y fouillèrent.

décrites sont nombreuses et la présence de coquilles ayant servi de parure et d'outils est attestée. Il est possible que les nombreux perçoirs en silex aient aussi servi au perçage des coquilles pour réaliser des parures. Le même problème concerne les oiseaux étudiés récemment par Anne Tresset[12] : on ne sait pas de quels niveaux ils proviennent, néolithique ou Âge du fer. Ce sont essentiellement les cormorans et les goélands qui sont les plus représentés à Er Yoh. Il ne semble pas qu'ils aient été consommés même si cela peut être une possibilité. On notera également la présence du grand pingouin qui a disparu de la surface du globe depuis le milieu du XIX[e] siècle. La nidification du pygargue à queue blanche est

12. Tresset 2005.

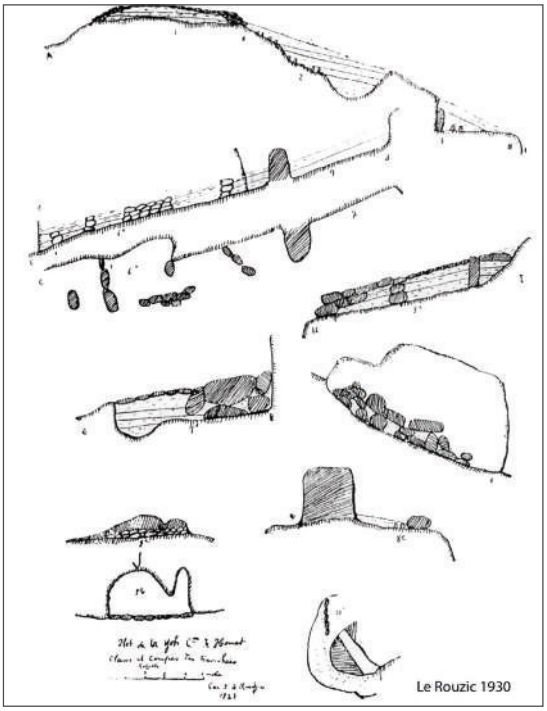

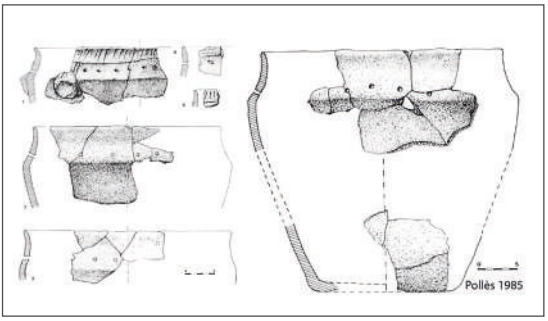

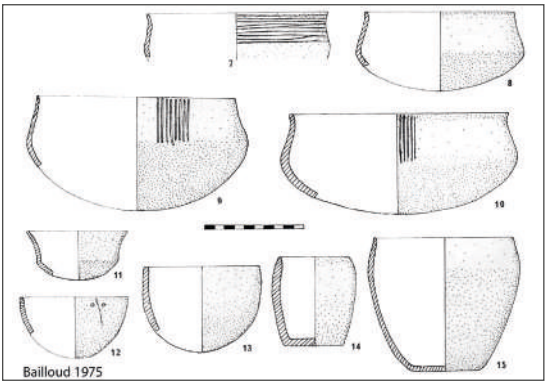

Fig. 12 : Les résultats des fouilles montrent de nombreuses structures d'aménagement du site pour en faire une halte de chasse. Des ateliers de débitage du silex furent également installés. Les croquis de Zacharie Le Rouzic n'aident pas beaucoup à la compréhension de l'aménagement d'autant qu'il est difficile d'y voir clair quand on ne réalise que des tranchées. Les Péquart avaient bien compris la nécessité de changer de méthode, ce qu'ils essayèrent de faire en 1926. Mais les données de terrain manquent… Plusieurs études du mobilier archéologique présent au musée de Carnac ont été réalisées depuis une trentaine d'années. Elles ont permis d'affiner la connaissance de ce site et de l'intégrer dans un réseau d'échanges assez vaste.

aussi attestée. Notons qu'une présence mésolithique sur le site d'Er Yoh n'est pas à évacuer. Le récolement[13] des collections du musée de Carnac a permis, en 2016, le réexamen d'un long stylet en os, probablement en métapode[14] de cerf, tout à fait similaire à ceux retrouvés dans certaines tombes de Téviec par les Péquart. Disposés sur la poitrine des défunts, ils avaient alors été interprétés comme des épingles servant à nouer un linceul ou un vêtement - une hypothèse confirmée par Éva David du CNRS en 2013.

Retour sur Zacharie

L'œuvre de Zacharie Le Rouzic est immense. Le musée de Carnac, dédié à Miln et à Le Rouzic, témoigne de son travail acharné à préserver, restaurer et faire connaître le patrimoine néolithique du Morbihan. Il a été un prospecteur infatigable, un fouilleur solide malgré les approximations de ses descriptions et de ses relevés, un restaurateur inégalé, bien que critiqué maladroitement à la fin

13. Vérification d'un inventaire. (Note de Melvan)
14. Os de bas de patte des ruminants.

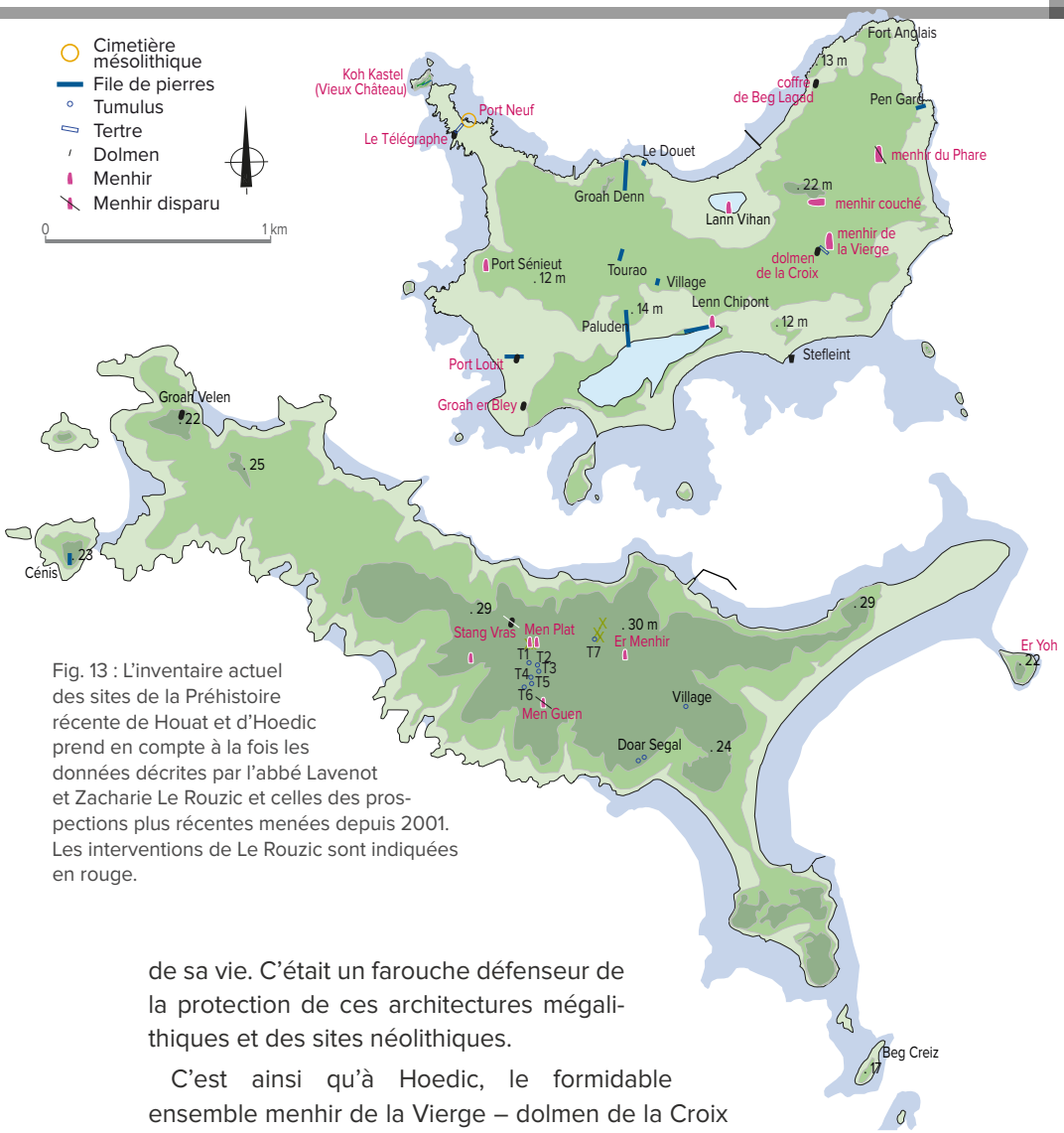

Fig. 13 : L'inventaire actuel des sites de la Préhistoire récente de Houat et d'Hoedic prend en compte à la fois les données décrites par l'abbé Lavenot et Zacharie Le Rouzic et celles des prospections plus récentes menées depuis 2001. Les interventions de Le Rouzic sont indiquées en rouge.

de sa vie. C'était un farouche défenseur de la protection de ces architectures mégalithiques et des sites néolithiques.

C'est ainsi qu'à Hoedic, le formidable ensemble menhir de la Vierge – dolmen de la Croix a été classé « Monument Historique » à son initiative, par arrêté ministériel, le 12 juin 1926 (fig. 13).

À Houat, sept monuments et sites ont été classés, tout d'abord l'îlot d'Er Yoh, le 24 juin 1927, puis les ensembles suivants, par divers arrêtés datés de mai 1931 : la stèle Er Menhir, en bordure du terrain de football, un peu perdue sous les conifères plantés récemment, les deux menhirs de Men Plat, tombés sur le plateau central dont l'envahissante végétation mériterait d'être enlevée, le Men Guen, autre menhir couché qui a complètement disparu, connu par une simple photographie, le dolmen de Bod Lann Vras dont on ne sait lequel est-ce, le dolmen de Stang Vras, sur lequel on peut dire la même chose (a-t-il disparu ?), un menhir à Beg Kreiz qui n'en est pas un (...), les tumulus du plateau central de Stang Vras dont l'un a connu une fouille clandestine dans les années 1990-2000 (fig. 13).

Zacharie Le Rouzic a donc œuvré pour que l'ensemble de ces monuments soit préservé et transmis aux générations à venir. À Houat, ce classement n'a malheureusement pas empêché certains monuments de disparaître physiquement ou d'être si enfouis dans la végétation d'ajoncs qu'il est impossible de les repérer à nouveau.

Actuellement, la Carte archéologique nationale sert de document repère et protecteur. Depuis le classement MH initié par Zacharie Le Rouzic, d'autres sites, d'autres monuments ont été ajoutés sans pour autant bénéficier d'une reconnaissance et d'une protection analogues. Zacharie a impulsé la dynamique de protection, aux nouvelles générations de prolonger son ouvrage !

Les auteurs

- Jean-Marc Large est chercheur associé à l'UMR 6566 CNRS, CReAHH, Rennes, jlarge2@wanadoo.fr
- Emmanuelle Vigier est attachée de conservation du patrimoine, directrice du Musée de Carnac. e.vigier@museedecarnac.fr

Iconographie

Les photos anciennes sont de Saint-Just Péquart, à l'exception de celle du menhir debout de Houat, de Zacharie Le Rouzic. Les photos récentes sont de Jean-Marc Large et Pierre Buttin.

Bibliographie

- Bailloud G., 1975 – Les céramiques « cannelées » du Néolithique morbihannais. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 72, Etudes et Travaux, p. 343-367.
- Bailloud G., Wilhelm-Bailloud G. (2014) – *Zacharie Le Rouzic, Archéologue et photographe à Carnac*. Éditions Blanc et Noir, Vannes, 143 p.
- Boyle K., 2005 – Chasse aux phoques à la fin du Néolithique à Er Yoh (Houat). *Melvan, la Revue des Deux Îles*, n° 2, p. 9-25.
- Dupont C., 2006 – *La malacofaune de sites mésolithiques et néolithiques de la façade atlantique : contribution à l'économie et à l'identité culturelle des groupes concernés.* British Archaeological Reports, S 1571.
- Guyodo J.-N., 2007 – Installations néolithiques et gauloises à Er Yoc'h (Houat, Morbihan) : état de la question. *Melvan, la Revue des Deux Îles*, n° 4, p. 229-250.
- Large J.-M., 2004 – Deux dolmens de l'île d'Hoedic (Morbihan) : Redécouvertes et surprises. *Revue archéologique de l'Ouest*, vol. 21, p. 35-54.
- Lavenot P.-M., 1886 – *Iles d'Hoedic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon : Étude géographique et archéologique*. Vannes : Imprimerie Galles, 15 p.
- Le Rouzic Z. (1930) – *Carnac : Fouilles faites dans la région : Ilot d'Er-Yoh (Le Mulon, commune de Houat)*. Vannes : Imprimerie Lafolye et J. de Lamarzelle, 15 p.
- Morzadec-Kerfourn M.-T., 1974 – *Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire. Analyses polliniques de dépôts organiques littoraux.* Mémoire de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne, vol. 17, 208 p.
- Pollès R., 1985 – Les vases à bord perforé du Néolithique final armoricain. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 82, n° 7, p. 216-224.
- Tresset A., 2005 – L'avifaune des sites mésolithiques et néolithiques de Bretagne (5500 à 2500 av. J.-C.) : implications ethnologiques et biogéographiques. *Revue de Paléobiologie*, volume spécial 10, p. 83-94.

L'affaire de Bar… la vie est un combat !

En 1812, bien après les grandes heures de la chouannerie, de Bar, un compagnon du général Cadoudal, entreprend une ultime équipée qui se termine dramatiquement sur l'île de Houat. Jean-François Edme Le Paige de Bar, personnalité instable, n'a ni la résignation ni la foi de Cadoudal. L'échec de sa carrière le tourmente, il échappe au désespoir par l'action. A-t-il alors recherché une ultime miséricorde dans une mort les armes à la main ?

Jean-Stéphane Betton

Sous la Révolution et l'Empire, de 1792 à 1815, le drapeau blanc flotte sur les îles de Houat et Hoedic. À la belle saison, les vaisseaux britanniques y mouillent à portée de nos estuaires et la population vit entre des Anglais en guerre contre la France et des Français en guerre entre eux. Après le désastre de Quiberon, les îles deviennent un asile pour les proscrits et la base des liaisons clandestines entre l'Angleterre et le Morbihan. Le comte d'Artois, futur Charles X, Cadoudal et bien d'autres, émigrés ou Chouans, y font de nombreux allers et retours. En novembre 1812, elles sont le théâtre, d'un des derniers soubresauts de la chouannerie : l'affaire de Bar…

Île de Houat, lundi 23 novembre 1812, cinq heures du matin…

Le mauvais temps qui sévit depuis plusieurs jours a cessé pendant la nuit. Cinq heures du matin, les premières lueurs de l'aube n'ont pas encore percé dans l'est, quand un bâtiment léger, un lougre — *L'Alerte* — dépêché la veille de Lorient mouille discrètement sous le vent de l'île. Aussitôt, l'enseigne auxiliaire Allanioux de l'Île aux Moines, accompagné d'un gendarme maritime, débarque 22 matelots armés et se dirige sans hésitation vers une certaine maison, au nord du village, sur le chemin de Béniguet. C'est la demeure de Jérôme Le Gurun, pêcheur de son état, connu pour sa fidélité à Dieu et au Roi et surtout pour offrir un asile sûr aux chouans de passage. Il vit là avec son épouse Anne-Marie le Roux et son vieux père Sébastien Le Gurun. Le préfet Jullien de Lorient a donné mission au jeune officier de s'assurer de la personne de Jean-François Edme Le Paige, dit de Bar, ou d'Orsenne, ou Gaspard ou Monte-au-ciel ou encore Le Prussien, dans la clandestinité pour le conduire lui et ses complices à Port Navalo. Il s'agit d'un des derniers officiers généraux nommés par Cadoudal, survivant de la grande chouannerie et dont la tête est mise à prix. La police de Fouché ne dort jamais…

Allanioux avance dans la nuit et il sait où il va. Cela signifie qu'il possède des informations très sûres. En cette époque de paix civile précaire, tout

le monde parle et écrit beaucoup. Les archives sont pleines de lettres de dénonciation, de plaintes, de rapports… Les îles de Houat et d'Hoedic — quand la Royal Navy n'y relâche pas ! — dépendent administrativement de la préfecture de Lorient. À la date précise du 7 novembre 1812, le registre paroissial de Houat, tenu sous la plume du recteur Roussel, mentionne le débarquement dans l'île voisine d'Hoedic du Sieur de Bar avec deux chouans : Bonaventure Le Droz et Guillaume Le Guern, dit Sans-souci. Voilà donc plus de deux semaines que le chef chouan et ses deux comparses traînent entre les deux îles en attente de passer sur le continent. Le pauvre Monsieur Roussel a laissé une triste réputation d'espion. Réputation injuste ! C'est un jeune prêtre concordataire de 25 ans, ordonné en 1809 et qui est dans la mouvance de son aîné Monsieur Marion. Depuis 1806, les séminaires enseignent le catéchisme impérial et les prêtres perçoivent de l'État une pension de 50 francs par mois ce qui ne signifie pas qu'ils renseignent les autorités. On lui a sûrement raconté quel homme terrible avait été de Bar, lorsqu'il commandait la légion du Finistère et il est bien possible qu'il craigne fort ce survivant d'un autre temps qui pourrait être son père. Rien n'autorise cependant à penser que Monsieur Roussel ait averti les autorités de la présence du proscrit sur l'île. Monsieur Marion, recteur d'Hoedic, correspond lui aussi avec le préfet Jullien à Lorient, il parle dans ses lettres signées *« Des Cardinaux »* des mouvements de la marine britannique, mais ne cause pas des gens. Jean Marion est un prêtre fidèle qui n'a pas prêté le serment constitutionnel. C'est une personnalité qui recueille les confidences de beaucoup de monde ce qui ne fait en aucun cas de lui un espion. Avec la Révolution, depuis la Constitution civile du clergé[1], il a vu grandir la haine de Dieu dans le déchaînement des passions les plus viles et la volonté de faire disparaître l'Église catholique de France : le procès et la mort du Roi, puis de la Reine, la Terreur, les massacres de la Vendée au nom de la Liberté et de l'Égalité… Son sentiment est monarchiste. Sa vocation sacerdotale est née sous l'ancien régime où l'union du Trône et de l'Autel était dans la nature même des choses. Il a été ordonné prêtre par l'évêque de Vannes à 27 ans, le 24 septembre 1786 et nommé trois jours plus tard à Hoedic. Il y est resté 34 ans, jusqu'en 1820. Le Roi qu'il sert en premier, c'est le Christ et sa République, c'est la paroisse où il a charge d'âme. La seule vie qu'il consente à sacrifier à cette mission est la sienne. Anglais, patriotes ou chouans, il ne réserve sa bienveillance à personne en particulier, mais nul n'en est exclu. En cette époque de grand trouble, Monsieur Marion est, par son charisme, le gouverneur de fait des deux îles. Il connaît de Bar et ses antécédents. Il fait lire au chouan la lettre que lui a adressée le préfet Jullien de Lorient datée du 3 septembre[2] qui montre que la police impériale le piste depuis Guernesey et qu'elle est

1. À partir du 12 juillet 1789, la constitution civile du clergé prétend soumettre l'Église catholique à l'État en imposant aux prêtres et au Roi un serment à la constitution qui divise profondément le clergé en deux catégories de prêtres : les constitutionnels « jureurs » et les réfractaires fidèles à Rome « non-jureurs ». Cette mesure qui sème le trouble dans les consciences est la première cause de la guerre civile en Vendée et en Bretagne.
2. Correspondance de Jean-François de Barre avec le Prince de Galles saisie à Houat après sa mort le 23 novembre 1812, Archives nationales F7 6380, source Henri Buttin.

déjà sur ses traces. Il ne faut donc surtout pas traîner. De Bar et ses deux amis passent à Houat où une chaloupe du continent doit les prendre pour gagner Port Navalo et la rivière d'Auray.

Cependant, la frégate anglaise, *La Rotha*, qui a déposé les trois proscrits a été aperçue en baie de Quiberon. Le vendredi 20 novembre, un enquêteur de police dépêché de Lorient embarque à Port Navalo pour Houat, mais le mauvais temps l'oblige à faire demi-tour. C'est alors qu'il aperçoit une chaloupe qui rebrousse chemin comme lui vers Port Navalo. Que fait-elle là, par ce temps ? Le limier soupçonne qu'elle a été frétée pour aller chercher du monde à faire passer discrètement des îles sur le continent… Au port, il fait parler le patron qui confirme ses soupçons. Il prévient le préfet Jullien à Lorient qui ordonne à l'enseigne Allanioux de prendre la mer. Le dimanche 22 au soir *L'Alerte* est à Quiberon, paré à mettre à la voile pour Houat dans la nuit.

Le même jour à Bobr[3], cinquante kilomètres avant la Bérézina

En cette année 1812, huitième du règne de Napoléon 1er Empereur des Français, la grande chouannerie ne menace plus l'Empire de l'intérieur. C'est plutôt en Russie que se joue la survie d'un régime suspendu à des succès militaires qui tiennent la France et toute l'Europe en haleine. Que la défaite survienne, que Napoléon vienne à disparaître et toute la construction s'effondrera d'un coup.

Un mois avant notre affaire, dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812, le général Malet a tenté un coup d'État à Paris en annonçant partout la mort de l'Empereur en Russie. Malet qui était seul ou presque fut passé par les armes, mais il fut aussi bien près de réussir. Napoléon, qui n'apprendra les détails de cette extravagante histoire qu'à Molodetsno le 3 décembre, en conclura amèrement : *« On m'a cru mort et personne n'a pensé à mon fils… »*. Le principe héréditaire s'en était allé rouler sur l'échafaud avec la tête du roi Louis XVI. Napoléon doit convenir malgré lui que son Empire est une monarchie en viager.

Bobr, le 23 novembre 1812 : *Les aigles sont brûlés*, tableau du peintre polonais Wojciek Kossak (1856-1942).

3. Comme un ultime épisode de nos guerres civiles, le 26 juillet 1944, pendant l'offensive soviétique « Bagration », Bobr fut le théâtre d'une bataille où se trouvèrent mêlés 400 soldats perdus de la légion des Volontaires français contre le bolchevisme, combattants dans les rangs de l'armée allemande en Russie.

Mais ce lundi 23 novembre 1812, à 2 500 kilomètres à l'est de la baie de Quiberon — au moment où Allanioux et ses hommes approchent silencieusement de la maison Le Gurun — le thermomètre indique 26° au-dessous de zéro. L'hiver russe resserre son étreinte glacée sur les débris épars de la grande armée en retraite depuis Moscou qu'elle a abandonné le 18 octobre. Après Smolensk et Orcha, L'Empereur se trouve exactement à Bobr — aujourd'hui en Biélorussie — à une cinquantaine de kilomètres de Borrisov. Là, les Russes tiennent le pont sur la Bérézina et entendent bien interdire le passage aux Français. La veille, au couvent de Tolotchine, Daru a brûlé les papiers et la correspondance impériale. L'Empereur a vérifié ses pistolets. Chacun vendra chèrement sa vie, au sabre s'il le faut… *« Cette fois il n'y aura de salut que pour les braves… »* confie Napoléon à Caulaincourt[4]. La vie est un combat !

L'agonie de la chouannerie

L'agonie de la chouannerie avait commencé en juin 1795, au lendemain du désastre de Quiberon. L'armée royaliste est rembarquée en catastrophe à Port Haliguen. Des milliers d'hommes n'avaient échappé à la vengeance républicaine que pour venir mourir de misère sur l'île de Houat. L'avènement de Bonaparte ne rétablissait pas l'union du Trône et de l'Autel, mais la signature du Concordat en 1802 réconciliait à peu près la République et l'Église catholique. Un esprit d'apaisement se propageait désormais dans une population épuisée par dix ans de guerre civile. La Constitution civile du clergé qui avait détourné de la Révolution les paysans de Vendée et de Bretagne était enfin abrogée. L'amnistie générale sonnait joyeusement la fin de la clandestinité pour les prêtres réfractaires. En rétablissant la liberté religieuse et la paix des consciences, le 1er Consul mettait fin à la guerre civile. Mieux encore, la paix d'Amiens avec l'Angleterre coupait de leurs bases les derniers chefs royalistes de l'Ouest. La cause des Bourbon voyait chaque jour fondre davantage les effectifs de ses troupes paysannes. À Londres, quelques irréductibles, autour du comte d'Artois, rongeaient leur frein tout en songeant encore à en découdre.

Mais la paix avec l'Angleterre, en ces temps-là, n'était jamais qu'une trêve. L'encre du traité d'Amiens à peine sèche, la guerre reprend de plus belle au début de 1804[5]. Elle ne s'arrêtera plus avant Waterloo en 1815. Le parti royaliste ressemble de plus en plus à un instrument de manœuvre aux mains des Anglais dans leur guerre à mort contre Bonaparte et la France. Pour frapper de stupeur les Bourbon, le duc d'Enghien, le dernier des Condé, est enlevé en pays de Bade, au mépris du droit des gens, puis fusillé sans jugement, de nuit, dans les fossés du fort de Vincennes. Ce crime, perpétré par Savary et inspiré par Talleyrand pour établir un fleuve de sang entre Bonaparte et

4. Le général Armand de Caulaincourt est le Grand Écuyer de Napoléon. Ayant appris le complot de Malet, l'Empereur décide de confier l'armée à Murat et de rentrer discrètement en France *« pour en imposer à l'Europe des Tuileries »*. Le 5 décembre 1812, il s'enfonce dans la nuit en traîneau avec une escorte réduite. Pendant 14 jours, de Smogorni à Paris, Caulaincourt veille sur l'Empereur. Il a fait de ce voyage un récit passionnant.
5. Mars 1804, l'Angleterre rompt la paix d'Amiens et ne déposera plus les armes avant la défaite de Napoléon en 1815.

les Bourbon, est une lourde faute politique qu'endossera Napoléon jusqu'à sa chute, ranimant sans cesse contre lui les passions de la guerre civile qu'il avait à peine commencé à éteindre.

Georges Cadoudal ourdit alors un nouveau complot contre le 1er Consul avec le général Pichegru. La conspiration s'étend dans l'armée jusqu'au général Moreau. Cadoudal traverse la Manche en août 1803 pour recruter des hommes décidés. Cette fois, il veut réaliser un coup de main contre Bonaparte et l'enlever en attaquant son escorte à la régulière.

Il songe avec regret à l'affreuse machine infernale de Limoëlan, rue Saint-Nicaise, le 24 décembre 1800. Un tonneau de poudre noire dans un tombereau piégé avait explosé au passage de l'équipage du 1er Consul en plein Paris causant 22 morts. Bonaparte s'en était sorti indemne ! Le *Moniteur universel*[6] fit ses choux gras de ce fiasco atroce : *« Quelques morceaux de chair sanglante et la tête arrachée dans le caniveau, le reste ayant été projeté à trente mètres de là ; voilà ce qui fut retrouvé de l'infortunée jeune fille dont un bras même fut s'accrocher à la corniche d'une maison voisine… »* La jeune fille en question, Marianne Peusol, 14 ans, tenait la bride du cheval attelé au tombereau fatal en toute innocence. Le pouvoir impute ce crime aux Jacobins qui complotent eux aussi : 9 sont guillotinés et 139 déportés sans jugement. Les royalistes ne perdent rien pour attendre !

Cadoudal, commandant l'armée catholique et royale de Bretagne, est un homme du peuple et un soldat. Sa main ne tremble pas pour abattre les agents que la République envoie s'emparer de lui. C'est la guerre et il a accepté de mourir. Mais il ne fait pas la guerre aux femmes et aux enfants. Sa conscience n'accepte pas cette violence-là ! Le voilà bientôt pris et condamné à mort. Pense-t-il à ces milliers de vies sacrifiées aux passions politiques ? Sans doute… sûrement ! Il refuse le recours en grâce qu'on lui propose de signer. Pour accepter, il veut d'abord que la mesure de clémence s'étende à ses hommes. Impossible ! Alors Georges Cadoudal que toute passion a subitement quitté répond sans colère à l'envoyé du pouvoir qui insiste pour le sauver : « *M'offrirez-vous une plus belle occasion de mourir ?* » Le 25 juin 1804, l'inflexible Breton né à Brech, au manoir de Kerléano, près de Sainte-Anne-d'Auray, rassemble sa foi, met sa conscience en règle et confie son âme à Dieu. Pour affermir ses onze compagnons et surtout afin qu'aucun ne pense que leur général pourrait leur survivre à la faveur d'une grâce de dernière minute, il monte en premier sur l'échafaud : vive le Roi ! Vlan ! Le sinistre couperet s'abat sur cette masse de fidélité et la voix de Georges se tait à jamais. La chouannerie qui voulait faire un roi a finalement fait un empereur. Le 2 décembre 1804, Napoléon 1er est sacré à Notre-Dame de Paris en présence du Pape. Napoléon n'a pas pris le pouvoir, c'est le pouvoir qui s'est offert à lui. Entre la république des Jacobins et la dynastie des Bourbon tenue à bout de bras par les chouans, Napoléon Bonaparte occupe habilement le centre de l'échiquier politique — l'extrême centre !

6. Le *Moniteur universel* est un journal fondé en 1789 qui devient sous le Consulat et l'Empire l'organe officiel du gouvernement.

Privés de leurs troupes les derniers officiers chouans qui le peuvent négocient leur reddition. Certains trouveront de brillantes carrières militaires et parcourront l'Europe dans les rangs de la Grande Armée. Mais les lieutenants de Cadoudal qui s'obstinent sont traqués, pris et exécutés.

Une vie de chouan...

Jean-François Edme Le Paige de Bar est de ceux-là. Né sous le règne du roi Louis XV, le 28 juillet 1763, ce fils d'un greffier et d'une fille de procureur de Concarneau fait de bonnes études au petit séminaire de Plouguernével puis au collège de Quimper. Il s'imprègne par ses lectures de l'esprit philosophique du temps qui semble lui tenir plus ou moins lieu de religion. Après son droit à Rennes, il exerce la profession d'avocat au parlement de Bretagne et signe sous le nom de d'Orsenne en y accolant trois points. Roturier et franc-maçon, il a sans doute été habitué à frayer en loge avec la noblesse. Il est peu sensible à l'abolition des privilèges et semble avoir voulu toute sa vie se faire une place dans l'aristocratie. Plus tard, en septembre 1803, à Jersey, un acte de baptême le présentera en qualité de comte de Bar-sur-Seine, maréchal des camps et armées du Roy de France et chevalier de Saint-Louis. Il est difficile de savoir qui était vraiment cet aventurier. Cependant en ce printemps 1789, il accueille favorablement les premiers événements d'une Révolution dont il ne tardera pourtant pas à se détourner. En septembre 1789, il est élu capitaine d'une compagnie de jeunes citoyens de la ville de Concarneau. La passion politique

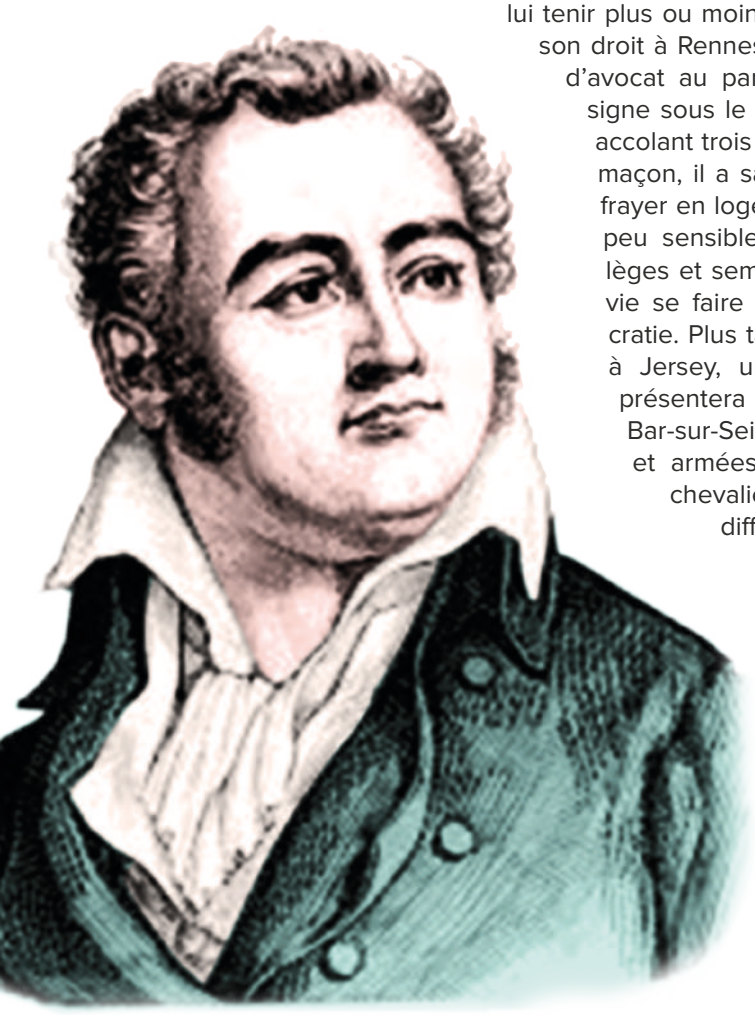

Georges Cadoudal, 1871-1804
(Gravure anonyme)

l'emporte chez lui sur le sens des affaires. Il fait faillite dans un commerce de pêcherie en 1790. Aussi, il a 29 ans, lorsque la République est proclamée en septembre 1792, il est sans carrière et choisit l'émigration. Il s'embarque à Nevez pour l'Espagne et fait ses premières armes dans la légion royaliste de Saint-Simon où il est blessé.

En 1794, après l'écrasement de la Vendée et Thermidor, il établit la guérilla entre Carhaix, Rostronen et Le Faouët aux confins des côtes du Nord, du Finistère et du Morbihan. Il recrute des hommes, en majorité des paysans, qui fuient la conscription, mais aussi des déserteurs et des forçats évadés du bagne de Brest pour former la légion du Finistère. De Bar établit un temps son quartier général au château de Kerlouet en Plévin près de Carhaix. Sous le Directoire, sa bande se signale par de nombreuses exactions qui défrayent la chronique. Il terrorise les prêtres jureurs, les patriotes, les bourgeois, les acquéreurs de biens nationaux et les collecteurs d'impôts dont il s'empare des recettes pour payer ses hommes. Entre la Forêt-Fouesnant et Concarneau, il reçoit d'Angleterre des milliers d'excellents fusils manufacturés débarqués nuitamment dans l'anse Saint-Laurent. Insaisissable, il attaque les diligences, coupe les arbres de la liberté et tend des embuscades aux soldats que la République dépêche pour le prendre. Le 9 mai 1798, Cadoudal lui remet son brevet de colonel signé du comte d'Artois avec mission d'étendre l'insurrection à la Cornouaille. Cependant le vent tourne.

Jean François Edme Le Paige de Bar, 1863-1813
(Document police de Paris)

Après brumaire[7], les paysans qui retrouvent leurs prêtres et leurs églises n'ont plus de raison de reprendre les armes. Ils ne supportent plus les violentes prescriptions de la chouannerie

7. 18 brumaire, An VIII ou 9 novembre 1799, le général Bonaparte met fin au Directoire par un coup d'état et instaure le Consulat. Le préambule de la nouvelle constitution proclame : La Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencé, elle est finie !

et en particulier celle du 13 novembre 1799 qui interdit aux jeunes gens de se marier avant 40 ans pour servir le recrutement. Le vicaire général de Quimper proteste auprès de Cadoudal contre son lieutenant de Bar dans le Finistère qu'il considère comme un vrai fléau et qualifie même de bourreau des ecclésiastiques. Le 30 janvier 1800, celui-ci, estimant que son honneur et son devoir lui imposent de répondre à ces imputations, écrit une lettre pleine d'amertume où il ne cache pas que certains propos répandus par le clergé lui soulèvent la bile. Il est ulcéré d'entendre dire par certains que les tentatives pour rétablir la royauté sont chimériques ou encore par d'autres que la religion peut exister sous le gouvernement républicain. De Bar se plaint de prêtres qui lui ont refusé l'asile dans un moment où des douleurs inouïes aux jambes et des fièvres l'empêchaient de voyager. À la fin, il demande cependant à se réconcilier avec le prélat dans l'intérêt du trône et de la religion. Cependant, l'on sent poindre le découragement quand il dit ne pas être éloigné de solliciter son changement et même sa démission... Il signe Lepaige de Bar, dit Le Prussien...

Au début de 1800, la plupart des chefs chouans acceptent l'amnistie de Bonaparte. En Normandie, Louis de Frotté qui tarde à se soumettre est fusillé à Verneuil-sur-Avre le 18 juillet 1800. De Bar continue à recruter pendant l'été. Cadoudal lui remet alors sa nomination d'adjudant général pour le Finistère selon les pouvoirs reçus de Londres. Le 19 novembre 1800, l'évêque du Finistère Yves-Marie Audrein est assassiné. De Bar est soupçonné d'être l'instigateur de ce crime sensationnel, car les meurtriers sont des chouans à sa solde. En janvier 1801, Cadoudal appelle de Bar dans le Morbihan pour lui ordonner de reprendre en main la chouannerie du Finistère. En novembre, il manque d'être pris et, en janvier 1802, semble avoir voulu se rendre, mais sans pouvoir s'y résoudre. Les principaux chefs de la Chouannerie passent alors en Angleterre. De Bar embarque à Saint-Brieuc pour Guernesey puis Jersey. En août 1802, il arrive à Southampton au camp de Rumsey où le gouvernement anglais pourvoit à l'entretien des agents royalistes. C'est là que Cadoudal au début 1803 vient exposer son ultime projet d'attentat contre le premier Consul. De Bar regagne les côtes du Nord pour y lever un contingent de trente à quarante jeunes gens prêts au premier signal à rejoindre Paris pour participer au coup de main de Cadoudal contre Bonaparte, avec des centaines d'autres. Dans la nuit du 20 au 21 octobre 1803, un brick anglais venant de Guernesey le dépose dans l'anse de Bréhec près de Saint-Quay-Portrieux. Les espions de Fouché en Angleterre ont déjà annoncé son arrivée et son signalement traduit en breton est bientôt diffusé dans toute la Bretagne : *« taille cinq pieds six pouces (1,67 m), râblé et un peu vouté trente-huit ou quarante ans, cheveux noirs coupés à la Titus, sourcils noirs, barbe et favoris... Front haut nez mince et ordinaire, yeux bruns et vifs bouche moyenne, lèvres ni grosses ni minces, dents blanches, menton rond visage plein et coloré ».* Cadoudal est pris, nous connaissons la suite...

Après la mort de son général, de Bar tourne en rond comme une bête traquée dans les forêts des environs de Rostronen. Un jour, il se bat au poing contre un conscrit qui ne veut pas retirer devant lui sa cocarde tricolore. Le préfet du

Morbihan à son collègue du Finistère parle du style d'un fou qui ne sait ce qu'il dit ni ce qu'il veut. Un jour, il est aperçu à la lisière d'un bois où il disparaît l'air inquiet, égaré et au désespoir. À la fin de l'été, on le signale, errant au nord du Finistère, au bord de la mer, entre Plougernau et Roscoff sans doute à la recherche d'une embarcation pour rejoindre un vaisseau anglais croisant au large.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre 1804, il trouve enfin une chaloupe en rivière d'Auray et embarque avec Pierre Guillemot, le Roi de Bignan, le frère de Cadoudal et trois autres. Ils atteignent Houat où ils ne trouvent aucune voile anglaise. Ils poursuivent donc une périlleuse navigation sur leur frêle esquif vers Belle-Île, Groix et l'archipel des Glénan sans rencontrer de vaisseaux anglais. Le 26 novembre, le mauvais temps les force à s'abriter dans la baie de la Forêt près de Concarneau. La petite bande trouve un refuge pour la nuit puis regagne le Morbihan. Guillemot est arrêté à Plaudren, dans les Landes de Lanvaux, et fusillé à Vannes en janvier 1805. En mars, épuisé, de Bar propose sa soumission avec celle de ses derniers compagnons au sous-préfet de Napoléonville (Pontivy). Ses conditions sont refusées par Fouché qui donne l'ordre de s'assurer du chouan de Bar par force ou par ruse. Il faut donc se cacher encore et tenter de trouver un moyen de rejoindre l'Angleterre. En août 1805, de Bar avec le frère de Cadoudal, et quelques autres parviennent de nouveau à Houat par Quiberon. Ils sont enfin à Londres au début de septembre, au moment où Napoléon se résout à lever le camp de Boulogne et renonce à envahir l'Angleterre… Sept corps d'armée qui, la veille encore, regardaient les falaises de Douvres se retournent soudain pour faire mouvement vers le Rhin et la Bavière contre les Autrichiens et les Russes… Le soleil d'Austerlitz va bientôt se lever, une épopée commence.

À Londres, de Bar, que ronge à présent l'inaction, échafaude en vain des plans pour le ministère anglais qui lui oppose à chaque fois des fins de non-recevoir polies. Il reçoit finalement l'autorisation de s'établir à Guernesey au village de Granville. Entre 1806 et 1809, des notes de la police impériale soupçonnent au moins à trois reprises sa présence en Bretagne. On l'imagine partout, mais personne ne le voit nulle part. En 1810, il vit difficilement à Londres à l'adresse de Piccadilly, *Air street*, 6. Il s'emploie à intercéder auprès des autorités anglaises pour obtenir la libération de son demi-frère, César, capturé alors qu'il servait à bord d'un bâtiment de la République, *Le Brave*. Le pauvre garçon pourrit depuis lors sur un sinistre ponton échoué dans une vasière au sud de l'Angleterre. Notre homme se plaint aussi de manquer d'argent. En juin 1811, il court après un lord pour le paiement d'une somme de 273 livres. Il propose toujours ses services, sans succès.

Mécontent, de Bar a le mal du pays. Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland… Ce sont les batailles de l'usurpateur certes, mais aussi de belles moissons de gloire et de fortune… Et tout ça s'est passé sans lui… Dans ses heures sombres, comment n'y songerait-il pas ? En septembre 1812, il a 50 ans quand il s'associe à Guernesey avec Le Droz et Le Guern, deux vieilles connaissances bretonnes qui comme lui n'ont plus d'autre but que de ne pas laisser leurs os chez les Anglais. Mais au lieu de Saint-Brieuc, la petite bande est arrêtée par le

gouverneur anglais et dirigée sur Plymouth. Finalement, à force d'obstination ils trouvent à s'embarquer sur *La Rotha*, la frégate anglaise qui les dépose à Houat le 7 novembre 1812…

Île de Houat, lundi 23 novembre 1812, cinq heures trente du matin !

Allanioux et ses hommes n'ont pas perdu leur temps. Ils sont maintenant postés autour de la maison Le Gurun endormie. Il y a trente minutes que *L'Alerte* a mouillé son ancre. L'enseigne toque à la fenêtre. On demande qui frappe, mais la porte reste close. Allanioux commence alors à expliquer en breton qu'il vient chercher trois messieurs pour les conduire à Port Navalo afin de les mettre à l'abri. Il ruse et continue en disant qu'il faut se hâter, car le jour se lève. Finalement, la porte s'ouvre, un vieillard apparaît, c'est le père Sébastien Le Gurun, son fils est en mer. Les trois chouans se tiennent debout en arrière, pistolets chargés prêts à défourailler. Ils comprennent qu'ils sont trahis et se ruent dehors pour tenter une sortie en force. De Bar manque maladroitement Allanioux qui recule à temps, tire et abat le chouan à bout portant. Les marins ouvrent le feu sur les deux autres qui tentent en vain de s'échapper. Les malheureux sont criblés de mitraille et achevés à la baïonnette. Toute l'action n'aurait duré que trente minutes. C'est du moins la version du rapport de l'enseigne qui cherche naturellement à s'attribuer un rôle avantageux. Le corps de Jean François Le Paige de Bar est identifié par deux marins du bord, Hyacinthe Gourlaouen et Jean-Marie Le Bris, tous deux originaires de Concarneau et qui le connaissaient. Ils témoignèrent que le chouan et ses deux compagnons avaient résisté bravement pendant plusieurs heures, contredisant quelque peu le rapport de leur chef. Les trois hommes furent immédiatement enterrés au cimetière de Houat. Quatre jours plus tard, un juge de paix les fit exhumer pour examiner leurs blessures, mais sans dresser d'acte de décès à l'état civil. Le magot des trois émigrés semble s'être évaporé dans l'action, mais par contre les papiers de Jean-François de Bar ont été saisis par le gendarme qui accompagnait l'expédition et transmis à Lorient puis à Paris[8]. Ils contiennent un rapport au prince de Galles rédigé à Houat avant sa mort et une correspondance.

Sous la Restauration, pour régler la succession de Bar, les frères et sœurs de Jean-François obtiendront du tribunal de Quimper le 4 décembre 1826 un acte officiel qui fixait le décès à la date erronée de l'année 1813, fondé sur le témoignage de mémoire des deux marins de *L'Alerte* et rédigé ainsi :

> *« (…) le sieur Jean-François-Edme Dorcène Lepaige de Barre, émigré français résident en Angleterre, fut envoyé en mission en France par nos princes ; il débarqua à l'île de Houat près Quiberon. On fut bientôt instruit de son débarquement et on dépêcha de Lorient le lougre* l'Alerte*, sous le commandement du sieur Allanioux, pour s'emparer de sa personne. Le sieur Le Paige refusa de se rendre, fit usage de ses armes et succomba de plusieurs balles. »*

8. Les papiers du général de Bar sont conservés aux archives nationales, F 7 6380, source Henri Buttin.

De Bar laissait une demi-maison et un jardin dans le quartier des halles de Concarneau, le reste ayant été vendu comme biens nationaux lorsqu'il avait émigré.

Qu'attendait de Bar de cette ultime équipée ? S'est-il illusionné au point d'imaginer la haine de la conscription si forte en Bretagne qu'il allait pouvoir de nouveau soulever le pays ? Les nouvelles de Napoléon en Russie étaient confuses et contradictoires, a-t-il pensé que l'Empereur était mort ou ne reviendrait jamais et que le pouvoir serait bientôt à ramasser en France ? Homme errant sans feu ni lieu, éprouvé par une vie âpre de clandestinité, d'expéditions nocturnes, de violence et de combats, n'est-il finalement pas déçu par l'égoïsme, l'indifférence et les intrigues de la noblesse émigrée qui entoure le comte d'Artois ? Tous ces noms qu'il approche et qui le toisent de haut ont souvent plus d'ambition que de fidélité… Sa correspondance avec le prince de Galles montre qu'il est conscient qu'il n'y a pas de grâce pour lui en France et il soupçonne sans les nommer certains émigrés de Londres d'avoir voulu à force d'intrigues le livrer à ses bourreaux.

Il écrit beaucoup et donne l'impression d'un homme perdu qui a cherché sans succès à se faire un nom et qui n'y a gagné que de multiples pseudonynes clandestins. De Bar n'a ni la résignation, ni la foi de Cadoudal et l'échec de sa carrière le tourmente davantage. Il échappe au désespoir par l'action. A-t-il alors recherché une ultime miséricorde dans une mort les armes à la main ? Mystère !

Quant à l'enseigne auxiliaire Allanioux, des Houatais peu admiratifs ont rapporté bien des années plus tard, en 1850, à l'abbé Delalande qu'il avait exhibé avec arrogance la belle montre du général Chouan. En tout état de cause, Allanioux gagna dans cette sombre affaire sa Légion d'honneur et son intégration dans la Marine impériale en 1813 qui redeviendra royale dès l'année suivante en 1814. Sans doute a-t-il été content de son avancement ?

Épilogue

L'ultime héroïne de cette affaire reste Anne-Marie Le Roux, épouse de Jérôme Le Gurun, absent au moment du drame et mère de cinq enfants à ce moment-là. Une lettre du 22 décembre du ministre de la police générale ordonne l'arrestation d'Anne-Marie Le Roux. Elle est arrêtée le 3 janvier 1813 à Houat au retour des vêpres, par un capitaine de patache des douanes Jean-Jacques Levrad qui trouve chez elle comme pièce à conviction 13 pièces d'or étrangères. Elle est traînée de Quiberon à Paris, de prison en prison. Convaincue d'avoir hébergé et porté assistance à des agents royalistes, elle est enfermée rue des Fontaines dans la prison des Madelonnettes en février 1813. Le 7 septembre, elle y donne naissance à une petite fille baptisée sous le prénom de Marie Françoise Louise !

Six mois plus tard, le 31 mars 1814, l'empereur de Russie Alexandre 1er entre dans Paris avec les armées de la coalition. Napoléon est encore à Fontainebleau à la tête de 60 000 hommes invaincus qui pourraient sur un ordre de

lui marcher encore. Mais il est seul, l'impératrice Marie-Louise, sa famille, les maréchaux, les dignitaires de l'Empire, tous l'ont abandonné. Il abdique en faveur de son fils. Il songe à la mort qui s'est refusée à lui et se reprend en adressant à sa Vieille Garde, le 20 avril, d'émouvants d'adieux : *« (…) avec des hommes tels que vous notre cause n'était pas perdue, mais la guerre était interminable, c'eut été la guerre civile (…), je pars ! »*.

Anne-Marie Le Roux aussi ! Libérée de sa prison parisienne par le tsar Alexandre 1er, elle peut enfin regagner son île bretonne avec sa petite Marie-Françoise… Hélas, le 24 juillet 1815, un mois après la bataille de Waterloo, elle mourra à 35 ans, 13 jours après avoir mis au monde un septième enfant, un fils, prénommé Goustan… Rude époque !

En 2008, après Joëlle le Roux de Houat qui en a fait un roman, *La revanche du Lys*, le conteur Lucien Gourong de l'île de Groix, évoque dans une de ses histoires – *La Parisienne* – la mémoire d'une descendante en droite ligne de l'enfant née dans une prison de la capitale un sombre jour de 1813 et qu'il a connue dans les années 1960 ou 1970. Ainsi, affirme-t-il, qu'il existe aujourd'hui, après sept générations, sans doute près d'un millier de descendants d'Anne-Marie Le Roux éparpillés dans le vaste monde. Voilà la victoire, remportée par le sacrifice d'une dame de Houat… La vie est un combat !

L'auteur

Jean-Stéphane Betton est professeur d'histoire au lycée français de Moscou.

Bibliographie

- Bernard D., 1937 — Recherche sur la chouannerie dans le Finistère. *Annales de Bretagne*. Université de Rennes, Faculté des lettres et sciences humaines, p. 342-372.
- Buttin H., 2010 — Histoire de l'église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocraties spontanées. *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 7, p. 9-74.
- Caulaincourt A. (de), 1933 — *En traîneau avec l'Empereur*. Présenté par Christophe Bourachot, Arléa.
- Delalande J.-M. (abbé), 1850 — Hoedic et Houat, Histoires, Mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan. Annales de la Société royale académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, p. 263-380.
- Gourong L., 2008 — *La parisienne de Houat*. luciengourong.com
- Le Fahler J., 1919 — *Monographies Chouannes, Aventures de guerre civile*. Librairie ancienne Édouard Champion, Paris.
- Le Grand R., 1932 — De Bar L'irréductible. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 107-127.
- Le Roux J., 2000 — *La revanche du lys : Marie-Anne, brigande morbihannaise*. Keltia Graphic Édition.

Notes de Melvan

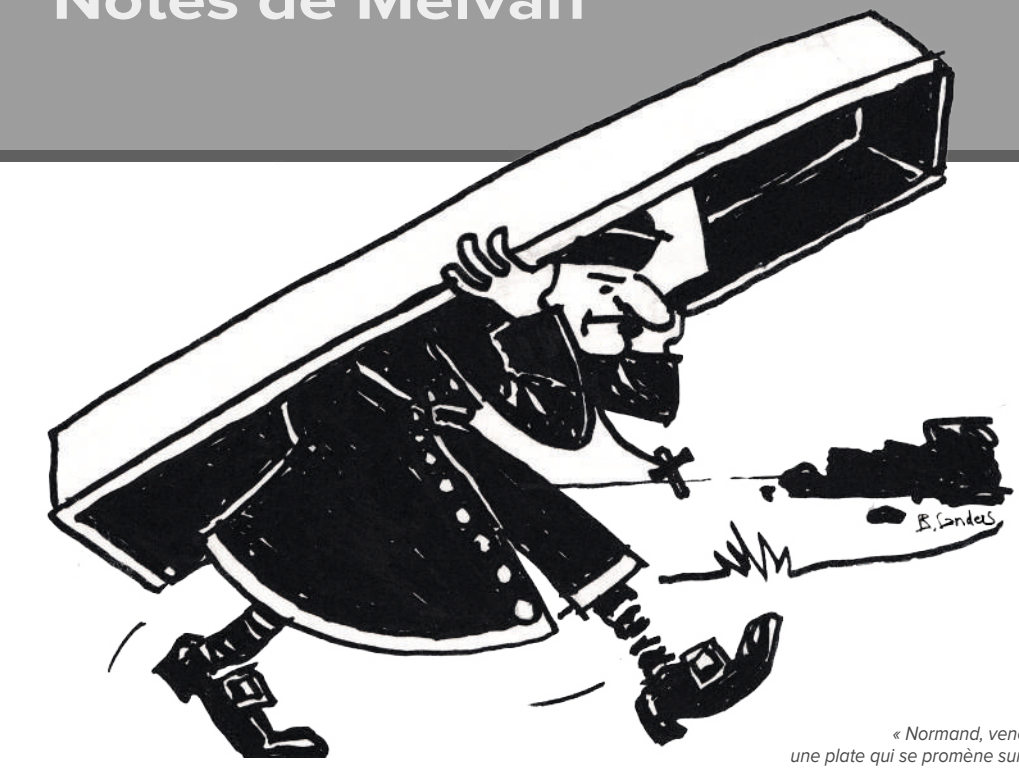

« Normand, venez voir, une plate qui se promène sur l'île ! »
(dessin Bernard Sanders)

L'homme le plus fort d'Hoedic

Emmanuel Normand (1965)

Texte extrait d'un cahier rédigé en 1965 par Emmanuel Normand, propriétaire du fort d'En Tal à Houat. Le recteur Laurent Yvon a été recteur d'Hoedic de 1903 à 1909. « Nul doute que le Groisillon, héritier d'une longue lignée de pêcheurs, et de marins, ne se sentit [à Hoedic] plus à l'aise qu'au milieu des champs »[1]. *Il avait la réputation d'être* « l'homme le plus fort d'Hoedic ». *Pour pêcher, se souvient Marc Allanic, le recteur portait sa plate entre Kastel a Plouz et Port Neuf, selon les vents dominants, pour profiter de l'abord le plus calme*

En mai 1895, mon père me dit un jour, *« je vais aller à Hoedic et à Belle-Île, veux-tu venir avec moi ? » « Tu es en congé, je veux bien, mais je voudrais amener un copain. « Entendu, mais lequel ? » « Marzin ».* (le fils d'un ingénieur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, car à cette époque, les chemins de fer appartenaient à différentes sociétés, Orléans, Midi, PLM, Nord).

Qu'il vienne déjeuner, car nous partirons vers 2 heures de Conleau. En effet, à 2 h 1/2, nous passions à la pointe d'Arradon… À 6 h 1/2, nous mouillons sur la plage du bateau de sauvetage d'Hoedic. Le temps de baisser les voiles, de mettre tout en ordre, mettre les filets à rougets à l'arrière du bateau dans les algues. Voici 8 heures il faut se mettre à table pour manger une bonne soupe aux poissons et oignons avec les maquereaux pêchés en venant. Des maquereaux tout frais, grillés… après dîner, mon père reste sur le pont du bateau fumer son cigare. Et avec mon copain, je pris le canot, nous allâmes à l'aviron jusqu'à la pointe est de l'île, retour à 10 h, tout le monde au lit. Le matin le marin et le mousse avaient relevé le filet, une soixantaine de beaux rougets, des lieux, des maquereaux. Mon père dit : *« que va-t-on faire de tout ce poisson ? On va en donner au curé ainsi qu'aux sœurs. En attendant, allons déjeuner ».* Nous étions en train de bien faire dans la chambre… quand le marin se met à crier *« Normand, venez voir, une plate qui se promène sur l'île ».* Mon père prend ses jumelles et se précipite sur le pont. *« Oh ! Ça par exemple, c'est vraiment curieux, quel est ce phénomène qui peut bien porter une plate sur son dos à travers l'île ? »* Celle-ci ayant disparu, nous retournâmes déjeuner. Nous descendîmes à terre en emportant un panier de poissons.

1. *Semaine religieuse du diocèse de Vannes*, 9 juillet 1938.

Au presbytère, la bonne nous remercia et nous dit : *« M. le curé est parti à la pêche avec sa plate sur le dos… » « Comment ? C'est le curé que nous avons vu, et bien il est vraiment costaud… » « Oui* répondit la bonne, *200 kg sur son dos ne lui font pas peur. Avec sa plate, il va où il veut, il n'a besoin de personne. »*

Après la visite aux religieuses et un tour à la cantine, on mit la voile sur Belle-Île par le chenal des Sœurs. ■

1963, projet de lotissement à Hoedic : quel « avenir » pour les îles ?

Pierre Buttin
Résident à Hoedic.

Au début des années 1960, la question d'un nouveau port à Hoedic est récurrente. Mais comment une collectivité si pauvre peut-elle apporter sa quote-part indispensable au montage financier selon les critères de l'administration, qui doit se monter à un tiers du coût de l'ouvrage ? Le sous-préfet de Lorient, Marcel Jacquet (1959-1968), va alors être à l'origine de deux initiatives liées, l'une nécessaire à l'autre, l'une aboutie, la deuxième sans suite, succès et échec qui seront finalement pour le plus grand bénéfice de l'île.

L'idée de M. Jacquet pour assurer des ressources à l'île est à l'aune de ces grandes années d'aménagement du territoire : créer un lotissement sur l'île permettant de vendre des terrains à des gens du continent. *« Le sous-préfet de Lorient s'est mis en tête d'attirer des riches estivants dans l'île et de leur vendre une partie des terrains…*[2] *».* En ces années-là, aucune protection de l'environnent n'était susceptible d'entraver un tel projet.

En 1963, l'architecte du département, Réné Ouvré, établit un plan d'aménagement pour la création de 6 hameaux de 4 à 5 maisons sur les plages de l'est, entre Port la Croix et le fort Anglais, d'un nouveau port à l'Argol — avec un nouveau quai (tel l'actuel), une prolongation de l'ancienne cale de la Marine, et une zone portuaire — et une piste pour avion de 600 m au nord du Grand étang, chevauchant la dune et l'ancien champ cultivé du Parkeu Meing.

Mais encore faut-il que la commune puisse vendre ces terres. Au début des années 1960, le cadastre n'ayant pas été actualisé depuis 1910, une révision du statut de propriété des maisons est en court à l'initiative du recteur Auguste Thomas. Des actes de propriétés sont établis par le notaire d'Erdeven, Maître Géhant, pour les maisons de l'île. Et pour le reste, là où personne ne peut prouver qu'il est propriétaire, la terre est décrétée bien communal avec l'accord (à l'initiative ?) du sous-préfet Jacquet. La création d'un lotissement et la vente de parcelles par la commune deviennent alors envisageables.

Le projet de lotissement et de cession de terrains à Hoedic fait l'objet d'un reportage sur Europe n° 1 dès le 6 septembre 1963, puis d'une description détaillée dans un article du *Monde* daté du 17 février 1964 (reproduit ci-après) et d'un autre article dans le même journal, daté du 4 août 1965. En octobre 1965, un bilan comptabilise 45 personnes s'étant manifestées pour une acquisition, originaires des quatre coins de la France[3].

La « communalisation » des terres restera pour le futur un acquis majeur au bénéfice de l'île. Tandis que ce redoutable projet d'aménagement de l'île ne verra finalement jamais le jour. Il va traîner pendant de nombreuses années, boudé, semble-t-il, par le recteur Thomas (1960-1966) qui n'en dit pas un mot dans son journal paroissial, *Le Vent du large*. Dans un courrier à H. Buttin en 2003, il confie ne pas avoir eu *« grande confiance dans le lotissement de l'est prévu par le sous-préfet M. Jacquet ».*

Ce projet de lotissement est aussi rejeté par les insulaires, contrairement à ce que suggère l'article du *Monde* reproduit ci-dessous, qui semble plus refléter l'opinion du sous-préfet que celle des insulaires. Le prix à payer pour avoir un port leur semble intolérable : *« Si c'est pas pitoyable que l'état nous oblige, pour survivre, à vendre notre terre !*[4]*».* C'est aussi ce que relate *Le Monde* dans un article ultérieur qui annonce, en 1970, le nouveau port, mais aussi l'enterrement du projet de lotissement de l'Est :

« La crainte était que, brutalement, le mouvement ne s'accélère, que le rythme ne change, que leurs habitudes ne soient perturbées, leurs manières de vivre remodelées. Ils n'étaient pas hostiles au projet d'aménagement de l'anse de l'Argol, ils refusaient seulement de céder en contrepartie des terrains communaux sur lesquels on leur proposait de construire des villas. Toujours la grande peur, la panique de l'envahissement. Ils ont accepté après que toutes les assurances leur eurent été données. Hoëdic aura un port. »[5]

2. Jean-Marie le Moing *in* Caro 2012.

3. Fonds Melvan. Étonnamment, seuls deux noms dans cette liste, sont de familles ayant persisté dans leur intérêt pour une acquisition à Hoedic après l'abandon du projet.

4. Ange Le Scoarnec *in* Caro 2012.

5. Quélin 1970.

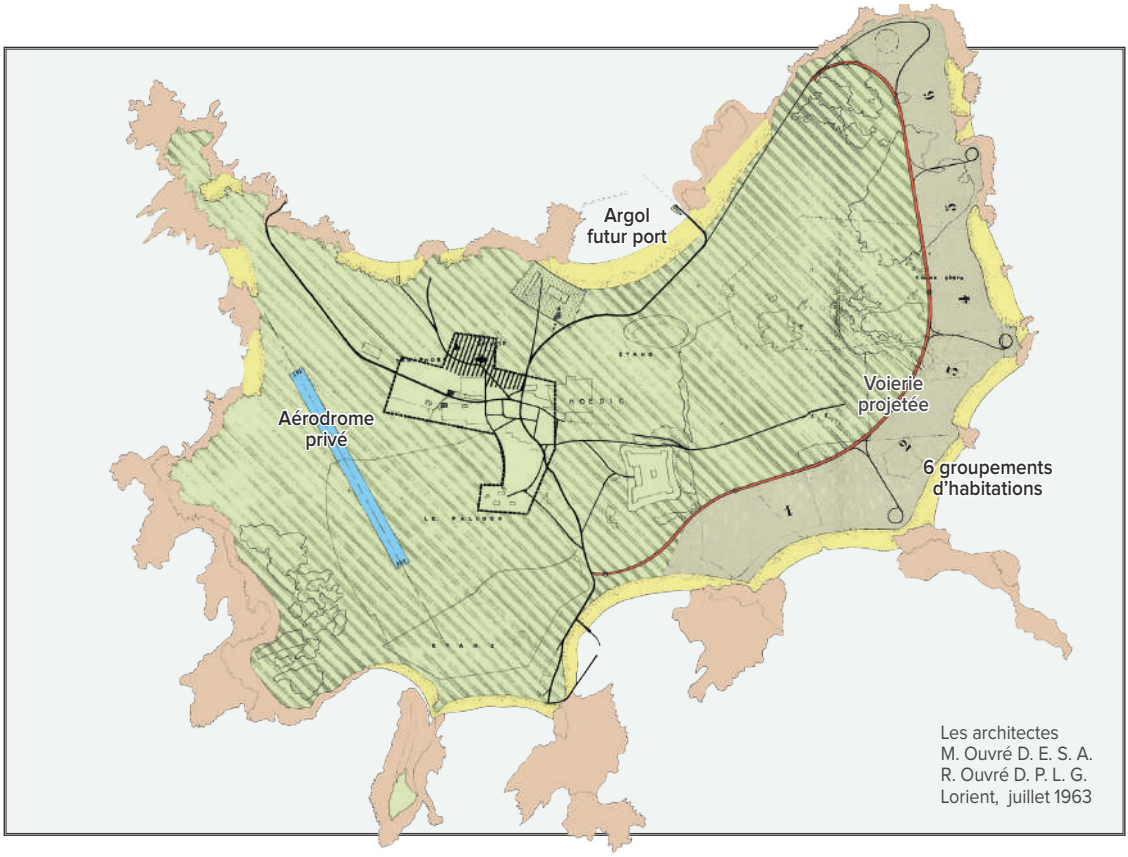

Pour le financement du port, le lotissement de l'Est sera finalement remplacé par un plus respectueux et modeste lotissement de 14 maisons, implanté dans le sud-ouest du bourg.

Hoedic ne bénéficiait alors d'aucune protection susceptible de prévenir de tels projets, venant non pas des insulaires, jaloux de leur espace, mais plus susceptibles d'être initiés de l'extérieur. Progressivement diverses protections vont être mises en place. Hoedic accédera au statut de site inscrit en 1968, puis de site classé plus contraignant en 1979. Un premier plan sommaire d'urbanisme est approuvé en 1971 (avec le nouveau cadastre) et le POS établi en 1982. C'est aussi dans cet esprit de protection contre de possibles aménagements échappant aux insulaires que le fort d'Hoedic sera acquis par le Conservatoire du littoral en 1979. Puis vint la loi Littoral en 1986, Natura 2000 en 1992… Un vrai millefeuille législatif qui du coup peut rendre bien compliquée la gestion de l'environnement. Un mal pour un bien… L'actuel maire d'Hoedic reconnaît que : *« Si le tourisme se développe, c'est grâce à cette réglementation. On ne peut donc pas lui en vouloir de nous mettre parfois des bâtons dans les roues. Mais elle peut être frustrante*[6] *».*

***Le Monde* du 17 février 1964**

« Un peu de terre natale contre un port

Tout va peut-être changer à Hœdic, parce que le sous-préfet de Lorient, M. Jacquet a pris en affection cette île à laquelle ne manque que peu de choses pour connaître une existence agréable. Hœdic n'a pas de vrai port sérieusement protégé. Les pêcheurs ne peuvent utiliser que de petites embarcations, et encore faut-il par les nuits de tempête qu'ils se relayent pour surveiller les amarres. Or une digue coûte une fortune que les Hœdicais, même avec l'aide du conseil général du Morbihan, ne peuvent espérer réunir avant plusieurs générations. Pour se créer d'un seul coup des ressources indispensables, les îliens ont donc accepté, après avoir mûrement réfléchi et discuté le pour et le contre aussi bien sur les bateaux en pleine mer que le soir autour du zinc, de vendre

6. Jean-Luc Chiffoleau *in* Millour & Bizeul à paraître.

une partie du territoire communal. Cette décision douloureuse pour certains a permis la mise au point d'un plan d'aménagement.

"De nombreux continentaux, qui n'aiment pas les stations à la mode et l'agitation, sont à la recherche de villégiatures tranquilles dans des lieux privilégiés comme celui-ci," *m'a dit M. Jacquet, venu une fois de plus voir le recteur et le maire d'Hœdic, à bord de l'hélicoptère de la protection civile.* "Nous allons leur ouvrir Hœdic, permettre, en se conformant à des prescriptions strictes, d'y construire des maisons de vacances..."

Le préambule d'un plan d'aménagement dressé sous l'autorité de l'architecte départemental, M. Ouvré, est catégorique : "Le programme d'aménagement, dont les dispositions s'imposent aux particuliers comme aux personnes morales de droit public et privé, s'applique à l'ensemble des territoires de l'île d'Hoedic. "

Le projet consiste à créer un certain nombre de lotissements sur la côte est de l'île à l'abri des vents dominants, nettement séparés du village des Hœdicais par une petite colline, et à interdire toute construction hors de ce périmètre. C'est une seconde zone d'habitation réservée aux étrangers et dont l'aspect ne trahira pas le caractère d'Hœdic que se proposent de réaliser les responsables du plan. Celui-ci prévoit tout d'abord la réfection et le développement de la zone d'habitation traditionnelle, dont quatorze maisons ont déjà été rénovées dans le style local, la protection de la zone rurale dans laquelle suivant les usages locaux les clôtures seront constituées par des haies vives ou des murs bahuts de pierres sèches d'une hauteur n'excédant pas 0,90 m.

Un aérodrome, dont la commune sera propriétaire, va être aménagé dans cette zone, soumise à la servitude de non aedificandi*. Il comportera une piste de 600 mètres de long et de 40 mètres de large. Mais la partie la plus intéressante du plan est celle qui touche à l'aménagement d'une zone résidentielle. "*La communauté d'Hoedic*, précise le texte,* a décidé la création de six groupes d'habitations pour résidences secondaires en vue d'obtenir par la vente des terrains les fonds nécessaires à la construction d'un port en eau profonde au lieu dit l'Argol. La construction de ce port est un élément déterminant de la vie de l'île et la survie de la population est liée à sa réalisation. " *Il est précisé que les six groupes d'habitations — chacun devant comporter quatre ou cinq maisons — garderont le caractère, de l'habitat de l'île pour constituer six hameaux. Les bâtiments seront à rez-de-chaussée et toiture d'ardoise. La hauteur de ceux-ci ne pourra dépasser 3,70 m. La surface moyenne des parcelles de ces groupes a été fixée 5 000 m². Le plan parcellaire ne pourra être modifié par division ou partage même successoral et le nombre de logements ne pourra pas être augmenté. Les différents copropriétaires se trouveront obligatoirement et de plein droit sans exception ni réserve, groupés dans une association syndicale. D'autre part* « l'orientation de chaque parcelle sera fixée définitivement" *et* "les plantations devront être disciplinées à proximité des habitations pour, graduellement, céder la place à la flore que sans transition brutale le jardin prolonge l'habitation et accède au paysage".

L'eau courante, mais pas d'automobiles. Il est encore précisé dans une annexe du plan que "la circulation des véhicules automobiles et vélomoteur est interdite sur l'ensemble du territoire de l'île" *sauf autorisation du maire actuellement accordée aux deux seules automobiles d'Hoedic qui assurent les transports de toute nature du village au port. Le camping restera lui aussi prohibé, mais la construction d'un* "club-house" *sera acceptée dans la zone rurale, le port de l'Argol devant pouvoir, d'après les projets, accueillir une centaine de plaisanciers. (...)*

Houat, la grande sœur d'Hoedic, concevra peut-être quelque jalousie devant cette expansion d'un îlot considéré jusque-là sans avenir, mais il est probable que d'autres municipalités insulaires s'inspireront l'expérience tentée par les Hoedicais si elle réussit comme ils l'espèrent tous. (...)

On s'achemine vers la construction d'un port digne de ce nom, au nord de l'île. Les îliens ont trouvé la solution du problème financier. Un tiers de la dépense restera à leur charge après l'engagement de l'état et du département. Ils feront en outre d'une pierre deux coups. La commune, qui est propriétaire de la quasi-totalité des terrains de l'île va en vendre une partie à des estivants. »[7]

Références

- Caro L., 2012 — L'esprit d'Hoedic. *Melvan, La Revue des deux îles*,
- Quélin J.-P., 1970 — Höedic une île en sursis de raz de marée. *Le Monde*, 3 aout.
- Denuzière M., 1964 — Les villages de la mer, IV, Hœdic et l'ambition du bonheur. *Le Monde*, 16-17 février.
- Millour J., Bizeul D., xxx — Étude sur l'urbanisme à paraître dans *La Revue des deux îles* en 2019. ■

7. Denuzière 1964.

Le suffixe *-iz* dans la toponymie houataise et hoedicaise

Antoine Châtelier
Docteur en breton, chargé de cours à l'université de Rennes II.

Kasperakis (Hoedic)

Parfois orthographié *Kasperakis* ou encore *Capéraquiz*, ce nom d'un massif pointement rocheux d'Hoedic interroge souvent par son exotisme. Est-ce du grec ? Pas du tout, c'est bien du breton, mais le toponyme (nom de lieu) a été si abrégé avec le temps qu'il n'est plus compréhensible par les locuteurs de breton eux-mêmes. En breton d'Hoedic, il se prononce *« Kàspèratchis »*, comme le relevait Gildas Bernier en 1959 dans son étude sur les thalassonymes (noms de lieux marins) de Houat et d'Hoedic. Pour pouvoir comprendre ce nom mystérieux, il faut donc remonter le temps. L'île d'Hoedic a la chance d'apparaître régulièrement dans les cartes marines, et ce depuis des siècles. Que lisons-nous à cet emplacement en remontant le temps ? : en 1771-1785, *Castel Pariadis* ; en 1693, *Pointe de Piriaguis* ; en 1680-1700, *Château de Piraguis* ; et en 1637, *Pointe de Chasteau Piriac*.

Ces formes anciennes permettent d'entrevoir le nom de lieu avant son rétrécissement : *Kastell Piriagiz* ou *Kastell Periagiz*, c'est-à-dire le château (*kastell*) des Piriacais (*Periagiz*). L'endroit était peut-être fréquenté par des Piriacais autrefois. La langue bretonne fut parlée dans ce petit port jusqu'au XIX[e] siècle.

On trouve d'autres noms en *-iz* — indiquant un gentilé pluriel (gens de...) — sur les deux îles : *Stang Porakis* et *Portz Carnaquis* à Houat, mais aussi *Porh Groisis* à Hoedic.

Stank Porakis (Houat)

Stank Porakis, prononcé *« Chtang Poratchis »*, est au sud de l'île, cité sur une carte toponymique dressée par un étudiant pour la municipalité de J.-P. Le Gurun, vers 1998. *Stank* désigne d'abord un étang, mais aussi un ruisseau ou un vallon par extension. Le second élément est très proche phonétiquement de *Kaspérakis*. C'est une autre forme locale pour *« Periagiz »* (Piriacais). C'est donc le « vallon des Piriacais ».

Portz Carnaquis (Houat)

Sur les anciennes cartes, nous trouvons aussi un *Port Carnaguis* au XVII[e]. Le premier mot est *« porzh »* (port) et le second est le gentilé *« Karnagiz »* (habitants de Carnac). Ce nom est prononcé *« Porh Karnatchis »* (Gildas Bernier, 1959) en breton. Les Carnacois

Côte sud de Houat (Google map)

sont d'ailleurs un peu partout dans le coin, on trouve aussi *Stank Karnakiz* (le vallon des Carnacois) et *Poent Karnakiz* (la pointe des Carnacois, *poent* à localement le sens de « cap » « pointe »).

Port-de-la-Croix (Hoedic)

Les sources anciennes permettent de voir que certains toponymes ont disparu et d'autres ont été modifiés avec le temps. C'est, par exemple, le cas du Port de la Croix. Le nom français est la traduction du breton *« Porzh ar Groez »* de même sens. Cependant, sur certaines cartes anciennes, on lit : *Port Groisis* (et *Pointe de Port Groisis*) en 1746 ; *Port Groisis* (et *Pointe Groisis*) en 1754. Il y aurait eu une confusion entre un *Porzh Groeziz* (le port des Groisillons) et un *Porzh ar Groez* (Port de la Croix) assez proche phonétiquement. La confusion doit être ancienne, car nous trouvons les deux formes alternativement (*Port Croix* à la fin du XVII[e], La Voye). Aujourd'hui cet endroit est aussi appelé *« Porzh-Kozh »* en breton (Jeanne Blanchet), soit le « Vieux-Port ».

Piriacais, Groisillons ou Carnacois, la toponymie des îles est riche en noms dérivés de gentilé. Ils témoignent sans doute de points d'ancrages fréquentés par des pêcheurs venus d'ailleurs, du continent ou d'autres îles.

Et l'îlot Cénis (Houat) ?

Attention, tous les noms en *-iz* ne dérivent pas de gentilés ! C'est le cas *Cénis*, *Seniz* en breton. Pour comprendre ce nom, nous devons encore une fois trouver des formes anciennes : 1637, *Secines* ; XVII[e] *Seh'hennes* (minutes notariales, G. Bernier). Ce mot, aujourd'hui abrégé, est formé de *sec'h* (sec) et de *enez* (île), *Sec'henez* = l'île sèche.

Références
- Anonyme, 1693 — *Recueil des plans des places du Royaume, divisées en provinces*, BNF
- Anonyme, 1754 — *Carte hidrographique d'une partie de la coste de la province de la Bretagne depuis l'entrée de la rivière de Penerf jusqu'à celle de Quinperlay qui comprend les isles de Belle Isle, Hoat, Hedick et Groa,* BNF
- Anonyme, 1771-1785 — *Hoedic*, BNF.
- Bernier G., 1959 — Toponymie nautique des îles de Houat et Hœdic. *Norois*, n° 22, Avril-Juin. p. 200.
- De la Voye D., 1680-1700 — *Plan des isles d'Houat et d'Hedic*, BNF.
- Le Grain, 1637 — *La carte de Morbihan*, BNF. ■

Le Kadouer ou Gadouer, le « Gadu »..., est aujourd'hui célèbre à Hoedic pour ses soirées estivales endiablées où nombre de palettes terminent leur vie dans de grands feux de joie, voir note de Julien Roussel. Cette petite crique, autrefois plus sereine, était la plage des filles comme nous le raconte Roger Allanic. Roger, dit Roger Capitaine, est né en 1921 à Hoedic. Sa famille a émigré en 1940 à la Turballe au terme d'une période de crise économique où l'île a connu une forte émigration. (Melvan)

Le Kadouer pour les filles...

Roger Allanic
Doyen de la diaspora des émigrés d'Hoedic.

« Combien j'ai douce souvenance du joli lieu de ma naissance[8] *».* Ces souvenirs évoquent nos manières de vivre, conduites, comportements vis-à-vis des filles durant notre jeunesse lorsque nous vivions à Hoedic, entre les deux guerres. C'est un récit simple, élémentaire. Si cela convient, je serais heureux, sinon on laisse tout ça partir vers le large au gré des vents. Cap à l'ouest !

En 1933, j'avais douze ans, l'âge scolaire s'achevait déjà à cette époque, avec le certificat d'études. C'est déjà loin ! Nous ne nous soucions pas trop du lendemain, laissant la responsabilité aux parents, une certaine joie de vivre en somme ! J'ai encore un peu de mémoire. La vie s'écoulait paisiblement, très peu de choses venaient nous troubler, aucune nouvelle du continent... Et pour cause, pas de journaux pour lire ni radio, du moins pour nous. La télé n'existait pas encore, nous avons été épargnés de ces inventions apparues rapidement dans l'existence. Mais à l'époque, nous aurions peut-être été heureux d'être mieux informés comme tout un chacun et de profiter de tous ces films. Cependant, une chose qu'on ne voit pas, on ne peut pas la désirer, c'est évident.

8. Chateaubriand.

En effet, rares sont ceux qui s'expatrient pour s'installer dans un ailleurs jugé plus avantageux. Cela a été le cas de mes parents en 1940 et de celui de tant d'autres Hoedicais vivant ici à La Turballe. Mais, les années passant, le mal du pays se manifeste. La plupart ayant déjà un certain âge s'entretenaient essentiellement en breton dans leurs conversations. Nous nous réunissions assez souvent dans la demeure de nos proches ou même chez d'autres gens d'Hoedic. Inévitablement, les conversations avaient pour objet les anciennes occupations et divers souvenirs de faits vécus dans cette île heureuse. Tout en discutant de cette manière, l'on se trouvait comme transportés mentalement vers le pays de notre enfance, ne pouvant ainsi se détacher

Roger Allanic enfant à Hoedic en 1933, avec sa mère Amandine, à droite sa grand-mère « Tante Ni » et, au premier plan, Mariane Kastel (St-J. Péquart)

de cette nostalgie du passé !... Ayant moi-même vécu durant les années 1920 et 1930 dans cette île où je suis né, il m'arrive assez souvent d'avoir présent dans la mémoire ces moments agréables partagés avec cette bande de jeunes comme issus d'une seule et même famille. Le rapport garçons filles était plutôt basé sur le respect mutuel du fait que la religion à cette époque nous maintenait dans une crainte pieuse. Loin d'être contraignante, elle nous maintenait dans une ligne de conduite salutaire. Quand arrivait la saison chaude, le temps de la baignade, garçons et filles ne se trouvaient pas sur la même plage. Les filles se contentaient de celle très abritée nommée : « Le Kadoer » (chaise en breton, la basse mer fait découvrir un rocher qui a la forme d'une chaise). Chose curieuse selon le temps, quand on marchait nu-pieds sur le sable un peu humide de cette plage, cela produisait un crissement et l'on s'amusait alors à plusieurs à frotter ce sable avec nos pieds et ce doux bruit était agréable à entendre. Quand à nous, garçons, notre plage était celle de « Port l'Église » où était situé le canot de sauvetage, dont l'abri est toujours en place. Les deux plages filles-garçons étaient séparées par un massif de rochers. Étant bons nageurs, nous débordions parfois vers le large et les filles nous apercevaient et ne devinant pas la suite de notre manœuvre, la solution la plus sage était tout simplement de se rhabiller... Quant à nous, déroutés et quelque peu fatigués par cette inutile prouesse, au bout de plusieurs brasses, nous nous étendions sagement sur le sable chaud, heureux d'être au repos. Vivre ensemble de cette manière, de même au village, ne peut être compris que par notre éducation religieuse. On nous apprenait que la femme était destinée à devenir mère de famille, d'où ce respect de l'autre sexe. Quel contraste avec ce que nous constatons aujourd'hui ! Je suis désormais le seul encore en vie de tous ces braves garçons qui ont vécu durant ces années de jeunesse ! Amzer mat. ■

Docteur Hoedic & Mister Gadu

Julien Roussel
Cameraman et réalisateur, fervent d'Hoedic, en camping ou location depuis 2002.

Janvier, l'île est vide, les marées laissent apparaître dans un coin du Gadouer, petite crique au nord d'Hoedic, des kilos de clous rouillés, en amas collés les uns aux autres. D'où viennent-ils ? Pourquoi sont-ils si nombreux ? Six mois plus tard, Hoedic est à guichet fermé en ce début du mois d'août. Du monde partout. Beaucoup de jeunesse et d'énergie à dépenser pour un si un petit caillou ! Et si Belle-Île a toujours son fortin pour danser, Hoedic n'a plus son bal qui rythmait plusieurs fois par semaine les étés d'antan. Et pourtant...

Dr Hoedic et Mister Gadu, ou la danse des lève-tôt contre celle des lève-tard. Difficile d'imaginer aujourd'hui que sur une si petite île il est possible de ne jamais se croiser, alors que finalement tout le monde passe le même nombre d'heures sur la plage ! Hoedic de jour n'a rien à voir avec Hoedic de nuit. Quand le soir arrive, une faune de noctambules émerge tandis qu'une drôle de chorégraphie s'organise. Celle du chapardage de palettes. Elles sont à l'origine de tous ces clous rouillés. Pauvres et dignes palettes brûlées et sacrifiées sur l'autel de la fête. Véritable feu « sacré » de plage, depuis de nombreux étés, le feu du « Gadu » alimente aussi bien les âmes que les discussions.

Véritable feu « sacré » de plage, le feu du « Gadu » alimente aussi bien les âmes que les discussions (Rémi Blanchet)

Plage familiale de jour (lorsqu'elle a été nettoyée), passé minuit, la « salle » ouvre ses portes, enfin son chemin de sable. Dès lors, on y fait un tas de rencontres. Il y a bien les habitués, mais on y croise aussi les insomniaques, amis, amoureux de la fête et curieux de tous âges. On danse, on boit (ne le cachons pas), on s'égare, on flirte, on nage, on contemple les levers de soleil pour les plus résistants. Et si la forme change, il y aura toujours dans le fond cette envie de s'amuser et de se retrouver. Incroyable de voir que sur une si petite plage on peut croiser autant de personnalités contrastées. Microcosme détonant ! Du cracheur de feu, au poète bavard, du musicien de génie au jeune parent, du briseur de palettes au plaisancier tombé là par hasard. Cour des Miracles tolérée par les autorités de l'île et lieu idéal pour délivrer les énergies, le « night club Gadu », ne fera pourtant jamais l'unanimité. Surtout en 2003, année caniculaire où équipés d'une drôle d'enceinte portable quelques jeunes jouaient à cache-cache avec la maréchaussée. À cette époque où le camping était encore « sauvage », il était accepté de faire un feu dans la crique la plus proche. Mais de là à y installer d'énormes enceintes… Depuis, l'idée a fait son chemin et chaque été a droit son évolution technique. En peu d'années on est d'ailleurs passé du duo djembé-guitare à celui de sono-selfies. Le Gadu 2.0 est maintenant bien équipé, bien entouré et il n'est pas rare de croiser dans le bourg une enceinte sur roues aussi grosse qu'un lave-vaisselle. Nouveau totem des aficionados du Gadouer, il ne faut pas se leurrer, aujourd'hui là-bas, on n'y cause plus, on y danse.

Victime d'un bouche-à-oreille non sans conséquence, lorsque la fête bat son plein on a parfois du mal à parvenir jusqu'au coin du feu et l'omniprésence d'une musique assourdissante et répétitive peut vite déranger. Mais c'est comme ça que la jeunesse de maintenant aime à s'amuser. Autres temps, autres mœurs. Alors quelle sera sa prochaine évolution ?

D'ici là je vous souhaite d'y passer une fois et surtout de bien crier « palette ! » avant de jeter votre trophée. ■

Le trois-mâts *Providence* coulé en 1917 par un U-Boot dans le sud d'Hoedic

Alain Le Blévec (1917)

*Récit consigné dans le Cahier paroissial d'Hoedic par le recteur Alain Le Blevec (1910 à 1919). Il s'agit sans doute, du seul fait de guerre auquel les Hoedicais ont pu assister directement de 1914 à 1918. Le recteur Le Blevec fut ultérieurement armateur de bateaux de pêche, co-armateur avec l'abbé Abel Le Bourhis de l'*Abel-Alain *coulé à Houat par les Allemands en 1944, histoire évoquée dans* La Revue des deux îles *n° 3. Le récit du recteur est suivi du compte rendu du naufrage relaté par le site Internet* Naufrages et épaves du Ponant.

Le trois-mats *Providence,* coulé par un U-Boot, le 24 avril 1917 au sud-est d'Hoedic (Naufrage et épave du Morbihan)

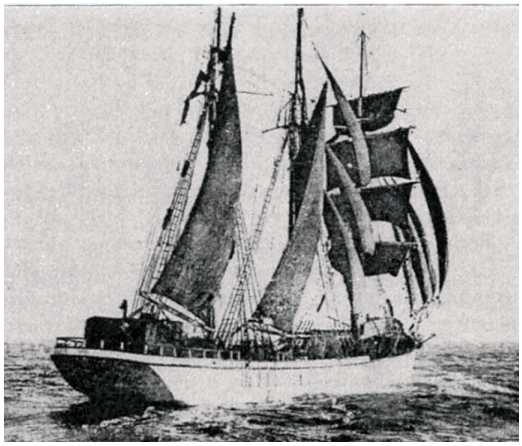

Le 24 avril 1917, vers 6 heures du soir, par un beau temps calme, je me trouvais au sémaphore causant avec M. Bedex, chef guetteur, lorsque nous avons entendu un premier, puis un second coup de canon que le son indiquait n'être pas un canon français. Immédiatement, M. Bedex inspecte l'horizon, appelle ses auxiliaires. On ne voyait rien, l'événement se passait à un endroit masqué par les maisons du village. Le guetteur Olivier monte l'échelle et, avec Bedex, il gagne le toit du sémaphore. Ils découvrent à environ six milles au sud-est de l'île, le trois mats goélette *La Providence* de Saint-Malo qui avait lentement longé le sud de l'île dans la journée et un peu plus loin, un sous-marin boche qui s'approchait et s'apprêtait à la couler. Et dire que jusque vers 5 heures des chalutiers-patrouilleurs faisaient des tirs sur notre côte sud-ouest. Au poste militaire, implanté sur l'île pour la durée de la guerre, immédiatement prévenus par signaux, les hommes ralliaient le canon. L'île avait pour toute défense un vieux canon ! Ils voyaient très bien le voilier et le sous-marin, mais hésitaient à tirer à cause de la distance (sic). Enfin, un coup de canon fut tiré et l'obus n'allait guère au-delà de la moitié du chemin ; le boche était trop loin. Notre

canon avait une trop faible portée, aussi il ne se gêna pas, fit le tour du navire, envoya ses hommes à bord piller ce qui leur convenait, puis l'ont coulé au moyen de bombes. Le sous-marin restait là à se promener tranquillement et, la nuit arrivant, il disparut. La chose fut immédiatement signalée par télégramme à Lorient et Belle-Île. Une vedette fut envoyée de Palais, mais arriva beaucoup trop tard. Et cependant, cela avait duré deux heures, de six à huit heures du soir. Toute la population assistait au spectacle, même à l'œil nu, on voyait tous les mouvements du voilier disparaissant lentement dans les flots et les manœuvres du sous-marin et de son embarcation. L'équipage du voilier torpillé s'est réfugié dans les deux doris qui, dans le cours de la nuit, ont accosté l'un à Houat, l'autre à Belle-Île, sans accident de personne. Un véritable fait de guerre qui s'est passé sous nos yeux.

*[**Naufrages et épaves du Ponant***

La Providence est un trois-mâts goélette ancien terre-neuvier, armé au cabotage à Cancale, construit au chantier E. Gautier de Saint Malo en 1912 pour l'armement Célestin Robin de Cancale. À l'entrée en guerre, il est réarmé au cabotage pour l'approvisionnement en charbon des ports français. Il mesure 35 x 6 mètres pour un tonnage brut de 272 tonneaux. Effectuant une traversée de Swansea à La Rochelle avec 340 tonnes de charbon, il est coulé le 24 avril 1917 à 19 h 40 par le UC 36 commandé par Gustav Buch, à 6 milles au sud-est d'Hoedic, par beau temps, belle mer, très bonne visibilité. Le sous-marin a tiré 3 coups de canon en moins de trente secondes, qui n'ont pas atteint le voilier. La Providence est venue au lof pour lui présenter l'arrière. L'équipage a mis les doris à la mer et s'est sauvé en silence et en ordre, en toute hâte, le capitaine en dernier avec les papiers du bord. Le sous-marin est venu accoster le voilier. Six marins allemands sont montés à bord, ont pris des vivres (biscuits, sardines, pommes de terre, café, riz, macaronis) puis ont fait sauter le navire avec des bombes. Il a coulé à 20 h 25. L'équipage s'est sauvé sans être poursuivi par les Allemands. Le capitaine et 3 hommes ont atterri sur Houat, puis ont continué sur Le Palais, où ils sont arrivés le 25 à 03 h 30. Les 5 autres avec le second sont arrivés à Houat à 06 h 00. Tous sains et saufs. Le sous-marin a plongé tout de suite après avoir coulé le voilier.] ■

Quand l'océan envahit le Grand étang à Hoedic

Pierre Buttin
Résident à Hoedic

Une mer intérieure !

« La fin de l'année et le commencement de l'année 1877 ont été une époque de tempêtes successives et les Hoedicais furent misérables. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, il y a eu une tempête affreuse, telle que depuis longtemps on n'en avait vu une pareille. La mer poussée par le vent a franchi la dune de sable du rivage, coupé la côte de plusieurs mètres et est entrée dans l'étang par le Port Parnec pour former dans l'île comme une mer intérieure. »

Cette tempête de 1877 décrite par l'abbé Raude, recteur d'Hoedic, dans les registres paroissiaux (extraits des Annales et BMS, baptême, mariage, sépulture), est signalée en de nombreux points du littoral atlantique. L'Atlas des zones basses du Morbihan (2011) rassemble les témoignages sur la presqu'île de Rhuys. *« Jusqu'à une heure dans la nuit de la catastrophe, il n'y avait aucun signe de danger, mais à 3 heures, la mer poussée par un violent vent du sud a atteint une hauteur de deux mètres au-dessus des plus hautes marées connues. Les flots de*

La mer poussée par le vent a franchi la dune de sable, coupé la côte de plusieurs mètres et est entrée dans l'étang par le Port Parnec pour former dans l'île comme une mer intérieure (Carte postale Le Doré).

la mer soulevés par la tempête balayaient tout le littoral de la presqu'île, l'eau y atteignit, dans certaines maisons de ces villages, une profondeur de deux mètres, et surprit la population pendant son sommeil. »

Une digue en pierre sèche à Port Parnec

Dans les mêmes registres, le recteur Raude note encore pour 1877 : *« Dans la matinée du 17 janvier, du 18 et du 19, les Hoedicais sous la conduite de leur recteur ont travaillé au Port Parnec, à la construction d'une digue en pierre sèche pour empêcher l'invasion de la mer dans le grand étang. Les uns ont montré de la bonne volonté, les autres, en petit nombre, cherchaient à travailler le moins possible. »* La dune de Port Parnec protégeant l'étang vers le sud-ouest avait pourtant déjà été renforcée 12 ans auparavant suite à la tempête des 3 et 4 décembre 1865 ayant entraîné une *« forte surcote »*. L'abbé Féchant, recteur d'Hoedic, note à cette date dans le registre paroissial BMS : « *Il a été construit un pont en pierre entre le grand étang et la mer près de Port Parnec. La mairie de Palais a contribué spontanément pour 250 francs à la construction de ce pont. Comptons sur les doigts les bienfaits de Palais. »*

Un événement récurrent : 1865, 1877, 1896, 1904…

En 1896, l'abbé Le Vu signale de nouveau dans le même registre BMS : *« Le 4 décembre, il y a eu une tempête épouvantable, la mer était démontée. Elle a envahi le grand étang par Port Parnec et par Port La Croix. La côte a été fortement endommagée surtout à Port Luit et au Revein. Heureusement tous nos pêcheurs étaient à l'abri et nous n'avons pas eu à déplorer d'accident de personnes. »*

Dans les années 1980, Louisa Blanchet témoigne auprès d'Henri Buttin d'une autre invasion de l'étang en 1904 *« la mer a coupé la côte comme en 1877 et 1896 »*. Les annales de Météofrance signalent en effet en 1904 *« dans la nuit du 2 au 3 février 1904 une forte tempête provoquant des submersions sur la Bretagne, la Manche et le sud de l'Angleterre. Plus que la force du vent, ce sont les débordements et les submersions qui provoquent un maximum de dégâts. Un raz de marée se produit sur la pointe de Penmarch où la mer pénètre plus de 2 km dans les terres. »*

Le 9 janvier 1924, un raz de marée ravage de nouveau les côtes atlantiques avec une surcote de 2 m selon les *Annales de géographie* (Bresson 1924). Le recteur Pierre-Marie Le Biboul signale dans le *Cahier paroissial* une *« brèche à Port La Croix et de gros dégâts sur les bateaux »*.

La mémoire de ces invasions reste vive, encore aujourd'hui : Gildas Le Gurun évoque le souvenir de goémon échoué jusque sous le Paluden. ■

L'avenir de la pêche à Houat

Alain Le Sann
à partir d'un entretien avec Jo Le Hyaric

Alain le Sann est secrétaire général du collectif Pêche & développement et auteur du livre paru en 2016, Pêcheurs bretons en quête d'avenir *(Skol Vreizh). Cet article a été publié en décembre 2016 sous le titre «* Houat : des homards, des hommes et des femmes » *dans le n° 135 du* Bulletin Pêche et Développement.

Jo Le Hyaric

Dans les années 1970, l'île de Houat est devenue l'un des lieux mythiques de la pêche bretonne, attirant des visiteurs du monde entier, des artistes, des journalistes et photographes. Comment peut-on expliquer un tel engouement ? Comment expliquer la vitalité exceptionnelle d'une petite communauté de pêcheurs sur une île minuscule ? Aujourd'hui, la situation de la pêche sur l'île est fort différente : il reste peu de jeunes, peu de bateaux, guère plus de 5, alors qu'il y en avait 45 avec 90 pêcheurs dans les années 1970. *Comment expliquer un tel effondrement en 50 ans ? Il est trop simple d'évoquer la crise des ressources et la dégradation du milieu. Celle-ci est ressentie par les pêcheurs qui subissent les effets catastrophiques des lâchers du barrage d'Arzal. Pour Jo Le Hyaric, il faut d'abord regarder du côté de l'évolution de la communauté îlienne : l'évolution de la pêche est d'abord une affaire d'hommes… et de femmes.*

Houat n'était plus une île

Si on veut comprendre la dynamique de cette époque des années 1970, il faut se souvenir que, dans l'après-mai 1968, l'île a vécu le choc d'une ouverture. Cela s'est traduit par exemple dans le changement des noms des bateaux. Autrefois religieux, ils sont bretonnisés sous l'influence du « *revival* celtique » symbolisé par les chanteurs Servat ou Alan Stivell. Si le choc a été vivifiant, c'est

parce qu'il a été préparé par une dynamique interne à la communauté îlienne.

Pour comprendre celle-ci, il faut remonter à un événement dramatique : la destruction du port, de sa digue et de 28 bateaux par une tempête, en 1951[9]. La reconstruction d'un port abrité et confortable coûtait très cher. Malgré cela, des élus réussirent à imposer cette décision et en 1955, Houat bénéficiait d'un port confortable et surdimensionné pour les seuls pêcheurs, également conçu comme un abri pour d'autres bateaux en cas de difficultés. Quelque temps auparavant, on parlait d'un déplacement forcé de la population sur le continent… Cette décision a créé un climat de confiance extraordinaire. 30 bateaux neufs ont été commandés, la pêche était bonne et un bateau neuf était remboursé en deux ans et demi. Les gens y croyaient et cela explique la force de la génération qui a suivi. Il y avait 6 sardiniers et il fallait 15 hommes par bateau pour manœuvrer la senne. Il fallut donc chercher des matelots ailleurs. Il fallait aussi se former à cette nouvelle technique avec des marins du Guilvinec. Cette mutation technique a entraîné une intensification des échanges entre pêcheurs, de Douarnenez à Saint-Jean-de-Luz. L'île a été transformée par cette ouverture et ces échanges qui ont créé une avidité de connaissances. Houat n'est pas en bonne santé quand elle se ferme.

Ce dynamisme s'inscrit aussi dans un contexte de boom démographique. Houat connaît en 1959 l'apogée de la natalité avec 29 naissances. Pourtant on voit déjà que les jeunes filles commencent à partir à la recherche de travail. Après mai 68, ces départs sont compensés par l'arrivée de jeunes femmes extérieures à l'île et au monde de la pêche.

Réagir aux crises

Ce dynamisme permet de réagir aux crises des ressources ou des marchés. La sardine est irrégulière et les pêcheurs doivent faire face à des importations qui les concurrencent pour les conserveries. Face à la baisse des marchés, pour limiter la surproduction, ils ont instauré des quotas par homme de 130 à 150 kg par jour. En cas de grosse pêche, on appelait les bateaux voisins. Mais cette solidarité n'a pas résisté à la volonté des « meilleurs pêcheurs » de ne plus partager. Il y eut aussi des crises liées à la surproduction d'araignées. Ces situations difficiles ont alimenté d'intenses réflexions et des échanges réguliers avec les pêcheurs du Croisic et de Gâvres confrontés à des problèmes semblables. Des apports extérieurs enrichissent les débats et les propositions, notamment ceux du CEASM (Centre d'études et d'action sociale maritime), issu de la mouvance du père Lebret. Ses animateurs mettent en place des formations à la gestion, indispensables pour accéder aux prêts du Crédit maritime. Le CEASM prépare aussi les pêcheurs à la mise en place de l'Europe des pêches en organisant un voyage aux Pays-Bas. Ces réflexions aboutissent à une tentative de coopérative avec UNICOMA et à la mise en place d'une caisse de solidarité pour les péris en mer. Surtout, en s'inspirant de l'initiative des pêcheurs de Gâvres[10] et du Croisic, ils créent un groupement de pêcheurs. Ces initiatives nécessitent de nombreuses réunions avec de longs débats où les matelots sont aussi fortement impliqués. Les problèmes d'emploi des femmes sont également pris en compte et amènent la création d'une usine de crevettes. Il y a donc une vie collective intense qui amène de l'animation permanente y compris durant les mois d'hiver où est organisée une fête de la crevette avec

un *fest noz* mené par un groupe de musiciens très connus dans la région.

Cette vie collective, l'appui de personnes extérieures permettent de réagir aux crises. Ainsi, lorsque se dessine la perspective de création d'une marina avec un lotissement pour touristes de 44 maisons, la réaction de rejet est immédiate. Mais ils ne se contentent pas de protester, ils veulent maîtriser leur avenir.

L'écloserie et la ceinture bleue

L'arrivée sur l'île de Pierre Mollo et Jean Dorven, porteurs d'une proposition de création d'une écloserie de homards, va permettre d'élaborer une vision globale de l'avenir, alternative aux projets touristiques. Bénévolement, les pêcheurs vont construire de leurs

9. Le journal *Le Monde* du 13 février 1951 précise les dégâts provoqués par la tempête du 27 janvier 1951 : *« Les assauts conjugués du vent et de la mer ont ouvert une brèche de 50 m derrière laquelle s'abritait les quinze pinasses de l'île. Sept d'entre elles ont été détruites et cinq mises provisoirement hors d'usage. »*

10. *Cf. Bourlingueur,* Jean Breurec, Skol Vreizh, 2004, 170 p.

mains les bâtiments de l'écloserie. Ils vont aussi s'engager dans de longues discussions qui vont déboucher sur la publication d'une lettre ouverte proposant la création d'une « ceinture bleue » permettant à la fois la protection des milieux littoraux et des ressources, la promotion d'activités aquacoles, en particulier pour le repeuplement, et une pêche de plaisance contrôlée. Cette lettre aura un large écho et va attirer l'attention sur l'île, y compris de la part de visiteurs étrangers.

Pourtant tout n'est pas simple, la gestion du groupement est mauvaise. Jo Le Hyaric, pêcheur de l'île, un temps retiré à Étel, est rappelé pour mettre en place une gestion rigoureuse. Il réussit sa mission qu'il arrête en 1979 pour s'engager dans des missions de coopération, en particulier en Casamance, au Sénégal. Il revient à la retraite vivre sur son île. Toute une génération de pêcheurs a pu faire vivre l'île et la pêche pendant plusieurs dizaines d'années.

Aujourd'hui, si la pêche s'est considérablement affaiblie à Houat, malgré des investissements importants pour assurer sa viabilité, ce n'est pas seulement à cause d'une dégradation des ressources et du milieu. Les homards foisonnent d'ailleurs, grâce sans doute aux efforts de repeuplement, pourtant interrompus faute de financements. C'est la dynamique communautaire qui ne fonctionne plus. L'écloserie a été reprise par l'industriel Yves Rocher pour produire du phytoplancton pour ses produits de beauté. Il a créé un musée, mais il a aussi accaparé et effacé une histoire. Le musée n'est pas sous contrôle des pêcheurs et des îliens.

La fuite des jeunes.

Pour les jeunes, et notamment les jeunes femmes, l'avenir est ailleurs et les derniers jeunes pêcheurs qui s'accrochent à leur île, doivent souvent vivre sur le continent pour rejoindre leur femme ou leur compagne, ce qui accélère la crise démographique, au point de mettre en péril la survie de l'école. La vie devient difficile en hiver, en dehors des week-ends où la vie revient, mais jusqu'à quand sera-t-il possible de rester dans une maison dont le prix devient inaccessible et intransmissible face à la pression de la demande touristique ? Les ressources ont toujours fluctué, comme les marchés, et les tempêtes font partie de la vie des îles et de leur communauté. Ces phénomènes ne menacent pas leur survie si elles ont la force de réagir en s'appuyant sur la richesse de leurs relations avec l'extérieur et les capacités de résilience de leur milieu. Une fois vidée de ses forces, il est difficile de faire renaître l'activité de pêche. Les homards que les pêcheurs houatais ont reproduits sont aujourd'hui abondants sur toute la côte. Les pêcheurs amateurs et retraités en bénéficient, mais cela ne suffit pas à faire vivre une communauté dont la vie s'étiole, après l'effervescence des mois d'été. Aujourd'hui d'autres pêcheurs ont repris le flambeau des Houatais pour restaurer les stocks de langoustes rouges. On voit déjà les premiers signes d'un renouveau de cette ressource. La question se pose pour l'avenir, à qui bénéficiera–t-elle ? Aux retraités qui viennent finir leurs jours sur la côte ? Aux amateurs venant passer des week-ends et quelques semaines en été ? Aux futurs pêcheurs qui tireront les bénéfices des efforts des pêcheurs d'aujourd'hui ? L'avenir de la pêche est entre leurs mains. ■

Flottille de pêche dans le port Saint-Gildas de Houat *circa* 1985 (Carte postale Jack, collection Christophe Pannetier)

Appel à publication

Faites-nous part de vos projets !

Les auteurs de *La Revue des deux îles* peuvent être des « professionnels » de l'écriture, tels que des écrivains ou des universitaires, ou bien des passionnés sur un sujet.

L'écriture simple et référencée doit être accessible à un cercle de lecteurs dépassant celui des seuls experts.

La taille des articles dépend de la richesse du sujet traité, en général entre 3 000 et 10 000 mots ; une page de la revue, hors iconographie, représente à peu près 450 mots.

Les textes sont communiqués sous forme de fichier électronique sans mise en page. Ils sont accompagnés d'un résumé de présentation du sujet d'environ 100 mots. Les références sont citées en note de bas de page (auteur et date) ; la bibliographie complète figure en fin de texte. Les légendes et les noms des auteurs des photos et dessins sont regroupés à la suite de la bibliographie. Les documents iconographiques sont joints hors du fichier texte, sous forme non compressée.

Le Comité éditorial veille à l'homogénéité de la publication, dans le fond et la forme.

Le Comité éditorial

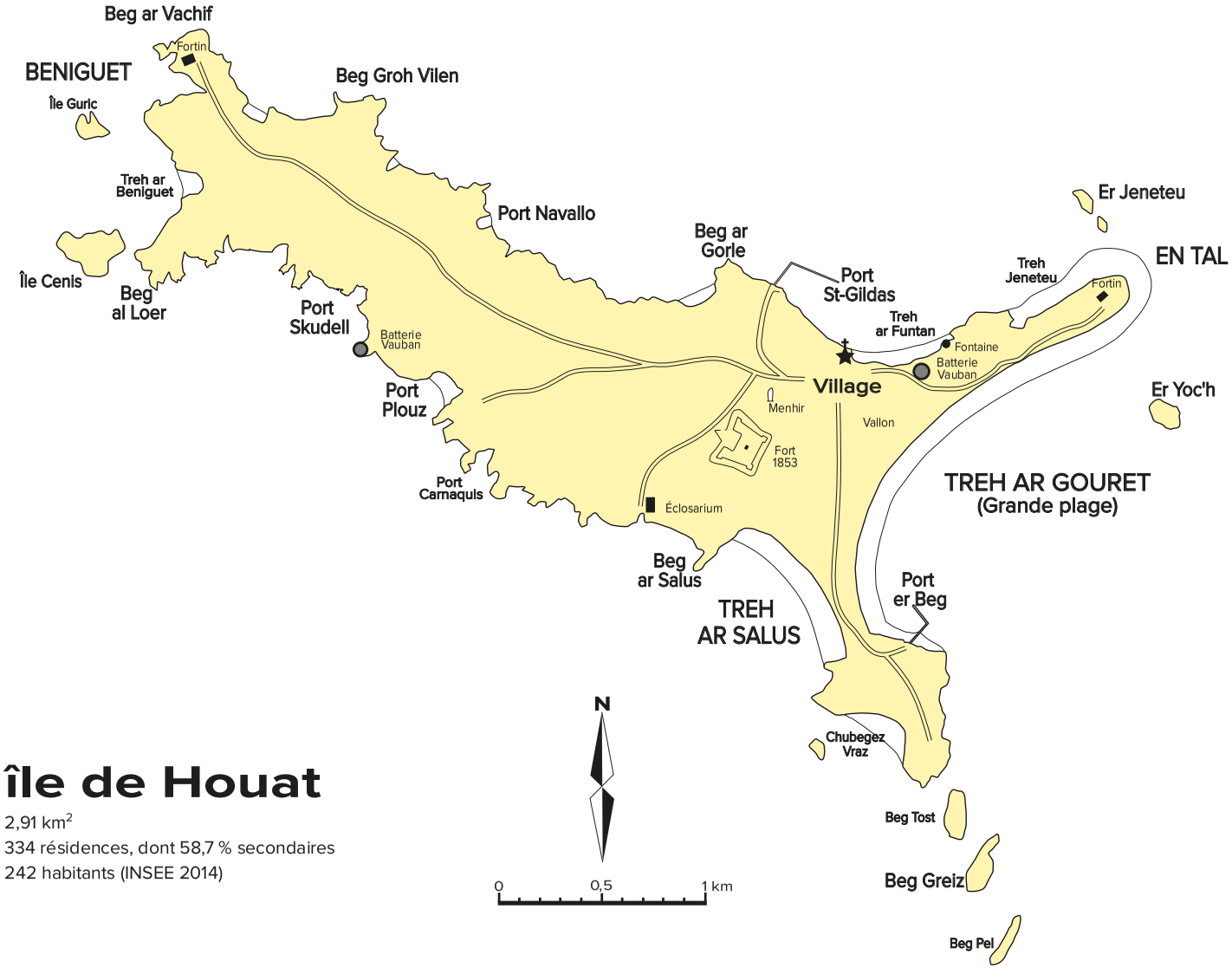

île de Houat

2,91 km^2
334 résidences, dont 58,7 % secondaires
242 habitants (INSEE 2014)

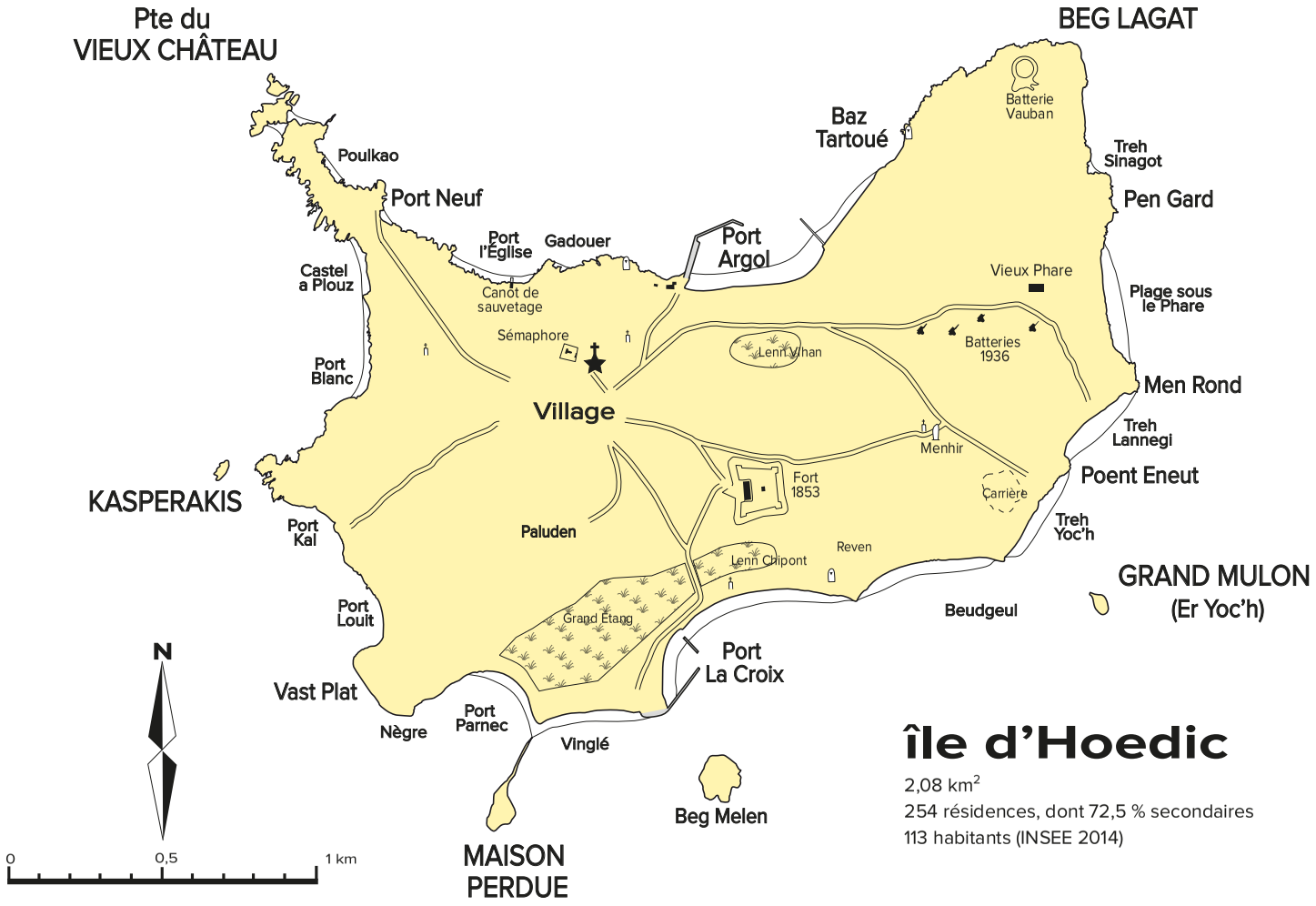

île d'Hoedic

2,08 km²
254 résidences, dont 72,5 % secondaires
113 habitants (INSEE 2014)

MELVAN

D'après la carte de Bellin, 1764

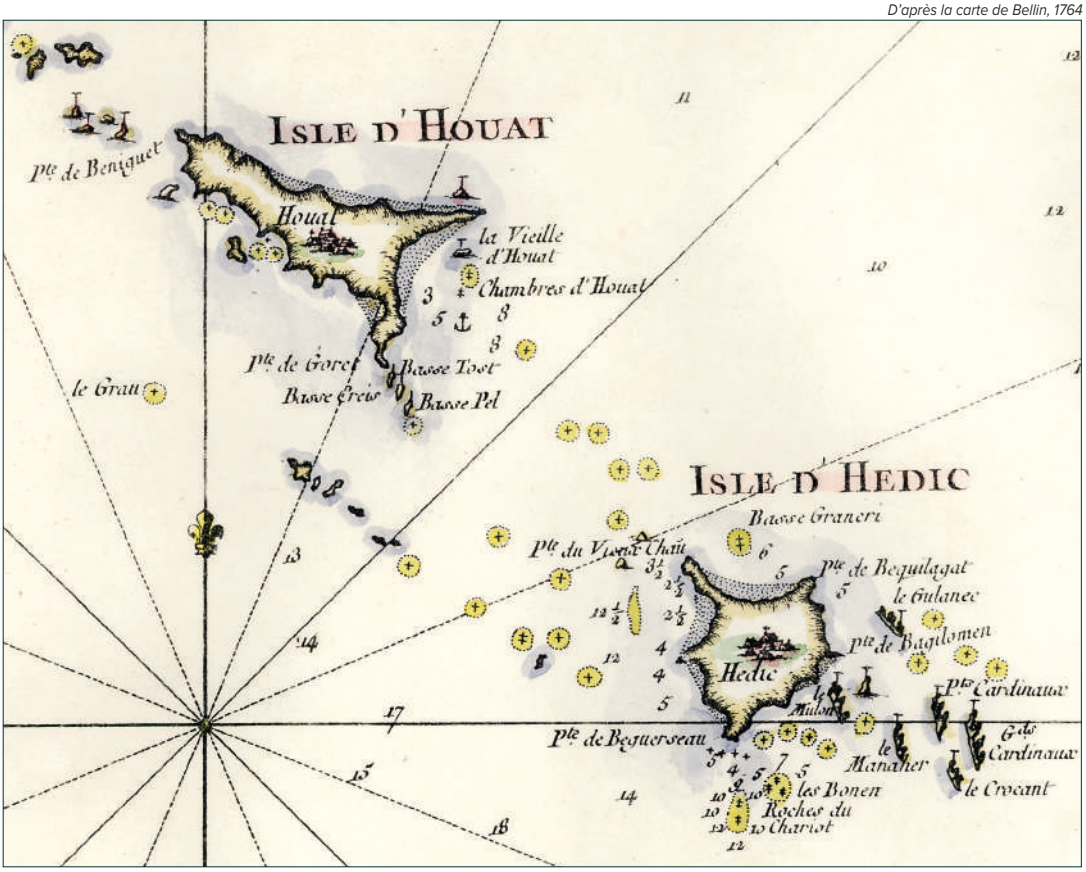

Pour adhérer à l'association et tout renseignement :
Melvan, le bourg, 56 170 Île-d'Hoedic
melvan@melvan.org

Association Melvan

Deux îles sœurs

Le territoire fini et isolé d'une île en fait une singularité sociologique, historique et naturaliste dont il est tentant d'aborder tous les aspects. Hoedic et Houat sont deux îles sœurs. Sœurs mais pas jumelles, chacune garde sa personnalité. Elles ont néanmoins une longue histoire commune et une population de même origine. La connaissance de l'une bénéficie à la compréhension de l'autre aussi bien dans leurs différences que dans la similitude de leur destin.

Une association trait d'union

Créée en 2003 à l'initiative de Pierre Buttin, avec Joëlle Le Roux, Henri Buttin et Gilles Janin, passionnés de longue date de l'histoire et du patrimoine des deux îles, l'association a pour vocation l'étude, la protection et la promotion du patrimoine historique, naturel, archéologique, social et maritime des îles d'Hoedic et de Houat, de leur environnement, le tout dans une approche plurisdiciplinaire.

Pourquoi « Melvan » ?

Melvan est l'ancien nom de l'île aux Chevaux, située entre Houat et Hoedic dans le passage des Sœurs. Autrefois, cet îlot était réservé aux chevaux : les Hoedicais y récoltaient les foins et les Houatais y acclimataient leurs poulains. Melvan, île trait d'union, est naturellement le nom de l'association. Le cheval ailé en est le symbole évoquant la terre, le ciel et l'océan des deux îles.

Fonds documentaire

L'important fonds documentaire et iconographique, à l'origine de la création de l'association, s'enrichit régulièrement de documents anciens et de publications plus récentes. Classification et référencement permettent de valoriser ces archives dans les études, publications, expositions de Melvan.

Études, chantiers, stages universitaires

Melvan consacre une partie de ses ressources au financement de stages étudiants. L'association soutient des études pouvant porter sur une grande variété de thèmes sur les deux îles. Elles sont menées en collaboration avec des chercheurs, des universitaires. Ces travaux font l'objet de publications et enrichissent le fonds Melvan.

Publications

La Revue des deux îles publie, chaque année, des articles de fond sur tout sujet concernant Houat et Hoedic, illustrés d'une importante iconographie. Tirée en 2016 à 800 exemplaires, elle est diffusée à l'ensemble des membres de l'association et commercialisée localement, par correspondance et sur le site internet de l'association.

Melvan édite en outre des monographies exposant des résultats de recherche, des synthèses sur divers thèmes, ainsi que des guides patrimoniaux.

Lettre de Melvan

Melvan anime une Lettre diffusé par emails proposant deux à quatre fois par mois de courtes informations ou notices en relation avec les sujets d'intérêt de l'association. L'accès est libre et gratuit, sur demande à l'adresse melvan@melvan.org.

Manifestations

Melvan organise, pendant la saison estivale, diverses expositions, des projections et conférences.

Site internet

Le site www.melvan.org présente les différentes activités de l'association et offre, comme dans un musée virtuel, un regard sur les principaux traits du patrimoine des deux îles, à travers des textes de synthèse et des fiches patrimoniales.

Patrimoine et environnement

Le patrimoine historique et naturel des deux îles est très riche pour un si petit territoire, mais il reste dans une large mesure méconnu. Cette méconnaissance constitue un risque pour sa préservation. Melvan s'emploie à informer pour le plaisir de la découverte des richesses insulaires mais aussi pour que chacun s'approprie la nécessité de leur sauvegarde.

Au-delà de l'information, l'association s'implique dans les initiatives visant à assurer la protection du patrimoine des deux îles et favorise toute action en faveur du respect de l'environnement.

Melvan, La Revue des deux îles

ISSN 1768-5834

Publication annuelle de l'association distribuée aux adhérents. *La Revue des deux îles* est aussi diffusée localement à Hoedic, à Houat et à Quiberon, sur le site de l'association www.melvan.org ou en s'adressant à : Association Melvan, 56170 Île-d'Hoedic.

2004 – n° 1 (100 p.) [ÉPUISÉ] **:** ♦ Du galet au dolmen, premiers résultats de la prospection thématique effectuée à Hoedic - Jean-Marc Large ♦ Le *Chariot*, naufragé en 1676, est retrouvé au large d'Hoedic - Pierre Buttin, Jean-Marc Kéroullé ♦ Île de Houat : une histoire de la propriété - Joëlle Le Roux ♦ Hoedic et Houat, an VII de la République : pêches au feu et inquiétudes républicaines - Virginie Bolo, Pierre Buttin ♦ Les liaisons maritimes des îles de Houat et d'Hoedic avec le continent - Henri Buttin ♦ Surnoms hoedicais - Armelle Guémas ♦ Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat - Gaspard Hatchiss ♦ Marché foncier et immobilier sur Houat et Hoedic entre 1995 et 2001 - Clothilde Buhot ♦ Quelques plantes de valeur patrimoniale des îles de Houat et Hoedic - Gabriel Rivière ♦ L'île d'Hoedic, un site privilégié pour l'observation de l'avifaune - Bernard Iliou ♦ « *Le naufrage du Monte-Christo* », roman de Jean Mistler - Christine Harteman ♦ « *L'Île des Pingouins* », roman d'Anatole France - Josépha Pricoupenko.

2005 – n° 2 (150 p.) [ÉPUISÉ] **:** ♦ Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan) - Katherine Boyle ♦ L'Île aux Chevaux, entre Houat et Hoedic - Pierre-Yves Jourda ♦ Voyage à l'île d'Hoedic – 1842 - Alfred Lallemand, A. Lemontagner ♦ Chaude alerte à Houat – 15 mars 1944 - Joseph le Hyaric ♦ Le canot de sauvetage d'Hoedic - Gilles Janin ♦ Chants latin à l'église d'Hoedic - Olivier Favre ♦ Dératisation de l'Île aux Chevaux - Louis Dutouquet, Mathieu Fortin ♦ Fougères et plantes alliées de Houat et d'Hoedic - Gabriel Rivière ♦ Observations ornithologiques à Hoedic de juillet 2002 à juillet 2003 - Arnaud Le Nevé, Yves Kayser, Bernard Iliou ♦ " Île ", une nouvelle de Jean Merrien - Christine Hartemann.

2006 – n° 3 (192 p.) [ÉPUISÉ] **:** ♦ Chronologie d'Hoedic et de Houat - Gaspard Hatchiss ♦ Tourbière et marécage à Hoedic, histoire du paysage depuis 6 000 ans - Lionel Visset, Claire Delalande, Camille Joly ♦ L'*Abel-Alain*, dundee de pêche, et ses deux recteurs-armateurs - Henri Buttin, Marie-Paule Buttin-Stagnara ♦ L'*Abel-Alain*, dernier passage, Houat : 14, 15 et 16 décembre 1944 - Hélène Le Friec-Pauchard ♦ Survol de la flore mycologique de l'archipel Houat – Hoedic - Jean-Paul Priou. ♦ Deux grands monarques à Hoedic : hypothèses sur leur origine - Arnaud Le Nevé ♦ Fortune d'Hoedic, histoire et mémoire de *L'Or des mers* (Jean Epstein, 1932) - Vincent Guigueno ♦ *L'Or des mers*, photogrammes - Jean Epstein ♦ *Misère d'Hœdik* - Jean Epstein ♦ Le trésor d'Hœdic - Roger Le Grand ♦ Auguste Brizeux (1803 – 1858), Hoedic idéalisée - Christine Hartemann.

2007 – n° 4 (288 p. – 18 €) : ♦♦♦ MARTHE ET SAINT-JUST PÉQUART, ARCHÉOLOGUES DES ÎLES ♦ Introduction - Denis Vialou ♦ Marthe et Saint-Just Péquart racontés par leur plus jeune fils - Claude Péquart ♦ Des crânes sous la tempête, 7 ans de fouilles dans les îles bretonnes - Claude Péquart ♦ La décadence économique d'une île - Saint-Just Péquart ♦ Marthe et Saint-Just Péquart : un couple d'archéologues dans les îles du sud de la Bretagne (1923-1934) - Jean-Marc Large ♦ Et maintenant qu'est-ce qu'on fait? Le Mésolithique de l'Ouest, 80 ans après Marthe et Saint-Just Péquart - Grégor Marchand ♦ Installations néolithiques et gauloises à Er Yoc'h (Houat, Morbihan), état de la question - Jean-Noël Guyodo ♦ Les amas coquilliers mésolithiques de Téviec et d'Hoedic et le dépôt coquillier néolithique d'Er Yoc'h : de la ressource alimentaire à l'utilisation des coquilles vides - Catherine Dupont ♦ Le phoque dans les eaux néolithiques de Bretagne - Katie Boyle ♦ L'apport des Péquart au Musée de Carnac, de la dispersion du matériel de Téviec et d'Hoedic - Emmanuelle Vigier.

2008 – n° 5 (176 p. – 15 €) **:** ♦ Des pierres parlent : l'apport de la fouille de l'alignement du Douet à Hoedic (Morbihan) -Jean-Marc Large ♦ Histoire de l'Église sur deux petites îles du Ponant : les préludes d'une théocratie, des origines à la Révolution française - Henri Buttin ♦ Le Vieux Phare d'Hoedic - Christine Hartemann ♦ Léon Bourdelles et les Grands Cardinaux : le phare comme événement biographique - Vincent Guigueno ♦ Corpus des dates et inscriptions sur les édifices de Houat et d'Hoedic - Christophe Pannetier, Gaspard Hatchiss ♦ L'eau potable sur les îles de Houat et d'Hoedic : chronique d'une question insulaire majeure - Thomas Chiron ♦ Extractions littorales de granite à Hoedic - Louis Chauris ♦ Amphibiens et reptiles des îles de Houat et d'Hoedic - Violette Le Féon ♦ Voyage dans une île bretonne au XIX^{e} siècle : Alphonse Daudet à Houat - Karine Salomé.

2009 – n° 6 (176 p. – 16 €) : ♦ Niveaux marins et géographie de l'archipel Houat-Hoedic - Pierre Buttin ♦ Abbé Auguste Thomas, recteur d'Hoedic de 1960 à 1966 - Denise Leurette, Auguste Thomas ♦ L'*Artiglio* - Gildas Gouarin ♦ Le collège des îles du Ponant - Erwann Le Guen ♦ Notre-Dame-la-Blanche, église paroissiale de l'île d'Hoedic - Henri Buttin ♦ Pierres de construction à Hoedic - Louis Chauris. ♦ Hoedic vue par des artistes - Geneviève Bolitt, Émilie Moisdon ♦ Henri Thomas, un homme de lettres à Houat - Françoise Morvan ♦ Douze ans (nouvelle) - Pierre Livory.

2010 – n° 7 (176 p. – 18 €) : ♦ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocraties spontanées (1786-1820) - Henri Buttin ♦ Le *Roi Gradlon*, le vieux monarque des mers tient bon - Jean-Paul Kauffmann ♦♦♦ Dossier La

bataille des Cardinaux, coordination Aristide Lévi ♦ 1759 : l'Europe entre guerres et paix - Aristide Lévi ♦ Le Trafalgar oublié : The Battle of Quiberon Bay - 1759, le point de vue de Dartmouth - Jane Harrold ♦ 20 novembre 1759 : une cuisante défaite au large des Cardinaux - Guy Le Moing ♦ L'archéologie sous-marine à la rencontre de la bataille des Cardinaux - Jean-Michel Ériau ♦ Première observation à Hoedic d'un phoque veau-marin *Phoca vitulina*, histoire de son périple estival - Arnaud Le Nevé ♦ Une brève histoire des familles Hamel et Noli à Hoedic - Matthieu Noli.

2011 – n° 8 (176 p. – 20 €) : ♦ Les anciens pièges à poissons de l'île d'Hoedic - Marie-Yvane Daire, Loïc Langouët ♦ Approche archéologique des îlots de l'archipel Houat-Hoedic - Jean-Marc Large, Patrice Birocheau, Pierre Buttin, Louis Dutouquet, Matthieu Fortin ♦ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocratie spontanée (1821-1850) - Henri Buttin ♦ Hoedic, « l'île aux Belges », Anne Chainiaux - Anne-Marie Bilquin-Falmagne ♦ Le Conservatoire du littoral dans l'archipel Houat-Hoedic - Camille Blot ♦ Un chantier naval pas comme les autres ou la réussite d'une reconversion - Pierre Livory ♦ Inventaire des papillons diurnes de l'île d'Hoedic - Bernard Iliou ♦ Dépôts sédimentaires récents à Hoedic Louis Chauris ♦ *L'Île des pingouins* : quand Anatole France brosse une histoire de l'humanité - Paul Buttin ♦ Henri Queffélec : l'homme qui aimait les îles - Éric Auphan.

2012 – n° 9 (176 p. – 20 €) : ♦ Hudic et Hohac dans Le grant routtier de Pierre Garcie Ferrande (1520) - Jean Stéphane Betton ♦ Inventaire des ancres à jas déposées sur les îles d'Hoedic et de Houat - Marine Sadania ♦ Histoire de l'Église à Houat et à Hoedic : deux siècles de théocratie spontanée (1850 -1873) - Henri Buttin♦ Raid des Allemands à Houat et à Hoedic le 3 mai 1945 - Jean-Baptiste Bruneau, Jobst Löpelmann, Auguste Conan, Mathurin Robert ♦ L'esprit d'Hoedic - Louis Caro ♦ Le moineau domestique à Hoedic, biologie des populations insulaires - Gabriele Sorci, Coraline Bichet, Élise Cellier-Holzem, Marie Belvalette, Bruno Faivre, Stéphane Garnier ♦ Presse locale et vie quotidienne à Hoedic entre 1965 et 1999 - Christine Hartemann ♦ La Vieille Dame, la Petite Fille, Madeleine Desroseaux et les deux îles - Aristide Lévi.

2013 – n° 10 (188 p. – 20 €) : ♦ *T*rouz er *Mor*, presse locale et vie quotidienne à Houat entre 1965 et 1975 - Alain Vielvoye ♦ Fractales et rugosité des côtes de Houat et d'Hoedic - Paul Buttin ♦ L'école primaire d'Hoedic : une école en mouvement - Anne-Gaël Robin ♦ Batterie d'artillerie de la Marine française à Hoedic – 1939 - Jean-Philippe Gautier, Serge Lucas, Patrick Lehoux ♦ Regards sur la géologie et l'extraction de pierres à Houat - Louis Chauris ♦ Inventaire des libellules et demoiselles de l'île d'Hoedic - Bernard Iliou ♦ John Paul Jones et le premier salut du drapeau américain en baie de Quiberon -Jean-Stéphane Betton ♦ La pêche au feu des aiguillettes dans le Mor Braz - François de Beaulieu, André Bronté ♦ Houat et Hoedic dans le *Voyage en France* d'Ardouin-Dumazet - Christine Hartemann ♦ Georges Mouchon, excursion de Belle-Île à Houat en 1900 - Clémence Urbain.

2014 – n° 11 (188 p. – 20 €) : ♦ Naufrage du cuirassé *France* dans le passage de la Teignouse (1922) - Gilles Millot, Robert Giraud ♦ Hoedic et Houat dans le dictionnaire d'Ogée, 1778-1780 - Christine Hartemann ♦ De la théocratie à la laïcité, tentative de normalisation « républicaine » des îles de Houat et Hoedic à la fin du XIX^{e} siècle - Valentine Zuber ♦ Le roi de l'île des canards dans *Le Lampion de Berluron*, Claude Guillaumin, *alias* Berluron ♦ Les végétations de l'archipel de Houat et Hoedic, présentation synthétique - Erwan Glemarec ♦ Gardien de phare aux Grands Cardinaux - Philippe Viard ♦ Aperçu des champignons ascomycètes de l'archipel Houat-Hoedic - Jean-Paul Priou ♦ Dépôts sédimentaires récents et sables rouges à l'île de Houat - Louis Chauris ♦ La fin du Chemin de Fer à Hoedic - Auguste Conan ♦ Presse locale et vie quotidienne à Houat 1982-1994 - Alain Vielvoye.

2015 – n° 12 (208 p. – 20 €) : ♦ Houat et Hoedic au XVIII^{e} siècle révélées par les registres paroissiaux - Claude Mauffret ♦ Marie Le Franc et l'énigme du Lys de l'île de Houat - Françoise Morvan ♦ La vie à Houat et à Hoedic au Siècle des lumières - Jean-Stéphane Betton ♦ Mythologie et biologie des anatifes et de quelques autres crustacés bizarres François de Beaulieu ♦ De la Rose des Vents à l'Erwan-Tiphaine II, pêcheur de bars à Hoedic - Christian Allanic ♦ Fortifications des îles de Houat et d'Hoedic au XIX^{e} siècle - Pierre Buttin, Henri Buttin ♦ Évolution des paysages et du patrimoine naturel des îles de Houat et d'Hoedic, Arnaud Le Nevé ♦ Harris, un Kabyle si Breton... Jean-Jacques Richard, Anne Frichet, Alain Vielvoye, Aristide Lévi (Coordination A. Lévi) ♦ Sterflant, un site archéologique sous haute surveillance à Hoedic - Marie-Yvane Daire, Pau Olmos, Loïc Langouet.

2016 – n° 13 (196 p. – 20 €) : ♦ Les « Derniers Hoedicais », Chronique des années 1945-1973 - Pierre Buttin, Jeannette Blanchet, Marc Allanic ♦ Pierres de construction à Houat - Louis Chauris ♦ « Un cœur vierge » Eugène Montfort, 1877-1936 - Christine Hartemann ♦ La « concurrence dans la concorde », une année à l'école laïque de Houat (1945) - André Guillou, présenté par Valentine Zuber ♦ L'école des sœurs à Houat et Hoedic sous la Troisième république : la règle et l'exception - Chantal Paisant.

2017 – n° 14 (192 p. – 20 €) : ♦ Mille ans d'histoire, Hoedic et Houat entre passé et avenir - Pierre Buttin ♦ Le Mor Braz sous l'influence de deux grands fleuves, la Loire et la Vilaine - Pierre Aurousseau, Alain Ménesguen, Yves Le Médec ♦ « Ile de Houat », deux tableaux d'Henry Moret (1856-1913) - Christine Hartemann ♦ Files de pierres dressées à Hoedic et dans l'ouest de la France - Jean-Marc Large, Emmanuel Mens ♦ Prêtres desservant les îles de Houat et d'Hoedic aux XVII^{e} et XVII^{le} siècles - Claude Mauffret ♦ « Le Ressac », Roger Le Grand (1893-1959) - Christine Hartemann ♦ L'engagement de la dynastie Bolloré à Houat - Alain Vielvoye ♦ Gérard Le Brenn, pêcheur d'une autre planète - Pierre Buttin.

MELVAN

La Revue des deux îles

N° 15 – 2018
Prix : 20 €

Publication annuelle
de l'association Melvan

Bureau
Pierre Buttin, président
Virginie Buttin, secrétaire
Gilles Janin, internet
Bernard Audollent, audiovisuel

Comité éditorial
Pierre Buttin, direction
Christine Hartemann
Jean-Marc Large
Hervé Morin
Christophe Pannetier
Viviane Van Voorhees

Correspondant pour Houat
Alain Vielvoye

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction partielle ou intégrale des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable.

Pour toute correspondance :
Melvan, Le bourg – 56 170 Hoedic
melvan@melvan.org
www.melvan.org

ISSN : 1768-5834
ISBN : 978-2-9520979-8-7

Avril 2018

Conception et réalisation Melvan
Imprimerie Jouve à Mayenne 53100